

26/5/47

HENRI CORDIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE

ET DE SES RELATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A LA CHUTE DE LA DYNASTIE MANDCHOUE

IV

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE TAO KOUANG (1821) JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER

13, RUE JACOB, PARIS (VIe), 1921.

DU MÊME AUTEUR :

Cordier (H.) Bibliotheca Sinica : Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire chinois, 2e éd., considérablement augmentée, 8 fasc., gr. in-8, 1904-8.

— Bibliotheca Indosinica : Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à la Péninsule indochinoise, 4 vol., (3030 colonnes) gr. in-8, BEFEO, 1912-15.

Tome I : Birmanie, Assam, Siam, Laos. — II : Péninsule malaise. — III-IV : Indo-Chine française.

— Bibliotheca Japonica : Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire japonais, rangés par ordre chronologique jusqu'à 1870, suivis d'un appendice renfermant la liste alphabétique des principaux ouvrages parus de 1870 à 1912, XII pp. et 762 colonnes, gr. in-8. Publ. de l'Éc. des Langues or. viv., 1913.

— Histoire des relations de la Chine avec les Puissances occidentales, 1860-1900, 3 volumes in-8, avec cartes, BHC, 1901-1902.

— L'Expédition de Chine de 1857-58, in-8, BHC, 1905.

— L'Expédition de Chine de 1860, in-8, BHC, 1906.

HISTOIRE GÉNÉRALE
DE LA CHINE

HENRI CORDIER
MEMBRE DE L'INSTITUT

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE

ET DE SES RELATIONS AVEC LES PAYS ÉTRANGERS

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS JUSQU'A LA CHUTE DE LA DYNASTIE MANDCHOUE

IV

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE TAO KOUANG (1821)
JUSQU'A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

LIBRAIRIE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, PARIS (VIe), 1920.



CHAPITRE PREMIER

Tao Kouang (1821-1850).

Le nouveau souverain avait la réputation d'être un homme énergique : il avait témoigné de sa bravoure en repoussant les rebelles du Palais impérial en 1813. Il semble avoir perdu ses qualités assez rapidement : la tâche qu'il avait à accomplir était trop lourde pour ses épaules ; il renonça à la lutte et son règne n'est que la préparation à celui désastreux de son fils et successeur.

Mission de Timkovski.

En 1819, en conformité avec l'article 5 du traité Vladislavitch, une nouvelle mission quittait Saint-Pétersbourg pour remplacer celle qui était à Pe King depuis le 10 janvier 1808. Elle arriva à Irkoutsk en février 1820 et à Kiakhta le 1er juillet ; elle se composait d'un archimandrite, de cinq autres ecclésiastiques et de quatre jeunes gens de 22 à 27 ans. « L'entretien de la mission, dit TIMKOVSKI, coûte annuellement au gouvernement chinois plus de 1,000 roubles et 9,000 livres de riz, et 16,250 roubles en argent à la Russie ; sur la dernière somme, 1,000 roubles sont destinés à l'entretien et à l'instruction des jeunes Albaziniens qui vivent à Pe King. » G. Timkovski, attaché au Collège des Affaires étrangères, fut chargé d'accompagner la nouvelle mission de Kiakhta à Pe King et d'en ramener la mission de 1808. Il se mit en route le 31 août et arriva à Pe King le 1er décembre 1820. Il nous a laissé le récit de son voyage et de son séjour dans la capitale, où il vit plusieurs missionnaires portugais ; son séjour à Pe King, jusqu'au 15 mai 1821, lui permit de recueillir un certain nombre d'observations intéressantes.

T'ien Chan.

L'annexion des T'ien Chan par l'empereur K'ien Loung aurait dû assurer la tranquillité de la région et arrêter les

révoltes dans ce pays. Malheureusement, le choix de mauvais administrateurs causa un nouveau et terrible soulèvement; les habitants étaient surchargés d'impôts et les fonctionnaires se partageaient leurs dépouilles; l'incapable et injuste PIN TSING, gouverneur d'Ili, crut pouvoir réprimer un mouvement à la tête duquel se mit DJIHANGHIR, second fils de Saadet Ali Sarimsak (Sa Mou-k'o) et petit-fils du Grand Khodja, Burhân ed-Din (1820). D'abord malheureux, Djihanghir réussit à obtenir un vrai succès en octobre 1825, sur le commandant chinois PA YEN-T'OU. Les quatre villes importantes du T'ien Chan Nan Lou, Kachgar, Yangi Hissar, Yarkand et Khotan, tombèrent quelque temps après aux mains des rebelles qui furent rejoints par un grand nombre de musulmans. Tao Kouang s'aperçut enfin qu'il était temps d'agir; il mit TCH'ANG LING à la tête de ses troupes, qu'il concentra avec les vivres d'Ouroumtsi et d'Ili à Aksou. Cette ville faillit tomber entre les mains de Djihanghir, mais, en 1827, les Chinois ayant reçu des renforts, reprennent l'offensive; à la suite de combats heureux Kachgar repasse entre les mains des Chinois, ainsi que les trois autres villes de l'ouest dont nous venons de parler. Djihanghir, en fuite, se décida à traverser la frontière à la suite d'une ruse du général Tch'ang Ling qui fit courir le bruit que les troupes chinoises battaient en retraite et avaient abandonné Kachgar. Attaqué à K'artié Kaï, Djihanghir fut battu et fait prisonnier, dans sa fuite, par le colonel HOU TCHAO et le major TOUAN YOUNG-FOU, (1828); envoyé à Pe King, il fut mis à mort de la plus barbare manière. Ses enfants, réfugiés près du khan de Kokand qui refusa de les livrer aux Chinois, échappèrent aux bourreaux. Nous retrouverons plus tard l'aîné BOURZOUK (Pou sou p'ou). Cette guerre avait coûté aux Chinois dix millions de taels, « encore que le nombre des troupes employées n'ait pas été considérable; en effet 36,000 hommes environ entrèrent en campagne, mais il n'y en eut pas même 20,000 qui allèrent jusqu'à Kachgar [1] ».

1. IMBAULT-HUART, *Recueil de Documents sur l'Asie centrale*. Paris, 1881, p. 48.

A la chute de la dynastie éphémère de Koxinga, cette grande île était rentrée sous la domination de l'Empereur. Sakkam, où avaient été établis les Hollandais, devint la capitale sous le nom de T'aï Wan Fou, dont dépendaient trois *hien :* Tchou Lo, T'aï Wan et Foung Chan. La détestable administration locale installée par les Chinois amena, comme plus tard dans les T'ien Chan, des soulèvements nombreux dont le plus important eut lieu en 1722. Le 26 août 1771, le fameux aventurier, comte Maurice-Auguste BENIOVSKI, échappé de sa captivité chez les Russes au Kamtchatka, débarquait à Formose, qu'il quittait le 12 septembre de la même année, après avoir formé de grands projets de colonisation dans cette île. Beniovski fut chargé plus tard de les réaliser pour la France à Madagascar, où il périt misérablement en 1786 en combattant les Français contre lesquels il s'était tourné. La paix avait régné depuis cette époque jusqu'en 1830; une querelle ayant éclaté entre deux villages, les mandarins chinois, gagnés probablement par des présents, prirent parti pour l'un d'eux. Les habitants du village sacrifié s'armèrent, battirent les troupes impériales et s'emparèrent de la capitale T'ai Wan fou. Une flotte chinoise équipée en grande hâte dans le Fou Kien arrivait devant T'aï Wan lorsque la zizanie entre les vainqueurs rendit son effort inutile : la paix était complètement restaurée en 1833. La mauvaise administration du Céleste Empire devait porter ses fruits amers. Formose.

L'insuccès de l'ambassade de Lord Amherst ajoutait aux difficultés de tout genre que soulevaient les autorités de Canton à l'égard des Anglais qui, il faut bien le reconnaître, manquaient souvent de tact dans leurs relations avec les Chinois. Les chefs de la factorerie anglaise, très âpres en affaires, suivaient une politique qui était naturellement celle de la Compagnie des Indes dont ils étaient employés, mais n'était pas toujours celle de la Couronne. Parfois la petite politique venait contrecarrer la grande politique et cet état de choses dura jusqu'au moment où l'action maladroite de la Compagnie des Indes amena le soulève- Les Anglais à Canton.

ment des cipayes en 1858 et la suppression d'un privilège qui, s'il avait duré plus longtemps, eût certainement compromis la politique générale de l'empire britannique.

La faiblesse des marchands étrangers qui, dans l'intérêt de leur commerce, cédaient aux réclamations ou aux menaces des fonctionnaires chinois, même lorsque les prétentions de ces derniers étaient iniques, n'était pas de nature à améliorer la situation. En septembre 1821, un matelot italien nommé TERRANOVA, embarqué sur un navire américain de commerce, *Emily*, à Whampou, accusé d'avoir causé accidentellement, par la chute d'un vase, la mort d'une Chinoise qui, dans un bateau voisin, faisait un petit commerce, fut livré aux Chinois qui le firent étrangler. Le 15 décembre 1821, un navire de guerre anglais, la *Topaze*, faisait de l'eau à Lintin ; ses matelots furent attaqués et obligés de fuir avec quatorze blessés ; l'infanterie de marine envoyée à leur secours, avait tué deux Chinois et blessé quatre. Le Commandant de la *Topaze*, capitaine RICHARDSON, s'étant plaint au Vice-Roi JOUAN YOUEN de l'attaque dirigée contre ses hommes, ce dernier non seulement refusa d'accéder aux demandes de l'officier, mais encore réclama deux Anglais et demanda qu'un fonctionnaire fût envoyé à bord de la *Topaze* pour examiner les blessés chinois ; Jouan Youen n'ayant pas obtenu satisfaction, le commerce fut arrêté ; quinze jours plus tard, le Vice-Roi voulut rendre les subrécargues responsables de l'incident ; entre-temps la *Topaze*, le 8 février 1822, prenait le large ; les subrécargues, avec leur Président James B. URMSTON, quittèrent Canton ; de guerre lasse, les Chinois rouvraient le commerce le 23 février. Quatre ans plus tard Jouan Youen était transféré des Deux Kouang au Yun Kouei.

La même année, le navire *Canning*, capitaine PATTERSON, essuya sans riposter le feu des forts de Boca Tigris. En 1824, un autre bateau de la Compagnie des Indes, *Earl Balcaris*, fut l'objet du chantage des Chinois : une pièce de bois étant tombée sur une natte qui couvrait un sampan à côté, les indigènes s'empressèrent d'exhiber un des leurs à

moitié mort, disaient-ils, des suites du coup qu'il avait reçu accidentellement; ils réclamèrent la modique indemnité de 3,000 taels, réduite à 300. On découvrit fort heureusement que le moribond n'avait pas été touché et qu'il succombait à une maladie naturelle.

Pour donner une idée de l'intolérance des Chinois, nous dirons que ceux-ci ne permettaient pas aux femmes et aux filles des étrangers de demeurer à Canton; elles étaient obligées de rester à Macao. En 1829, les marchands hanistes font faillite, ce qui permet d'obtenir certains avantages des Chinois. D'autres faits rendaient la position intenable à Canton pour les marchands étrangers.

D'autre part, un acte pour régler le commerce de la Chine et du Japon, abolissait le monopole et le contrôle de l'East India Company, et par suite le commerce devenait libre pour tous. Pour mettre fin à ces misères, que même une lettre de Lord William BENTINCK, alors Gouverneur général de l'Inde, adressée au Vice-Roi des Deux Kouang, n'avait pu faire cesser, on pensa que la nomination d'un Surintendant en chef du Commerce britannique à Canton serait le meilleur moyen; le 10 décembre 1833, par Commission royale, étaient nommés William John, Lord NAPIER, Surintendant en chef, William Henry Chichely PLOWDEN, pour second Surintendant, et John Francis DAVIS, pour troisième Surintendant. Plowden qui était Président du « Select Committee » de l'East India Company, étant parti avant l'arrivée de la mission, Davis devint second Surintendant et Sir George Best ROBINSON, troisième, tous les deux d'ailleurs appartenaient au « Select Committee »; le commerce confiné d'abord au port de Canton, c'est-à-dire dans l'intérieur de Boca Tigris, fut étendu à Macao et à Lintin, par une instruction en date du 28 mai 1836 [1].

Arrivé à Macao, le 15 juillet 1834, Napier, sans attendre l'autorisation des Chinois, sur le navire *Andromache*, remonta à Whampou puis à Canton le 25, où, immédiatement, il annonça au Vice-Roi, sa venue par une lettre que les Chinois refusèrent de recevoir, à moins qu'elle ne fût

1. H. B. MORSE, *Int. Relat. of the Chinese Empire*, I, p. 119.

présentée comme une pétition. C'est au milieu de difficultés paraissant insurmontables que le 1er août mourait Robert Morrison, le fondateur des missions protestantes en Chine et le premier sinologue anglais. Les autorités de Canton ayant arrêté le commerce, Lord Napier, le 5 septembre, donnait l'ordre aux frégates *Imogene* et *Andromache* de remonter la rivière de Canton et de forcer le passage de Boca Tigris. Les Chinois se plaignirent qu'on n'avait reçu aucune notification de la nomination de Napier, que contrairement aux lois de l'Empire, les Anglais avaient introduit des armes et des munitions dans les factoreries, et qu'ils avaient franchi les passes sans autorisation; sans perdre de temps, les Chinois opérèrent le blocus de la factorerie anglaise qui, encerclée par terre par les troupes, avait ses communications par eau coupées par des barques : c'était à bref délai, la famine pour les Anglais.

En outre, Napier n'était pas en état de faire face à une situation aussi difficile; malade depuis le commencement de septembre, le 9 il a une attaque de fièvre paludéenne qui l'oblige à quitter Canton; il arrive le 26 septembre à Macao où, épuisé par le travail, les vexations, les déboires, il meurt le 11 octobre. Napier, qui représentait l'opinion publique anglaise, avait été de la plus rare maladresse; il avait pour excuse que son pays n'avait pas en Chine une politique bien définie : Compagnie des Indes, Marchands hanistes, Couronne, avaient des buts divers poursuivis par des moyens différents; pas d'entente commune; manque d'instructions. Les négociants anglais avaient à lutter contre le monopole de la Compagnie que défendait le réactionnaire Davis qui avait remplacé Napier comme Chief Superintendent avec Sir G. Robinson et J. H. ASTELL comme collègues; le capitaine Charles ELLIOT remplaça ce dernier comme Secrétaire. Les mutations dans le personnel ne pouvaient faciliter les affaires. Le 19 janvier 1835, Robinson remplace Davis; Astell quitte le 21 novembre; Charles Elliot et A. R. JOHNSTON complètent le trio; enfin en 1837, Elliot qui remplace Robinson adopte une politique plus énergique. Le privilège de la Compagnie

est suspendu et, avec la liberté, le commerce de Canton se développe, les difficultés aussi.

Guerre d'opium.

La situation était inextricable; les embarras augmentaient de jour en jour. L'empereur Tao Kouang désigna un fonctionnaire zélé et honnête, LIN TSEU-SIU, originaire du Fou Kien, vice-roi des Deux Hou, qui fut nommé Haut Commissaire Impérial au Kouang Toung avec des pouvoirs exceptionnels pour rétablir l'ordre à Canton, où il arriva le 10 mars 1839; huit jours plus tard, il menaçait de faire exécuter un ou deux marchands hanistes si tout l'opium qui se trouvait entre les mains des étrangers n'était pas remis aux autorités; trois jours étaient accordés aux étrangers pour obéir à l'ordre qui leur était donné. Le 28 mars, le capitaine Elliot déclare au Haut Commissaire qu'il était prêt à remettre les 20,283 caisses d'opium appartenant à ses nationaux; en réalité on livra 20,291 caisses qui, par ordre impérial, commencèrent à être détruites le 3 juin; l'opium mélangé à de la chaux, du sel et de l'eau était jeté dans des tranchées et à la marée basse était déversé à la mer. Le capitaine Elliot, accompagné de tous ses nationaux, avait quitté Canton pour Macao le 24 mai, ne laissant derrière lui que 27 étrangers, tous américains. L'opium étant détruit, Lin rouvrit le commerce.

La guerre était devenue inévitable : il faut avouer que si la position des étrangers allait être intolérable en Chine, et ne répondait nullement à l'état de civilisation des Européens au milieu du XIXe siècle, un prétexte était facile à trouver pour commencer les hostilités; mais il était peu digne, pour une nation chrétienne, de chercher ce prétexte dans l'effort fait par le souverain d'un pays soi-disant barbare pour arrêter un commerce profondément immoral.

La fin de l'année 1839 fut marquée par de petites luttes, que compliquèrent la mort du Chinois LIN WEI-HI, tué le 7 juillet dans une rixe entre matelots et villageois, et des proclamations lancées par les Anglais et les Chinois. Le 5 janvier 1840, Lin fermait « pour toujours » Canton aux navires anglais et aux marchandises de la Grande-Bretagne ou de ses dépendances; un édit du 29 décembre avait nommé

Vice-Roi des Deux-Kouang le Commissaire dont la conduite était ainsi approuvée. Au mois de juin, l'amiral George ELLIOT arrivait porteur de sa nomination comme premier Commissaire anglais et le capitaine Charles Elliot comme second Commissaire. Les navires de guerre *Alligator* et *Wellesley*, ainsi que le vapeur *Madagascar* complétèrent au mois de juin la flotte anglaise, qui se composait de 16 navires de guerre, armés de 540 canons, 4 vapeurs armés, un navire portant des troupes, 27 transports, avec 4,000 hommes comprenant deux régiments anglais [1] : l'amiral Elliot commandait en chef.

Le Commandant Sir James John Gordon BREMER déclara officiellement le blocus de la rivière de Canton à partir du 28 juin et, le 30, les forces anglaises arrivaient devant Canton. Au mois de juillet, les Chinois mirent à prix la prise ou la destruction de chaque navire, la tête de chaque Anglais suivant son grade, etc. Après un effort infructueux de l'interprète Robert THOM, pour se mettre en rapport avec l'amiral chinois commandant à Amoy, la *Blonde*, capitaine BOURCHIER, qui le portait, revint rendre compte de l'insuccès de sa mission. Le 30 juin, les deux Plénipotentiaires, suivant leurs instructions, remontèrent vers le nord et arrivèrent à Ting Haï, capitale de la grande Chousan (6 juillet), dont Bremer s'était emparé la veille après un court bombardement. Le blocus fut mis à l'entrée de la rivière de Ning Po et du Kiang, la lettre de Lord PALMERSTON dont était porteur l'amiral Elliot ayant été refusée par les Chinois. Le 28 juillet, les Plénipotentiaires anglais remontaient vers le Pei Ho où le 15 août ils purent remettre leur lettre à un officier envoyé par K'I CHEN, Vice-Roi du Tche Li, qui ne la reçut que pour demander des délais et se mettre en rapport avec la cour de Pe King; nommé lui-même Commissaire impérial à la place de Lin, dégradé, et en juillet 1841, condamné à l'exil à Ili, ce qui eut lieu en avril 1842, K'i Chen arriva à Canton le 29 novembre; pas plus que son prédécesseur, il ne pouvait arrêter la marche des événements.

1. MORSE, I, p. 262.

Le 7 janvier 1841, Sir John Bremer remontait la rivière de Canton et les transports *Nemesis, Enterprise* et *Madagascar* débarquaient des troupes. Le *Wellesley,* vaisseau-amiral, avec les navires *Calliop, Hyacinth, Larne, Queen, Nemesis* et les autres bâtiments, bombardaient les forts sans avoir un seul homme tué.

Les négociations reprirent, et des arrangements préliminaires furent signés le 20 janvier 1841 par le capitaine Elliot. Ces arrangements comprenaient quatre articles : 1º la cession de l'île et du port de Hong Kong à la Couronne britannique; 2º une indemnité de six millions de dollars au Gouvernement britannique, le premier payable de suite, le reste par annuités devant finir en 1846; 3º des relations officielles, directes entre les deux pays, sur un pied d'égalité; 4º le commerce du port de Canton sera ouvert dans l'intervalle de dix jours après le nouvel an chinois. Le résultat de ces négociations fut le rappel de K'i Chen à Pe King, sa dégradation, la confiscation de ses biens, sa condamnation à mort, peine commuée en exil dans la région du He Loung Kiang, puis au Tibet.

Les hostilités recommencèrent donc : le 25 mai 1841, le général Sir Hugh GOUGH, après avoir occupé le 6 mars un des forts, allait s'emparer de la ville et des hauteurs de Canton, lorsqu'une convention en 5 articles, signée par le capitaine Elliot avec les autorités chinoises, arrêta l'action militaire, une somme de 6 millions de dollars ayant été payée par les Chinois. Parallèlement à l'action militaire se déroulait l'action diplomatique : le Col. Sir Henry POTTINGER, armé d'instructions de Palmerston, du 31 mai 1841, arrivait le 10 août 1841 comme seul Ministre plénipotentiaire, Surintendant en chef du Commerce britannique et Envoyé à la Cour de Pe King. Le 24 août, le Cap. Elliot et Bremer partaient pour Bombay.

La guerre continuait avec une nouvelle vigueur, au centre de la Chine : Amoy (26 août), une garnison était laissée à Koulangsou, Ting Haï, qui avait été abandonné (2 octobre), la citadelle de Tchen Haï, à l'entrée de la rivière de Ning Po (10 octobre), Ning Po même (9 mars 1842),

tombent entre les mains des Anglais; le Gouverneur du Tche Kiang, YU KIEN, se suicide.

L'amiral William PARKER, qui a pris le commandement de la flotte à la place de Bremer, entre résolument dans la rivière de Wou Soung (16 juin 1842) et occupe la grande ville de Chang Haï (18 juin 1842); puis, s'engageant dans le Kiang même, s'empare (21 juillet 1842) de Tchen Kiang, au confluent du Kiang et du Grand Canal. Dans cette dernière affaire, les Anglais eurent 30 tués et 126 blessés, tandis que les Chinois perdirent un millier d'hommes. Il est assez intéressant de noter que, dans cette guerre, depuis le 5 juillet 1840 (première prise de Ting Haï) jusqu'au 21 juillet 1842 (prise de Tchen Kiang), les pertes en tués et blessés sont pour les Anglo-Indiens de 520 et pour les Chinois de 18 à 20,000, suivant les rapports officiels [1].

La prise de Tchen Kiang ouvrait aux Anglais le cœur de la Chine; il leur était désormais possible de remonter le Grand Fleuve jusqu'à Nan King; après la capitulation de Koua Tcheou, en face de Tchen Kiang, moyennant 500,000 dollars, Sir Henry Pottinger arriva le 9 août devant Nan King où il fut rejoint par ILIPOU et KI YING, désignés avec le Vice-Roi de Nan King comme Plénipotentiaires par les Chinois. Le 11 août, les Anglais se préparaient à attaquer cette ville, lorsque les Chinois amenèrent le pavillon blanc. Les négociations commencèrent immédiatement : le 17, les conditions anglaises étaient acceptées, mais ce ne fut que le 29 août, c'est-à-dire le 24e jour de la 7e lune de la 22e année de la période Tao Kouang, qu'un traité était signé à bord du vaisseau de guerre anglais le *Cornwallis*, au nom de Sa Majesté la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, par le Major Général Sir Henry Pottinger, et Sa Majesté l'Empereur de Chine par les Hauts Commissaires Ki Ying, membre de la famille impériale, général commandant la garnison de Canton, et Ilipou, allié à la famille impériale, fonctionnaire de première classe, décoré de la plume de paon, ancien ministre et Gouverneur général, alors lieutenant-général commandant à Tcha Pou.

1. H. CORDIER, dans LAVISSE et RAMBAUD, X, pp. 978-979.

Ce traité, le plus considérable conclu par la Chine avec une puissance européenne depuis le traité de Nertchinsk, comprend treize articles dont nous ne rappellerons que les principaux : ouverture au commerce des cinq ports : Canton, Amoy, Fou Tcheou, Ning Po et Chang Haï, avec le droit d'y établir des consuls (art. 2); cession de l'île de Hong Kong (art. 3); indemnité de six millions de dollars pour la valeur de l'opium saisi à Canton en mars 1839 et pour les mauvais traitements infligés aux sujets britanniques (art. 4); abolition des marchands hanistes et paiement de trois millions de dollars pour les dettes de ces derniers à l'égard des sujets britanniques (art. 5); une indemnité de guerre de douze millions de dollars (art.6), etc. Ce traité fut approuvé par l'Empereur le 24e jour de la 9e lune de la 22e année de son règne (27 octobre 1842), et les ratifications furent échangées à Hong Kong, le 26 juin 1843.

Il est impossible d'exagérer la valeur de ce traité; beaucoup d'Anglais, à l'époque, l'ont trouvé insuffisant, car il ne répondait qu'aux aspirations de 1840, avant qu'une grande guerre eût été entreprise; il n'en marque pas moins une première étape de l'histoire diplomatique de l'Europe avec la Chine, dont les traités de T'ien Tsin de 1858 et les conventions de Pe King de 1860 seront la seconde, résultats obtenus d'ailleurs non par des negociations pacifiques, mais à coups de canon [1].

Port ouverts.

Les cinq ports ouverts par le traité de Nan King et par les traités français et américains étaient, en allant du sud au nord, Canton, Amoy, Fou Tcheou, Ning Po et Chang Haï.

Canton.

Canton, en chinois Kouang Tcheou, capitale de la province du Kouang Toung, est construit sur la rive nord du Tchou Kiang (rivière de la Perle), formé principalement des rivières de l'ouest (Si Kiang), du nord (Pe Kiang) et de l'est (Toung Kiang) qui s'y jette à Whampou, se déverse dans la mer du Sud (Nan Haï) par une embouchure que les Chinois appellent Hou Men, que les Portugais traduisent par Boca Tigris; nous avons eu fréquemment l'occasion de parler de cette ville qui était la seule ouverte au com-

1. H. Cordier, *l. c.*, p. 980.

merce étranger. Le premier consul anglais en 1843 fut Francis C. MACGREGOR.

Amoy. Amoy ou Emouï (prononciation locale), est la capitale de l'île de Hia Men, sur la côte du Fou Kien; cette ville fut prise le 27 août 1841, par le Lieutenant-Général Sir Hugh GOUGH, et le Contre-Amiral Sir W. Parker; l'établissement étranger est situé en face de la ville indigène, dans l'île de Kou Lang Sou.

Fou Tcheou. Fou Tcheou, capitale de la province de Fou Kien, est une des plus grandes villes de l'Empire. Construite dans une plaine au nord de la rivière Min dont l'embouchure est à environ 45 kilomètres — le mouillage des grands navires est à l'île de la Pagode — la ville indigène est entourée de murailles hautes de dix mètres, épaisses de quatre mètres, formant une enceinte d'environ huit kilomètres; elle est bâtie autour de trois collines; entre deux de celles-ci : le *Wou Che Chan* (colline du Rocher Noir), et le *Kiou Sien Chan* (colline des Neuf Génies), s'ouvre la porte du Sud, d'où court jusqu'à la rivière et au pont de « Dix Mille Ages », une rue qui traverse des faubourgs populeux. Le Min, qui se divise au-dessus de Fou Tcheou en deux branches qui se réunissent avant le mouillage de la Pagode, forme donc une grande île; entre cette île, et réunie à elle par un pont et les faubourgs de la ville, se trouve une petite île nommée *Tchoung Tcheou* (île centrale, île du milieu). Tchoung Tcheou est mis en communication avec Fou Tcheou par un grand pont de pierre de 450 mètres de long nommé *Wan Tcheou K'iao* (pont de Dix Mille Ages). Les établissements étrangers se trouvent au sud de Tchoung Tcheou dans le faubourg de Nan T'aï. En 1830, Samuel BALL, inspecteur des thés de l'East India Company, avait attiré l'attention sur ce port dont il demandait l'ouverture à cause de son bon emplacement pour l'embarquement des thés noirs. Son vœu fut réalisé en 1842. Dès juin 1844, G. Tradescant LAY fut envoyé comme consul anglais à Fou Tcheou. La France, et plus tard la Russie, suivirent cet exemple.

Ning Po. Ning Po est situé sur la rivière Yung, dans la province de

Tche Kiang, dont la capitale est Hang Tcheou; cette ville visitée jadis par les Arabes et les Persans, en 1832, par LINDSAY et GŰTZLAFF, venus de Canton sur le vaisseau de l'East India Company, *Lord Amherst*, fut occupée par les Anglais le 13 octobre 1841; ils l'évacuèrent le 7 mai 1842, pour remonter vers Chang Haï. Le premier consul d'Angleterre, envoyé en décembre 1843, était le sinologue distingué Robert THOM; il avait été devancé, d'ailleurs, par William Charles MILNE, missionnaire protestant [1].

Chang Haï, dans la province de Kiang Sou, par 31° 14′ 33″ lat. N. et 119° 8′ 54″ long. E., l'un des cinq ports ouverts par le traité de Nan King, fut, avec Amoy et les Chou San, un des points, où au XVIIIe siècle, lors des difficultés des Anglais avec les autorités de Canton, il avait été question de transporter le commerce britannique. Le rapport de Frederick PIGOU, chef de la factorerie anglaise à Canton, qui concluait à l'adoption de Chang Haï, resta dans les cartons. Chang Haï.

Le pays dans lequel se trouve cette ville, devenue le centre le plus important du commerce de l'Extrême-Orient, a subi de très grands changements. Sous les premières dynasties chinoises, il faisait partie de Yang Tcheou, l'une des neuf provinces établie par Yu le Grand; sous la dynastie T'ang, au commencement du VIIIe siècle, la ville de Soung Kiang, dépendant alors de Sou Tcheou, se nommait Houa ting et son port Houa ting Haï est le moderne Chang Haï; en effet, à la fin du XIe siècle, un fonctionnaire fut installé au port de Houa ting, Houa ting Haï comme l'un des inspecteurs du commerce étranger *(Che po)* pour prélever les droits sur les marchandises, et ce fut l'origine de Chang Haï qui, dans un édit de 1293, est le siège d'un des sept commissaires du commerce étranger : Ts'iouen Tcheou, Chang Haï, K'an p'ou Wen Tcheou, Kouang Toung, Hang Tcheou et K'in Youen. Le pays était autrefois appelé Hou tu, et c'était là que la rivière dite de Wou Soung, d'après le nom du village qu'elle baigne à sa barre, se jetait à la mer. Jadis, ce qu'on appelle aujourd'hui la rivière de Wou Soung

1. H. CORDIER, *l. c.*, pp. 983-984.

remontait jusqu'à Sou Tcheou et portait le nom de rivière de Sou Tcheou; ce dernier nom n'est plus donné au cours d'eau que depuis Chang Haï jusqu'à Sou Tcheou. Le Houang Pou, comme on désigne généralement la rivière qui passe à Chang Haï, coulait à peu près depuis Soung Kiang jusqu'au Kao Tchang miao, où se trouve l'arsenal actuel, puis se jetait directement dans la mer; un canal ancien, élargi en 1403, sous l'empereur Young Lo, nommé le Fan-kia Pang ou Van-kia Pang (Wan-kia Pang), réunit le Houang Pou, depuis Kao Tchang miao, à la rivière de Wou Soung : c'est ce canal, désormais désigné sous le nom de Houang Pou, qui baigne la ville actuelle de Chang Haï et les concessions française et anglaise. D'ailleurs, le terrain d'alluvion sur lequel est construite cette ville s'est beaucoup modifié; ainsi la grande île de Tsoung Ming ne date que de 705 de notre ère et elle fut envahie par les Japonais dès le XIVe siècle. En 1360, Chang Haï fut élevé au rang de *hien*, c'est-à-dire de ville de troisième classe; en 1570, les murailles furent construites pour servir de remparts contre les pirates japonais.

Mais la grande prospérité de Chang Haï ne date que de l'arrivée des étrangers.

Les environs de Chang Haï furent le théâtre des efforts des premiers Jésuites. Le célèbre Ricci trouva un appui des plus effectifs en Siu Kouang-k'i qui était *Co Lao* ou *Tchoung T'ang* (Grand Secrétaire), ministre, pendant la période Wan Li, auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques estimés. Le village de Siu Kia-houei (Zi Ka-wei, dans le dialecte local), à 6 kilomètres au sud-ouest de Chang Haï, ainsi nommé à cause de la sépulture de cet homme d'État célèbre, est le siège d'un grand établissement de missionnaires, créé en 1850, qui comprend avec sa dépendance de Tou-sè-wè un observatoire fondé en 1872, une imprimerie, un orphelinat, etc. Ce fut à Zi Ka-wei que l'on construisit, dans la province de Kiang Nan, la première église d'architecture européenne.

Près de la porte méridionale de la ville chinoise, le P. Brancati avait acheté un terrain en 1649, pour y établir

le cimetière de la mission qui fut désigné sous le nom de Cheng-Mou T'ang à cause de sa chapelle dédiée à la Sainte Vierge. Le corps du P. Brancati, mort à Pe King, y fut rapporté par les PP. GABIANI et COUPLET; les PP. Jacques LE FAVRE et Emmanuel DE FEREIRA prirent place près de lui avec deux missionnaires chinois.

Ce ne fut que beaucoup plus tard que, par suite d'un intérêt de propagande à la fois évangélique et commercial, Chang Haï fut visité, le 20 août 1831, par le missionnaire protestant poméranien Karl Friedrich August Gützlaff, qui y retourna l'année suivante (juin), à bord du vaisseau *Lord Amherst*, en compagnie de Hugh Hamilton Lindsay, officier au service de l'East India Company. Son exemple fut suivi, en 1835, par deux autres missionnaires protestants, Walter Henry MEDHURST, Anglais, et Edwin STEVENS, Américain, qui visitèrent Chang Haï, à bord du *Huron*.

A la suite du traité de Nan King, Sir Henry Pottinger fit choix d'une concession *(settlement)* à Chang Haï, sur les bords du Houang Pou, entre la crique de Sou Tcheou et le Yang King Pang. Un capitaine de l'artillerie de Madras, George BALFOUR (depuis général), fut nommé consul anglais à Chang Haï, où il arriva le 5 novembre 1843; le 14 du même mois, il lançait une proclamation dans laquelle il déclarait que le port serait ouvert au commerce le 17 courant; les premiers règlements relatifs au territoire occupé furent signés par le tao-t'aï Kong et le capitaine Balfour, et traduits par W. H. MEDHURST, le premier jour de la 11e lune de la 25e année Tao Kouang, c'est-à-dire le 29 novembre 1845; il y eut de nouveaux règlements le 24 septembre 1846 et le 27 novembre 1848.

Nous imitâmes l'exemple des Anglais après la signature du traité de Whampou par M. de Lagrené et nous envoyâmes comme agent consulaire à Chang Haï, M. DE MONTIGNY. Déjà les missionnaires jésuites avaient repris possession de leur ancienne province de Kiang Nan ; le P. Claude GOTTELAND, de Savoie, arrivé à Chang Haï le 12 juin 1842 avec le P. François ESTÈVE, fut le premier Supérieur de la nouvelle mission; mais celui qui lui donna la vie fut évi-

demment le P. Mathurin LEMAITRE, mort à Chang Haï le 3 mai 1863. L'administrateur du diocèse de Nan-King, Mgr L. DE BESI, de Vérone, et son successeur Mgr MARESCA, qui appartenaient à la Propagande et servaient d'intermédiaires pour la prise de possession par les Jésuites, avaient trouvé chez les étrangers beaucoup de bonne volonté. Le premier rencontra, avant l'arrivée de notre agent, de l'appui auprès du consul anglais Balfour, et de l'agent consulaire danois CALDER. Nous fîmes choix pour établir notre concession, du terrain situé sur les bords du Houang Pou entre le Yang King Pang et les murailles de la ville indigène.

C'est de 1848 que date l'établissement par l'évêque protestant, W. J. BOONE, de la concession américaine sur la rive gauche de la crique de Sou Tcheou, sur la route de Wou Soung. On nomma cette portion de la ville *Hong que*, parce qu'elle se trouvait à l'embouchure *K'eou* de la petite rivière *Hong ;* depuis l'usage a transformé *Hong que* en *Hong kew ;* pour être logique, il aurait fallu écrire en anglais ce *kew : kow,* comme *Han kow,* embouchure du Han. Ajoutons que l'arrivée des rebelles dans la ville chinoise, en 1853, amena une légère intervention des Français en faveur des troupes impériales, et, pendant une des luttes, une partie du faubourg entre les remparts et la rivière ayant été brûlée, la concession française fut augmentée à la suite de ce désastre.

Hong Kong. L'île de Hong Kong (Hiang Kiang), à l'entrée de la rivière de Canton, en face de Kieou Loung (Kao loung, Kow loon) dont elle est séparée par la passe de Ly Ee Moon, cédée à l'Angleterre par l'article III du traité de Nan King, est un rocher volcanique, stérile, muni toutefois d'un port excellent, dont les Anglais ont su faire une de leurs plus florissantes colonies avec pour capitale Victoria ou Kiun tai lou. Sous les Ming, cette île appartenait à la famille TANG, mais elle fut abandonnée lorsque K'ang Hi donna l'ordre d'évacuer la côte, puis occupée à nouveau lorsque le décret impérial eut été rapporté. Cédée une première fois à la Grande-Bretagne par la convention de jan-

vier 1841, signée par le capitaine Elliot et le Commissaire impérial K'i Chen, mais avec certaines réserves, elle fut cédée en toute propriété à la Couronne d'Angleterre par le traité de 1842 et déclarée colonie en titre par un ordre rendu en conseil le 5 avril 1843. La prise de possession avait été faite par Sir Edward BELCHER (25 janvier 1841); le 6 février 1842, Sir Henry Pottinger déclarait Hong Kong port franc; en juin 1844, J. F. Davis prenait le gouvernement de l'île.

Le succès des Anglais à Nan King ne pouvait laisser indifférents les Américains qui avaient, comme nous l'avons vu, des intérêts considérables à Canton. Sous l'influence de WEBSTER, le gouvernement de Washington désigna Edward EVERETT, ministre des États-Unis à Londres, pour négocier un traité avec la Chine. Everett ayant décliné cet honneur, Caleb CUSHING, du Massachussets, prit sa sa place et reçut sa commission le 8 mai 1843; il devait comme Commissaire traiter avec les autorités locales; comme Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire négocier un traité à Pe King s'il y arrivait. Une escadre sous le commodore PARKER, composée de la frégate *Brandywine*, du *Saint-Louis* et du vapeur *Missouri*, devait porter l'agent américain dans les eaux chinoises. Cushing quitta les États-Unis dans l'été de 1843 sur le *Missouri* qui brûla en route à Gibraltar; le ministre américain se rendit sur un bateau anglais à Bombay, où il s'embarqua sur le *Brandywine* qui arriva à Macao le 24 février 1844. La mission comprenait, outre le Ministre plénipotentiaire, un secrétaire, Fletcher WEBSTER; deux interprètes, les Rév. Elijah Coleman BRIDGMAN (qui faisait en même temps fonctions d'aumônier) et Peter PARKER; des attachés, John H. O'DONNELL, Robert Mc INTOSH, S. HERNIS, T. R. WEST et John R. PETERS Jr.; plus un chirurgien, le Dr E. K. KANE. Cushing aurait voulu remonter à Pe King, mais Ki Ying s'empressa de conclure un traité, fait sur le modèle de celui de la Grande-Bretagne, qui fut signé à Wang Hia, près de Macao, le 3 juillet 1844. Sa mission heureusement terminée, Cushing quitta la Chine sur le

Américains.

Perry pour le Mexique et les États-Unis. Son traité fut approuvé par le Sénat et les ratifications en furent échangées à Canton, le 31 décembre 1845, par le Commodore Biddle.

France. La France, qui avait porté son plus grand effort en Algérie, ne restait pas cependant étrangère aux événements qui se déroulaient dans l'Extrême-Orient, et des esprits avertis s'inquiétaient des débouchés nouveaux que pourrait offrir à notre commerce l'ouverture de la Chine. Le 19 mars et le 16 avril 1840, un avocat à la Cour royale de Paris, A. S. Bellée, adressait au Président du Conseil des Ministres, M. Thiers, alors Ministre des Affaires étrangères, le programme d'une mission en Chine. Mais les renseignements directs et exacts nous faisaient défaut; nous ne les recevions que par l'intermédiaire de nos trop rares navires de guerre qui visitaient hâtivement les ports d'Extrême-Orient au cours d'une mission dans les mers lointaines. Justement à cette époque le capitaine de corvette, Joseph Ducampe de Rosamel, commandant la *Danaïde,* en mission dans les mers du Sud, de l'Inde et de Chine, envoyait le 8 octobre 1841, quelques renseignements sur Hong Kong et sur l'expédition anglaise qui montraient d'ailleurs qu'il était totalement dépourvu de flair. De quelle utilité pouvaient être des renseignements, souvent erronés, glanés à la hâte pendant une visite de quelques jours? Le gouvernement du roi Louis-Philippe se décida à envoyer une mission spéciale pour étudier sur place la situation dans l'Extrême-Orient. Le départ de la frégate *Erigone,* commandée par le capitaine de vaisseau Cécille, devait favoriser ce projet. On fit choix, pour remplir cette mission, d'Adolphe Philibert Dubois de Jancigny, ancien aide de camp du roi d'Aoudh, Naçr ed-Din Haïdar. La mission avait un double but : obtenir pour les Affaires étrangères des renseignements exacts et précis sur les affaires de la Chine et sur celles de l'Inde anglaise; pour la Marine, de faire visiter les points que nous possédions dans les mers de l'Inde, et ceux où nous avions eu récemment quelques démêlés, puis de faire apparaître le pavillon français dans les mers de la Chine au milieu de l'escadre anglaise. Dubois de Jan-

cigny s'embarqua à Brest avec un secrétaire particulier, Henri de Chonski, et un attaché, M. Alphonse Marey-Monge, sur l'*Erigone* qui appareilla le 28 avril 1841. Au moment de l'arrivée de Jancigny dans l'Extrême-Orient, la France y était représentée par notre Consul général à Manille, Théodore Adolphe Barrot, frère d'Odilon et de Ferdinand Barrot, qui avait été appelé à ce poste créé le 8 juillet 1839. Il avait près de lui Eugène Chaigneau, neveu de Jean-Baptiste Chaigneau, l'ancien compagnon de l'évêque d'Adran, ancien vice-consul en Cochinchine, nommé consul à Singapore, et Charles Alexandre Challaye, jeune homme, nommé élève consul et chargé de la gérance du consulat de Canton (10 sept. 1839) où, depuis le départ de De Guignes le fils (1801), nous n'avions plus de consul de carrière; on avait nommé agent consul honoraire (24 nov. 1827), Benoît Gernaert, après le départ duquel la gérance du consulat de France à Canton fut confiée à Lancelot Dent.

Challaye s'entendit bien, trop bien avec Jancigny qui en revanche était en fort mauvais termes avec la Marine. Jancigny, fort actif, entretenait une correspondance importante avec les hautes autorités chinoises et, outrepassant ses instructions, il signait le 15 juillet 1843 avec le Commissaire impérial Ki Ying, Ki Koung, Gouverneur général des Deux Kouang, un projet d'une convention provisoire entre la France et la Chine qui, naturellement, ne fut jamais ratifiée. Sur ces entrefaites, le comte de Ratti-Menton, nommé le 21 septembre 1842, consul à Canton, arrivait à Macao le 11 juillet 1843 et rencontrait immédiatement des difficultés de la part du jeune Challaye, inféodé à Jancigny, tenu à l'écart. Le consul eut le tort de se livrer à une polémique de presse avec ses adversaires et il fut remplacé par Charles Lefebvre de Bécour, gérant le Consulat général de Manille, qui arriva à Macao le 16 mars 1844 sur la frégate l'*Alcmène*.

A la suite du traité signé à Nan King par les Anglais, et même auparavant comme nous l'avons vu, un mouvement en faveur d'une reprise active de relations avec la Chine,

avait eu pour résultat l'envoi en Chine d'une ambassade spéciale; on ne peut contester que les Chambres de Commerce et les publicistes n'aient exercé une forte et utile pression sur le Gouvernement.

Le titre d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire fut donné à M. Théodose DE LAGRENÉ, ancien Ministre plénipotentiaire en Grèce : le chef de la mission, accompagné par sa femme et ses deux filles Olga et Gabrielle, avait, pour le seconder : 1° MM. DE FERRIÈRE LE VAYER, premier secrétaire; CALLERY, interprète; Bernard D'HARCOURT, second secrétaire ; Xavier REYMOND, historiographe ; Melchior YVAN, médecin; DE MONTIGNY, chancelier; MACDONALD DE TARENTE, attaché libre; MAREY-MONGE, Fernand DELAHANTE, attachés payés; LA GUICHE et DE CHARLUS, attachés libres; 2° les délégués du Ministère du Commerce, désignés par les Chambres de Commerce de Reims, de Mulhouse, de Saint-Étienne, de Lyon et de Paris : MM. Auguste HAUSSMANN, *cotons;* Natalis RONDOT, *laines;* Isidore HEDDE, *soies;* RENARD, *articles dits de Paris;* 3° les représentants du Ministère des Finances : MM. Jules ITIER, inspecteur des douanes, chargé d'étudier la question des *tarifs* et de la *navigation;* Charles LAVOLLÉE, employé des finances. M. de Lagrené arriva à Macao le 13 août 1844.

Le résultat de cette mission fut le traité signé à l'embouchure de la rivière de Canton, à Whampou, à bord de la corvette française à vapeur l'*Archimède*, le 24 octobre 1844 (13e jour de la 9e lune de la 24e année Tao Kouang), par M. de Lagrené et Ki Ying, Plénipotentiaires chinois; les ratifications furent échangées à Macao, le 25 août 1845. Le traité, qui a comme modèle les conventions anglaise et américaine, se compose de trente-six articles, dont l'un, l'article XXII, a une importance spéciale :

« Tout Français qui, conformément aux stipulations de l'article II, arrivera dans l'un des cinq ports, pourra, quelle que soit la durée de son séjour, y louer des maisons et des magasins pour déposer ses marchandises, ou bien affermer des terrains et y bâtir lui-même des maisons et des magasins. Les Français pourront de la même manière

établir des églises, des hôpitaux, des hospices, des écoles et des cimetières. Dans ce but, l'autorité locale, après s'être concertée avec le consul, désignera les quartiers les plus convenables pour la résidence des Français, et les endroits dans lesquels pourront avoir lieu les constructions précitées. Le prix des loyers et des fermages sera librement débattu entre les parties intéressées et réglé, autant que faire se pourra, conformément à la moyenne des prix locaux. Les autorités chinoises empêcheront leurs nationaux de surfaire ou d'exiger des prix exorbitants, et le consul, de son côté, veillera à ce que les Français n'usent pas de violence ou de contrainte pour forcer le consentement des propriétaires. Il est bien entendu d'ailleurs, que le nombre des maisons et l'étendue des terrains à affecter aux Français dans les cinq ports ne seront point limités et qu'ils seront déterminés d'après les besoins et les convenances des ayants-droit. Si des Chinois violaient ou détruisaient des églises ou des cimetières français, les coupables seraient punis suivant toute la rigueur des lois du pays. »

Cette clause avait une importance capitale pour le protectorat exercé sur les missions par la France, et devait servir de précédent au baron Gros à Pe King en 1860.

La mission confiée par le gouvernement du roi Louis-Philippe dans les instructions de M. Guizot, Ministre des Affaires étrangères, du 9 novembre 1843, à M. de Lagrené n'avait qu'un caractère temporaire et un but déterminé : obtenir par un traité les mêmes avantages que la Grande-Bretagne et les États-Unis avaient arrachés à la Chine à Nan King et à Wang Hia et chercher dans les mers d'Extrême-Orient un point où la France pourrait fonder un établissement militaire pour sa marine et un entrepôt pour son commerce. M. de Lagrené ayant signé son traité à Whampou quitta Macao le 11 janvier 1846; nous n'avons pas ici à raconter son expédition infructueuse à Basilan. M. Lefebvre de Bécour restait à Canton.

La France se décida alors à supprimer ses consulats de Manille et de Canton, et à créer une légation permanente en Chine et un vice-consulat à Chang Haï dont le premier

titulaire fut M. de Montigny, chancelier de l'ambassade Lagrené (20 janvier 1847). Le 16 janvier 1847, M. Guizot adressait au roi un rapport dans lequel il proposait la nomination d'un Envoyé et Chargé d'affaires en Chine et désignait pour ce poste le baron FORTH ROUEN, secrétaire à Lisbonne, qui fut nommé le 19 janvier et reçut ses instructions le 15 avril; il s'embarqua à destination de Chine le 24 avril 1847 sur la corvette la *Bayonnaise*.

De son côté, M. de Montigny prenait possession de son poste et établissait la concession française sur le terrain situé sur les bords du Houang Pou entre le Yang King Pang et les murailles de la ville indigène; une convention officielle fut à ce sujet signée par notre consul avec le tao t'ai LIN, le 6 avril 1849.

Belges et Suédois.

Deux nations suivirent alors l'exemple de la France et de l'Angleterre : la Belgique, par l'intermédiaire de son consul général LANNOY, signa à Canton, le 25 juillet 1845, un arrangement qui l'autorisait à faire le commerce avec la Chine; la Suède et la Norvège, par l'intermédiaire de leur Commissaire Charles-Frédéric LILJEVALCH, signèrent à Canton, le 20 mars 1847, un traité régulier de paix, d'amitié et de commerce, qui fut accepté et confirmé par la Suède, le 28 octobre suivant. Dans les deux cas, le Gouverneur général des Deux Kouang, Ki Ying, Commissaire impérial, représenta la Chine.

Évacuation des Chou San.

En avril 1846, une convention en conformité de l'article XII du traité de Nan King, était signée à Boca Tigris par Sir John Francis Davis et le gouvernement chinois, dont les clauses 3 et 4 traitent de la situation des Chousan :

3. Il est stipulé de la part de S. M. l'Empereur de Chine que lorsque les troupes de S. M. Britannique auront cessé d'occuper l'île de Chousan, la dite île ne pourrait jamais être cédée à aucune autre puissance étrangère.

4. S. M. Britannique consent pour sa part, en cas d'attaque, à protéger Chousan et ses dépendances contre tout envahisseur et à la restituer à la Chine comme jadis, mais, comme cette stipulation n'est qu'une marque d'alliance

amicale entre les deux nations, il ne sera dû par la Chine aucun subside d'argent pour cette protection.

La Convention Davis n'a jamais été ratifiée. Dès que l'indemnité de guerre eut été payée, Davis fit, suivant les conventions, évacuer l'archipel des Chousan. Cet acte d'honnêteté devait lui attirer de nombreuses inimitiés, qui profitèrent de la première occasion pour le faire remplacer.

Affaire de Fat Chan.

Fat Chan, ou Fo Chan, est un grand marché industriel de la province de Kouang Toung, sur les bords d'un cours d'eau animé par la présence d'un nombre considérable de bateaux-fleurs, qui réunit le Si Kiang au Tchou Kiang, par le bras de San Chouei. En 1847, quelques Anglais ayant été attaqués à cet endroit, Sir John Davis déclara qu'il « exigeait et demandait que les sujets britanniques fussent aussi libres de vexations et d'insultes qu'ils pouvaient l'être en Angleterre ». Le Commodore Henry KEPPEL fut envoyé dans la rivière de Canton pour châtier les coupables; mais malgré le succès de cette expédition, Davis, loin d'être approuvé par son gouvernement, fut obligé de rentrer en Europe et remplacé par Sir George BONHAM (1848).

Macao.

La cession de l'île de Hong Kong, la déclaration de la liberté de son port, allaient consommer la ruine de Macao, depuis longtemps en décadence, tandis qu'une grande partie du commerce de Canton passait à sa jeune rivale. La plupart des maisons étrangères de Canton, les journaux, etc., transférèrent leur principal établissement dans la nouvelle colonie anglaise, en même temps qu'un grand nombre de Chinois trouvaient sous le pavillon britannique une protection souvent insuffisante dans leur propre pays. Mais Canton, capitale d'une province, ville considérable admirablement située, entrepôt de la Chine méridionale, pouvait supporter un choc semblable et continuer à vivre de sa vie propre. Il n'en était pas de même de Macao qui n'était pas considéré par les Chinois comme propriété du Portugal; ce pays leur payait un tribut annuel, et à côté de la douane portugaise, fonctionnait la douane chinoise. Depuis 1845, João Maria Ferreira DO AMARAL était gouverneur de Macao;

c'était un homme extrêmement énergique; un débarquement armé du commandant du vaisseau de guerre anglais *Dido*, Henry KEPPEL, opéré contre tout droit, pour délivrer de prison le Révérend James SUMMERS, chapelain de l'école de Hong Kong, coupable d'irrévérence au passage d'une procession de la Fête-Dieu (7 juin 1849), Amaral avait obligé le Gouvernement britannique à reconnaître les tribunaux portugais à Macao, qu'il avait jusqu'alors considéré comme territoire chinois. Dès 1846, Amaral avait supprimé la douane portugaise, mais cette mesure était insuffisante pour faire concurrence à Hong Kong tant que la douane chinoise existerait. Amaral la supprima aussi en 1849, et déclara au sous-préfet indigène que dorénavant, lorsqu'il visiterait la colonie portugaise, il serait reçu avec les honneurs dus au représentant d'une nation étrangère, mais non ceux dus au représentant d'un suzerain. Les Chinois ne tardèrent pas à se venger.

Le 22 août 1849, Amaral, à cheval, avec un aide de camp, le lieutenant LEITE, passait au coucher du soleil, malgré des avertissements, près de la barrière qui sépare Macao du reste de l'île chinoise de Hiang Chan, lorsqu'il fut démonté par quelques soldats indigènes et tué à coups de sabre. Ce meurtre eut pour premier résultat que le Portugal cessa de payer un tribut annuel à la Chine, et pour second, une situation ambiguë qui ne fut réglée que le 1er décembre 1887 par un traité [1].

Mort de Tao Kouang.

L'empereur TAO KOUANG, le 14 du 1er mois de la 30e année de son règne (25 février 1850), désigna comme son successeur, son quatrième fils YI TCHOU, né d'une concubine, le 5 du 6e mois de la 11e année de son règne (13 juillet 1831), qui prit le *nien hao* de HIEN FOUNG. On prétend que Tao Kouang avait tout d'abord songé à faire choix de son sixième fils YI SIN, bien connu par la suite comme prince KOUNG, de beaucoup le plus intelligent de la famille impériale.

Tao Kouang mourut le même jour (25 février 1850). Il laissait à son fils une lourde succession : comprendre la

1. H. CORDIER, *l. c.*, dans LAVISSE et RAMBAUD, pp. 987-988.

force des peuples de l'Europe, se rendre compte de la faiblesse de la Chine et connaître les mouvements secrets qui, dans l'intérieur même, menaçaient l'existence du trône mandchou. Dès 1850, on attendait la seconde guerre européenne, on prévoyait l'extension que prendrait la rébellion des T'aï P'ing déjà commencée dans le Kouang Si et dans le Kouang Toung : Hien Foung se montra le plus incapable et le plus méprisable des souverains mandchoux.

CHAPITRE II

Hien Foung (1851-1861).

Pour faire face aux difficultés de la situation laissée par Tao Kouang, il eût été nécessaire d'avoir à la tête du Gouvernement chinois un K'ang Hi, on ne trouva qu'un Hien Foung. Ce triste souverain dont aucune qualité ne rachetait les défauts, trop inintelligent pour comprendre que la dynastie mandchoue — étrangère dans un pays qui lui était hostile — courait à sa perte si on ne changeait complètement l'orientation de sa politique, ne profitant en aucune manière des leçons du passé, ne s'apercevant pas que les rébellions qui avaient éclaté dans son Empire n'étaient que les signes précurseurs de l'orage qui allait balayer sa race, bravant malgré la leçon du traité de Nan King la puissance de ces « diables d'Occident », qui de nouveau allaient infliger à son pays une profonde humiliation, ajoutant par sa conduite à la déconsidération chez leurs sujets des princes tartares, Hien Foung laissa voguer sa galère au gré des événements, incapable de la diriger dans la route pleine d'écueils qu'elle suivait.

T'aï P'ing. La question la plus importante à résoudre était celle des T'aï P'ing, les rebelles qui faillirent se substituer aux Mandchoux sur le trône chinois et qui y auraient peut-être réussi, si leur chef n'était devenu fou et si les étrangers n'étaient venus au secours des Ts'ing agonisants.

Le chef de la grande rébellion des T'aï P'ing fut un certain Houng Sieou-ts'iouen, qui faisait remonter l'origine de sa famille à la dynastie des Soung; il était né le 20 janvier 1813, dans un petit village d'environ 400 habitants, presque tous membres de sa famille, du district de Houa Hien, dans la province de Kouang Toung. Il était le quatrième enfant de l'Ancien du village, Houng Jang ou

HOUNG KOUO-YEOU, qui avait eu trois fils et deux filles; Sieou-ts'iouen eut lui-même de sa femme, appartenant à la famille LAI, deux filles et un garçon. Houng se plongea avec ardeur dans l'étude des Quatre Livres, des Grands Classiques, etc., et, dès 1836, il commença à fréquenter les examens publics, à Canton : quoique fort intelligent, et le premier sur les listes, il ne put cependant jamais obtenir le diplôme de bachelier *(sieou-ts'aï)*, aussi conçut-il de son insuccès une grande animosité contre les lettrés. En 1836 et en 1837, il visite Canton, il y reçoit en don des livres qu'il n'examinera que six ans plus tard; rentré chez lui, il tombe gravement malade, et pendant quarante jours, il est en proie à des hallucinations, qui vont avoir une influence décisive sur sa vie.

Précepteur dans la famille LI, il parcourt en 1843 les livres qui lui ont été remis jadis à Canton; ces livres ont pour titre *Kiouen che leang yen* (Bonnes Paroles pour exhorter l'époque); ils sont dus à un certain LEANG AFAH ou LEANG KOUNG-FA, né en 1789, dans la province de Canton, qui avait accompagné comme imprimeur à Malacca, le célèbre docteur William MILNE, de la London Missionary Society, qui l'avait baptisé le 3 novembre 1816. L'ouvrage de Leang, revu par le Dr Robert Morrison, avait été imprimé à Canton en 1832 et se composait de neuf traités ou sermons sur des textes des Écritures Saintes; Leang, qui n'est mort qu'en 1855, avait probablement remis lui-même à Houng ces volumes lors de la visite de ce dernier à Canton en 1837. Dans ces exhortations, Houng retrouve le sujet de ses visions et frappé de la grâce, il enlève de sa demeure la tablette de Confucius et se baptise lui-même avec son cousin Li. Deux autres amis, FOUNG YOUN-CHAN et HOUNG JEN-TA, demi-frère de Sieou-ts'iouen, se joignent à eux. Sieou-ts'iouen et Youn-chan se rendent dans le Kouang Si, pour prêcher aux sauvages Miao Tseu (1844) : ils réussirent pleinement. Deux ans plus tard, Houng apprend qu'à Canton, un missionnaire étranger, LO HIAOU-TS'IOUEN, enseigne la vraie doctrine; il se rend immédiatement dans cette ville et se présente au maître qu'on lui

indiquait et qui n'était autre que le Rév. Issachar Jacox ROBERTS, de l'American Board of Foreign Missions, qui refusa toutefois de le baptiser. Houng, désappointé, retourne une seconde fois dans le Kouang Si (1847). Le nombre de ses disciples augmente de jour en jour, et dès la fin de 1849, les « Adorateurs de Dieu » formèrent un groupe assez compact pour inquiéter les mandarins locaux.

Les circonstances étaient d'ailleurs favorables au développement de la nouvelle secte. En septembre 1850, les Hakkas (colons), venus du Kiang Si et du Fou kien (Houng était de leur race) entrèrent en lutte dans le district de Kouei, avec les Poun ti (aborigènes). Houng réunit autour de lui les mécontents, et ils sont toujours légion en Chine; puis viennent se joindre à eux les membres de la société secrète des Triades et, de social, le mouvement devient politique : il a pour but le renversement de la dynastie mandchoue.

Les rebelles étaient désignés sous le nom de *T'aï P'ing*, de *Houng* (rouges) à cause de l'étoffe rouge dont ils s'entouraient la tête, ou de *Tchang Mao* (longs cheveux), parce que laissant pousser leurs cheveux comme les anciens Chinois, ils refusaient de suivre la mode tartare de se raser le sommet de la tête. Le 25 septembre 1851, ils s'emparent de Young Ngan dans la partie méridionale du Kouang Si et Houng Sieou-ts'iouen est déclaré Empereur du Royaume Céleste de la Grande Paix, *T'ien Wang* du *T'aï P'ing T'ien Kouo* et donne des titres à ses cinq premiers chefs *(wang)* (25 septembre 1851). Les efforts des mandarins avaient été impuissants à arrêter le mouvement; dès les premières nouvelles de la rébellion, le Gouvernement impérial avait fait appel au fameux Commissaire Lin de la guerre d'opium. Lin Tseu-siu vivait retiré à Fou Tcheou, sa ville natale; nommé Commissaire impérial le 1er novembre 1850, il mourait malheureusement en route quelques jours plus tard (21 novembre 1850). Il fut remplacé par un ancien *tsoung tou*, LI SING-YOUEN, en même temps qu'un ex-gouverneur TCHEOU T'IEN-TSIO, était nommé gouverneur du Kouang-Si. Efforts stériles !

Le nouvel empereur T'aï P'ing, désormais connu sous le nom du *T'aï P'ing Wang* ou *T'ien Wang*, place ses troupes sous cinq chefs, FOUNG YOUN-CHAN, YANG SIEOU-TS'ING, SIAO TCHAO-KOUEI, WEI TCHING et CHE TA-K'AÏ. Young Ngan ayant été repris par les Impériaux, qui capturèrent un des chefs t'aï p'ing HOUNG TA-TS'IOUEN envoyé à Pe King où il fut mis à mort, les rebelles (7 avril 1852) montent vers le nord, assiègent pendant un mois Kouei Lin, capitale du Kouang Si; abandonnent le blocus (19 mai 1852), paraissent devant Tch'ang Cha, capitale du Hou Nan (11 septembre) qu'ils assiègent vainement pendant quatre-vingts jours (levée du siège, 30 novembre 1852) et par la rivière Siang traversant le grand lac Toung T'ing (13 décembre), pénètrent dans le Yang Tseu. Les hordes T'aï P'ing descendent ce grand fleuve, jusqu'à l'embouchure de la rivière Han, au confluent de laquelle se trouvent les villes de Han Yang et de Han K'eou, qui sont prises, la première le 22 décembre, la seconde le 23. En face de Han Yang, sur la rive droite du Yang Tseu, s'élève la capitale du Hou Pe, la grande ville de Wou Tch'ang : elle est prise d'assaut (12 janvier 1853). Le flot des rebelles n'a qu'à suivre le cours du fleuve. Kieou Kiang (18 février 1853) dans le Kiang Si, près du lac P'o Yang, et Ngan K'ing (24 février), capitale du Ngan Houei, tombent entre les mains des T'aï P'ing, qui apparaissent le 8 mars devant la grande ville de Nan King.

Cette célèbre capitale renfermait une forte garnison, qui se défendit à peine, et se laissa massacrer lâchement lorsque la ville fut prise d'assaut le 19 mars 1853. La vieille capitale des Ming allait être pendant onze ans la capitale d'un empire rebelle, qui mit la dynastie mandchoue à deux doigts de sa perte.

Des premiers chefs T'aï P'ing, deux étaient morts, tués tous les deux en 1852 : Foung Youn-chan, le *Nan Wang* ou roi du Sud, et Siao Tchao-kouei, le *Si Wang* ou roi de l'Ouest, beau-frère de Houng. Yang Sieou-ts'ing, le *Toung Wang*, roi de l'Est, après la prise de Nan King, prétendit incarner le Saint-Esprit et faire concurrence au T'ien Wang;

il fut tué au mois d'août 1856, par Wei Tching, le *Pe Wang*, roi du Nord, qui périt peu de temps après lui. Des six grands chefs de la rébellion, il ne restait plus que Houng, le T'aï P'ing ou T'ien Wang, roi céleste, et Che Ta-k'ai, le *Yi Wang*, roi auxiliaire, qui se retira au Se Tch'ouan, à cause de la jalousie de Sieou-ts'iouen; pris par les Impériaux, le Yi Wang fut exécuté par la mort lente à Tch'eng Tou, le 25 juin 1863. M. Bonin raconte qu'un lieutenant de Che Ta-k'aï remonta vers le nord jusqu'au Kou Kou Nor, échappant ainsi au massacre de ses compagnons et joignit les rebelles musulmans du Kan Sou.

Les T'aï P'ing continuèrent à descendre le Kiang, prirent successivement Tchen Kiang (30 mars 1853) sur la rive droite, au confluent du Canal impérial, Koua Tcheou et Yang Tcheou (1er avril 1853), dont ils ne devaient retirer leur garnison que le 26 décembre suivant.

Un mois plus tard (12 mai 1853), une armée T'aï P'ing traverse le Kiang, défait les troupes tartares envoyées contre elle et arrive le 19 juin devant K'aï Foung, capitale du Ho Nan, à laquelle est livré un assaut infructueux le 22. Les T'aï P'ing traversent le Fleuve Jaune et marchent sur Houai K'ing qu'ils sont obligés d'abandonner après l'avoir assiégé pendant deux mois sans succès. Ils pénètrent dans le Chan Si et débouchent enfin dans le Tche Li le 29 septembre 1853. Une de leurs avant-gardes est repoussée de T'ien Tsin le 30 octobre 1853 et au commencement de novembre, ils sont bloqués au sud de cette ville à Tsing Haï, sur le Grand Canal, par les troupes impériales qui les suivent depuis Houai K'ing et par celles qui sont envoyées de Pe King.

La nouvelle de cet échec parvient à Nan King. Immédiatement une partie des troupes T'aï P'ing est envoyée dans le nord à la rescousse. Elles se rendent maîtresse successivement de T'oung Tch'eng, de Chou Tch'eng (29 novembre 1853), de Lou Tcheou (14 janvier 1854), de Lou Ngan (17 février), marchent vers le nord, traversent le Fleuve Jaune et paraissent devant Lin T'sing, dont elles s'emparent (12 avril 1854) après avoir battu les impérialistes.

Cependant les T'aï P'ing restés à Tsing Haï et à Tou Lieou étaient dans l'impossibilité, faute de cavalerie, de marcher sur Pe King; ce coup hardi, s'il avait réussi, aurait certainement mis fin à la dynastie mandchoue, les circonstances étant singulièrement modifiées depuis l'époque où les *Pei Lien Kiao* occupèrent le palais de Kia K'ing. Tsing Haï fut repris par les Impériaux et les rebelles évacuèrent Tou Lieou le 5 février 1854. Les T'aï P'ing redescendirent vers le sud, rejoignirent leurs compagnons à Lin Ts'ing, d'où ils gagnèrent le Kiang, dont la rive gauche était en mars 1855 débarrassée de leurs hordes.

Entre-temps, les T'aï P'ing s'étaient livrés dans la vallée du Kiang à des expéditions de maraudeurs, dans le but de se procurer des provisions et particulièrement du riz. Après la prise de Nan King, ils avaient envoyé des troupes au lac P'o Yang, et tenté sans succès de s'emparer de la capitale du Kiang Si, Nan Tch'ang, dont ils levèrent le siège (24 septembre 1853) pour se répandre dans la province qu'ils pillèrent. Au printemps de 1854, ils avaient pris Yo Tcheou, étaient entrés dans le lac Toung T'ing, et dans la rivière Siang, et descendirent au delà de Tch'ang Cha, capitale du Hou Nan. Le 26 juin 1854, ils reprenaient Wou Tch'ang qu'ils évacuaient quelques mois plus tard (13-14 octobre 1854) ainsi que Han Yang et Han K'eou, chassés par Tseng Kouo-fan. L'année suivante, nouvelle prise de Han K'eou (20 février 1855) et troisième capture de Wou Tch'ang (mars).

Les étrangers s'étaient d'ailleurs mis en rapport avec les rebelles de Nan King; peu de temps après la prise de cette ville, le navire de guerre anglais, l'*Hermès*, avait quitté Chang Haï (22 avril 1853) avec le gouverneur de Hong Kong, Sir George Bonham; plus tard le *Rattler* (16 juin-7 juillet 1854) rapportait un grand nombre de brochures t'aï p'ing, qui furent traduites par le Rév. Dr W. H. MEDHURST; le *Cassini*, Commandant DE PLAS, (30 novembre 1853) se mettait également en route pour le Kiang avec le ministre de France, M. de Bourboulon; il fut assez mal reçu par les rebelles; enfin le *Susquehanna*, vapeur améri-

cain, quittait Chang Haï (22 mai 1855) et transportait M. Robert MAC LANE, ministre des États-Unis, jusqu'à Nan King où il ne put débarquer, menacé d'être reçu à coups de canon.

Les étrangers étaient au reste fort perplexes sur l'attitude à prendre vis-à-vis des rebelles; les plus compétents préconisaient la neutralité la plus absolue; on annonçait même la chute prochaine de la dynastie mandchoue, prédite jadis. Le Dr W. A. P. MARTIN, futur président du T'oung Wen Kouan, allait jusqu'à écrire (Ning Po, 26 novembre 1856; combien a-t-il dû depuis regretter ces lignes !): «Comme les ressources des Mandchoux s'épuisent au dernier degré, nous pouvons sûrement prédire que si les T'aï P'ing ont encore la chance d'être conduits par des chefs capables comme ceux qui les ont dirigés jusqu'à présent, deux ou trois années au plus à partir d'aujourd'hui suffiront à les rendre maîtres de l'Empire ! »

Les événements allaient donner tort au Dr Martin, et heureusement pour lui-même, les T'aï P'ing ne devaient pas trouver le grand chef capable de maintenir la victoire sous leur drapeau. Houng Sieou-ts'iouen était d'ailleurs atteint de la folie des grandeurs et son christianisme avait subi de singulières transformations. Vers la fin de 1859, les centres principaux des rebelles, Nan King et Ngan K'ing, étaient assiégés par les Impériaux et les T'aï P'ing n'occupaient plus que quelques villes du Kiang Sou, du Ngan Houei, comme T'aï P'ing, Wou Hou, et du Tche Kiang comme Hou Tcheou.

Les difficultés de la Chine avec l'Angleterre et la France allaient prolonger la lutte des Mandchoux contre les rebelles. Tout l'effort des troupes impériales devait être dirigé contre les Français et les Anglais, et leur concentration ne laissait devant les hordes T'aï P'ing que de faibles contingents à la merci de troupes au moins égales en bravoure et bien supérieures en nombre.

Li Sieou-tch'eng, le *Tchoung Wang* (roi fidèle) débarrasse les environs de Nan King des Impériaux, défait et tue à Tan Yang le général Tchang Kouo-liang avec dix mille

hommes (mai 1860), prend Tchang Tcheou et Wou Si, d'où peuvent s'enfuir les missionnaires jésuites Stanislas CLAVELIN, François GIAQUINTO et Maurice SENTINIER, s'empare de tout le Canal impérial entre le Ta Hou (Grand Lac) et le Kiang et entre sans difficulté dans la ville considérable de Sou Tcheou le 24 mai 1860.

Tout naturellement, il devait venir à l'idée des T'aï P'ing de rechercher l'alliance de ces « diables d'Occident » qui faisaient la guerre aux Mandchoux. Beaucoup d'entre eux avaient été en relations avec les étrangers ; sans parler du T'ien Wang lui-même, le Fou Wang (Houng Jen-ta) et le Kan Wang (Houng Jen-kan) avaient eu recours à eux, ce dernier même avait passé quatre années à Hong Kong, et nommé généralissime des T'aï P'ing, son rêve était de se rapprocher de Chang Haï, de se livrer aux Franco-Anglais et de leur acheter des navires pour s'assurer la possession du Kiang.

D'autre part, le Tao T'aï de Chang Haï, WOU KIEN TCHANG (Wou Samqua), et HO KOUEI-TSING, gouverneur général des deux Kiang, qui devait payer plus tard son insuccès de sa tête, implorent l'aide des alliés, qui en ce moment même concentrent leurs troupes à Chang Haï pour aller attaquer la Chine dans le nord. Spectacle singulier que ces fonctionnaires qui demandent le secours de ceux-là mêmes qui font la guerre à leur gouvernement ! Choses de Chine, faites de contrastes et souvent d'incohérences ! Il eût été dangereux de diminuer nos effectifs à ce moment, aussi l'aide fut-elle refusée, mais dans la crainte de scènes de pillage et de massacres semblables à ceux qui s'étaient passés à Hang Tcheou, les Plénipotentiaires Bruce et Bourboulon lancèrent une proclamation, le 26 mai 1860, pour annoncer aux habitants de Chang Haï que les chefs militaires recevaient l'ordre de prendre des mesures pour les protéger contre tout mouvement insurrectionnel et garantir la ville de toute attaque.

Les négociants chinois de Chang Haï avaient d'ailleurs déjà pris des mesures en vue de la défense de leur ville, dont la richesse pouvait exciter la cupidité des T'aï P'ing.

Le marchand TA KI (Ta Kee), d'accord avec le Tao T'aï Wou, s'assura des services de deux aventuriers américains, WARD et BURGEVINE, qui furent chargés de recruter des hommes parmi les Européens et les Manilois pour s'emparer de Soung Kiang sur le Houang Pou, à cinq ou six lieues de Chang Haï, que les rebelles occupaient depuis le 1er juillet. Une première attaque avec cent étrangers contre Soung Kiang échoua; un nouveau renfort permit à Ward de s'emparer de la ville (16 juillet 1860). Ce premier succès encouragea Ta Ki à faire de nouvelles offres à l'aventurier pour s'emparer de Ts'ing P'ou, mais cette ville, défendue par l'Anglais SAVAGE, puis secourue par le Tchoung Wang, repoussa l'attaque de Ward (2 août 1860).

Le 16, le Tchoung Wang, accompagné du Kan Wang, marche sur Chang Haï; le lendemain, ses troupes passent à Tsa Ka wei, où se trouvait un orphelinat dirigé par le père Jésuite, Louis DE MASSA, qui est massacré avec un grand nombre de chrétiens; les Impériaux sont chassés, mais le Tchoung Wang est repoussé à son tour de Chang Haï, dont il évacue le voisinage le 22, et se retire à Sou Tcheou, après avoir forcé le général impérial TCHANG YU-LIANG à lever le siège de Ka Ching.

Cependant Nan King est fortement pressé par le général Tseng Kouo-fan; le Tchoung Wang, rappelé dans cette ville par Houng Sieou-ts'iouen, quitte Sou Tcheou, qu'il laisse aux mains du *Hou Wang*, TCH'EN K'OUEN-CHOU. Une réunion des chefs t'aï p'ing a lieu à Nan King, en octobre 1860, dans laquelle il est décidé qu'une expédition sera dirigée sur Han K'eou, pour prendre à revers l'armée impériale et délivrer cette ville. Dans ce but, quatre corps d'armée sont formés; le premier, commandé par le Yi Wang, suivra la rive gauche du Kiang par Lou Tcheou, Lou Ngan, jusqu'à Houang Tcheou sur le Kiang, puis marchera sur Han K'eou; le second, avec le Tou Wang, attaquera Hou K'eou, sur le lac P'o Yang, de là remontera le fleuve jusqu'à Han K'eou. La route du Che Wang, troisième corps, sera la rive droite du fleuve jusqu'au lac P'o Yang, Nan Tch'ang, capitale du Kiang Si, et enfin Wou Tch'ang, capitale du

Hou Pé; enfin le dernier corps, commandé par le Tchoung Wang lui-même, passera au sud du P'o Yang, à Yo Tcheou sur le lac Toung T'ing comme objectif, d'où il redescendra à Han Yang. Mais ces grands efforts des T'aï P'ing échouent.

Lors du passage à Nan King en février 1861 de l'amiral HOPE, qui allait installer les consulats de Kieou Kiang et de Han K'eou, il obtint du T'ien Wang la promesse de laisser Chang Haï tranquille. Malgré cette promesse, le 11 janvier 1862, le Tchoung Wang, reprenant sa place à Sou Tcheou, mettait ses troupes en marche sur Chang Haï. Mais les étrangers sont prêts. L'armée de Ward est officiellement reconnue par décret impérial du 16 mars 1862; elle est surnommée l' « Armée toujours victorieuse », *Tch'ang Chen Kiun* (Ever Victorious Army). Ward, le contre-amiral français PROTET, et le général anglais, Sir John MICHEL, s'emparent de Kao K'iao (Kajow), le 21 février 1862. La part que prennent les alliés à la répression des T'aï P'ing est le résultat des négociations du prince Koung, qui a pris définitivement les rênes du gouvernement à la mort de son frère, l'empereur Hien Foung, le 21 août 1861.

Rébellion musulmane.

Chose curieuse : cette rébellion commença au Yun Nan par une querelle entre mineurs, les uns musulmans, les autres Chinois. Vers 1855, des gisements de galène argentifère situés à Che yang tch'ang à cinq jours de marche de Yun Nan fou, sur la route de Ta Li, étaient en pleine voie d'exploitation; ils étaient fort riches, et musulmans et Chinois, originaires de Lin Ngan, dans la même province, les travaillaient en commun. Cependant le Chinois, âpre au gain, chercha de bonne heure à écarter son compatriote musulman; celui-çi, d'abord peu heureux dans ses efforts, les avait vus devenir prospères, tandis que le contraire avait lieu pour son concurrent qui, lui ayant demandé du travail, éprouva un refus. Des rixes eurent lieu, quelques hommes furent tués, les Chinois furent repoussés, un mandarin incapable ne réussit pas à calmer l'effervescence, eut peur, quitta son poste, et retourna à Yun Nan fou, capitale de la province, où il rédigea un rapport foudroyant contre les mahométans.

Les musulmans, craignant une nouvelle attaque, se fortifièrent : les Chinois revinrent en effet en nombre, battirent leurs adversaires, les poursuivirent dans les villages voisins où ils massacrèrent tous ceux qu'ils purent saisir. Cependant les mandarins réussirent à apaiser les combattants, les travaux furent repris, les troubles cessèrent, mais pour recommencer bientôt.

Un certain HOUANG TCHOUNG, ancien Vice-Président du Ministère de la Guerre et ennemi mortel des musulmans, organisa un massacre général qui eut lieu le 19 mai 1856. Mais cette Saint-Barthélemy n'eut qu'un médiocre succès. Les musulmans prévenus se défendirent; leur grand-prêtre MA TÊ-HING, vieillard de 65 ans, prépara la défense, et, aidé d'un jeune bachelier, TOU WEN-SIEOU, très considéré de ses coreligionnaires, qui se mit à la tête du mouvement, il s'empara de Ta Li fou, désormais la capitale et la forteresse des mahométans dans le Yun Nan, et de ses environs, y compris le lac Eul Haï, défendu par les barrières inférieure et supérieure (Hia Kouan et Chang Kouan).

C'est une figure remarquable que celle de ce grand-prêtre musulman. Né en 1793, de commerçants établis dans un village de Hia Kouan, à 10 lis de Ta Li, Ma Tê-hing fut mis à l'école dès son enfance; après avoir obtenu une teinture suffisante de la littérature chinoise, il alla dans une mosquée suivre un cours de langue arabe. Il compléta ensuite ses études de théologie dans le Chan Si. Plus tard (1839), il se joignit aux caravanes de marchands qui font le négoce entre le Yun Nan et la Birmanie, descendit jusqu'à Rangoun où il s'embarqua à bord d'un voilier chargé de pèlerins, qui se rendirent avec lui à La Mecque pour y célébrer les fêtes du Ramadan. Après avoir fait quelque séjour dans la Ville sainte où il continua l'étude de la langue arabe, il parcourut toute l'Égypte et alla jusqu'à Constantinople; il s'arrêta deux ans dans cette ville. Sa double qualité de Chinois et de prêtre musulman l'y avait fait bien accueillir; mais, ses ressources touchant à leur fin, il lui fallut retourner dans son pays. D'Alexandrie, où il s'arrêta peu de temps, il partit

directement pour Singapore où il resta un an et il rentra au Yun Nan en 1846, par la rivière de Canton, après une absence de sept années.

Un certain MA SIEN, dont le frère avait été tué dans une des premières échauffourées de mineurs, fut le chef militaire qui seconda Ma Tê-hing, son maître, dans cette guerre. Ma Sien qui, par ses connaissances, ses talents, son énergie poussée jusqu'à la témérité, avait mérité l'estime et la confiance de ses coreligionnaires, fut, par la force même des choses, appelé au commandement des troupes que la révolution naissante se proposait de lancer contre ses persécuteurs. Les 20,000 hommes qui suivirent sa fortune se mirent bientôt en marche, et, sans entrer dans le détail de leur campagne non plus que dans celui des opérations des troupes réunies sous les ordres de Tou Wen-sieou, nous pouvons dire qu'en 1860 les musulmans étaient vainqueurs sur tous les points.

Les aborigènes : Pa Yi, I Jen, Miao Tseu, etc., profitaient de « la faiblesse des Chinois pour revendiquer leur ancienne indépendance et descendre dans les plaines d'où ceux-ci les avaient chassés [1] ».

Chose inexplicable ! Ma Tê-hing et Ma Sien, qui auraient pu dicter aux troupes impériales les plus dures conditions, consentirent à traiter sur des bases dérisoires. Le grade de général de brigade accordé à Ma Sien, dont le nom est changé en celui de MA JOU-LOUNG, des grades correspondants dans l'armée impériale donnés aux chefs subalternes, de larges gratifications réservées aux soldats amenèrent entre les partis belligérants une entente que la rébellion des T'aï P'ing et autres luttes intestines firent approuver sans enquête par le gouvernement de Pe King.

La soumission des deux Ma (1860) causa la ruine du parti musulman ; les succès temporaires de Tou Wen-sieou montrent que si les sectateurs de Mahomet, au lieu de se diviser, étaient restés unis, rien ne leur eût été plus facile que de rétablir à leur profit dans le sud-ouest de la Chine les deux anciens royaumes de Ta Li et de l'Est. Les conséquences

[1] ROCHER. — *Yun Nan*, II, p. 55.

d'un établissement musulman dans cette partie de la Chine eussent été incalculables pour l'Inde et la Kachgarie, et la théorie avancée jadis, avant que les deux grands groupes musulmans dirigés par Tou Wen-sieou et Yakoub Beg eussent été écrasés l'un après l'autre, théorie d'après laquelle la prochaine dynastie chinoise aurait été mahométane, pouvait être défendue avec quelque apparence de raison. La soumission des deux chefs n'amena en aucune façon la soumission de leur parti : ils entraînèrent leur armée à leur suite, mais ils ne purent obtenir que les troupes de Tou Wen-sieou, imitassent leur exemple. Leur défection, en même temps qu'elle diminuait la force de leur parti, augmentait celle des Chinois : c'était prolonger la guerre avec des chances moindres de succès pour leurs frères, dont ils avaient espéré de servir les intérêts, et qu'ils allaient se trouver obligés de traiter en ennemis. Chinois eux-mêmes, Ma Jou-loung et Ma Tê-hing auraient dû savoir, malgré leur loyauté et leur désintéressement personnels, que la Chine n'oublie rien, ne pardonne rien, et qu'assurer sa victoire, c'était en même temps préparer le massacre des musulmans dans le Yun Nan.

Ma Jou-loung, dorénavant chargé par les Impériaux de la pacification de la province, se trouva placé dans une position fort difficile. A la tête des troupes où l'avait mis la confiance des Chinois, il allait être obligé d'agir contre ses propres coreligionnaires. Tou Wen-sieou, de son côté, n'avait pas perdu son temps ; ses campagnes furent désastreuses pour ses adversaires ; son ancien allié, le Grand-Prêtre, qui avait rempli temporairement les fonctions de vice-roi de la province, essaya, mais en vain, de le ramener à ses idées (1863). La guerre continua donc ; Ma Jou-loung fut battu ; des peuplades autochtones, les Miao Tseu et les Man Tseu, s'étant révoltées, ajoutèrent aux embarras des troupes impériales, et les musulmans se répandirent dans toute la province du Yun Nan.

En 1868, Tou Wen-sieou, qui depuis longtemps avait pris le titre de Sultan, marche sur la capitale de la province dont il fait le siège après s'être emparé des puits de sel, prin-

cipale source du revenu du pays, Les deux Ma refusent de repasser aux musulmans; Ma Jou-loung même est blessé dans une sortie; mais rien n'ébranle sa loyauté. Heureusement pour les Chinois, le siège traîne en longueur; des relations s'établissent entre assiégeants et assiégés; de nombreuses défections ont lieu dans l'armée de Tou Wensieou; le Sultan, voyant ses troupes affaiblies par la désertion et par les sorties, et ne pouvant plus occuper efficacement les environs de la ville, se décide à en lever le siège.

Sa retraite est le signal des revers; la fortune des armes va changer; avec des alternatives de succès et de défaites, les troupes impériales gagnent graduellement du terrain jusqu'au jour où elles écraseront l'aigle dans son aire, Tou Wen-sieou dans Ta Li. Enfermé dans sa capitale, battu, le 15 janvier 1873, Tou Wen-sieou revêtit ses plus beaux habits de cérémonie et s'étant empoisonné, il se rendit au camp chinois qui assiégeait la ville et y expira. Quatre jours plus tard, la population de la malheureuse ville était impitoyablement massacrée et dix-sept chefs musulmans étaient décapités. Après Ta Li, les villes fortes de Chouen Ning fou et de Yun Tcheou furent prises, la première le 1er mai 1873, pillée et les chefs exécutés. Teng Yuê, la dernière place forte musulmane, tomba entre les mains des Impériaux le 10 juin 1873 : c'était la fin de la grande rébellion musulmane.

Révision des traités étrangers.

L'expérience ne tarda pas à démontrer aux étrangers la nécessité d'une révision des traités, d'obtenir la résidence de leurs agents dans la capitale, l'ouverture, dans une mesure plus large, de la Chine au commerce et à la navigation, peut-être l'envoi de représentants du Céleste Empire dans les pays d'Occident. Il fallut les campagnes de 1858 et de 1860, les traités de T'ien Tsin de 1858, et les conventions de Pe King de 1860 pour obtenir les deux premières concessions; la dernière ne fut accordée que par la Convention de Tche Fou de 1876.

Quoique le droit de révision ne fût acquis pour le traité anglais que le 29 août 1854, et pour le traité américain que le 3 juillet 1856, dès 1854, des instructions furent adres-

sées simultanément par les gouvernements français, anglais et américain à leurs Plénipotentiaires en Chine pour préparer cette question, mais le défaut d'entente entre deux de ces agents diplomatiques, M. DE BOURBOULON et M. Robert MAC LANE, et les commandants des forces navales de leurs pays d'une part, d'une autre la guerre avec la Russie, empêchèrent l'exécution de ces instructions; il était d'ailleurs à peu près impossible de poursuivre sérieusement des négociations en vue de la révision des traités avec la Chine, alors que toutes les forces militaires de la France et de l'Angleterre étaient engagées dans leur lutte gigantesque contre celles de la Russie.

Ce n'était qu'un retard. Mais alors que les négociations étaient reprises en 1856 par Peter PARKER, successeur de Mac Lane, pour les États-Unis, le comte DE COURCY, Chargé d'affaires de France en l'absence du ministre, M. de Bourboulon, et Sir John BOWRING, Plénipotentiaire britannique, des événements graves vinrent les arrêter. Un prêtre français appartenant aux Missions étrangères de Paris, l'abbé Auguste CHAPDELAINE, avait été, après des raffinements de cruauté, décapité à Si lin hien au Kouang Si, le 29 février 1856. M. de Courcy protesta le 25 juillet à Ye, vice-roi de Canton, contre ce meurtre; la réponse de ce dernier ne fut rien moins que satisfaisante; d'ailleurs le massacre de l'abbé Chapdelaine avait été suivi de nouvelles poursuites contre les Chrétiens dans cette même partie du Kouang Si où il avait eu lieu.

Meurtre de l'abbé Chapdelaine.

“ Arrow ”.

Les Anglais allaient à leur tour trouver un prétexte d'intervention en Chine : le matin du 8 octobre 1856, en pleine rivière de Canton, la « *lortcha* » (bâtiment à coque européenne, mâture et voiles chinoises) *Arrow*, battant pavillon anglais, pendant l'absence du Commandant Thomas KENNEDY, au moment de lever l'ancre pour Hong Kong, fut envahie par des officiers chinois, montés sur deux bateaux de guerre bien armés, qui ligotèrent l'équipage, s'en emparèrent, ne laissant à bord que deux hommes sur quatorze et amenèrent les couleurs britanniques. Le consul d'Angleterre, Harry PARKES, adressa une protestation au

Commissaire impérial Ye et envoya un rapport au Plénipotentiaire britannique à Hong Kong, Sir John Bowring, et au Commandant des forces navales anglaises dans la rivière de Canton, le Commodore G.G. J. B. ELLIOT, à bord de la *Sybille*. Deux jours plus tard, 10 octobre, Ye répondait à Parkes que le préfet de Canton avait reçu l'ordre d'examiner les douze hommes saisis à bord de la *lortcha*, mais qu'il avait déjà appris que ces marins étaient les auteurs d'un acte de piraterie commis le 6 septembre, à San Tcheou tang, dans l'île de San Tch'ouan, contre un navire marchand. La réclamation de Parkes eût été parfaitement fondée si l'*Arrow* avait été vraiment un bâtiment ayant le droit de battre pavillon anglais; il paraît qu'il n'avait pas ce droit, sa permission *(licence)* ayant expiré le 27 septembre. La seule excuse de la conduite hâtive de Parkes, encore qu'elle n'ait pas été acceptée par tous les orateurs de la Chambre des Communes, c'est qu'au moment de l'affaire, les Chinois ignoraient les irrégularités de l'enregistrement de l'*Arrow;* s'ils avaient, sans le savoir, le droit strict pour eux, c'était par pur hasard. D'ailleurs Lord CLARENDON, ministre anglais des Affaires étrangères, approuvait les demandes de Parkes le 10 octobre. Un délai de quarante-huit heures accordé par Parkes à Ye pour envoyer une réponse étant expiré, Elliot saisissait une jonque gouvernementale, puis le 23 octobre l'amiral SEYMOUR s'emparait des quatre forts de la Barrière; le 24 les opérations continuent et, le 27, le feu est ouvert sur le yamen du Commissaire impérial, tandis que des obus étaient lancés sur les troupes chinoises campées sur les hauteurs derrière la cité; le 28 et le 29 le bombardement de la ville recommence ; Ye lance proclamation sur proclamation; la lutte se poursuit; le 14 et le 15 décembre les factoreries étrangères sont incendiées probablement par ordre des autorités chinoises.

Pendant ce temps des négociations étaient poursuivies en Europe. La nouvelle de l'assassinat de l'abbé Chapdelaine causa naturellement à Paris la plus vive impression; le crime des Chinois servait utilement les desseins de l'Angleterre avec laquelle nous suivions une politique com-

mune en Europe et qui était désireuse de nous entraîner en Chine avec elle, et, si nous avions été hésitants sur la manière dont nous devions conduire les négociations relatives à la révision du traité, désormais nous devions nous attacher à obtenir réparation pour le meurtre de notre compatriote, le reste s'ensuivrait.

M. de Bourboulon était renvoyé en Chine où il arriva le 25 février 1857 et des instructions étaient données à l'amiral GUÉRIN, commandant la division navale des mers de Chine. Le 15 janvier 1857, un grand nombre d'habitants de Hong Kong étaient empoisonnés par le pain qui leur avait été livré par leur fournisseur habituel, le Chinois ALUM, qui fut arrêté à Macao. La nouvelle de la saisie de l'*Arrow* arriva à Londres le 1er décembre 1856. Il est facile de concevoir l'émotion de l'Angleterre à l'annonce des nouvelles de Chine; le Congrès de Paris avait réglé la question d'Orient et une période de paix semblait devoir réparer les maux de la glorieuse mais coûteuse guerre de Crimée, lorsque éclata à Londres la nouvelle de la malencontreuse affaire de l'*Arrow*. Malgré l'approbation donnée par lord Clarendon aux agents de Chine, leur action énergique trouva une vive opposition au sein du Parlement où, le 3 mars 1857, le Gouvernement fut mis en minorité par 16 voix. Deux ou trois jours plus tard, lord PALMERSTON annonça que le Gouvernement en appelait au pays et prononça la dissolution du Parlement. Le pays lui donna raison. D'ailleurs l'affaire de l'*Arrow* n'était que l'un des griefs d'une liste déjà longue. Le 28 mars 1857, le Gouvernement anglais mettait fin à la mission de Sir John Bowring et décidait de remettre la conduite des négociations ultérieures en Chine à Lord ELGIN, ancien Gouverneur général du Canada. D'autre part la France remplaçait M. de Bourboulon par le baron GROS, nommé ambassadeur extraordinaire en Chine par décret du 28 avril.

Mission d'Elgin et de Gros.

La mission de lord Elgin se composait, en outre du Haut Commissaire, de l'Hon. F. W. A. BRUCE, secrétaire de la mission, frère d'Elgin, de Donald CAMERON, George FITZ ROY, Henry Brougham LOCH et R. MORRISON, attachés;

Laurence OLIPHANT, secrétaire particulier; à l'arrivée de la mission en Chine, T. F. WADE y fut attaché comme interprète *(Chinese Secretary)* et au mois d'août, le Dr M. K. SAUNDERS, de la Marine royale, fut désigné comme médecin. A Ceylan, lord Elgin était rejoint par le lieutenant-général T. ASHBURNHAM qui devait commander l'expédition; celui-ci apporta la nouvelle qu'il avait reçue à Bombay, la veille au soir de son départ, d'un grand soulèvement dans le nord de l'Inde. Le 3 juin, Elgin arrivait à Singapore, il y trouvait des lettres pressantes de lord CANNING, nommé Gouverneur général de l'Inde en remplacement de lord DALHOUSIE, dans lesquelles celui-ci lui demandait d'envoyer d'urgence à Calcutta les troupes à destination de Chine. Elgin n'avait pas un homme, et la frégate à vapeur *Shannon*, qui devait le conduire en Chine, n'arriva que le 11 juin; toutefois, il fit tout ce qui lui était possible dans ces graves conjonctures et, d'accord avec Ashburnham, il envoyait dans toutes les directions des instructions pour que les transports prissent la route de Calcutta. Le 3 juin, il prévenait de sa décision lord Clarendon qui l'approuva pleinement; d'ailleurs lord Elgin n'avait fait que devancer les instructions du chef du Foreign Office.

Une révolte formidable avait en effet éclaté le dimanche, 10 mai 1857, dans le nord de l'Inde; elle se termina par l'écrasement de la rébellion et la fin de l'Empire du Grand Mogol. Les troupes du général Ashburnham prirent un part importante dans la lutte et elles contribuèrent au succès final, peut-être en décidèrent-elles.

La mission du baron Gros qui arriva à Hong Kong le 13 octobre, comprenait : DU CHESNE DE BELLECOURT, secrétaire de première classe, le vicomte de CONTADES, secrétaire de troisième classe, le marquis de MOGES et le comte DE LA TOUR MAUBOURG, attachés; plus tard on complétait le personnel de l'ambassade avec le marquis DE TRÉVISE et le vicomte DE FLAVIGNY. Lord Elgin était arrivé à Hong Kong le 20 septembre, accompagné du général VAN STRAUBENZEE; les deux ambassadeurs se rencontrèrent le 16 octobre 1857, à Hong Kong.

D'autre part le concours des États-Unis fut acquis aux négociations engagées avec la Chine par la France et l'Angleterre; la Russie ne tarda pas à être également associée aux démarches des Alliés; des instructions furent envoyées en conséquence au vice-amiral, comte Euthyme POUTIATINE, en mission dans l'Extrême-Orient, pour régler des différends particuliers entre la Russie et la Chine, mais auquel l'entrée de sa mission avait été refusée à Kiakhta; il essaya vainement plus tard de reprendre les négociations avec les Chinois à l'embouchure du Peï Ho. La première mission de Poutiatine au Japon (1853-55) eut pour résultat la conclusion du traité de Shimoda (7 fèvrier 1855). Pendant son séjour en Chine, Poutiatine s'était rendu trois fois au Japon, où il signa deux traités, l'un à Nagasaki (24 octobre 1857), l'autre à Yedo (7 août 1858).

Les États-Unis avaient désigné William B. REED, le 18 avril 1857, comme Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire en Chine à la place du Dr Peter Parker.

Guerre avec l'Angleterre et la France.

Les Plénipotentiaires s'étaient concertés pour l'envoi de communications au Gouvernement impérial par l'intermédiaire de Ye; ils avaient décidé qu'elles ne seraient pas collectives, pour que chacun conservât sa liberté d'action, mais rédigées en termes presque identiques et remises en même temps et par le même messager à la seule autorité compétente pour recevoir leurs communications, alors qu'ils ne s'adressaient pas directement à Pe King.

Les Plénipotentiaires français et anglais furent bientôt convaincus que seules des mesures coërcitives auraient raison de la mauvaise volonté de Ye et que Canton, et non le golfe du Tche Li, devait être le théâtre des premières opérations. Les affaires furent donc remises aux chefs militaires, Sir Michael Seymour et Van Straubenzee d'une part, RIGAULT DE GENOUILLY de l'autre et, le 10 décembre 1857, le blocus était déclaré à partir du 12, de la rivière et du port de Canton par les forces navales alliées. Un délai était accordé à Ye jusqu'au 22 décembre pour donner une réponse satisfaisante; le 14 la réponse du Vice-Roi arriva; elle ne permettait que l'action militaire.

Le 14 décembre les troupes alliées occupèrent sans coup férir l'île de Ho Nam, dont les habitants, non seulement ne témoignèrent aucune disposition malveillante contre elles, mais encore leur vendirent les vivres dont elles avaient besoin; le bras de rivière qui sépare l'île de la ville fut exploré et l'on trouva qu'il n'y avait aucun obstacle formé par des estacades ou par des jonques coulées. Les forts de Dutch et French Folly furent réparés et armés de mortiers par les Alliés, sans être inquiétés par les indigènes.

La défense de Canton consistait dans le mur d'enceinte, dans six forts et des batteries occupant les hauteurs nord de la ville. L'attaque commença le lundi matin, 28 décembre; le 29, à deux heures de l'après-midi, tout était fini. Canton était entre les mains des Alliés, qui pénétraient dans la ville le 5 janvier 1858, et s'emparèrent de Ye, qui fut déporté à Calcutta, des archives et du trésor. Le 9 janvier, Pi Kouei, Gouverneur de la Province, fut chargé de l'administration de la province de Canton, avec un comité représentant les Alliés et composé du colonel Thos. Holloway, du capitaine de frégate Martineau des Chenez et de Harry S. Parkes; la cité et les faubourgs de Canton étaient ouverts aux étrangers à compter du 10 février, époque à laquelle le blocus fut levé. Les Plénipotentiaires résolurent d'envoyer des notes au premier ministre à Pe King et d'en prévenir M. Reed et le comte Poutiatine, qui se décidèrent à envoyer des notes semblables à celles des Alliés qui furent portées à Chang Haï par MM. de Contades et Oliphant à Ho Kouei-tsing, Gouverneur-général des deux Kiang, pour qu'il les fasse parvenir à la capitale. Après avoir installé des consuls à Canton, la France, M. de Trenqualye, l'Angleterre, M. Winchester, les Plénipotentiaires partirent pour Chang Haï. La réponse du Gouvernement impérial fut moins défavorable qu'on aurait pu le penser, mais elle était loin de donner satisfaction aux Plénipotentiaires anglais et français. Le délai fixé au 1er avril pour recevoir de Pe King une réponse favorable, les Alliés reprenaient leurs droits, et les ambassadeurs décidèrent qu'ils allaient répondre au vice-roi Ho,

qu'ils cessaient d'aliéner leur liberté d'action et qu'ils allaient remonter le plus tôt possible au Pe Tche-li pour agir selon les circonstances, soit en bloquant immédiatement le Peï Ho, après s'être emparés des forts qui en commandaient l'entrée, soit, avant d'en venir à cette extrémité, en faisant une dernière tentative conciliante qui consisterait à accorder quelques jours à la Cour de Pe King, ce qui permettrait encore aux Plénipotentiaires de Russie et des États-Unis d'agir avec ceux de France et d'Angleterre dans cette démarche. En conséquence les quatre Plénipotentiaires arrivaient à l'embouchure du Peï Ho et envoyaient le 24 avril des notes au premier ministre YU, à Pe King, lui donnant six jours pour envoyer à Ta Kou un négociateur chinois d'un rang égal au leur. Cependant les forces alliées arrivaient également à l'embouchure du Peï Ho. Un nouveau délai avait été accordé aux Chinois qui cherchaient à gagner du temps, mais la patience des deux ambassadeurs était à bout et le 20 mai une sommation était remise au Commissaire T'AN par les amiraux ; elle ne produisit aucun effet ; le même jour, à 10 heures du matin, au signal du *Slaney*, les canonnières anglaises et françaises se mirent en marche, le *Cormorant* en tête, et les batteries chinoises ouvrirent immédiatement le feu sur elles. Le *Cormorant*, la *Mitraille* et la *Fusée* étaient chargés de l'attaque des forts du nord, le *Nimrod*, l'*Avalanche* et la *Dragonne* de celle des forts du sud. Jusqu'à midi moins un quart, un feu très vif était soutenu de part et d'autre. Les Chinois qui défendaient les forts, couverts d'innombrables drapeaux, étaient, dit-on, l'élite des troupes de Pe King, que l'inaction forcée des Alliés pendant un mois à l'embouchure du Peï Ho avait permis de faire arriver à Ta Kou, où ils firent une résistance assez sérieuse. Mais les six ou sept mille hommes qui garnissaient les forts des deux rives et les camps retranchés qu'on avait eu le temps d'y établir, prirent la fuite au moment où les premiers hommes débarqués s'avancèrent vers eux. Tout disparut, y compris quelques centaines d'hommes de cavalerie, qui y étaient arrivés le jour même où les Plénipotentiaires apprenaient la réponse négative du Gou-

vernement chinois à la proposition d'admettre temporairement les agents diplomatiques étrangers dans Pe King. A midi, les drapeaux français et anglais flottaient sur les forts : toute l'artillerie des forts composée, dit-on, de plus de 150 pièces, dont quelques-unes en bronze et d'un fort calibre fut enclouée, et les officiers et les soldats furent logés sous la tente et dans les maisons abandonnées par les mandarins qui se croyaient dans une position inexpugnable.

A la suite de ce brillant fait d'armes, les quatre Plénipotentiaires remontaient le Peï Ho et arrivaient à T'ien Tsin le 31 mai. L'empereur Hien Foung avait fait choix pour Hauts Commissaires de deux fonctionnaires considérables : le Grand Secrétaire KOUEI LIANG et le général HOUA CHA-NA, qui furent rejoints par le vieux Ki Ying, ancien Vice-Roi des Deux Kouang, jadis négociateur des traités de Nan King avec l'Angleterre et de Whampou avec la France, mais depuis en pleine disgrâce et, de président de ministère devenu vice-président. Malheureusement pour lui, Ki Ying avait adressé en 1845 à l'empereur Tao Kouang un mémoire singulier pour lui faire connaître les moyens à employer pour tromper les Barbares et les tenir à distance. Aussi dans les conférences qui eurent lieu entre Chinois et Alliés, ayant voulu parler de sa *droiture* et de ses *bonnes intentions* pour les nations occidentales, Ki Ying fut-il interrompu brusquement devant ses collègues par l'Inspecteur général des Douanes, H. N. LAY, qui servait d'interprète et qui tira de sa poche le fameux mémoire dont il lut à haute voix certains passages. Ki Ying ne put répondre que par des larmes. A la suite de la scène que lui avait faite Lay, Ki Ying, réduit au désespoir, retourna à Pe King sans en avoir reçu l'autorisation de l'empereur ; les ennemis du pauvre vieillard profitèrent de cette faute, le firent arrêter et charger de fers dans le camp du Seng Wang, SENG-KO-LIN-TS'IN ; dénoncé à l'empereur, Ki Ying fut mis en jugement et la peine de mort fut prononcée contre lui ; il mourut peu après. A leur arrivée à T'ien Tsin, Koueï Liang et Houa Cha-na, au commencement de juin, eurent

des entrevues dans un temple bouddhiste, situé hors de la ville, successivement avec lord Elgin, le 4, le baron Gros et le comte Poutiatine le 6, puis M. Reed le 7. Enfin le 11 juin, ils acceptaient les conditions des Alliés. Le premier, le 13 juin, le comte Poutiatine signait son traité en douze articles avec la Chine; étant le moins exigeant, il réussit plus vite. « Le traité de T'ien Tsin, est le premier traité qui règle la situation de la Russie en Chine sur celle des autres puissances. On peut dire que le traité signé par l'amiral Poutiatine met la Russie au niveau des autres grandes puissances en Chine et qu'à ce point de vue, il constitue la base des relations modernes entre la Russie, en tant que grande puissance, et la Chine, en tant que pays riche forcé à contre-cœur, à se conformer au devoir de solidarité internationale en partageant ses richesses avec les autres États[1]. » Après la signature des quatre traités, le traité russe fut porté à Saint-Pétersbourg par le capitaine TCHIKHATCHEV, qui s'embarqua à Chang Haï à destination de Suez. Pendant que Tchikhatchev portait l'original du traité par voie de Suez, le colonel MARTINOV, aide de camp de Nicolas MOURAVIEV, qui, quelques mois auparavant, avait été expédié en courrier par celui-ci auprès du comte Poutiatine, fut chargé par ce dernier de porter une copie du traité par la Sibérie et la Mongolie. La célérité déployée par Martinov fut incroyable et le résultat de sa course effrénée dépassa toutes les attentes. Martinov quitta T'ien Tsin le 15 juin, traversa la Mongolie à cheval en 25 jours et arriva à Saint-Pétersbourg le 7 août. La nouvelle qu'il apportait de la conclusion de la paix fut transmise par le télégraphe à Paris et à Londres, et c'est ainsi que l'Europe occidentale apprit ces nouvelles importantes par voie de Kiakhta et Irkoutsk. Bruce, que son frère lord Elgin avait expédié avec l'original du traité anglais, arrivé à Alexandrie d'Egypte, fut très mortifié d'apprendre que la nouvelle qu'il apportait était déjà connue.

Traités russes, 1858.

Le succès du comte Poutiatine avait été précédé d'un autre considérable remporté par Mouraviev en signant à

1. HOO CHI-TSAI. — *Relations entre la Russie et la Chine*, 1918, p. 240.

Aïgoun sur l'Amour le 16-28 mai 1858 avec Yi Chan, commandant en chef sur l'Amour, un traité en trois articles, qui délimitait les territoires russes et chinois dans la région de ce fleuve ; la rive gauche du fleuve à partir de la rivière Argoun appartiendrait à la Russie, la rive droite en aval jusqu'à la rivière Ousouri appartiendrait à la Chine ; les territoires entre l'Ousouri et la mer seraient possédés en commun par les deux Puissances, en attendant que la frontière entre les deux États soit réglée.

Ce traité fut ratifié le 2-14 juin 1858 par l'Empereur de Chine et le 8-20 juillet 1858 par l'Empereur de Russie. Yi Chan fut dégradé.

La question de l'Amour, tant au point de vue du fait qu'au point de vue diplomatique, avait été ouverte ou mieux soulevée sérieusement pour la première fois par Nicolas Nicolaievitch Mouraviev, Gouverneur de Toula, nommé Gouverneur général de la Sibérie orientale, le 5-17 septembre 1847. Depuis plus d'un siècle, les Russes avaient reconnu la nécessité d'occuper la rive gauche et d'une libre navigation sur le fleuve Amour pour ravitailler leur possession lointaine du Kamtchatka ; dès 1848, Mouraviev envoyait Vaganov avec quatre cosaques pour explorer le fleuve mais on ne les revit jamais ; d'autre part, les pêcheries de la mer d'Okhotsk étant exploitées par les Américains, les Anglais, voire les Français et les Allemands, Mouraviev décida de faire explorer les côtes nord-est de l'Asie, et dans ce but le capitaine Nevelsky quitta Cronstadt sur le *Baïkal* en 1848 ; dès son arrivée dans l'Extrême-Orient, il trouva des collaborateurs zélés dans les officiers de la Compagnie Russo-Américaine, fondée après 1785 et reconnue par le tsar en 1799. A cette époque on pensait que la grande île de Sakhaline était unie au continent. Krusenstern, qui avait relevé au nord, les caps Marie et Elizabeth, n'avait pas fait le périple de l'île, convaincu comme La Pérouse que la Manche de Tartarie était un golfe sans issue. Le résultat du voyage de Nevelsky fut de trouver le passage entre Sakhaline et le continent, et de permettre, en 1850, au lieutenant Orlov de pénétrer dans l'embouchure du

fleuve Amour, où le 6-18 août 1850, Nevelsky fondait Nicolaievsk, puis Mariinsk.

A la suite des représentations très énergiques de Mouraviev, le Gouvernement chinois fut invité par une note en date du 16 juin 1853, à nommer des Plénipotentiaires pour trancher les questions de frontières pendantes depuis le traité de Nertchinsk. Le 4 février 1854, le Gouvernement chinois fut informé que Mouraviev était muni de pleins pouvoirs pour régler les affaires de délimitation; le 14 avril, le Gouverneur général de la Sibérie orientale faisait savoir à Pe King le prochain départ d'une expédition qui devait descendre le fleuve Amour; le 18 mai 1854, la mission russe entrait dans les eaux du grand fleuve; elle se composait du vapeur *Argoun* et de 75 barques diverses portant des vivres et des provisions pour les établissements russes des côtes de l'Océan Pacifique. Arrivé à l'embouchure de la Zeya, il fit demander au Gouverneur d'Aïgoun l'autorisation de continuer sa route; l'autorisation ayant été refusée, Mouraviev passa outre.

Au mois de mai 1855, il y eut un semblant de conférence diplomatique au poste de Mariinsk sur l'Amour, entre Mouraviev et des fonctionnaires chinois; on se sépara très vite, fort mécontent de part et d'autre.

La question de l'Amour resta en suspens jusqu'au commencement de 1857, époque à laquelle le comte Poutiatine fut chargé de la résoudre. Pendant son long séjour dans les eaux chinoises, en 1857, le comte Poutiatine fit préparer un projet détaillé de traité, qui embrassait entre autres affaires les questions de frontières depuis les T'ien Chan jusqu'à l'embouchure de l'Amour, le règlement du pillage et de l'incendie de la factorerie de Tchougoutchak; ce fut par un véritable trait de génie que, lorsqu'il fut sur le point de signer en juin 1858, à T'ien Tsin, le traité qu'il négociait depuis de longs mois, prenant en considération qu'il était depuis plus d'un an sans nouvelles de ce qui se passait en Sibérie, il crut prudent de ne pas aborder les questions de frontières qui pouvaient avoir, entre-temps, reçu une solution sur les lieux mêmes.

L'événement prouva la sagesse et la prévoyance du Plénipotentiaire russe; en effet, à peine le traité de T'ien Tsin était-il signé, que le comte Poutiatine recevait le 3-15 juin 1858 des Plénipotentiaires chinois une communication, expédiée de Pe King, le 2 juin, qui contenait ces mots mémorables : « ... Selon le traité que Yi Chan a signé avec Mouraviev, la rivière Ousouri est fixée comme frontière jusqu'aux ports de mer. »

De plus, le 26 août 1858, l'agent russe Jean Zakharov, signait avec un Plénipotentiaire chinois une convention qui réglait d'une façon favorable l'affaire de Tchougoutchak en suspens depuis trois années[1].

Le 18 juin 1858, M. W. B. Reed signait au nom des États-Unis un traité en 30 articles. Plus difficiles furent les négociations avec l'Angleterre. Enfin le traité en 56 articles fut signé le 26 juin au soir dans la pagode Haï Kouan par Lord Elgin. L'article 3 accordait au ministre d'Angleterre le droit de résidence à Pe King; parmi les autres clauses du traité, nous notons : liberté du culte ; Tchen Kiang, sur le Yang Tseu, est ouvert immédiatement au commerce; Han K'eou le sera après le rétablissement de la paix; outre les ports de Canton, Amoy, Fou Tcheou, Ning Po et Chang Haï, ouverts par le traité de Nan King, les étrangers devront également avoir accès à : Nieou Tchouang (Mandchourie), Teng Tcheou (Tche Fou, Chan Toung), T'ai Wan (Formose), Ch'an T'eou (Swatow, Kouang Toung) et K'ioung Tcheou (Hai Nan); d'autres clauses traitent des droits de douane, de navigation, etc. Enfin les ratifications devaient être échangées à Pe King, dans l'année qui suivrait la signature du traité. Dans un article supplémentaire, il était convenu que les forces anglaises se retireraient de Canton après le paiement d'une indemnité de deux millions de taels pour dommages et intérêts, et de deux millions de taels pour les frais d'expédition.

Traité américain, 1858.

Traité anglais, 1858.

Après six longues conférences, le traité français ne fut signé que le 27 juin au soir; il renferme 42 articles, différant

Traité français, 1858.

1. Henri Cordier. — *Expédition de Chine de* 1857-1858, pp. 419-421.

peu du traité anglais, sauf en ce qui concerne la résidence des ministres à Pe King. Parmi les ports ouverts, Tam chouei dans l'île de Formose, ainsi que Nan King, dans le Kiang Sou, sont ajoutés (cette dernière stipulation resta lettre morte) dans le traité français : en revanche, Nieou Tchouang n'y figure pas. De plus le même jour, 27 juin 1858, 6 articles complémentaires furent signés, par lesquels il était stipulé que le mandarin de Si Lin hien, où avait été martyrisé l'abbé Chapdelaine, serait dégradé et qu'une indemnité de deux millions de taels devait être versée par la Chine à la France pour les dépenses occasionnées par les armements considérables faits par ce dernier pays, et pour les propriétés des Français et protégés de la France, pillées ou incendiées à Canton, le 14 décembre 1856. Le 3 juillet, le traité était ratifié par l'empereur.

S'il y avait lieu de se réjouir du succès immédiat obtenu par les signataires du traité de T'ien Tsin, il fallait être doué de peu de clairvoyance pour ne pas voir que le traité anglais contenait les germes de nouvelles et sérieuses difficultés. Pour s'être montré trop exigeants du premier coup et avoir voulu remporter un succès trop complet et trop rapide, les Anglais compromirent l'avenir de leurs pénibles négociations [1].

1. HENRI CORDIER. — *L'Expédition de Chine de* 1857-1858, Paris, Alcan, 1905, in-8.

CHAPITRE III

Hien Foung (fin).

Conséquences des traités de T'ien Tsin.

LA leçon de la campagne de 1858, quoique rude, n'était pas suffisante pour ouvrir les yeux des Chinois. Il fallait encore plusieurs expériences semblables pour que les Chinois se rendissent compte qu'ils n'étaient pas capables de lutter par la force contre les étrangers et pour que ceux-ci comprissent que, sur le terrain de la diplomatie, leurs adversaires inlassables n'étaient jamais à court d'arguments pour arrêter la marche d'un adversaire victorieux; la parole des uns eut souvent raison des armes des autres.

Il était facile d'ailleurs pour tout esprit observateur de s'apercevoir que les traités de T'ien Tsin, tout au moins celui conclu par l'Angleterre, n'étaient qu'une trève. La Chine désireuse d'éloigner de sa capitale les Barbares d'Occident s'était hâtée de signer le document libérateur, quitte à en rejeter plus tard les clauses qui lui paraissaient inacceptables.

Un des articles du traité anglais arraché — malgré les conseils de ses collègues français, russe et américain — par Lord Elgin à la faiblesse chinoise, suffisait à lui seul pour rendre le traité impossible à l'orgueil de l'empereur mandchou : celui qui était relatif à la résidence permanente des agents diplomatiques étrangers à Pe King; Hien Foung, il était évident, ne sanctionnerait jamais l'article d'un traité qui permettait à des barbares méprisés de résider dans sa capitale et que les hasards de la vie dans la même ville pouvaient l'exposer à rencontrer; il ne quitterait sa demeure lointaine de Djehol que lorsqu'il serait assuré qu'un contact aussi dégradant lui serait épargné.

Sans aucun doute, les Chinois avec leur ténacité remar-

quable tenteraient de regagner un peu du terrain perdu et d'obtenir sinon le retrait total, tout au moins l'abandon partiel des clauses des traités qui leur paraissaient léonines. Ils allaient d'ailleurs avoir l'occasion de rouvrir les négociations à propos de la discussion du tarif commercial dont l'établissement était prévu par les articles 26 et 28 du traité anglais et les articles 9 et 27 du traité français.

A défaut d'autres indices, l'attitude franchement hostile de HOUANG TSOUNG-HAN, le nouveau Gouverneur général des deux Kouang aurait suffi à indiquer quel était l'état d'esprit des fonctionnaires dirigeants. La duplicité du Gouvernement chinois est bien démontrée par un édit par lequel l'Empereur ordonne à un comité secret, à l'insu des autorités du Kouang Toung, de « tout disposer pour forcer les barbares à abandonner leur position et avoue sans rougir qu'il bénira le ciel, s'il réussit, ou qu'il niera toute participation à la guerre si la victoire ne le favorise pas ».

Lord Elgin et le baron Gros étaient depuis plusieurs jours à Chang Haï, lorsqu'ils reçurent du Gouverneur général des Deux Kiang une note leur annonçant que l'empereur avait, par un décret, donné l'ordre aux deux Commissaires impériaux Kouei Liang et Houa Cha-na, auxquels il adjoignait un troisième Commissaire impérial, de se rendre dans le Kiang Sou pour y traiter les questions relatives aux tarifs, de concert avec lui.

Les Commissaires impériaux ne devant arriver à Chang Haï que dans quelques semaines, Lord Elgin se décida à partir pour le Japon où, suivant ses instructions, il devait signer un traité destiné à remplacer celui qui avait été conclu à Nagasaki, le 14 octobre 1854, par Sir James STIRLING.

En effet de nouveaux avantages avaient été récemment obtenus au Japon par les Américains qui, par le traité signé à Kanagawa, le 31 mars 1854, par le Commodore Matthew Calbraith PERRY, avaient ouvert ce pays aux étrangers et venaient d'obtenir par un nouveau traité conclu à Yedo, le 29 juillet 1858, par le Consul général Townsend HARRIS, la permission d'établir un agent diplomatique dans la capitale du Shogoun. La Russie, le 7-19 août, avec le comte

POUTIATINE ; la Hollande, avec Donker CURTIUS, le 18 août, imitèrent à Yedo, l'exemple des Américains. A son tour, Elgin signait un traité à Yedo le 26 août. Le mois suivant, le baron Gros arrivait également dans cette ville où il signait le 9 octobre un traité, le premier conclu par la France avec le Japon. Les Plénipotentiaires rentrés en Chine signaient à Chang Haï les tarifs anglais, le 8 novembre, et français, le 24 novembre 1858.

Immédiatement après la signature du tarif, Lord Elgin ayant abandonné de fait, sinon de droit, la résidence permanente des agents diplomatiques anglais à Pe King, et ayant obtenu en échange de cette condescendance la permission de remonter le Kiang, s'embarqua à Chang Haï le 8 novembre et se rendit à Han K'eou. Il quitta la Chine le 25 janvier 1859; le baron Gros était déjà parti le 27 novembre précédent. M. de Bourboulon reprenait ses fonctions de ministre plénipotentiaire pour la France tandis que le frère de Lord Elgin, Frederick A. Bruce, devait remplir les mêmes fonctions pour l'Angleterre. L'année suivante arrivait à Hong Kong sur le navire de guerre *Powhatan* (14 mai 1859) John E. WARD, qui remplaçait W.-B. Reed comme Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire des États-Unis. De leur côté les Russes, dès le début de 1859, décidèrent d'envoyer en Chine le colonel IGNATIEV, promu au grade de général-major, désigné par Poutiatine, pour remplacer PEROVSKY et pour continuer les négociations avec la Chine en vue d'obtenir les territoires situés entre l'Ousouri et la mer, laissés indélimités par le traité d'Aïgoun; et pour offrir le concours militaire de la Russie aux Chinois dans la lutte de ceux-ci contre les T'aï P'ing; cette dernière partie de la mission échoua, mais Ignatiev se trouva à point nommé pour assister à la nouvelle campagne franco-anglaise avec Ward, comme Poutiatine et Reed, avaient suivi la première. Le diplomate russe comme le diplomate américain allaient y trouver leur bénéfice. Ignatiev arriva à Pe King le 15-25 juin 1859.

Affaire de Ta Kou, 1859.

En vue de l'échange des ratifications des traités de T'ien Tsin, Bruce et Bourboulon remontèrent du sud de la Chine

à Chang Haï au commencement de juin 1859; ils quittèrent cette ville le 15 juin pour l'embouchure du Peï Ho où les avait précédés l'amiral HOPE. Ils trouvaient l'entrée du fleuve barrée à Ta Kou. Le 26 juin, à 2 heures et demie, l'amiral ouvrait le feu et la canonnade dura jusqu'à 6 heures sans interruption et presque sans ralentir; un débarquement effectué dans la vase au pied des forts fut désastreux; le bombardement recommença à 7 heures et l'amiral Hope était blessé à la hanche sur le *Plover*, d'un boulet mort; les forts avaient répondu avec vigueur à l'attaque des Alliés; les Chinois avaient montré une valeur inattendue. Il n'y avait pour les Anglais et les Français (Commandant TRICAULT, sur le *Du Chayla)* qu'à battre en retraite pour éviter une plus grande catastrophe : les pertes étaient de 432 hommes tués ou blessés. Il est bien certain que moins de suffisance de la part de l'amiral Hope, d'obstination de la part de Bruce et de faiblesse de la part de Bourboulon aurait évité ce qui fut en réalité un humiliant désastre pour les flottes alliées et surtout pour les Anglais responsables de l'affaire.

Nouvelle guerre, 1860.

La situation de l'Europe s'était singulièrement modifiée depuis la signature des traités de T'ien Tsin : l'année 1859 avait débuté par le discours menaçant de l'empereur NAPOLÉON III au baron de HÜBNER, ambassadeur d'Autriche; lors de l'entrevue de Plombières (septembre 1858), le Ministre du roi de Sardaigne, le comte CAVOUR, avait su se rendre maître de l'esprit du monarque français qui orientait sa politique continentale sans tenir aucun compte des désirs de l'Angleterre, anxieuse de maintenir la paix européenne; l'ambassadeur français à Londres, M. DE PERSIGNY, homme d'action énergique, avait été rappelé temporairement, mais la discussion de la réforme électorale au milieu du bruit du canon de Magenta et de Solferino, jointe à la politique autrichienne de lord DERBY, ou plutôt de lord MALMESBURY, amena la chute du cabinet anglais et la formation d'un cabinet à la tête duquel se trouvaient lord John RUSSELL et lord PALMERSTON avec M. GLADSTONE, comme Chancelier de l'Échiquier (16 juin 1859).

La guerre d'Italie (29 avril-8 juillet 1859), le traité de Turin (24 mars 1860) par lequel la Savoie et le comté de Nice étaient cédés à la France par le Piémont, avaient singulièrement refroidi les relations entre l'Empire et le Royaume Uni, après que les difficultés préliminaires avaient failli faire éclater la guerre entre les deux Puissances.

Le traité de Commerce du 23 janvier 1860, sans établir une grande détente entre les deux gouvernements, n'avait pas resserré les liens d'amitié entre les deux pays, peu familiarisés avec les doctrines du libre échange. Les relations des représentants de la France et de l'Angleterre, le baron Gros et Lord Elgin, au service desquels on allait avoir recours une fois encore, quoique cordiales, devaient manquer de cette franchise qui avait caractérisé leurs rapports au cours de la première campagne de Chine.

Le 13 novembre 1859, le général de division COUSIN-MONTAUBAN était nommé commandant en chef des forces françaises de terre et de mer, les Anglais désignèrent le major-général Sir Hope GRANT, comme commandant de leurs troupes avec le grade de lieutenant-général. D'autre part, le 7 mars 1860, le baron Gros était nommé Ambassadeur extraordinaire et Haut-Commissaire et, le 21 novembre 1859, l'organisation du corps expéditionnaire avait été définitivement arrêtée. Le chef d'État-major général du général Montauban était le lieutenant-colonel d'État-major SCHMITZ, commandant de l'artillerie; le corps expéditionnaire comprenait deux brigades commandées, la première par le général JAMIN, la seconde par le général COLLINEAU. Le général Montauban arriva à Chang Haï le 12 mars 1860. Dès le 4 février, le Gouvernement français, imitant les Anglais, avait dédoublé le commandement en chef et placé le vice-amiral CHARNER à la tête des forces navales dans les mers de Chine.

L'armée anglaise, commandée en chef par le général Sir Hope GRANT, comprenait deux divisions sous les ordres du Major-général Sir John MICHEL et du Major-général Sir Robert NAPIER; les quatre brigades avaient à leur tête les généraux SUTTON, JEPHSON, STAVELEY et REEVES; les

généraux Pattle et Crofton commandaient la cavalerie et l'artillerie; deux régiments de cavalerie irrégulière sikh avaient à leur tête les majors Fane et Probyn.

Le 8 mars 1860 les ultimatum de la France et de l'Angleterre étaient remis au Gouvernement chinois qui répondait, le 5 avril, d'une manière peu satisfaisante. A une conférence tenue le 14 avril 1860, on décida d'occuper l'archipel des Chousan dont la capitale, Ting Hai, fut prise le 21. Le 20 mai, à Hong Kong, dans une conférence entre les chefs militaires, Tche Fou, ou plutôt Yen T'aï, sur la côte du Chan Toung, à la suite d'une exploration de l'amiral Protet, et Ta Lien Wan, dans la presqu'île du Leao Toung, furent choisis comme bases française et anglaise avant l'attaque de Ta Kou. Le 28 le baron Gros et le 29 Lord Elgin arrivaient à Chang Haï.

Pour éviter la mésaventure de 1859, les Alliés décidèrent de tourner les forts de Ta Kou et de débarquer au-dessus du Peï Ho à l'embouchure du Pe T'ang Ho. Les deux flottes quittèrent leurs mouillages de Tche Fou et de Ta Lien Wan le 26 juillet, et les troupes débarquèrent le 1er août sans difficultés à Pe T'ang. Le 3 août, les généraux Collineau et Sutton firent une reconnaissance sur la chaussée qui conduit du Pe T'ang Ho au Peï Ho et la nettoyèrent de la cavalerie tartare qui la surveillait et couvrait le village de Sin Ho. Du 4 au 11 août, la pluie rendant les routes impraticables, toute opération militaire devenait impossible. Le 12 août Sin Ho, le 14 août T'ang Kou étaient pris. On prépara l'attaque des forts de Ta Kou et le 18 août le Peï Ho était franchi. Outre les forts de ses deux rives, le fleuve était défendu à son entrée par un système d'estacades et de chevaux de frise qui en rendaient impossible l'accès direct. Sur l'avis du général Grant, appuyé par le général Collineau, contrairement à l'opinion du général Montauban, on décida d'ouvrir le feu d'abord sur les forts du nord. Les généraux Sir Robert Napier et Collineau, secondés par les navires des amiraux Page et Jones, furent chargés de l'opération qui le 21 août amena la capture des deux forts du nord; le soir même les amiraux faisaient débarrasser

l'embouchure du Peï Ho de ses quatre barrages et le lendemain, 22 août, les Alliés prenaient possession sans difficulté des trois forts de la rive droite, avec 600 canons.

Malgré leur obstination et leur orgueil, les Chinois se rendaient compte de la situation sinon complètement, du moins suffisamment, pour leur inspirer le désir d'arrêter au plus vite la marche des Alliés, aussi les dépêches du Gouverneur général du Tche Li, HENG FOU, se suivent-elles avec une rapidité vertigineuse. Les événements marchent d'ailleurs plus vite que ne s'y attendaient les Plénipotentiaires, car le 23 les amiraux, sans les consulter, remontent à T'ien Tsin, qui se rend à eux sans résistance. Les troupes y sont alors acheminées le 24 et elles arrivent le 26 avec Gros et Elgin. A T'ien Tsin, les Français s'établirent sur la rive gauche du Peï Ho, les Anglais sur la rive droite. La soudaineté de ces opérations devait singulièrement abréger la campagne, commencée plus tard qu'on ne l'avait projetée tout d'abord. Pour éviter une campagne d'hiver, il était nécessaire de se hâter.

Un décret impérial du 24 août nommait Koueï Liang et Heng Fou, Hauts-Commissaires impériaux, qui furent avertis qu'il serait impossible aux Plénipotentiaires alliés d'arrêter l'action des Commandants en chef tant que les conditions de l'ultimatum de mars n'auraient pas été remplies. Le 3 septembre, les Commissaires chinois écrivaient aux Plénipotentiaires pour leur confirmer que les termes du traité de 1858 et de l'ultimatum de mars 1860 étaient acceptés. Une Convention fut préparée par les Alliés et jour pris pour la signer, lorsqu'on s'aperçut que Koueï Liang n'était pas muni de pleins pouvoirs; il était évident que le but des Chinois était de retarder la marche des Alliés sur la capitale et de laisser au général tartare SENG-KO-LIN-TS'IN le temps de concentrer ses troupes pour barrer la route; les Commandants en chef allaient reprendre leur liberté d'action.

Il était certes malheureux qu'avant d'entamer des pourparlers avec Koueï Liang, les Plénipotentiaires n'eussent pas demandé à voir ses pleins pouvoirs : on n'eût pas perdu

un temps précieux jusqu'au 7 septembre. Dès que les généraux reçurent des ambassadeurs la direction des affaires, laissant à T'ien Tsin, sous les ordres des généraux Collineau et Sir Robert Napier, la garnison nécessaire pour garder la place, ils disposèrent leurs troupes en colonnes pour se diriger sur Pe King par la route charretière (!) qui par Yang Ts'oun et Ho-si-wou, conduit à T'oung Tcheou, ville entourée de murailles, située à l'endroit où le canal qui se déverse dans les fossés de la capitale, se jette dans le Peï Ho devenu non navigable.

A Yang Ts'oun, le 11 septembre, Parkes et Wade apportaient à Lord Elgin arrivé la veille, une dépêche de deux nouveaux Commissaires impériaux, TSAI, prince de YI, et MOU YIN, Ministre de la Guerre, qui apprenaient aux Plénipotentiaires que l'empereur les avait désignés pour se rendre à T'ien Tsin; et qu'ils étaient arrivés à Ma Teou; toutes les demandes des Alliés avaient été accordées le 10 septembre; la marche en avant des armées française et anglaise empêcherait les Commissaires chinois de se rendre à T'ien Tsin et par conséquent de conclure la paix; il fallait donc faire retourner les troupes étrangères en arrière. Les ambassadeurs, ayant été dupes une première fois, n'avaient garde de se laisser prendre à un nouveau piège; ils répondirent donc aux Commissaires impériaux qu'ils ne pourraient négocier qu'à T'oung Tcheou. Par une nouvelle dépêche du 13 septembre, les Commissaires impériaux acceptent toutes les conditions des Alliés, font préparer à T'oung Tcheou ce qui est nécessaire pour les conférences, après lesquelles les Plénipotentiaires pourront remonter à Pe King avec une escorte conforme à leur rang; Tsaï et Mou demandent également que les troupes ne dépassent pas Ho-si-wou. Les Plénipotentiaires acceptèrent les propositions des Chinois.

Le 17 septembre, dès l'aube, Parkes chargé par Lord Elgin de porter la réponse aux propositions chinoises, partait avec le colonel WALKER, THOMPSON, du Commissariat, H. B. LOCH, secrétaire particulier de lord Elgin, M. DE NORMANN, un des attachés de M. Bruce, BOWLBY, Correspondant du

Times, avec une escorte commandée par le lieutenant ANDERSON, de six dragons et de vingt cavaliers de Fane.

Accueillis à Tchang Kia Wan par le général chinois qui avait commandé à Sin Ho et avait été disgracié après cette affaire, les Anglais arrivèrent à T'oung Tcheou où, dans une conférence, les Commissaires chinois furent presque hostiles. Heureusement pour le secrétaire français, Léon DE BASTARD, porteur d'une lettre du baron Gros, et l'interprète MÉRITENS, qu'ils avaient regagné le camp français. Ceux qui étaient restés en arrière furent moins heureux.

Le 18 septembre au matin, le colonel Walker, Thompson, Parkes et Loch, avec six dragons et trois sikhs, partirent pour retourner au camp des Alliés; De Normann, Bowlby, Anderson et dix-huit sikhs restèrent à T'oung Tcheou. Parkes constata, comme l'avait fait Bastard, des mouvements insolites des troupes tartares; surpris et inquiet, il se décida à retourner à T'oung Tcheou avec le dragon PHIPPS et un sikh portant un pavillon de parlementaire pour savoir du prince de Yi, la cause de ces manœuvres. Loch et deux sikhs traversent la cavalerie chinoise sans être arrêtés, arrivent au camp anglais, informent le général Grant de ce qui se passe; Loch, avec deux cavaliers de Probyn, et rejoint par le capitaine BRABAZON, franchit à nouveau les lignes chinoises, arrive à Tchang Kia Wan et à T'oung Tcheou et retrouve Parkes et les autres. Ils repartent tous ensemble pour Tchang Kia Wan, mais à peine ont-ils dépassé cette ville que le canon leur apprend que la bataille a commencé, et qu'une nouvelle trahison les met à la merci des Chinois : ils aperçoivent Seng-ko-lin-ts'in galopant avec son État-major; Parkes interpelle le prince mongol qui lui répond par des injures : les Anglais sont jetés à bas de leurs chevaux, désarmés, maltraités, traînés à genoux devant le général; ils sont prisonniers.

Guet-apens, 18 sept. 1860.

D'autre part, des officiers français envoyés le matin à T'oung Tcheou par le général Montauban, étaient restés dans les lignes chinoises et avaient suivi le sort des Anglais; c'étaient : le sous-intendant militaire DUBUT, le colonel d'artillerie FOULLON-GRANDCHAMPS, l'officier d'adminis-

tration Ader, l'abbé Deluc, interprète du Commandant en chef, Ozouf, chasseur au 2e à pied, le soldat Bonicho, l'infirmier militaire Blanquet, et quelques autres soldats, en tout quatorze Français. Le capitaine d'état-major Chanoine, plus tard général et Ministre de la Guerre, échappa, grâce à la rapidité de son cheval, mais ses ordonnances furent capturés. M. d'Escayrac de Lauture, chargé d'une mission scientifique fut également fait prisonnier.

Le 17 septembre, les armées alliées avaient quitté Ho-si-wou et allaient camper au nord du village de Ma Teou; le lendemain matin, elles se remettaient en marche : la colonne française, renforcée de troupes amenées de T'ien Tsin par le général Collineau, suivait la colonne anglaise qui, à huit kilomètres à peu près de Ma Teou, se heurta à l'armée tartare; celle-ci se déployait sur un front de cinq kilomètres, formant devant Koua Ts'oun, village en avant de Tchang Kia Wan, un vaste arc de cercle, appuyé sur le canal qui conduit au Peï Ho. A ce moment, Heng K'i, troisième Commissaire impérial se présentait pour voir les ambassadeurs et il semblait surpris d'apprendre que ceux-ci n'étaient pas à l'avant-garde, mais étaient restés à Ho-si-wou. On ne peut supposer qu'il fut ignorant de ce qui se préparait et le but des Chinois était évidemment de s'emparer des Plénipotentiaires.

En attendant les nouvelles, les Commandants en chef prirent les mesures que réclamait la grave situation; à ce moment, le capitaine Chanoine et le colonel Walker, celui-ci blessé à côté de l'officier comptable Ader, resté aux mains des Chinois, arrivaient de toute la vitesse de leurs chevaux avec la nouvelle de la trahison.

Les généraux décidèrent de tourner les deux ailes ennemies; Montauban s'appuyant sur le canal et le village de Lio Tsang, opérait à droite; à gauche le général Michel avec la cavalerie soutenue par le général Grant et l'infanterie, poussait vigoureusement l'ennemi sur la route de Koua Ts'oun et enfonçait son aile droite; devant l'impétuosité de l'attaque des Alliés, les Tartares reculent; à 3 heures, les deux colonnes s'étaient rejointes et l'ennemi avait

disparu; l'infanterie française bivouaquait à Koua Ts'oun, à dix kilomètres environ de T'oung Tcheou; les Anglais poussèrent au delà jusqu'à Tchang Kia Wan.

Le lendemain, 19, Lord Elgin envoyait Wade à T'oung Tcheou pour sommer le gouverneur de cette ville de rendre les prisonniers; dans le cas où satisfaction ne lui serait pas donnée, les armées alliées marcheraient sur Pe King; hélas! les malheureuses victimes du guet-apens, en proie aux souffrances causées par les tortures et la chaleur, roulaient depuis longtemps sur la route de la capitale, brisées par les cahots des horribles véhicules chinois qui les transportaient aux lieux de nouveaux supplices.

Cependant Seng-ko-lin-ts'in était déterminé à couvrir la capitale en arrêtant les Alliés au pont de Pa-li-k'iao, que traverse la grande route dallée qui conduit à Pe King. Le 20, les Alliés décidaient d'attaquer l'armée tartare en évitant la ville murée de T'oung Tcheou et passant par le village de Wang koua yé. C'est à huit *li* de cette ville que se trouve le pont de marbre qui traverse le canal conduisant du Peï Ho aux fossés de Pe King, d'où le nom de Pa-li k'iao (pont à huit li).

Pa-li-K'iao
21 sept. 1860.

L'armée française marchait directement sur Pa-li k'iao; les Anglais, prenant la gauche, devaient traverser le canal sur un pont de bois, à trois kilomètres plus loin pour prendre l'ennemi à revers, pendant que nos troupes, environ 800 hommes, les attaquaient de face. Le 21, les colonnes se mettaient en marche par un temps beaucoup plus frais; Collineau menait le train à l'avant-garde avec Jamin à droite et Sutton à gauche; un moment séparé du reste des troupes, le canon des Alliés arrêta l'élan des Tartares lancés contre lui. Le pont, sur lequel flottait l'étendard de Seng-ko-lin-ts'in, était emporté; à midi, le combat, commencé à 7 heures, était terminé; ce qui restait des 30.000 Tartares de Seng-ko-lin-ts'in fuyait au loin, éparpillé dans la campagne; les troupes alliées s'établirent dans les tentes abandonnées par les soldats du Seng Wang. Ce brillant fait d'armes, qui valut au général Montauban le titre de comte de « Pa-li-kao », ne nous coûtait que 20 hommes hors de combat, dont

3 tués. Les pertes de la cavalerie anglaise n'étaient pas plus considérables. Ce ne fut que plus tard que l'on apprit que le général CHENG PAO avait fait décapiter près du Pa li k'iao l'abbé Deluc et le capitaine Brabazon, dont on ne put retrouver les corps.

Dès le lendemain du combat de Pa li k'iao, un nouveau Commissaire impérial annonçait que le prince de Yi et Mou étaient privés de leurs fonctions à cause de leur incapacité et que lui, Prince KOUNG, avait été désigné pour traiter les affaires. YI SIN, Prince Koung, sixième fils de l'empereur Tao Kouang, frère de Hien Foung, était né le 11 janvier 1833; tout jeune, il allait débuter dans une carrière qu'il suivit avec éclat jusqu'à sa mort, en 1898. Le 23 septembre, le Prince Koung écrivait aux ambassadeurs que les étrangers pris à T'oung Tcheou étaient dans la capitale et bien traités, mais qu'il n'était pas possible de les rendre, la paix n'ayant pas encore été conclue. Il cherchait à traîner les affaires en longueur. Les Anglais se mirent en route le 3 octobre et le 5, toutes les forces alliées se dirigeaient sur Pe King. Le 6, l'armée de Montauban pénétrait dans le Youen Ming Youen, d'où Hien Foung venait de s'enfuir pour Djehol, tandis que le général Grant campait au nord de Pe King. Le pillage du Youen Ming Youen suivit l'occupation.

Le 8 octobre, à 3 heures, Parkes et Loch, avec le sikh NAL-SING, les ordonnances du capitaine Chanoine et deux soldats français ainsi que M. d'Escayrac de Lauture, arrivaient au camp anglais; leur figure et leurs mains disaient les tortures qu'ils avaient endurées. La patience des Alliés était à bout; le 10 octobre, les généraux Montauban et Grant, avec l'approbation des Plénipotentiaires, envoyaient une lettre au Prince Koung le sommant de rendre Ngan Ting Men, l'une des deux portes de la façade nord de Pe King; on donnait aux Chinois jusqu'au 13 à midi pour s'exécuter, faute de quoi le canon ouvrirait la porte. Le 12 octobre, les Alliés lançaient une proclamation aux habitants de Pe King, prévenant ceux-ci que si la paix n'était pas faite le lendemain à midi la ville serait attaquée; que dans ce cas, on leur recommandait d'abandonner la

capitale, car on ne pouvait répondre des conséquences de la lutte. Cependant les habitants de Pe King, terrorisés par la proclamation, agissaient sur les autorités qui, devant la pression d'une populace capable de se porter sur elles aux pires extrémités, se décidèrent à céder et le 13, à midi, Ngan Ting Men était ouverte. Le Prince Koung, remis de sa frayeur, voyant que l'occupation de la capitale s'est passée sans troubles, qu'elle a rendu la tranquillité aux habitants, le lendemain de l'entrée des Alliés à Pe King, leur écrit qu'il a donné l'ordre à Heng K'i de s'entendre avec un délégué étranger pour régler tout ce qui est relatif à la signature de la convention préparée à T'ien Tsin, et pour fixer le jour de l'échange des ratifications du traité de 1858. La signature de la paix devait avoir lieu le 23, sous peine de reprise des hostilités.

Du 12 au 18 octobre, les prisonniers rentraient aux camps où étaient renvoyés les corps des victimes du guet-apens de T'oung Tcheou ; sur vingt-six prisonniers anglais, treize étaient morts, treize étaient rendus ; sur treize Français, sept étaient morts, six étaient revenus. Cédant à un sentiment justifié de colère, pour punir Hien Foung, Lord Elgin ordonna l'incendie du Wan Cheou Chan (18 octobre). Pendant que ces événements se déroulaient aux portes de Pe King, le général IGNATIEV, ministre de Russie, avait pénétré dans la capitale pour donner aux Chinois des conseils de prudence. Seng-ko-lin-ts'in et JOUEÏ LIN, les deux Commandants en chef chinois, furent dégradés et le 20, au matin, le Gouvernement chinois accordait toutes les demandes de la France. Le 24 octobre, Lord Elgin se rendait en grande cérémonie au *Li Pou* (ministère des Rites) où il était reçu par le Prince Koung, à 4 heures. Après l'examen des pleins pouvoirs, la Convention en neuf articles fut signée ; elle était à peu près semblable au projet rédigé à T'ien Tsin, mais elle contenait en plus deux articles, l'un légalisant l'émigration, l'autre cédant à l'Angleterre une portion de Kao Loung. La signature de la Convention fut suivie de l'échange des ratifications du Traité de T'ien Tsin. En résumé Lord Elgin obtenait : des excuses pour l'attaque de Ta Kou,

de juin 1859, le droit de résidence pour le ministre anglais à Pe King, une indemnité de huit millions de taels, pour frais de guerre (six millions) et dommage aux résidents anglais (deux millions) au lieu de l'indemnité de l'article séparé du traité de T'ien Tsin; T'ien Tsin ouvert au commerce; réglementation de l'émigration, cession à l'Angleterre de Kow loon (Kao Loung, Kieou Loung), en face de Hong Kong; exécution immédiate du traité de T'ien Tsin; en revanche les Anglais s'engageaient à évacuer les Chousan, après la signature de la Convention; T'ien Tsin, les forts de Ta Kou, la côte nord-est du Chan Toung devaient être occupés jusqu'au paiement de l'indemnité.

Le jeudi, 25 octobre 1860, à son tour, le baron Gros se rendait au *Li Pou* pour signer avec le Prince Koung la Convention qui rétablissait la paix avec la Chine, et procéder ensuite à l'échange des ratifications du Traité de T'ien Tsin. Cette convention comprend dix articles. L'article 6 a un intérêt particulier à cause du protectorat des missions : « Conformément à l'édit impérial, rendu le 20 mars 1846, par l'Empereur Tao Kouang, les établissements religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux Chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été les victimes, seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de Son Excellence M. le Ministre de France en Chine, auquel le Gouvernement impérial les fera délivrer avec les cimetières et les autres édifices qui en dépendaient. »

Le général Ignatiev avait grandement facilité les négociations des Alliés par son intervention auprès des Chinois.

Il eut d'ailleurs sa part de succès dans le règlement des affaires, car le 2-14 novembre 1860, il signait à Pe King un traité additionnel en quinze articles, ratifié à Saint-Pétersbourg le 20 décembre, par lequel les territoires situés entre l'Ousouri et la mer appartiendraient à la Russie, qui de ce chef n'était plus séparée de la Corée que par le T'ou Men Kiang. Le 10-22 novembre, Ignatiev quittait Pe King et rentrait en Russie par Kalgan et Kiakhta. « A la différence du traité de T'ien Tsin, le traité de Pe King règle les rapports entre la Chine et la Russie en tant que puissances voisines

l'une de l'autre et ne pourrait se concevoir si leurs terres ne se touchaient pas. Il tranche les questions de frontières, de commerce terrestre, de transfuges, de rapports entre les autorités-frontières des deux pays, etc., questions ne pouvant naître qu'entre deux États dont les territoires se touchent. Le traité de Pe King complète de la sorte le traité de T'ien Tsin, en réglant des points sur lesquels celui-ci ne se prononce pas ou qu'il ne fait qu'énoncer. Ainsi, le traité de Pe King fait la délimitation définitive de la frontière sino-russe, délimitation prévue mais non opérée par le traité de T'ien Tsin. Étant donc un complément du traité de T'ien Tsin, le traité signé à Pe King en 1860 est appelé officiellement « Traité additionnel de Pe King » et son dernier article déclare : « Les articles du présent traité ont force légale à dater du jour de leur échange entre les Plénipotentiaires de l'un et de l'autre Empire, comme s'ils étaient insérés mot pour mot dans le traité de T'ien Tsin [1]. » Les traités de T'ien Tsin, d'Aïgoun et de Pe King sont la base des relations contemporaines de la Chine et de la Russie.

Les Américains de leur côté avaient suivi avec le général John E. Ward, la marche des troupes alliées et les négociations; le 8 novembre 1859, Ward lançait une proclamation pour accompagner la publication du traité américain de T'ien Tsin.

Le 28 octobre 1860, presque toute l'armée, l'ambassade de France, le général Ignatiev, Ministre de Russie, avec l'archimandrite GOURY, Mgr MOULY, évêque de Pe King, et Mgr ANOUILH, conduisirent au cimetière de Cha-la-eul, les corps de six des Français, victimes du guet-apens de T'oung Tcheou (18 septembre 1860) : le colonel d'artillerie Foullon-Grandchamps, le sous-intendant Dubut, l'officier comptable Ader, l'infirmier Blanquet, le soldat du train Bonicho et le chasseur à pied Ozouf; ils furent plus tard transférés au cimetière français; on n'avait pu retrouver les restes de l'abbé Deluc.

Le 1er novembre, les Français quittèrent Pe King, et les

1. HOO CHI-TSAI, *l. c.*, pp. 242-3.

Anglais le 7; les ambassadeurs partirent le 9 avec les dernières colonnes; toutes les troupes étaient de nouveau réunies à T'ien Tsin le 14 novembre; le général Collineau et le général Staveley restaient à T'ien Tsin; les autres troupes étaient embarquées soit pour Chang Haï, soit pour Canton. Le baron Gros quittait T'ien Tsin le 24 novembre, après avoir installé M. de Bourboulon comme ministre à Pe King. Lord Elgin quittait le 26; son frère cadet, Frederick Bruce, allait rester en Chine comme ministre d'Angleterre.

Mort de Hien Foung.

Au moment de la signature des Conventions de Pe King, la Chine se trouvait dans le plus triste état, menacée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur; ses ennemis du dedans ne causaient pas moins de craintes à la dynastie mandchoue que l'envahisseur du dehors : les T'aï P'ing ou Tchang Mao (longs cheveux) occupaient Nan King et dévastaient les provinces du Kiang; les mahométans du Yun Nan étaient en révolte et ceux du Kan Sou et des T'ien Chan donnaient des inquiétudes qui ne tardèrent pas à être justifiées; des bandits, les Nien Fei, désolaient le Chan Toung; pas de flotte, une armée désorganisée, un empereur incapable, en fuite, complétaient le triste tableau d'un pays en décadence que rien ne semblait pouvoir relever. C'est dire beaucoup à la louange de ceux qui assumèrent la tâche complexe et ardue de l'administration à cette époque qu'ils réussirent au delà de toute espérance et dans un laps de temps relativement court.

Le Prince Koung, frère de l'empereur, resté à Pe King, parait au plus pressé; il avait déjà écarté le danger de l'étranger par les Conventions d'octobre 1860; il avait créé le *Tsoung-li Yamen* et il se préparait, avec l'aide de ces mêmes Barbares d'Occident, naguère ennemis, aujourd'hui alliés, à écraser les T'aï P'ing et à réorganiser flotte, armée, douanes. Mais un retour de l'esprit de réaction, qui avait dicté tous les actes de Hien Foung, était à craindre; il fallait le combattre pour éviter à la Chine de nouveaux désastres que ne pouvaient prévoir ni l'empereur, ni ses conseillers ancrés dans leurs idées de routine séculaire.

En réalité, le Gouvernement chinois était double : dans la capitale, le Prince KOUNG, WEN SIANG et HENG K'I représentaient la Chine devant les étrangers. Au loin, dans sa retraite de Djehol, Hien Foung, — entouré de ses femmes et de fonctionnaires hostiles à toute idée de progrès, ignorants des conditions de la vie extérieure, partant ennemis du parti opportuniste resté à Pe King — terminait un règne néfaste à son pays et une triste vie qui n'avait à aucun moment pu donner l'illusion qu'elle était celle d'un descendant de K'ang Hi et de K'ien Loung.

Enfin Hien Foung, âgé de 30 ans, mourut le 22 août 1861, à 3 heures du matin. La veille de sa mort, il avait désigné pour son successeur son fils unique, TSAÏ TCH'OUN, né le 27 avril 1856. Aussitôt la camarilla qui entourait l'empereur s'empara du pouvoir; Tsaï Tch'oun, montant sur le trône, adopta le *nien hao* de *K'i Siang* (bonne chance), qui ne figure d'ailleurs dans aucun acte, car il fut changé avant d'avoir été mis en pratique à la première lune de l'année suivante; un Conseil de Régence composé de huit personnages qui assistaient le souverain à ses derniers moments était constitué, ou plutôt se constituait lui-même. Il comprenait TSAI YOUEN, prince de YI, premier Commissaire à T'oung Tcheou, chef du Clan Impérial; TOUAN HOUA, prince de TCHÊN, Commandant en chef de Pe King, général des Neuf Portes, frère de lait de Sou Chouen; il descendait d'un frère de Nourhatch'ou; KING CHEOU, mari de la sixième tante du Prince héritier; SOU CHOUEN, *Hiep-pan Ta Hio che*, Grand Secrétaire d'État adjoint, Ministre des Finances; MOU YIN, collègue du prince de Yi, comme deuxième Commissaire à T'oung Tcheou en 1860, maintenant en deuil; KOUANG YOUEN, Chinois du Chan Toung, vice-président du Ministère de l'Intérieur; TOU HAN, Chinois du Chan Toung, vice-président du Ministère des Travaux Publics et vice-président intérimaire du Ministère des Rites, fils de TA CHAN-TIEN, précepteur de l'ancien empereur, Han Lin Youen; TSIAO YEOU-YING, Chinois de T'ien Tsin, vice-président d'une des Cours intérieures, précepteur du prince héritier. L'avare et cruel Sou Chouen

fut le mauvais génie de Hien Foung; sous prétexte de fraudes dans les examens opérées en 1858 par des subalternes, il fit décapiter, en 1859, l'examinateur en chef, l'intègre Po Sui, Grand Secrétaire, qui le gênait dans ses projets ambitieux; libre désormais, Sou Chouen exerça le pouvoir d'une manière presque absolue.

Les conjurés avaient commis une lourde faute en laissant à l'écart les frères de l'Empereur; ils comptaient sans leur hôte, et cet hôte fort avisé était le Prince Koung qui, quelque temps après la mort de Hien Foung, avait rendu visite à Djehol à l'Impératrice-douairière et s'était entendu avec elle au sujet du gouvernement futur de la Chine.

Coup d'État.

Le 1er novembre 1861, lorsque le nouvel Empereur arrivait à Pe King, malgré la défense du nouveau Conseil de Régence, Koung se rendit au devant de K'i Siang, et l'accompagna dans la capitale avec l'Impératrice-douairière; le lendemain le Conseil de Régence était mis en accusation. Tsai Youen, Touan Houa et Sou Chouen furent mis en jugement; le dernier fut condamné à être décapité; les deux autres furent, par faveur, autorisés à se suicider. Ils se pendirent le matin du 8 novembre avec des lacets de soie, au *Tsoung Jen-fou;* Yi expira immédiatement, mais le lacet de Tchen s'étant brisé, on fut obligé de pendre le malheureux une seconde fois; le même jour Sou Chouen était exécuté à deux heures comme un criminel de droit commun. Le coup d'État fut accueilli avec joie par la population de Pe King qui exécrait les favoris de Hien Foung.

Le 3 novembre 1861, le Prince Koung avait été nommé régent conjointement avec les impératrices-douairières et, le 7 novembre, un décret impérial changeait le *nien hao* de l'empereur de *K'i Siang* en *T'oung Tche* (union dans l'ordre); le lendemain Heng K'i annonçait aux légations étrangères l'installation officielle de l'empereur le 11 novembre et l'ouverture du Tsoung-li Yamen.

L'empereur était né le 27 avril 1856 (23e jour du 3e mois de la 6e année Hien Foung). Une longue minorité était donc en perspective. Le Prince Koung allait exercer le pouvoir au nom des régentes : l'Impératrice-douairière et la

mère de T'oung Tche, élevée elle-même au rang d'impératrice. Ces deux princesses étaient désignées sous les titres de *mou heou* (impératrice-mère) pour l'impératrice de l'Est, et de *cheng mou* (sainte mère) pour la mère de T'oung Tche jusqu'au 23 octobre 1861, époque à laquelle un édit les qualifie de *Houang T'ai Heou* (impératrices-douairières) avec les appellations honorifiques de Ts'EU NGAN et de Ts'EU HI; on les désignait aussi comme *Toung Koung* (impératrice de l'Est) et *Si Koung* (impératrice de l'Ouest).

L'impératrice de l'Est, Ts'eu Ngan, depuis la mort de l'impératrice en 1849, devenue femme principale de Hien Foung, appartenant à la famille NIEOU HOU LOU, née en 1835, morte le 8 avril 1881, a joué un rôle effacé à côté de la concubine *(Kouei Fei)*, mère de T'oung Tche, devenue impératrice de l'Ouest, la fameuse Ts'eu Hi, de l'ancienne famille mandchoue YE HO NA LA, descendant de Yang kou nou, tué à Moukden en 1583, née le 29 novembre 1835, dont nous aurons maintes fois l'occasion de parler.

Le Bureau ou Ministère des Affaires étrangères, *Tsoung-li Ko-kouo T'oung-chang Che-wou Ya-men* ou plus simplement le *Tsoung-li Yamen* fut institué le 10 du 12e mois de la 10e année de l'empereur Hien Foung (20 janvier 1861). Le même jour étaient créés les postes de Surintendant du Commerce des Trois Ports du nord donné à TCH'OUNG HEOU et de Surintendant du Commerce des Cinq Ports du sud donné à SIE HOUAN. Les premiers membres du Tsoung-li Yamen furent le Prince KOUNG, KOUEI-LIANG, Grand Chancelier du Conseil privé, et WEN-SIANG, premier vice-président du Ministère des Finances. L'année suivante quatre nouveaux membres furent désignés : PAO YUN, Mandchou, Président du *Hou Pou*, TOUNG SIUN, Chinois, lettré distingué, vice-président du *Hou Pou*, T'AN T'ING-SIANG, vice-président du *Hou Pou*, TCHOUNG LOUEN, Président du *Li Fan Youen ;* Kouei Liang étant mort, il y avait donc six membres faisant également partie du *Kioun Ki Tch'ou ;* en 1869, ils atteignaient le chiffre de dix. La mort de Wen Siang (mai 1876) d'une part, et l'admission de deux membres du Grand Conseil (décembre 1877), a

Tsoung-li Yamen.

porté le nombre des membres de ce ministère à onze. Il est depuis redescendu à neuf. Les membres du Yamen sont désignés *Wang Ta-Tchen*, le Prince et les Ministres. Le Prince Koung fut le premier Président du Tsoung-li Yamen; il a été remplacé en avril 1884 par le Prince K'ING. Le Tsoung-li Yamen comprenait quatre secrétaires principaux, *Tchang King*, deux secrétaires-adjoints et une trentaine de clercs, chargés, suivant leurs connaissances, des affaires des divers pays étrangers.

Ouverture des ports du Kiang.

L'activité du Prince Koung se signalait non seulement par des campagnes contre les rebelles, mais aussi par l'exécution des promesses faites aux ministres étrangers. Le 21 novembre 1860, à T'ien Tsin, M. Bruce donnait avis au prince, qu'en conséquence de l'article 10 du traité de 1858, il serait désirable que les ports de Han K'eou et de Kieou Kiang, sur le Fleuve Bleu, fussent ouverts au commerce britannique. Quoique la guerre des T'aï P'ing ne fût pas terminée, le prince s'empressa d'accéder aux vœux du ministre anglais. Par suite, le vice-amiral Sir James Hope, fut invité à remonter le Kiang pour ouvrir les ports au commerce. L'amiral, accompagné de Harry Parkes, quitta Wou Soung sur le *Coromandel*, accompagné de plusieurs autres navires de guerre, installait un consul à Tchen Kiang, arrivait à Nan King (20 février 1861), où il se mettait en relations avec les T'aï P'ing, puis continuait sa route, laissait à Kieou kiang W. Raymond GINGELL, comme consul, et parvenait à Han K'eou (11 mars 1861) visité jadis par Lord Elgin sur le *Furious* et y laissa comme consul provisoire, le commandant HARVEY du *Snake*, remplacé plus tard par P. J. HUGHES. De Han K'eou, l'amiral se rendit à l'entrée du lac Toung T'ing, à Yo Tcheou, où il laissa quelques explorateurs qui se proposaient d'aller aux Indes par le Tibet; c'étaient le major SAREL, du 17e lanciers, le capitaine BLAKISTON, de l'artillerie royale, le Dr BARTON et l'interprète, SCHERESCHEWSKY, depuis évêque protestant à Pe King; ils n'allèrent pas jusqu'au Tibet, mais ils firent une reconnaissance, restée célèbre, du Yang Tseu jusqu'à I Tch'ang.

L'amiral Hope était de retour à Chang Haï, le 30 mars

1861. Quelques jours auparavant, Harry Parkes, autorisé par l'amiral, avait déclaré (9 mars) le Kiang ouvert entre Tchen Kiang et Han K'eou et publié les règlements qui devaient régir le commerce anglais sur le fleuve. Trois délégués de la Chambre de Commerce de Chang Haï, Rowland HAMILTON, A. MICHIE, et T. Fredk. BALLANCE, rédigèrent un rapport sur leur voyage jusqu'à Han K'eou. Une mission semblable, envoyée de nouveau en 1869, remonta jusqu'au Se Tch'ouan.

Installation des légations.

Au mois de mars 1861, M. de Bourboulon, ministre de France, et M. Bruce, ministre d'Angleterre, installèrent leurs légations à Pe King, le premier dans le Tsing Koung fou, le second dans le Liang Koung fou, sur le canal Yu liang ho; le 8 juillet 1861, arriva le ministre de Russie, le colonel DE BALLIOUZEK : trois pavillons étrangers flottaient désormais à Pe King; français, anglais et russe. Le nouveau ministre russe ne perdit d'ailleurs pas son temps : le 20 février-4 mars 1862, il signait une Convention relative au commerce par terre, qui fut complétée le 15-27 avril 1869 à Pe King, par son successeur, le général A. VLANGALY, qui le remplaça le 27 juillet-8 août 1863.

CHAPITRE IV

T'oung Tche (1862-1875).

Le Prince Koung, malgré sa jeunesse (il était né le 11 janvier 1833), avait déjà donné assez de preuves de son intelligence et de sa décision au cours de ses négociations avec les Alliés et dans la révolution de Palais qui anéantit la camarilla réunie autour de Sou Chouen, pour ne pas assumer d'une main ferme le pouvoir que personne d'ailleurs, hors Ts'eu Hi, n'aurait songé alors à lui disputer. Nommé Président du *Tsoung Jen Fou* (Cour du Clan impérial), véritable premier ministre, son action n'avait de limite que celle que pouvait lui imposer l'ambition débordante de l'impératrice : celle-ci était malheureusement soumise à l'influence néfaste des eunuques, en particulier du pseudo-eunuque Ngan Te-haï qui passait pour être son amant. Le scandale devint si grand, que deux censeurs dénoncèrent en 1866 les abus de l'eunuque, qui envoyé trois ans plus tard au Chan Toung par Ts'eu Hi pour contracter un emprunt, y fut arrêté sur un ordre de Koung, contresigné par Ts'eu Ngan, et exécuté avec quelques-uns de ses misérables compagnons. Ts'eu Hi ne pardonna jamais à Koung, ni à Ts'eu Ngan, cet acte de vigueur qui était en même temps un acte de justice, mais elle attendit qu'elle pût se dispenser des services du Prince. Koung avait été d'ailleurs disgracié le 2 avril 1865, mais rétabli dans ses charges, moins le poste de Président du Conseil, le 10 novembre suivant : Koung était accusé d'avoir exagéré sa propre importance et d'avoir causé un grand scandale par son favoritisme, sa cupidité, ses prétentions extravagantes et son abus de pouvoir ; peut-être Koung n'avait-il pas été assez respectueux de l'étiquette. D'ailleurs Ngan Te-haï fut remplacé immédiatement dans les affections de Ts'eu Hi par le

Grand Eunuque Li Lien-ying qui mourut, puissamment riche.

La première tâche de Koung était d'écraser les rébellions qui avaient éclaté dans diverses provinces de l'Empire : par la soumission des deux Ma, le soulèvement des Musulmans du Yun Nan avait perdu beaucoup de son importance, mais les Nien Fei au Chan Toung et surtout les T'aï P'ing dans la vallée du Yang Tseu causaient encore beaucoup d'inquiétude au Gouvernement impérial.

Nous continuons le récit des événements :

T'aï P'ing.

Au mois de mai 1862, les forces de Ward et anglo-françaises prirent Nazian (27 avril) et Kading (1er mai). Le 4 avril 1862, le camp rebelle de Wong Ka dza, le 12 mai, Ts'ing P'ou, et le 17 mai, Nan K'iao, étaient capturés ; malheureusement à l'assaut de cette dernière ville, le contre-amiral français Protet tombait mortellement frappé d'une balle. Le contre-amiral Jaurès remplaça Protet comme Commandant en chef de la division navale des mers de Chine.

« Longtemps les T'aï P'ing firent paisiblement leurs affaires. Cela se conçoit. Le plus souvent, *more sinico*, les réguliers étaient d'intelligence avec eux. Quand les deux armées étaient en contact, la nuit, aux avant-postes, on troquait le butin, on jouait aux sapèques. Le 24 mai 1860, 70,000 Impériaux assassinèrent leurs chefs, et passèrent aux rebelles avec armes et bagages, devant Nan King. Ce ne fut pas la seule fois[1]. »

La folie de Houng Sieou-ts'iouen paraît avoir grandi d'année en année ; jaloux de ses chefs, il n'avait pas tardé à se montrer despote cruel.

Si la lutte était grande contre les rebelles, dans le Kiang Sou, elle ne l'était pas moins dans la province voisine du Tche Kiang. Là, comme à Chang Haï, nous avions vainement tenté de garder la neutralité la plus stricte. La prise de Hang Tcheou, par le Tchoung Wang (29 décembre 1861), força les autorités européennes de Ning Po de prendre des mesures défensives. D'autre part la situation devenait de

1. Wieger, *Textes historiques*, 2118.

plus en plus tendue entre rebelles et étrangers. Le 22 avril 1862, des remparts de Ning Po occupés par les T'aï P'ing des coups de feu étaient tirés sur le navire anglais *Ringdove*. Au reçu de cette nouvelle l'amiral Sir James Hope envoyait à Ning Po le capitaine Roderick Dew, commandant l'*Encounter* pour prendre le commandemant de la station. Arrivé le 26, Dew se mettait en rapport avec le lieutenant de vaisseau Kenney pour adresser une demande de réparations aux chefs t'aï p'ing Houang et Fan et leur annoncer que toute attaque contre les navires de guerre serait considérée comme un *casus belli*. Le 10 mai de nouveaux coups de feu étaient tirés contre le *Kestrel* et les navires français *Étoile* et *Confucius*. Ces bâtiments ainsi que l'*Encounter*, le *Ringdove* et le *Hardy* ouvrirent le feu sur la ville. Dans l'assaut qui suivit, le commandant de l'*Étoile*, Kenney, et le premier lieutenant de l'*Encounter*, W. N. Cornewall, étaient malheureusement mortellement blessés. Dès la prise de Ning Po, les Anglais envoyèrent Ward au Tche Kiang avec cinq cents hommes. Il parut utile de former également une autre force franco-chinoise qui « avait pour but de chasser les rebelles du gouvernement de Ning Po, c'est-à-dire d'une étendue de territoire formant autour de cette ville une circonférence de soixante lieues environ ». Deux officiers de la marine française, Le Brethon de Caligny, commandant le *Confucius*, et Prosper Giquel, enseigne de vaisseau, furent chargés d'organiser le nouveau corps. Le premier reçut une commission de général, l'autre, de directeur général. Immédiatement les villes de Yu Yao (2 août 1862) et de Tse Ki (21 septembre 1862), sont prises, mais la capture de cette dernière coûta la vie à Ward frappé d'une balle. Son contingent fut dispersé à l'exception de 300 hommes qui furent mis à la disposition du capitaine Dew, commandant la station navale anglaise.

Repoussés devant Foung Houa, les Alliés revinrent à la rescousse le 8 octobre; le capitaine Dew avec l'*Encounter*, le *Hardy* et le *Flamer*, le navire français le *Déroulède*, le *Confucius* et les troupes chinoises commandées par le colonel Forrester qui avait remplacé Ward, après plu-

sieurs attaques, réussirent à s'emparer de la ville (11 octobre 1862). Chang Yu fut capturé le 28 novembre 1862, par le corps franco-chinois et 500 réguliers de Dew. Giquel fut gravement blessé au coude droit dans cette affaire. Mais l'objectif des Alliés était la grande ville de Chao Hing ; attaquée le 17 janvier 1863, elle repoussa l'assaut de Le Brethon, frappé mortellement par un éclat de canon chinois pris à Chang Yu qui fit accidentellement explosion. Le Brethon fut remplacé dans le commandement du corps franco-chinois par le capitaine d'artillerie Tardif de Moidrey qui périt d'une balle tirée maladroitement par un de ses hommes (19 février 1863) ; après sa mort le corps franco-chinois fut commandé par Paul d'Aiguebelle et l'enseigne de vaisseau Bonnefoy. Enfin Chao Hing tomba (18 mars 1863) entre les mains du corps franco-chinois qui devenait maître du Tche Kiang jusqu'à la baie de Hang Tcheou.

La mort de Ward (21 septembre 1862) laissait sans chef « l'armée toujours victorieuse », car son second le colonel Forrester refusait le commandement. On fit alors choix pour remplacer Ward de Henry Andrea Burgevine, également américain, ancien marin. Sur ces entrefaites Li Houngtchang était nommé Fou T'aï du Kiang Sou (1862) et allait exercer une influence prépondérante dans la marche des affaires. Né le 15 février 1823, à Sen Chou, dans le district de Ho Fei, dans la province de Ngan Houei, Li est arrivé aux plus hautes fonctions de son pays par son intelligence et ses capacités militaires. Ses débuts furent modestes. Son père, lettré pauvre et obscur, l'éleva honorablement, malgré ses cinq enfants dont Li était le second. Le jeune homme passa ses examens avec succès (1847) et il entra à l'Académie des Han Lin la même année. Puis il retourna dans sa province natale, où il jouait un rôle assez effacé, lorsque la grande rébellion, qui ébranla les assises du trône des Mandchoux, vint le tirer de la position médiocre dans laquelle il végétait. C'est en effet pendant la rébellion des T'aï P'ing que Li devait montrer ces qualités d'énergie et de finesse qui ont été, dans des circonstances heureuses, la cause de sa fortune inespérée. Lorsque les rebelles pénétrèrent dans le Ngan

Houei, Li se mit à la tête d'une petite force (1853), et ne tarda pas à être employé comme secrétaire par le tout-puissant Tseng Kouo-fan, Gouverneur-général des Deux Kiang et Commandant militaire des quatre provinces de Kiang Sou, Ngan Houei, Kiang Si et Tche Kiang. L'appui d'un semblable personnage promettait à Li un avancement rapide; il devient juge provincial au Tche Kiang, tout en restant officier, puis Tao T'aï au Fou Kien, enfin il est nommé, comme nous venons de le dire, Gouverneur du Kiang Sou.

Li et Burgevine défirent T'an Chao-kouang, le Mo Wang venu de Sou Tcheou et tuèrent son fils (novembre 1862). La mésintelligence qui existait déjà entre les deux chefs augmenta; les troupes n'étaient plus payées depuis deux mois et un contingent désigné pour Nan King refusa de se mettre en route. Dans l'après-midi du dimanche 4 janvier 1863, arrivé de Soung Kiang à Chang Haï, avec sa garde du corps, Burgevine furieux s'emporta jusqu'à frapper le banquier Ta Ki (Yang fang), qui retenait, disait-on, les fonds, et s'empara de 40,000 piastres. Li demanda l'arrestation de Burgevine au consul américain qui la refusa, mais le général Staveley, après avoir essuyé un nouveau refus du colonel Forrester, nomma comme chef temporaire de l' « Ever Victorious Army » le capitaine Holland, de l'infanterie de marine, son chef d'état-major, en attendant que le Gouvernement approuvât le choix du capitaine Charles George Gordon comme Commandant définitif (janvier 1863). L'objectif de Li était la grande ville de Sou Tcheou. Les débuts de Holland furent malheureux; il est défait à T'aï Ts'ang (24 février 1863), tandis que son lieutenant, le major Brennan, est repoussé à Fou Chan.

Dans l'armée « toujours victorieuse » les officiers étaient tous étrangers : Anglais, Américains, Allemands, Français et Espagnols, mais les Américains étaient en majorité. Les sous-officiers étaient tous Chinois sortis du rang; jusqu'à la prise de K'ouen Chan (Quinsan) en mai 1863, les soldats étaient principalement des indigènes du Kiang Sou et du Tche Kiang, inférieurs aux Cantonais et aux gens du nord;

plus tard beaucoup de rebelles prisonniers joignirent l'armée dont l'effectif a varié de 3,000 à 5,000 hommes, répartis en cinq ou six régiments d'infanterie, avec quatre batteries d'artillerie de siège et deux de campagne.

Cependant Gordon marchait de succès en succès : Fou Chan (4 avril 1863), T'ai Ts'ang (2 mai) et enfin K'ouen Chan (31 mai) tombent entre ses mains. D'autre part le Dr Halliday MACARTNEY, ancien chirurgien du 99e régiment d'infanterie, chargé de l'arsenal de Soung Kiang par Li Fou T'aï, bat les rebelles à Foung King et à Si T'ang (Si Dong) (13 et 15 août 1863). Encore quelques combats et la route de Sou Tcheou est ouverte, le danger est pressant, le Tchoung Wang accourt au secours de la ville investie en septembre. Gordon est défait sous les murs de Sou Tcheou (27 novembre 1863), mais la dissension éclate parmi les chefs rebelles : le Mo Wang, T'an Chao-kouang, qui refusait de se rendre, est assassiné par le Na Wang, Kao Young-k'ouan et Wang Yeou-wei (4 décembre 1863) dans un grand dîner ; Sou Tcheou tombe le lendemain de ce crime ; les Wang se rendent et malgré l'engagement tacite de Gordon qu'ils auraient la vie sauve, ils sont mis à mort par ordre de Li Houng-tchang. Ces chefs étaient au nombre de huit, quatre Wang : le Na Wang, Kao Young-k'ouan, le K'ang Wang, Wang Ngan-kiun, le Ning Wang, Tcheou Wen-Kia, et le Pi Wang, Wou Kouei-wen, et les quatre T'ien tsiang : Fan K'i-fa, Tchang Yeou-tcheou, Wang Houai-wou et Wang Yeou-wei. D'autres officiers rebelles périrent également. Gordon, retenu prisonnier par les T'aï P'ing dans Sou Tcheou, de l'après-midi du 6 au matin du 7 décembre, vit la mort de près ; furieux, il chercha Li pour lui demander les raisons de sa conduite, mais le prudent Fou T'aï se tint soigneusement hors de l'atteinte de l'officier irrité. Gordon donna sa démission de général *(Tsoung Ping)* et se retira à K'ouen Chan ; plus tard il refusa les présents et la somme de 10,000 taels qui lui étaient octroyés par décret impérial (14 décembre 1863). Le major-général BROWN qui avait remplacé Staveley arriva de Chang Haï à Sou Tcheou (11 décembre) et déclara à Li que jusqu'à ce que sa con-

duite ait été jugée à Pe King, les troupes de Gordon cesseraient de prendre part à la campagne.

Cependant Gordon reprit les armes, mû par de sérieuses considérations. Il captura successivement Yi Hing (Ye Sing) (1er mars) et Yakou-pou. Le 27 avril, il fut repoussé devant Tchang Tcheou, mais il s'en empara le 11 mai 1864. Ce fait d'armes marqua la fin de l'*Ever Victorious Army;* les officiers anglais reprenaient du service et les rebelles n'occupaient plus que Hou Tcheou dans le Tche Kiang et Nan King dans le Kiang Nan.

Enfin, le 19 juillet 1864, Nan King tombait entre les mains de TSENG KOUO-TS'IOUEN, Commandant en chef, frère du vice-roi Tseng Kouo-fan. Quelque temps auparavant (30 juin 1864), le T'ien Wang, Houng Sieou-ts'iouen, s'était suicidé en avalant des feuilles d'or; son corps exhumé, fut coupé en morceaux et brûlé; le Tchoung Wang, LI SIEOU-TCH'ENG, qui était le meilleur des généraux rebelles, fut exécuté par les Impériaux le 7 août 1864 avec le Fou Wang, Houng Jen-tâ, demi-frère du T'ien Wang; le fils même de Houng, HOUNG FOU-T'IEN, qui avait pris le titre de T'ien Wang II, périt de la même manière quelques jours après la prise de Nan King d'où il avait réussi à s'enfuir. Les vainqueurs furent récompensés : Tseng Kouo-fan fut créé marquis ; Seng-ko-lin-ts'in, bei lé ; Tseng Kouo-ts'iouen, Li Houng-tchang et Tso Tsoung-t'ang, barons. D'un autre côté, le corps franco-chinois continuait ses opérations : la capitale du Tche Kiang, Hang Tcheou était prise dans la nuit du 30 au 31 mars 1864 par P. d'Aiguebelle, et les T'aï P'ing évacuèrent (28 août 1864) Hou Tcheou, leur dernier rempart dans cette province; au mois d'avril 1865, les bandes T'aï P'ing sont chassées de Tchang Tcheou près d'Amoy et leurs débris, traqués de tous côtés, se réfugiaient dans les montagnes du Fou Kien, du Kiang Si et du Kouang Toung, ainsi que dans le Se Tch'ouan.

Un des chefs T'aï P'ing, WOU YA-TCHOUNG, pénétra dans le Tong King, livra le pays au pillage avec une bande de 3 à 4,000 soldats et s'avança jusqu'au Song Koï en face de Hanoï. Les Annamites eurent recours aux Chinois pour être

débarrassés de ces bandits. Les Chinois s'empressèrent d'envoyer au Tong King une petite armée composée, croyons-nous, d'une dizaine de mille de soldats, qui pourchassa les rebelles et les obligea à fuir vers les montagnes qui bornent le Yun Nan.

Wou mourut peu de temps après en 1866 et il laissa le commandement de ses troupes à ses deux lieutenants LIEOU YOUNG-FOU et HOUANG TCH'OUNG-YING. Les deux chefs mirent ensemble le siège devant Lao Kay dont ils ne s'emparèrent qu'au bout de deux ans de siège. Les deux associés se querellèrent après la prise de Lao Kay (1868). Lieou Young-fou resta dans cette ville. Houang Tch'oung-ying descendit le Fleuve Rouge, puis établit son quartier général à Ho Yang, sur la rivière Claire *(Tsing Ho)*, affluent de la rive gauche du Song Koï. Les anciens amis, devenus ennemis mortels, devaient se faire à l'avenir une guerre acharnée, et leurs troupes se distinguant par la couleur de leurs inscriptions, on nomma *Pavillons Noirs (He Ki* en chinois, *Hac Ki* dans le dialecte cantonais) l'armée ou plutôt la bande de Lieou Young-fou qui plus tard fit sa soumission à l'Annam, et *Pavillons Jaunes (Houang Ki)*, les partisans de Houang Tch'oung-ying qui refusa de se soumettre et fut mis à mort pour avoir aidé les Français en 1873-1874.

La rébellion des T'aï P'ing ébranla le trône mandchou qui ne retrouva après l'orage qu'une solidité factice; si les conquérants en apparence conservèrent leur influence, on sentait que celle-çi touchait à sa fin et qu'elle était à la merci d'événements qui échappaient à leur contrôle.

Aux grandes rébellions des T'aï P'ing et des Musulmans, il faut ajouter le brigandage des *Nien Fei*, pillards armés de lances, de vieux fusils, qui désolaient la partie occidentale du Chan Toung, l'est du Tche Li et le nord du Ho Nan, depuis théâtre des « Boxeurs ». Ils s'emparèrent de Fouang Houang tchoung en avril 1861; en octobre 1861, ils s'avancèrent vers Tche Fou et massacrèrent les missionnaires américains J. L. HOLMES et H. M. PARKER à une trentaine de milles de cette ville. En 1863, le capitaine CONEY, du 67e régiment d'infanterie anglaise, fut envoyé

Les Nien Fei.

de T'ien Tsin avec des troupes chinoises pour combattre ces maraudeurs, mais ce n'est qu'après la chute de Nan King (1864) que le gouvernement impérial tenta un grand effort. Le Seng Wang, Seng-ko-lin-ts'in, prince mongol de la dynastie des Khorsin, le vaincu de Pa li k'iao, avait été envoyé contre eux avec JOUEI LIN, en 1861, pour leur donner une occasion de se réhabiliter de leurs désastres dans la guerre étrangère l'année précédente; il annonça qu'il avait remporté le 19 janvier une grande victoire sur les rebelles dont il avait tué des milliers à Tcheng kia tche, délivré plus de deux mille paysans prisonniers et rétabli la tranquillité dans le district de Ts'ao Tcheou, dans le Chan Toung; toutefois ces succès furent éphémères; il attaqua le chef des rebelles, TCHANG TSOUNG-YU ou SIAO YEN WANG, à Ts'ao Tcheou, mais son arrière-garde étant arrivée en retard, il fut entouré par les masses ennemies et mis à mort (mai 1865). Tseng Kouo-fan le remplaça en mai 1865 et accourut au secours du fils du Seng Wang, le Pao Wang qui défendait Tsi Nan avec 30,000 hommes; il lutta contre les rebelles jusqu'en août 1866, époque à laquelle il demanda un congé pour se reposer à Nan King. En 1865, un grand nombre de Nien Fei passèrent dans le Chan Si, le Chen Si, et rejoignirent les musulmans du Kan Sou. L'année suivante, les Nien Fei pénétrèrent de force du Ho Nan dans le Hou Pé; aussi Tseng Kouo-ts'iouen, gouverneur de cette dernière province, et Li HOUO-NIEN, gouverneur du Ho Nan, furent-ils disgraciés (1867). Li Fou T'aï continua la lutte jusqu'à sa nomination de vice-roi du Hou Kouang, 1867. L'audace de ces Nien Fei était si grande, qu'en 1867, ils s'approchèrent de T'ien Tsin et faillirent s'emparer d'Anson Burlingame et de sa famille, à Ho si wou (nov.), lorsque le nouvel ambassadeur sino-américain était en route pour sa bruyante et inutile mission.

Divers traités étrangers. Allemagne, 2 sept. 1861.

La Prusse était représentée au XVIIIe siècle dans le commerce de la Chine par la Compagnie d'Emdem. Ce fut le royaume des Hohenzollern qui se mit à la tête des pays formant le Zollverein pour signer un traité avec la Chine. L'expédition de Chine fut décidée le 15 août 1859 et le

conseiller d'ambassade, comte Frédéric Albert D'EULENBOURG, fut nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire aux Cours de Japon, Chine et Siam. L'escadre qui devait l'accompagner se composait de trois bâtiments : la corvette à vapeur *Arcona*, la frégate à voiles *Thétis* et le schooner de guerre *Frauenlob*. On leur adjoignit le transport l'*Elbe* pour porter les cadeaux, les échantillons, le charbon et autres provisions, ainsi qu'une barque à vapeur qui devait être employée au service entre les bateaux. En janvier 1861, Eulenbourg signait un traité avec le Japon et il arrivait en Chine le 7 mars 1861, à Chang Haï. Après des démarches facilitées par la légation de France, Eulenbourg signait à T'ien Tsin le 2 septembre 1861, un traité rédigé en allemand, français et chinois.

Depuis l'assassinat du Gouverneur Amaral (22 août 1849), Macao avait cessé de payer toute redevance à la Chine, mais en revanche, celle-ci refusait de reconnaître les consuls portugais. Portugal, 13 août 1862.

Une convention commerciale, ou mieux un règlement, avait été signée entre le Sénat de Macao et les autorités indigènes, le 13 avril 1845, mais elle était purement locale. C'est pour remédier à cet état de choses, autant que pour suivre l'exemple des autres puissances, qu'en 1862, les Portugais envoyèrent à Pe King, le Gouverneur de Macao, Isodoro Francisco Guimarãens, qui signa avec Heng K'i dans la capitale le 9 août et contresigna avec Tch'oung Heou, à T'ien Tsin le 13 août 1862 (18e jour, 7e lune, 1re année T'oung Tche) un traité en 54 articles qui ne fut pas ratifié, le texte chinois ne concordant pas avec le texte français dans la clause 2 relative à Macao, considéré par le premier comme restant partie de la province de Canton, par le second regardé comme libre de son ancien vasselage.

En effet, en conformité de l'art. 54, M. DE COELHO AMARAL, Gouverneur de Macao, arriva à T'ien Tsin, en mai 1864, pour procéder aux ratifications du traité conclu par Guimarãens. La non-ratification du traité par les Chinois amena une protestation de M. de Amaral (T'ien Tsin, 18 juin 1864) adressée aux ministres de France, d'Angleterre, de

Russie et des États-Unis résidant à Pe King; puis le ministre portugais quitta T'ien Tsin le 21 juin 1864, sans être retenu par les Chinois. Par suite, les Portugais resètrent sans traité jusqu'au 1er décembre 1887.

Danemark, 13 juill. 1863.

Le traité danois, signé en anglais et en chinois, à T'ien Tsin le 13 juillet 1863 par le lieutenant-colonel Valdemar Rudolph DE RAASLOFF, Chargé d'affaires et Consul général aux États-Unis d'Amérique, et Heng K'i et Tch'oung Heou, a servi de modèle à plusieurs des traités conclus par la suite, car son négociateur avait profité de l'expérience acquise depuis trois ans. Dans ce traité, le négociateur n'a pas stipulé pour le représentant du Danemark, le droit de résidence permanente dans Pe King et s'est borné à lui assurer la faculté de s'y rendre, toutes les fois qu'il jugera nécessaire.

Espagne, 10 oct. 1864.

Le traité espagnol, négocié par Don Sinibaldo DE MAS, à T'ien Tsin (10 octobre 1864) fut ratifié par la reine d'Espagne le 14 mai 1866, et les ratifications furent échangées à T'ien Tsin le 10 mai 1867. Le droit pour l'Espagne d'accréditer un agent diplomatique auprès de l'Empereur de Chine, ne pouvait être revendiqué que trois années seulement après la signature.

Pays-Bas, 6 octob. 1863.

Le traité hollandais, négocié par J. DES AMORIE VAN DEN HOEVEN, Consul des Pays-Bas à Canton, fut signé à T'ien Tsin le 6 octobre 1863.

Belgique, 2 nov. 1865.

Un traité, négocié avec Toung Sioun et Tch'oung Heou au nom de la Belgique par Auguste T'KINT, fut signé à Pe King le 2 novembre 1865, et ratifié à Chang Haï, le 27 octobre 1866. On remarquera que pour la première fois le traité est daté de Pe King et non de T'ien Tsin.

Italie, 26 oct. 1866.

Au cours du voyage autour du monde de la corvette à vapeur *Magenta,* le capitaine de frégate Vittorio ARMINJON signa en italien et en chinois à Pe King le 26 octobre 1866 avec T'AN T'ING-SIANG et Tch'oung Heou un traité en 54 articles; il est presque entièrement copié sur le traité danois; il a été ratifié à Chang Haï, le 12 novembre 1867. L'expédition française en Corée facilita les négociations italiennes. Le représentant de Victor-Emmanuel obtint

tous les droits de la nation la plus favorisée et l'article qui concédait au ministre d'Italie le droit de résidence à Pe King, ne souleva aucune des impossibilités qui accueillaient d'ordinaire sa présentation.

Imitant l'exemple des autres puissances, le 2 septembre 1869, l'Autriche-Hongrie signait à Pe King, en allemand et en chinois, un traité en 45 articles, calqués pour la plupart sur les conventions conclues avec les diverses puissances étrangères. Elle était représentée par le contre-amiral baron VON PETZ, l'un des combattants de Lissa.

Autriche, 2 sept. 1869.

CHAPITRE V

T'oung Tche (suite).

Affaire Lay-Osborn [1].

GRÂCE à l'aide de la France et de l'Angleterre, la Chine combattait victorieusement les rébellions qui un moment avaient menacé le trône mandchou, mais le Prince Koung était un homme trop avisé pour ne pas comprendre qu'une réforme radicale était nécessaire dans la marine et l'armée de son pays, et dans ce but, il résolut de s'adresser encore à ses ennemis de la veille devenus, grâce à son habileté, des amis.

C'est naturellement à l'Angleterre que Koung songea à s'adresser pour obtenir les officiers, les armes et surtout les vaisseaux pour constituer la nouvelle force navale. Justement à ce moment, l'Inspecteur général des Douanes, nommé le 21 janvier 1861, Horatio N. LAY était en congé en Angleterre, pour rétablir sa santé ébranlée par une blessure qu'il avait reçue en défendant comme volontaire la concession de Chang Haï contre les rebelles, ses fonctions étant remplies temporairement par G. H. FITZ ROY et Robert HART ; tandis que le premier restait à Chang Haï, Hart était appelé à Pe King où il suggéra au Prince Koung de s'adresser à Lay en vue de la réorganisation de la flotte. En conséquence, dès le 14 mars 1862, par l'intermédiaire de Hart, Lay recevait du Gouvernement impérial des instructions écrites pour acheter, « sans perdre un jour » et armer une flotte à vapeur ; d'autre part, en 1854, Sir John BOWRING ayant publié une ordonnance de neutralité qui interdisait, sous peine d'amende ou d'emprisonnement, aux sujets britanniques de servir le gouvernement chinois ou les rebelles T'aï P'ing, le 2 septembre 1862, un Ordre de la

1. Voir H. CORDIER, *Relations de la Chine*, I, pp. 152-8.—H.-B. MORSE, *Int. Relat. of the Chinese Empire*, II, pp. 34 seq.

Reine en Conseil autorisait Lay, qui s'était mis immédiatement en rapport avec le Foreign Office et le capitaine de vaisseau Sherard OSBORN, choisi comme chef de la nouvelle marine, à engager des hommes et à assurer des vaisseaux pour le compte de l'Empereur de la Chine. Trois points importants furent marqués par le Prince Koung dans ses instructions à Lay du 24 octobre 1862 :

« 1° L'achat des vaisseaux, des canons, de la poudre, du charbon et des différents articles à l'usage des vaisseaux.

« 2° L'engagement des officiers, canonniers et matelots, et autres, pour le service à bord des vaisseaux ; et les termes et les conditions de toute espèce de convention.

« 3° La retenue, comme il est proposé, d'une somme d'argent pour payer les salaires et les gages qui peuvent être indiqués par les engagements, et aussi pour pourvoir au paiement des compensations et autres items dans l'avenir.

« Ces trois points sont laissés par nous à la discrétion de l'Inspecteur général pour agir comme il jugera convenable de le faire. »

Ces instructions laissaient la porte largement ouverte à l'initiative de Lay ; celui-ci toutefois ne paraît pas s'être rendu compte du caractère des Chinois lorsque, le 16 janvier 1863, il signa avec Osborn une convention en 13 articles parmi lesquels on lit :

« Osborn, en sa qualité de Commandant en chef, devra avoir le contrôle entier sur tous les navires de construction européenne, aussi bien que sur les navires indigènes montés par des Européens, qui pourront être au service de l'Empereur de Chine, ou, sous son autorité, des corporations indigènes.

« Lay obtiendra de l'Empereur toute l'autorité nécessaire pour couvrir les actes d'Osborn comme Commandant en chef de la flotte européenne-chinoise.

« Osborn entreprend d'agir suivant les ordres de l'Empereur qui lui pourront être donnés directement à Lay ; et Osborn s'engage à ne pas suivre d'autres ordres qui lui viendraient par une autre voie.

« Lay, de son côté, s'engage à refuser d'être l'intermé-

diaire d'ordres de la raison desquels il ne serait pas satisfait. »

Ambitieux et violent, Lay serait donc placé non seulement à la tête des Douanes mais aussi de la marine chinoise. Il était absurde de penser qu'il lui serait possible d'être le seul intermédiaire entre l'Empereur et le commandant étranger de la flotte; qu'il pourrait se dispenser des concours des princes et des ministres. Il fallait compter aussi avec l'opposition, sinon l'hostilité des vice-rois, dont quelques-uns, comme Tseng Kouo-fan qui venait de se distinguer dans la guerre des T'aï P'ing, n'auraient jamais accepté de laisser leurs navires servir sans leur sanction, sous les ordres d'un étranger. Comme je l'ai écrit ailleurs [1], Lay paraît avoir été, sinon frappé d'un accès de mégalomanie, au moins complètement dépourvu de tact.

Sept vapeurs et un transport furent achetés, aménagés et expédiés en Chine. Le drapeau de la nouvelle flottille, choisi par Lay, était vert, avec deux bandes diagonales jaunes, portant au centre un dragon impérial bleu.

Lorsque le capitaine Osborn arriva en Chine, il trouva la situation bien différente de celle qu'il croyait lui avoir été faite. Au lieu d'être indépendant, il fut placé par le Prince Koung sous le commandement d'un Chinois, désigné par Tseng Kouo-fan et Li Houng-tchang; Osborn protesta naturellement. Le 13 octobre 1863, le ministre Wen Siang déclarait à Lay que le Prince refusait de ratifier ses arrangements. Osborn donna par suite sa démission, adressa ses adieux aux officiers et aux marins qui devaient servir sous ses ordres (T'ien Tsin, 9 novembre 1864), disloqua sa flotte, et le Gouvernement de Pe King attribuant l'insuccès des négociations à Lay, renvoya celui-ci. On n'oubliait pas d'ailleurs en haut lieu la façon presque brutale avec laquelle Lay, alors interprète de Lord Elgin, traita en 1858 le vieux Ki Ying. « Les Chinois, dit Sir F. A. Bruce, ministre d'Angleterre à Pe King, dans une dépêche à son Gouvernement, en renvoyant Lay se conduisirent convenablement à son égard. Ils lui allouèrent 3,000 taels (1,000 livres) par mois, pour les dépenses de son installation pendant son séjour à Pe King. Ils lui

1. *Relations de la Chine*, I, p. 155.

accordèrent des appointements au taux de 8,000 livres par an, du 1er mai 1863 à la fin de mars 1864, époque à laquelle il devait rendre ses comptes, et ils lui firent cadeau de 6,000 taels (2.000 livres) de gratification, en quittant leur service. »

Le Tsoung-li Yamen fit choix (novembre 1863) pour remplacer Lay, de Robert Hart.

Douanes maritimes.

Les Douanes maritimes chinoises ne sont pas un rouage administratif imposé au Gouvernement chinois par les puissances étrangères : à l'encontre des autres concessions accordées par des traités arrachés par la force des armes, les Douanes ont été établies sur la demande même des Chinois et dans leur intérêt propre, et leur extension est due entièrement à ce que les indigènes ont reconnu d'utile pour eux-mêmes dans leur organisation.

La prise de Nan King par les T'aï P'ing le 29 mars 1853, l'occupation par ces rebelles de la province de Kiang Sou, la prise de possession de la ville indigène de Chang Haï le 8 septembre 1853 par les rebelles des loges cantonnaise et foukienoise et de la société Triade du Petit Couteau, *Siao Tao Houei*, l'abandon de leur poste par les fonctionnaires chinois, l'impossibilité pour le tao-t'aï WOU KIEN-TCHANG d'administrer les douanes empêchèrent d'une manière absolue la perception des droits sur les marchandises étrangères; en réalité, personne n'avait plus de mandat régulier pour toucher les taxes sur les marchandises importées; par suite, un arriéré énorme se produisit dans la perception de la douane : le 23 novembre 1854, d'après une note du ministre américain Robert M. MAC LANE, les droits arriérés, dus par les citoyens des États-Unis, montaient à eux seuls à 118,125 taels 8 m. 4 c. 1 s.

Que devaient faire les consuls des trois Puissances ayant signé des traités avec la Chine? Pouvaient-ils, sous le prétexte que la Chine ne remplissait pas ses engagements en protégeant les étrangers, dispenser leurs nationaux de payer les droits? La Chine pouvait invoquer le cas de force majeure, et d'autre part l'occupation momentanée d'un territoire par l'ennemi ne suspend pas la souveraineté de

droit. Comme le faisait remarquer un diplomate dans une note du 3 octobre 1854 : « Si, en fait, l'occupant exerce la souveraineté et perçoit les tributs, il est équitable que le véritable souverain, en revenant, ne les exige pas une seconde fois ; mais, ici, ce n'est pas le cas : les rebelles n'avaient pas perçu les droits de douane, ce me semble. On dit : Si le souverain sait à l'avance que les négociants abandonnés par le gouvernement local à la merci de l'ennemi ne lui payeront pas l'impôt arriéré, il protègera mieux ces négociants pour éviter le déficit. Mais cela est-il bien sérieux ? Est-ce de gaieté de cœur qu'on se laisse prendre une province ? Si d'ailleurs il est bon que le *souverain souffre* de l'occupation pour avoir intérêt à l'empêcher, n'est-il pas bon aussi que l'*étranger n'en profite point*, afin qu'il n'ait pas intérêt à prolonger ce désordre ? »

Chaque consul eut une opinion différente, M. B. EDAN, gérant du Consulat de France de Chang Haï pendant le congé de M. de Montigny, déclara qu'en l'absence de toute administration indigène et de tout pouvoir politique, les droits ne devaient pas être acquittés : 1° parce qu'il y avait impossibilité matérielle, le bureau de la douane n'existant plus ; 2° parce que le gouvernement chinois étant dans l'impuissance d'accorder à nos nationaux la protection promise par les traités, nous étions ainsi affranchis de devoirs qui nous étaient imposés en raison de cette protection. Le consul d'Angleterre, Rutherford ALCOCK, le consul américain, R. C. MURPHY, jugeant nécessaire de maintenir les stipulations des traités, en décidèrent autrement ; mais tandis que le second réclamait le payement des droits entre ses mains en espèces et immédiatement, le premier se contentait d'obligations ou billets conditionnels *(promissory notes)* qui deviendraient payables aussitôt que les troupes impériales auraient repris possession de la ville.

Mais ce qui compliqua la situation, c'est que les consuls de Hollande et des Villes hanséatiques suivirent l'exemple de M. Edan et autorisèrent leurs nationaux à ne payer aucun droit ; étant négociants eux-mêmes, ils étaient juge et partie. Naturellement, Anglais et Américains réclamèrent

pour leurs pavillons les avantages accordés aux autres nations. Le Commissaire américain, Humphrey MARSHALL, prédécesseur de Mac Lane, sans reconnaître la réclamation de ses nationaux, avait, le 20 janvier 1854, déclaré le port libre et le traité abrogé; ce qui avait permis aux navires américains *Oneida* et *Science* de quitter Chang Haï sans payer de droits. A leur tour, les maisons de commerce anglaises de Chang Haï, BLENKIN, RAWSON & Co, GILMAN, BOWMAN & Co, SMITH, KENNEDY & Co, etc., y compris les Parsis, D. BURJAJEE, DHURUMSEY, POOJABHOY, A. HABEBHOY, COWASJEE PALLANJEE & Co, adressèrent une lettre de protestation contre le payement des anciens droits à Sir John Bowring, alléguant le blâme infligé au consul Rutherford Alcock par Sir George Bonham, Plénipotentiaire, prédécesseur de Bowring.

Le ministre américain Mac Lane arriva à Chang Haï le 8 juin 1854; il y fut rejoint par Bowring et par l'amiral anglais, Sir John STIRLING. Sir John Bowring annonçait clairement son intention de donner satisfaction au gouvernement chinois, en dépit de toute opposition. Dans la réponse qu'il adressa aux négociants anglais, tout en penchant pour que les *promissory notes* fussent acquittées, il ne décida pas toutefois lui-même cette question et se borna à déclarer « que les autorités chinoises ont le droit de porter leurs réclamations contre les négociants anglais devant la cour consulaire, qui prononcera dans chaque cas particulier suivant les circonstances ».

La question devenait diplomatique et l'on ne pouvait aller en appel à la Cour de Hong Kong. Lord Clarendon, qui avait attendu l'arrivée en Angleterre de Sir George Bonham, ancien Plénipotentiaire en Chine, pour décider avec lui de la question, se montra d'un avis diamétralement opposé à la théorie de Sir John Bowring. Le Gouvernement anglais admettait que le payement ne devait pas avoir lieu, parce que le payement des droits de douane à une autorité quelconque impliquait en retour de la part de cette autorité une protection assurée au commerce étranger, et qu'en fait le Gouvernement chinois avait manqué à ce devoir de protec-

tion, en cédant la place à l'insurrection. Lord COWLEY, ambassadeur d'Angleterre à Paris, ayant pressenti à cet égard M. DROUYN DE LHUYS, celui-ci lui fit connaître que comme le Gouvernement britannique, il pensait qu'il n'y avait pas lieu d'effectuer le payement rétroactif des droits non perçus pendant la suppression temporaire de la douane de Chang Haï. D'autre part, le gouvernement des États-Unis, à la demande de l'Envoyé anglais de Washington, avait, le 8 novembre 1853, invité le Commissaire américain en Chine à prononcer l'annulation des obligations souscrites par les négociants américains pour le remboursement éventuel des droits.

En fait, les trois Puissances s'étaient mises d'accord pour le non-payement des arrérages de droits de douane, depuis le mois de septembre 1853 jusqu'au mois de février 1854, période pendant laquelle la douane de Chang Haï n'avait pu fonctionner. Toutefois, M. Drouyn de Lhuys ne partageait pas, en théorie, les idées de ses collègues. Il avait cédé par intérêt politique. Lord Cowley avait été chargé de représenter au gouvernement de l'Empereur la haute importance attachée par le gouvernement de la Reine à ce qu'une parfaite unité d'action fût observée par les représentants de la France, de l'Angleterre et des États-Unis en traitant cette question de douane ; mais comme il avait été convenu entre le gouvernement de la Reine et les États-Unis que les obligations livrées par leurs sujets respectifs pour le payement des droits de douane seraient annulées, Lord Cowley exprimait au gouvernement de l'Empereur l'espoir du gouvernement de la Reine que de pareilles instructions seraient envoyées au représentant de l'Empereur en Chine.

Par une dépêche en date du 10 décembre 1854, Lord Cowley informait le comte de Clarendon qu'une communication avait été faite par lui à M. Drouyn de Lhuys, conformément aux instructions qu'il avait reçues à ce sujet, et que Son Excellence ayant demandé quelques jours pour considérer et apprécier la question, lui donnait avis enfin que, quoiqu'il ne fût pas d'accord avec le gouvernement de la Reine quant au principe qui le dirigeait dans cette affaire, il

était néanmoins si fortement imbu de l'importance de l'unité d'action des trois gouvernements que M. de Bourboulon serait chargé de poursuivre la même voie, en traitant cette question, que les représentants de la Grande-Bretagne et des États-Unis.

M. Drouyn de Lhuys ayant été remplacé le 8 mai 1855 au Ministère des Affaires étrangères par le comte Colonna Walewski, une nouvelle démarche fut faite par Lord Cowley pour demander confirmation de l'arrangement précédent.

Cependant, à Chang-Haï, la douane avait été ouverte dans un local au milieu des concessions étrangères. Le tao-t'aï Wou demanda non seulement qu'on lui versât les droits perçus, mais encore manifesta l'intention de s'établir dans le local étranger. Il fut obligé de renoncer à son projet devant l'opposition qu'il rencontra, fondée sur cette raison : « Qu'attendu l'insuffisance de ses forces militaires pour se protéger lui-même contre les insurgés, la colonie deviendrait par le fait de sa présence, le théâtre de sanglants conflits dans lesquels les jours et les propriétés des étrangers seraient infailliblement exposés. » Le tao t'ai n'eut pas plus de succès quand il proposa d'établir une douane flottante à bord de l'*Antilope*, navire européen qu'il avait acheté pour augmenter sa flottille : on lui opposa les mêmes objections et les mêmes arguments. Un tel état de choses ne pouvait durer; aussi conclut-on un arrangement par lequel un bureau temporaire des douanes serait ouvert le 13 février 1854, sous la présidence du tao t'aï de Chang Haï. Il fallait néanmoins arriver à un *modus vivendi*, et les conversations des consuls avec le fonctionnaire chinois conduisirent à la solution suivante.

L'unique moyen de sortir des difficultés dont la question entière était entourée sous l'empire des traités devait être cherché dans la combinaison d'un *élément étranger* de *probité* et de *vigilance* avec l'autorité chinoise. Il serait nécessaire d'adjoindre à l'agent chinois qui serait chargé des douanes *un* inspecteur des douanes étranger, délégué des trois consuls, qui serait logé à la douane et devrait contre-

signer toutes les pièces. Les frais du personnel de cet inspecteur étaient calculés de la façon suivante :

Inspecteur, par an	6,000 dollars
Deux linguistes à 100 dollars par mois . .	2,400 »
Écrivains, messagers, etc..	600 »
Douaniers étrangers	3,000 »
	12,000 dollars

C'est le tao t'aï lui-même qui avait souvent exprimé le désir de voir un agent européen chargé de la surveillance et du contrôle des opérations de la douane. Satisfaction lui fut enfin donnée. Une fois cette idée de l'élément étranger à introduire dans le service de la douane accueillie, les trois consuls furent appelés à donner leur avis sur sa mise à exécution et les moyens les plus réguliers de la traduire dans la pratique.

Comme on le voit, la première idée, réalisée aujourd'hui, était la nomination d'un inspecteur unique, européen, richement rétribué par l'autorité chinoise. Et même le consul anglais Alcock, qui avait, en réalité, mené toute l'affaire, avait songé à demander cet agent à la France, comme à celle des trois puissances dont on avait lieu d'attendre le plus d'impartialité; il est vrai que notre commerce était à peu près nul; Alcock avait même suggéré le choix de l'interprète du consulat de France, Arthur SMITH, comme réunissant tous les suffrages pour remplir les fonctions délicates d'un inspecteur unique. Mais bientôt, après mûre réflexion, on s'arrêta à l'idée de trois inspecteurs, nommés par chacun des trois consuls de France, d'Angleterre et des États-Unis.

Le 29 juin 1854, une conférence fut tenue à Chang Haï par le tao t'aï Wou, surintendant des Douanes, Rutherford Alcock, consul de Sa Majesté britannique, R. C. Murphy, consul des États-Unis, et Edan, consul de France par intérim, à la suite du désir exprimé par le fonctionnaire chinois de consulter les trois consuls au sujet de la réorganisation de la douane et des mesures à prendre pour faire rentrer les droits d'une manière plus régulière. Après discussion, les mem-

bres de la réunion adoptèrent neuf articles dont voici la substance : 1° l'impossibilité de trouver pour les douanes des employés probes et vigilants possédant une connaissance des langues étrangères nécessite l'introduction dans l'administration d'un élément étranger dans la personne d'étrangers choisis avec soin et *nommés par le tao t'aï ;* 2° la meilleure manière d'arriver à ce résultat est la nomination par le tao t'aï d'un ou plusieurs étrangers d'une probité indiscutable agissant sous ses ordres avec un personnel mixte d'étrangers et d'indigènes, avec un bâtiment de douane *(revenue cutter)* monté par des marins étrangers; 3° pour éviter les difficultés, il est entendu que l'agent consulaire de chaque puissance à traité désignera à la nomination du tao t'aï un inspecteur, dès qu'ils auront trouvé une personne qualifiée pour ce poste; 4° en cas de plaintes contre ces inspecteurs pour exaction, corruption, négligence dans l'accomplissement de leur emploi, les consuls, après en avoir averti les autorités chinoises et leurs collègues, feront une enquête devant une cour mixte composée du tao t'aï et de trois consuls des puissances ayant des traités avec la Chine, et décideront du renvoi ou de l'éloignement de l'inspecteur; 5° définition des fonctions de l'inspecteur; 6° dans le cas où l'inspecteur ou les inspecteurs ne connaîtraient pas la langue chinoise, on nommerait un interprète étranger; 7° stipulation qu'il y aurait un bâtiment de douanes rapide qui puisse aller jusqu'à Gützlaff; 8° nécessité de réviser les règlements de douane du mois d'août 1851; 9° résolution du tao t'aï d'entreprendre sur ces bases adoptées à l'unanimité la réorganisation des douanes.

Pour donner suite à cette conférence et pour réviser les règlements douaniers d'août 1851, on nomma une commission des représentants des consuls, composée de : T. F. Wade, vice-consul d'Angleterre, le capitaine Lewis Carr, attaché à la légation des États-Unis, et Arthur Smith, interprète du consulat de France, lequel donna naturellement sa démission de ce dernier poste. La nouvelle douane commença à fonctionner le 12 juillet 1854. On ne comprit pas à Paris immédiatement l'importance de la nouvelle création,

car le 7 octobre 1854, le ministre des Affaires étrangères écrivait à notre ministre en Chine : « Je vous avoue que cette situation de trois sujets, anglais, américain et français, mis à la solde du gouvernement chinois, me paraît tout au moins peu convenable, et j'attendrai pour savoir si je dois l'approuver que vous m'en ayez fait connaître les motifs et l'utilité. » Au bout d'un an (1er janvier 1855), M. Wade céda sa place à l'interprète Horatio Nelson LAY.

A la suite de l'occupation de Canton par les Anglais et les Français, après le bombardement de cette ville et l'installation d'une administration provisoire étrangère, le système des douanes adopté à Chang Haï fut employé dans le grand port du sud de l'empire de Chine, et un bureau des douanes y fut ouvert en octobre 1859, avec l'approbation du vice-roi des Deux Kouang, LAO TCH'OUNG-KOUANG.

L'art. 46 du traité anglais signé à T'ien Tsin le 26 juin 1858, porte :

« Les autorités chinoises, à chaque port, adopteront les moyens qu'elles pourront juger les plus propres à empêcher le revenu de souffrir de la fraude et de la contrebande. »

L'art. 10 du tarif de droits du commerce anglais avec la Chine du 8 novembre 1858 marque d'autre part :

« Comme le gouvernement chinois, par traité, a l'option d'adopter telle mesure appropriée à la protection de son revenu, augmentant par le commerce anglais, il est convenu qu'un système uniforme sera mis en vigueur dans chaque port.

« Le haut fonctionnaire nommé par le Gouvernement chinois, pour prendre la direction du commerce étranger, devra par suite, de temps à autre, visiter lui-même chaque port ou y envoyer un substitut à sa place. Le dit haut fonctionnaire aura la liberté de son propre choix, et indépendamment de l'avis ou de la nomination d'aucune autorité britannique, de choisir tel sujet britannique qui lui paraîtra propre à l'aider dans l'administration du revenu de la douane, dans la prévention de la contrebande, dans la délimitation des ports, ou dans la décharge des devoirs de capitaine du port, ainsi que dans la répartition des phares,

bouées, feux, etc., à l'entretien desquels il sera pourvu par les droits de tonnage.

« Le Gouvernement chinois adoptera telle mesure qui lui paraîtra nécessaire pour empêcher la contrebande sur le Yang Tseu Kiang, quand cette rivière aura été ouverte au commerce. »

Le traité signé à T'ien Tsin par le baron Gros pour la France ne contenait pas de clause semblable, mais le 24 novembre 1858, il signait à son tour les tarifs de douane et les règlements commerciaux, ce qui nous mettait sur le même pied que l'Angleterre; les conditions du tarif furent acceptées également par le Plénipotentiaire américain.

Le succès de la nouvelle organisation des douanes à Chang Haï et à Canton, encouragea le Gouvernement chinois à augmenter le nombre des bureaux :

Le port de Chan T'eou (Swatow) fut ouvert en février 1860; Tchen Kiang, sur le Yang Tseu, en avril, Ning Po, en mai 1861, T'ien Tsin, le même mois, reçurent des Commissaires. La même année, en juillet, Fou Tcheou, et en décembre, Han K'eou et Kieou Kiang sont ouverts à leur tour; en avril 1862, Amoy; en mars 1863, Tche Fou; en mai, Tam chouei et Ki Loung; puis en septembre Ta Kao, dans l'île Formose, et en mai 1864, Nieou Tchouang, complètent le chiffre de quatorze bureaux de douanes ouverts à la fin de 1864. On peut penser que ce service important ne resta pas sans exciter la convoitise de l'Angleterre et le bruit courut même que cette puissance aurait fait au Gouvernement chinois l'offre d'affermer les douanes des ports ouverts aux Européens, moyennant 200 millions de francs.

La Convention de Tche Fou de 1876, le traité de Shimonoseki en 1895, des conventions spéciales, des arrangements particuliers, l'action spontanée du Gouvernement chinois dans certains cas, ont amené l'ouverture de beaucoup d'autres ports au commerce étranger et donné au service des douanes son développement actuel.

La France et les États-Unis ayant négligé de se faire représenter dans le triumvirat des inspecteurs, H. N. Lay resta seul à la tête du service des douanes, reconstituant

ainsi à son profit et à celui de son pays les fonctions d'Inspecteur général unique, telles que le savait conçues Rutherford Alcock. Lay, d'un caractère cassant et autoritaire, n'avait pas en effet tardé à évincer du triumvirat, le Français EDAN et l'Américain M. W. FISH qui avaient remplacé Arthur Smith et Carr. Resté seul directeur, Lay fit nommer Commissaire anglais à Chang Haï, Tudor DAVIES, sans consulter les consuls intéressés. Le ministre de France, Bourboulon, protesta énergiquement : Lay se tira d'affaire en promettant de réserver à Edan l'inspectorat ou le commissariat des douanes à Ning Po et à l'interprète du consulat de France, le Portugais MARQUÈS, une bonne place à Canton lorsqu'il quitterait le service français.

La France éleva une timide protestation après la signature de la convention de Pe King en 1860, mais l'entente cordiale de 1858 n'existait plus : la France avait à se faire pardonner par l'Angleterre la guerre d'Italie et l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Les Anglais restèrent donc maîtres de la direction des douanes chinoises.

Pendant un voyage en Europe de Lay, en 1861, celui-çi fut remplacé provisoirement par Fitz-Roy et Robert Hart qui ne tarda pas à être appelé à Pe King. Disgracié à la suite des incidents de la flottille Sherard Osborn, Lay fut remplacé en novembre 1863, par le Tsoung-li Yamen par un jeune homme de vingt-huit ans, Robert HART, né le 20 février 1835, à Portadown, dans le comté d'Armagh.

Robert Hart.

Robert Hart avait été élevé à Queen's College, Belfast, et il obtint le diplôme de maître ès-arts *hon. causâ*, en 1875; d'abord interprète surnuméraire de la Surintendance du commerce de Hong kong (mai 1854), près du consulat britannique à Ning Po (octobre 1854), assistant interprète dans le même port (juin 1855), puis second assistant à Canton (mars 1858), il remplit les fonctions de secrétaire des Commissaires alliés pour l'administration de la ville de Canton (avril 1858). Interprète du consulat anglais à Canton (mai 1859), il obtint l'autorisation d'entrer dans les douanes chinoises, où il fut promu d'emblée Député Commissaire dans cette ville (juin 1859); nous avons vu que pendant

l'absence de Lay, il remplit (avril 1861-mai 1863), avec son collègue Fitz-Roy, les fonctions d'Inspecteur général. Nommé Commissaire à Chang Haï, avec la charge des ports du Yang Tseu et de Ning Po (avril 1863), quelques mois plus tard, il remplaçait Lay à la tête du service.

Dans la communication qui lui était adressée avec sa nomination d'Inspecteur général des douanes à la place de Lay, les instructions suivantes étaient données à Hart : « Vous résiderez à Chang Haï et vous y traiterez les affaires ; s'il se présente une question importante, il vous sera alors seulement permis de venir à Pe King, pour en référer à notre ministère et vous entendre avec nous. Quant aux affaires ordinaires des mers du Nord et du Sud et des ports du Yang Tseu Kiang, vous en référerez au Commissaire impérial Li ou au Surintendant des Trois Ports Tch'oung et vous vous conformerez à leurs ordres. » Le vieux ministre Wen Siang pouvait alors dire à un agent français, parlant de Lay et de Hart : « Ce sont nos fonctionnaires ; le jour où ils feront mal, ils seront renvoyés du service et voilà tout ». A cette époque, les légations de France, d'Angleterre et de Russie avaient seules le droit de résidence dans la capitale.

Service des Douanes.

A la tête du service des Douanes est placé un Inspecteur général qui, après la retraite de Sir Robert Hart († le 20 septembre 1911, à Fingest Grove, High Wycombe, à 76 ans), est Francis A. AGLEN, nommé le 11 octobre de la même année. Le 9 mai 1906, un décret de l'Empereur de Chine plaça à la tête de l'administration des douanes comme contrôleurs deux hauts fonctionnaires chinois, TIÉ LIANG et T'ANG CHAO-YI ; cette désignation et le rattachement des Postes, qui avaient appartenu aux douanes à l'administration centrale, avaient quelque peu diminué l'importance du service.

L'administration des douanes au 1er juin 1918 était confiée à trois services *(Departments)* : 1° le Revenu *(Revenue Department)* ; 2° la Marine *(Marine Department)* ; 3° les Travaux *(Works Department)*. Le premier Département, le plus important, comprend un service intérieur *(In-door*

Staff) avec 319 employés, tant européens que chinois; un service extérieur *(Out-door Staff)* avec 773 employés, principalement recrutés sur place, surtout parmi les marins de différentes nationalités; un service des côtes *(Coast Staff)* avec 28 employés dont 4 commandants, 13 officiers, 10 mécaniciens et 1 canonnier; enfin les employés chinois.

Les Douanes maritimes assurent le service des Ports ouverts au commerce étranger dont voici la liste en 1919; l'administration centrale est à Pe King :

I. — PORTS DU NORD

1. Aïgoun (Aigun), province de He Loung Kiang, Mandchourie, ouvert en juillet 1909, en vertu du traité japonais de 1905.

2. San Sing, province de Kirin, Mandchourie, ouvert juillet 1909, traité japonais, 1905.

3. Manchouli, province de He Loung Kiang, ouvert février 1907, traité japonais, 1905.

4. Harbin, province de Kirin, ouvert juillet 1909, traité japonais, 1905.

5. Soui fen ho (Suifenho), province de Kirin, ouvert en février 1908, en vertu du traité japonais de 1895.

6. Houn Kiouen (Hunchun), province de Kirin, ouvert en janvier 1910, traité japonais, 1905.

7. Loung king ts'ouen (Lung ching tsun), province de Kirin, ouvert en janvier 1910, traité japonais, 1905.

8. Ngan Toung (Antung; jap. Antoken), province de Cheng King, Mandchourie, ouvert en mars 1907, traité américain de 1903.

9. Dairen (Dalny), province de Cheng King.

10. Nieou Tchouang (Newchwang), province de Cheng King, ouvert 9 mai 1864, traité anglais de T'ien Tsin, 1858.

11. Ts'in Wang Tao (Chin wang tao), province de Tche Li, ouvert 15 décembre 1901, par décret impérial du 31 mars 1898.

12. T'ien Tsin, province de Tche Li, ouvert mai 1861, conventions anglaise et française de Pe King, 1860.

13. Loung K'eou (Lung kow), province de Chan Toung, ouvert 1915.

14. Tche Fou (Chefoo), Yen T'aï, province de Chan Toung, ouvert mars 1862, traités anglais et français de T'ien Tsin, 1858.

15. Kiao Tcheou (Kiao Chow), province de Chan Toung, ouvert 1er juillet 1899, conventions allemandes, 6 mars 1898, et 17 avril 1899.

II. — PORTS DU YANG TSEU

16. Tch'oung K'ing (Chung King), province de Se Tch'ouan, ouvert novembre 1890, Grande-Bretagne, 31 mars 1890.

17. Wan Hien, province de Se Tch'ouan.

18. I Tch'ang (Ichang), province de Hou Pe, ouvert 1er avril 1877, convention de Tche Fou, 1876.

19. Cha Che (Shasi), province de Hou Pe, ouvert 1er octobre 1896, traité de Shimonoseki, 17 avril 1895.

20. Tch'ang Cha (Chang sha), province de Hou Nan, ouvert 1er juillet 1904, Japon, 7 octobre 1903.

21. YO TCHEOU (Yochow), province de Hou Nan, ouvert 13 novembre 1899, décret impérial 31 mars 1898.

22. HAN K'EOU (Hankow), province de Hou Pe, ouvert janvier 1862, règlements provisoires de 1861.

23. KIEOU KIANG (Kiu Kiang), province de Kiang Si, ouvert janvier 1862, règlements provisoires de 1861.

24. WOU HOU (Wu Hu), province de Ngan Houei, ouvert 1er avril 1877, convention de Tche Fou, 1876.

25. NAN KING, Kiang Ning, province de Kiang Sou, ouvert 1er mai 1899, traité français de T'ien Tsin, 1858.

26. TCHEN KIANG (Chin Kiang), province de Kiang Sou, ouvert avril 1861, traité anglais de T'ien Tsin, 1858.

III. — PORTS DU CENTRE

27. CHANG HAÏ (Shang Haï), province de Kiang Sou, ouvert juin 1854, traité de Nan King, 1842.

28. SOU TCHEOU (Soochow), province de Kiang Sou, ouvert 26 septembre 1896, traité de Shimonoseki, 1895.

29. HANG TCHEOU (Hangchow), province de Tche Kiang, ouvert 26 septembre 1896, traité de Shimonoseki, 1895.

30. NING PO, province de Tche Kiang, ouvert mai 1861, traité de Nan King, 1842.

31. WEN TCHEOU (Wenchow), province de Tche Kiang, ouvert avril 1877, convention de Tche Fou, 1876.

IV. — PORTS DE LA COTE MÉRIDIONALE

32. SAN TOU NGAO (Santuao), province de Tche Kiang, ouvert le 1er mai 1899, décret impérial, 31 mars 1898.

33. FOU TCHEOU (Foochow), province de Fou Kien, ouvert juillet 1861, traité de Nan King, 1842.

34. AMOY (Emoui), Hia Men, province de Fou Kien, ouvert avril 1862, traité de Nan King, 1842.

35. CHAN T'EOU (Swatow), province de Kouang Toung, ouvert janvier 1860, traités anglais, français et américain de T'ien Tsin, 1858.

36. CANTON, province de Kouang Toung, ouvert octobre 1859, traité de Nan King, 1842.

37. KAO LOUN, Kieou Loung (Kow Loon), province de Kouang Toung, ouvert avril 1887, Grande-Bretagne, 1886.

38. LAPPA, Kong Pe, province de Kouang Toung, ouvert 27 juin 1871.

39. Kiang Men (Kongmoon), province de Kouang Toung, ouvert 7 mars 1904.

40. Sam Chouei (Samshui), province de Kouang Toung, ouvert 4 juin 1897, convention anglo-chinoise, frontière birmane, 4 février 1897.

41. Wou Tcheou (Wuchow), province de Kouang Si, ouvert 4 juin 1897, convention du 4 février 1897.

42. K'ioung Tcheou, Hai k'eou (Kiungchow, Hoi How), île de Haï Nan, ouvert avril 1876, traités anglais et français de T'ien Tsin, 1858.

43. Pak hoï, Pe Haï, province de Kouang Toung, ouvert avril 1877, convention de Tche Fou, 1876.

V. — PORTS DE FRONTIÈRE

44. Loung Tcheou (Lungchow), province du Kouang Si, ouvert 1er juin 1899, traité français, 26 juin 1887.

45. Nan Ning, province du Kouang Si, ouvert janvier 1907, décret impérial du 3 février 1899.

46. Ho K'eou (Hokow), province de Yun Nan, ouvert 1er juillet 1897, 20 juin 1895.

47. Mong Tseu (Mengtsz), province de Yun Nan, ouvert 30 avril 1889, traité français, 26 juin 1887.

48. Se Mao (Szemao), province de Yun Nan, ouvert 2 janvier 1897, convention française, 1895; anglaise, 1896.

49. Teng Yué ou Momein (Teng Yueh), province de Yun Nan, ouvert 8 mai 1902, convention, 4 février 1897.

50. Ya Toung (Yatung), Tibet, ouvert 1er mai 1894, Grande-Bretagne, 5 décembre 1893.

CHAPITRE VI

T'oung Tche (suite).

Arsenaux.

QUELQUES efforts furent faits pour réorganiser les troupes chinoises à la suite de la guerre des T'aï P'ing: un camp fut établi près de Chang Haï, à Foung Houang Chan, pour exercer les troupes chinoises à l'européenne, sous la direction d'officiers français et anglais tels que Pallu de la Barrière et Winstansley. A la suite de la chute de Nan King et l'échec de Lay, Halliday Macartney qui avait servi dans la campagne des T'aï P'ing, fit acheter par Li Houng-tchang l'arsenal flottant attaché à l'escadre de Sherard Osborn, et l'établit à Sou Tcheou (1863) puis à Nan King; il resta directeur de cet arsenal jusqu'en 1875. Un autre arsenal fut créé près de Chang Haï à Kao Tchang Miao (Kotsimio, dans le dialecte local), par le Tao T'aï TING sous les auspices de Li Houng-tchang et de Tseng Kouo-fan (1865); il eut longtemps à sa tête LI FOUNG-PAO, futur ministre de Chine à Berlin; le Rév. John FRYER y était attaché comme traducteur. L'effort le plus sérieux et le plus durable fut celui qui fut fait à la suite de la campagne contre les T'aï P'ing au Tche Kiang par les vice-rois du Fou Kien Tso TSOUNG-T'ANG et CHEN PAO-TCHENG pour établir sur la rive droite de la rivière Min, en aval de Fou Tcheou, un arsenal créé par les officiers français Prosper GIQUEL et Pierre D'AIGUEBELLE (1866). C'est un chantier de construction navale plutôt qu'un véritable arsenal.

Mais toutes ces tentatives avaient un caractère local; elles ne se rattachaient à aucun plan d'ensemble. L'armée chinoise établie sur des bases surannées attendit longtemps encore les réformes nécessaires. Nous en rappellerons la constitution sous la dynastie mandchoue :

Armée.

L'armée, mandchoue, organisée par les premiers empereurs

de la dynastie, comprenait des Mandchoux, des Mongols et des Chinois, distingués par le nom de *Han Kiun*, descendant des indigènes du nord de l'Empire qui aidèrent les envahisseurs tartares dans la conquête du pays. Cette armée était désignée sous le nom de *Pa K'i*, « Huit Bannières » ; comme il y a trois nationalités ou *Kou chan (Ku sai)* elle renfermait en réalité vingt-quatre bannières qui se divisaient en trois (9) supérieures et cinq (15) inférieures qui se reconnaissaient par leurs couleurs : jaune avec bordure, jaune, blanc, blanc avec bordure, rouge, rouge avec bordure, bleue, bleue avec bordure. Chaque *Kou chan* avait à sa tête un lieutenant général *tou t'oung*. Les Huit Bannières pouvaient être considérées comme l'armée de la capitale.

L'armée provinciale chinoise connue sous le nom de l'Étendard Vert, *Lou Ying*, se divisait en forces de terre : *Lou Lou*, et forces de mer : *Chouei Che;* les généraux en chef de province portaient le titre de *t'i tou*, de *t'i t'aï;* puis venaient le général de brigade, *tsoung ping;* le colonel, *fou tsiang;* le lieutenant-colonel, *ts'an tsiang;* les commandants, *yo ki;* les capitaines en premier, *tou seu;* en second, *cheou pei;* les lieutenants, *ts'ien toung;* les sergents, *pa tsoung;* etc.

Missions catholiques.

Pendant longtemps les missions catholiques ont été presque exclusivement l'objet de la sollicitude de la France en Chine; notre commerce était relativement peu important; notre grande compagnie de transports maritimes, les Messageries, ne fut établie qu'après l'expédition de 1860 et notre protectorat des missions était la principale, sinon la seule raison d'être de notre action à Pe King; les nations comme nous, sans grand commerce, telles l'Italie et l'Espagne, ne jouaient qu'un rôle fort effacé dans la capitale de l'Empire chinois, leurs missionnaires même échappant à leur contrôle. L'occupation du Tong King et notre protectorat sur l'Annam ont augmenté l'influence de la France dans l'Extrême-Orient et lui ont permis d'ajouter à une situation morale importante une situation matérielle considérable.

Nous avons vu que ce protectorat de la France avait commencé de s'exercer par la création du Séminaire des

Missions étrangères de Paris, puis par l'envoi de cinq missionnaires jésuites à Pe King par LOUIS XIV, remplacés par des Lazaristes, également français, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus par CLÉMENT XIV. Nous avons vu la décadence de nos missions déjà amoindries sous Kia K'ing. Après la tourmente révolutionnaire, les prêtres des Missions étrangères de Paris occupent à nouveau graduellement leurs anciennes missions qui s'étendront bientôt jusqu'en Corée. Luigi DE BESI, vicaire apostolique de Chan Toung et de Ho Nan, en 1839, fut nommé en 1838 par l'évêque de Nan King, Mgr PIRES, et en 1839, par GRÉGOIRE XVI, administrateur de Nan King. Le 18 septembre 1841, il écrivait au Général de la Compagnie de Jésus une lettre pour lui demander l'envoi de missionnaires, vu l'insuffisance du personnel ; dès le 25 avril 1832, les Chrétiens du Kiang Nan avaient adressé une lettre au T. R. P. ROOTHAN, pour réclamer l'envoi de missionnaires ; en 1838, ils écrivirent également à la Reine de Portugal, et, en 1840, au pape Grégoire XVI. Enfin, le 12 juin 1842, le P. Claude GOTTELAND, de Savoie, et le P. François ESTÈVE, de Paris, arrivèrent à Chang Haï, suivis le 23 octobre du P. Benjamin BRUEYRE resté aux Chou San, alors occupées par les Anglais ; ces trois missionnaires avaient quitté Brest le 27 avril 1841, sur la frégate l'*Érigone*, commandant CÉCILLE ; il ne restait alors dans le diocèse de Nan King, qu'un Lazariste français, LAVAISSIÈRE, et dix prêtres séculiers indigènes. Mgr de Besi étant rentré en Europe en 1847, il eut pour successeurs Mgr MARESCA puis Mgr SPELTA qui, transféré en 1856, au vicariat apostolique du Hou Pé, fut enfin remplacé le 2 octobre 1859, par un jésuite français, le P. André BORGNIET, nommé vicaire apostolique du Kiang Nan, le diocèse de Nan King étant supprimé.

A la mort à Pe King de Mgr Alexandre de Gouvea, son successeur, le Lazariste portugais Joachim DE SOUZA-SARAIVA, ne put gagner son poste et mourut à Macao le 6 janvier 1818. En 1841, le diocèse de Pe King était supprimé (depuis 1839, il était réduit au Tche Li), et Jean DE FRANÇA-CASTRO E MOURA, également Lazariste portugais, administra le Tche Li comme vicaire général, au nom de Mgr Pires, évêque

de Nan King, nommé en 1806. Un bref du 29 avril 1846 remplaça Mgr Castro comme administrateur par Mgr Martial Mouly, Lazariste français, vicaire apostolique de Mongolie, transféré au Tche Li septentrional en 1856, avec Pe King, comme résidence.

La France s'était peu à peu substituée au Portugal dans le protectorat des missions. Par l'art. 22 du traité de Whampou signé par M. de Lagrené, il était stipulé :

« Tout Français qui, conformément aux stipulations de l'art. 2, arrivera dans l'un des cinq ports, pourra, quelle que soit la durée de son séjour, y louer des maisons et des magasins pour déposer ses marchandises, ou bien affermer des terrains et y bâtir lui-même des maisons et des magasins. Les Français pourront, de la même manière, établir des églises, des hôpitaux, des hospices, des écoles et des cimetières. Dans ce but, l'autorité locale, après s'être concertée avec le consul, désignera les quartiers les plus convenables pour la résidence des Français, et les endroits dans lesquels pourront avoir lieu les constructions précitées. Le prix des loyers et des fermages sera librement débattu entre les parties intéressées, et réglé, autant que faire se pourra, conformément à la moyenne des prix locaux. Les autorités chinoises empêcheront leurs nationaux de surfaire ou d'exiger des prix exorbitants, et le consul, de son côté, veillera à ce que les Français n'usent pas de violence ou de contrainte pour forcer le consentement des propriétaires. Il est bien entendu, d'ailleurs, que le nombre des maisons et l'étendue des terrains à affecter aux Français dans les cinq ports, ne seront point limités, et qu'ils seront déterminés d'après les besoins et les convenances des ayants-droit. Si des Chinois violaient ou détruisaient des églises ou des cimetières français, les coupables seraient punis suivant toute la rigueur des lois du pays. »

Le traité français de T'ien Tsin (1858) était encore plus explicite dans son art. 13 :

« La religion chrétienne ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres de toutes les communions chrétiennes jouiront d'une entière sécurité

pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs pratiques religieuses, et une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays, munis des passeports réguliers dont il est parlé dans l'art. 8.

« Aucune entrave ne sera apportée par les autorités de l'Empire chinois au droit qui est reconnu à tout individu en Chine d'embrasser, s'il le veut, le Christianisme et d'en suivre les pratiques sans être passible d'aucune peine infligée pour ce fait.

« Tout ce qui a été précédemment écrit, proclamé ou publié en Chine par ordre du Gouvernement contre le culte Chrétien, est complètement abrogé, et reste sans valeur dans toutes les provinces de l'Empire. »

Enfin l'art. 6 de la Convention de Pe King (1860) rappelait que :

« Conformément à l'Édit impérial rendu le vingt mars mil huit cent quarante-six, par l'Auguste Empereur Tao Kouang, les établissements religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux Chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été les victimes, seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de Son Excellence le Ministre de France en Chine, auquel le Gouvernement impérial les fera délivrer, avec les cimetières et les autres édifices qui en dépendaient. »

En conséquence, Mgr Mouly réclama et obtint les anciens terrains des quatre établissements catholiques de Pe King avec les sépultures qui y étaient adjointes : le Pe T'ang, le Nan T'ang, la seule église qui existait encore, le Si T'ang et le Toung T'ang ; plus tard, le 25 janvier 1861, nous obtenions l'emplacement de l'ancien yamen de Ye à Canton pour y construire une cathédrale. Enfin, le baron Gros faisait délivrer des passeports à 28 missionnaires. Il est à remarquer que le Portugal n'éleva aucune protestation et que, dans le traité négocié en 1862 par M. de Guimarães aucune clause du protectorat du Christianisme en Chine n'est insérée.

On peut dire que la charte des missionnaires catholiques se compose de : 1° la bulle de Benoît XIV, *Ex quo singulari*

(11 juillet 1742), qui règle définitivement la question des Rites : en pratique les missionnaires qui vont en Chine, à quelque congrégation qu'ils appartiennent, doivent prêter le serment de regarder comme idolâtrique tout hommage rendu à Confucius et aux Ancêtres, et de n'employer qu'un seul terme, celui de T'ien Tchou, pour désigner l'Être suprême; 2° l'art. 22 du traité Lagrené (1842); 3° l'art. 13 du traité de T'ien Tsin (1858); 4° l'art. 6 de la convention de Pe King (1860); et 5° la convention Berthemy dont nous allons parler.

Convention Berthemy.

L'art. 6 de la convention de Pe King marquait que les biens confisqués aux Chrétiens leur seraient restitués par l'entremise du ministre de France en Chine. Il est évident qu'exécutée à la lettre, cette clause ne causerait rien moins qu'un nouveau bouleversement du cadastre chinois déjà singulièrement transformé par la rébellion des T'aï P'ing; il aurait fallu remonter au temps des persécutions du commencement du XVIIIe siècle pour retrouver les terrains jadis possédés par des Chrétiens. Tel n'était pas d'ailleurs, en pratique, le but de la Convention de Pe King; il n'était nullement question d'exiger l'exécution à la lettre d'un article qui aurait eu pour résultat d'enrichir les missions au plus grand préjudice moral de leur œuvre dont le caractère et l'objet sont si élevés, de causer de veritables spoliations et d'amener une terrible perturbation dans la propriété foncière en Chine. Il fallait simplement rendre plus facile l'œuvre des missionnaires, et non l'édifier sur des ruines; le terrain nécessaire pour bâtir des églises, établir des cimetières, fonder des écoles et des orphelinats, était la seule réclamation que l'on dût formuler; la propriété des missions ne devait pas être constituée dans un but de spéculation et de lucre et au profit de prêtres étrangers; elle était créée en réalité dans l'intérêt même des Chinois, puisque le Christianisme doit être une amélioration dans leur éducation morale et religieuse. Il fallait donc permettre et assurer l'achat des terrains nécessaires aux congrégations européennes, mais en même temps pour bien marquer qu'elles n'étaient en quelque sorte qu'usufruitières, la Chine conservant la nue pro-

priété, le nom de l'acquéreur, inutile d'ailleurs à connaître, restait anonyme, la collectivité qu'il représentait devant seule être en titre. C'est ce qu'avait fort bien compris le ministre de France, M. BERTHEMY, successeur de M. de Bourboulon (9 octobre 1863), désireux, tout à la fois, de sauvegarder nos intérêts sans les exagérer et d'éviter aux Chinois d'inutiles froissements. De là, la signature de l'acte qui règle les conditions d'achat de la propriété foncière par les missionnaires dans l'intérieur du pays, acte qui n'est d'ailleurs qu'une lettre adressée le 20 février 1865 par le Tsoung-li Yamen à M. Berthemy. Cette convention fut rendue illusoire par la mauvaise volonté des fonctionnaires de province ; les ministres de France à Pe King essayèrent d'y remédier, d'abord M. BRENIER DE MONTMORAND, puis M. BOURÉE (1882) ; enfin un texte définitif fut signé le 14 avril 1895, par M. Auguste GÉRARD [1] :

« A l'avenir, si des missionnaires français vont acheter des terrains et des maisons dans l'intérieur du pays, le vendeur (tel ou tel, son nom) devra spécifier, dans la rédaction de l'acte de vente, que sa propriété a été vendue pour faire partie des biens collectifs de la mission catholique de la localité. Il sera inutile d'y inscrire les noms du missionnaire ou des Chrétiens. La mission catholique, après la conclusion de l'acte, acquittera la taxe d'enregistrement fixée par la loi chinoise pour tous les actes de vente, et au même taux. Le vendeur n'aura ni à aviser les autorités locales de son intention de vendre, ni à demander au préalable leur autorisation. »

Le 26 mai 1895, étaient adressées des circulaires dans toutes les provinces pour que, sous le sceau des vice-rois et des gouverneurs, la convention relative aux achats de propriétés par les missions religieuses y fasse promptement l'objet de proclamations.

Situation en 1865.

Canton évacué complètement le 21 octobre 1861, la fin de l'occupation française à T'ien Tsin eut lieu en novembre 1861 ; la rébellion des T'aï P'ing écrasée, la régence fermement établie, la Chine allait reprendre possession d'elle-

1. Cf. Henri CORDIER. — *Relat. de la Chine*, I, pp. 68-69.

même. Pour mieux marquer qu'une ère nouvelle commençait pour cet Empire, les diplomates de 1860 qui étaient restés comme ministres plénipotentiaires à Pe King étaient déplacés (1865). M. BERTHEMY rentrait en France (4 juin 1865), laissant M. Henry DE BELLONET comme Chargé d'affaires; le comte LALLEMAND était nommé ministre en 1867; Sir Frederick William Adolphus BRUCE cédait la place à son collègue du Japon Rutherford ALCOCK (7 avril 1865) et était nommé à Washington (1er mars 1865). Qu'allait faire la Chine? Le Prince Koung paraissait animé des meilleures intentions. La fondation de l'Université de Pe King, *T'oung Wen Kouan* (1867), par Sir Robert Hart, semblait indiquer le désir chez les Chinois d'acquérir la connaissance de nos sciences et de notre littérature, pendant que leurs armements annonçaient leur intention de transformer leur système militaire. Cependant, il était difficile de faire comprendre aux autorités provinciales le mouvement considérable et irrésistible qui avait amené l'intervention des étrangers en Chine et l'installation définitive de légations à Pe King. Des attaques contre les Européens, comme l'affaire de la mission protestante *(China Inland Mission)* de Yang Tcheou (22 août 1868), montraient que le Gouvernement chinois ne se rendait pas compte de la situation.

CHAPITRE VII

T'oung Tche (suite).

Corée.

Le 7 juillet 1866, une barque coréenne, nommée le *Saint-Joseph,* jetait dans le port de Tche Fou un prêtre du Séminaire des Missions Étrangères de Paris, l'abbé Félix Ridel, qui se hâtait de gagner T'ien Tsin pour faire part au contre-amiral Roze, commandant l'escadre française, des tristes nouvelles dont il était porteur.

La Corée, *Tchao Sien,* le pays de la « Fraîcheur matinale », la nation « ermite », était encore une terre presque inconnue. Ce pays est divisé en huit provinces ou *to* (*tao* en chinois, *dô* en japonais) qui sont le long de la côte O., en commençant par le Nord : *Hpyeng-an to; Hoang-hàï to ; Kyeng-keui to ; Tchyoung-tchyeng to* et *Tjyen-ra to;* le long de la côte E. en commençant par le Nord, *Ham-Kyeng to, Kang-ouen to* et *Kyeng-syang to.* Les deux provinces-frontières du nord sont Ham-Kyeng to et Hpyeng-an to. La première a parmi ses villes principales Hpyeng-yang (en chinois P'ing Yang) ; en remontant la grande route mandarine qui conduit de Hpyeng-yang vers la Chine, on trouve : Tyeng-an, An-tjyou, Tyeng-tjyou, Syon-tchyen et Eui-tjyou (en chinois Yi Tcheou) sur le fleuve Ya Lou kiang, coréen *Ap rok* (la réception des ambassades impériales chinoises avait lieu à Eui tjyou), qui sépare la Corée des provinces mandchouriennes de Kil rim (Kirin) et de Cheng King; la province de Ham-kyeng to est séparée des possessions russes près de la baie de Possiet par le Tou men kiang. Les villes sont désignées suivant leur importance par les noms de *tjyou* (chinois *tcheou*), *pu* (ch. *fou*), *koun* (ch. *kiun*; jap. *kori*), et *hjyouen* (ch. *hien*).

La capitale, *kyeng* (ch. *king*), située dans la province de Kyeng-keui to près de la rivière Han, est appelée *Han*

Yang ou *Seoul;* les anciennes capitales ont été *Htyel-ouen, Syong-to,* aujourd'hui *Kai-syeng, Kang hoa,* enfin Han Yang. La dynastie qui y régnait avait été fondée en 1392 par Htai tjo.

Depuis la campagne du Taiko sama en Corée, un grand nombre de ses soldats étant chrétiens, le P. Grégorio de CESPEDES fut envoyé en 1593 à Tsou shima, puis dans la péninsule même, d'où il fut renvoyé peu de temps après au Japon; toutefois le christianisme ne fut introduit en Corée qu'en 1784 par NI TEK-TSO (PIEK I) grâce aux livres rapportés de Pe King par son ami SENG HOUN-I, fils de NI TONG-OU-KI, nommé troisième ambassadeur dans cette capitale. Seng fut mis en rapport avec l'évêque Alexandre de Gouvea, et fut baptisé sous le nom de PIERRE par le P. de Grammont. Une grande persécution éclata en 1791 contre les Chrétiens, qui comptèrent plusieurs martyrs. Une vaine tentative pour pénétrer en Corée fut faite en 1791, par João dos REMEDIOS, prêtre séculier de Macao. L'introduction officielle du christianisme dans ce pays date de l'arrivée du P. Jacques TSIEOU, Chinois de Sou Tcheou du Kiang Sou, qui partit le 2 février 1794, de Pe King, et, par la voie du Ya Lou, gagna la Corée, c'est-à-dire sous le règne de TJYENG TJONG; il apprit la langue coréenne, voyagea dans plusieurs provinces, fit de nombreuses conversions; mais Tjyeng Tjong étant mort le 28 de la 6e lune 1800, une persécution générale éclata; Tsieou, s'étant livré, fut mis à mort le 31 mai 1801 après un fructueux apostolat. Les persécutions cessèrent en 1802, mais l'Église de Corée se trouvait dans un état lamentable; elles reprirent en 1815 et en 1827. Ce ne fut toutefois, après un appel des Chrétiens coréens, que lorsque le Saint-Siège eut, par une lettre du 1er septembre 1827, offert au Séminaire des Missions étrangères de Paris de se charger d'un nouveau vicariat apostolique en Corée, que des résultats furent obtenus dans le pays. Érigée en vicariat apostolique le 9 septembre 1831, la Corée eut comme premier vicaire apostolique, désigné le même jour, Barthélemy BRUGUIÈRE, du diocèse de Carcassonne, né en 1793, à Reissac, près

de Narbonne, ancien missionnaire au Siam, évêque de Capse, qui mourut en route, le 20 octobre 1835, près de Si-vang, en Tartarie, en allant rejoindre son nouveau champ d'action. Ce fut l'abbé MAUBANT, né à Vassy, diocèse de Bayeux, le 20 septembre 1803, qui fut le premier missionnaire français qui pénétra en Corée.

Laurent-Marie-Joseph IMBERT d'Aix, né le 15 avril 1797, ancien missionnaire au Se Tch'ouan, second évêque de Capse, qui fut décapité à Saï-nam to, le 21 septembre 1839, lui succéda. Jacques-Honoré CHASTAN, né le 7 octobre 1803, à Marcoux, village des environs de Digne, et Pierre Philibert Maubant, furent exécutés le même jour : c'était sous le règne de HEN TJONG. Le vicariat de Jean-Joseph FERRÉOL, né en 1808 à Cucurron, diocèse d'Avignon, évêque de Belline, qui dura jusqu'en 1853, fut marqué par le martyre de plusieurs prêtres indigènes, et en particulier par celui d'André KIM. Ce fut le 10 août 1847, que les deux navires de guerre français, la *Gloire* et la *Victorieuse*, échouèrent sur les côtes de Corée. En 1851, un baleinier français, le *Narwal*, se perdit sur les îles de la côte S.-O., dans la nuit du 2 au 3 avril; l'équipage, à l'exception d'un homme, ayant échappé au naufrage, le second du navire se rendit à Chang Haï dans une des chaloupes du baleinier prévenir le consul de France, Montigny, qui équipa une lortcha, et, accompagné de son interprète, le Comte KLECZKOWSKI, alla chercher lui-même ses compatriotes. Mgr Ferréol étant mort le 13 février 1853, fut remplacé comme vicaire apostolique par Siméon-François BERNEUX, évêque de Capse, né le 14 mai 1814, à Château-du-Loir, diocèse du Mans. Des troubles avaient seulement menacé la mission, lorsque la mort de TCHYEL TJONG (1849-1863) amena une régence; d'autre part les manifestations des Russes sur le Tou Men Kiang et vers la province de Ham Kyeng indisposaient le Gouvernement coréen contre les étrangers.

Le 8 mars 1866, Mgr Berneux fut décapité près du village de Saï-nam to avec MM. BRETENIÈRES, BEAULIEU et DORIE; le 11 mars, ce fut le tour de MM. POURTHIÉ et PETITNICOLAS. Enfin, le Vendredi-Saint, 30 mars, trois autres

missionnaires, MM. AUMAÎTRE, HUIN et à leur tête le coadjuteur, Mgr DAVELUY, furent mis à mort. Seuls MM. RIDEL, FÉRON et CALAIS eurent la vie sauve. Cette catastrophe était complètement imprévue.

M. Ridel venait demander vengeance de ces massacres, et sa voix fut entendue par le Chargé d'Affaire à Pe King, M. de BELLONET, qui manqua d'ailleurs de sang-froid, et par l'amiral Roze. Malheureusement les événements de Basse-Cochinchine obligèrent l'amiral à se rendre dans ce pays et à retarder toute action. A son retour une expédition fut décidée.

Expédition française.

Après une première reconnaissance, le 11 octobre 1866, l'amiral Roze quittait Tche Fou, avec la frégate la *Guerrière*, les corvettes à hélice le *Laplace* et le *Primauguet*, les avisos le *Déroulède* et le *Kien chan*, les canonnières le *Tardif* et le *Lebrethon*, et mouillait le 13, avec sa division, devant l'île Boisée, à 18 milles de Kang hoa, dans une île fertile à l'embouchure du fleuve sur les bords duquel se trouve Séoul, capitale de la Corée. Le 16, Kang Hoa était pris, mais il fut impossible aux Français de développer leur offensive. L'amiral Roze ayant incendié Kang Hoa, abandonna la place à l'approche de l'hiver, dans des conditions qui firent considérer cette retraite comme une fuite. La *Guerrière* et le *Kien chan* se rendirent au Japon, le *Laplace* retourna à Tche Fou; les autres navires allèrent à Chang Haï avec M. Ridel. La destruction de Kang Hoa a été le seul fait important de cette expédition, organisée avec des forces insuffisantes, dont l'insuccès produisit un effet désastreux sur les Coréens, dont l'insolence s'accrut de la retraite des Français, considérée comme une victoire par les indigènes. Quelque temps plus tard, les Américains ne furent pas plus heureux que nous, et il fallut l'intervention japonaise pour mettre les Coréens à la raison.

Expédition américaine.

Le 24 juin 1866, le schooner américain, *Surprise*, échoua sur la côte de Corée; le capitaine Mc CASLIN, l'équipage et le cuisinier chinois furent bien traités par le T'aï Wen Koun (Régent), et purent regagner Nieou Tchouang. En revanche un autre navire, le *General Sherman*, qui avait quitté T'ien

Tsin le 29 juillet 1866 pour se rendre en Corée, par la voie de Tche Fou, disparut, et son équipage fut massacré. Le vaisseau de guerre américain *Wachussett*, commandant SHUFELDT, envoyé par le contre-amiral ROWAN pour obtenir des renseignements sur le *General Sherman*, en janvier 1867, échoua dans sa mission. En mai 1867, l'amiral Rowan envoya de nouveau en Corée un navire de guerre le *Shenandoah*, qui eut confirmation du massacre près de P'ing Yang.

Les États-Unis résolurent d'ouvrir la Corée au commerce américain. Le ministre à Pe King, Frederick F. Low, fut chargé de se rendre à la capitale de la Corée avec le Contre-Amiral John RODGERS, commandant en chef de l'escadre asiatique, en remplacement de l'amiral Rowan. Entre-temps le ministre allemand au Japon, M. von BRANDT allait avec le navire de guerre, la *Hertha*, à Fou San, pour se mettre en rapport avec les Coréens (1er juin 1868) ; il n'y réussit pas. Une autre attaque dirigée contre les Russes par les Coréens, à l'endroit où avait combattu l'amiral Roze, fut cachée.

Le 16 mai 1871, l'escadre américaine, composée du vaisseau amiral *Colorado*, des corvettes *Alaska* et *Benicia*, des canonnières *Monocacy* et *Palos*, quitta Nagasaki et arriva le 23 à l'île Eugénie; le 30, elle jetait l'ancre entre les îles Boisée et Guerrière. Trois fonctionnaires coréens vinrent s'enquérir auprès de M. Low du but de la visite de cette flotte et remirent au ministre américain une lettre dans laquelle était mentionné le massacre de l'équipage du *General Sherman* et par laquelle était déclinée l'ouverture de relations. Il leur fut répondu que la mission était pacifique, que les Américains désiraient l'envoi d'un Plénipotentiaire coréen et qu'ils allaient remonter la rivière pour exécuter des travaux hydrographiques. En effet, le 1er juin, le *Monacacy* et le *Palos*, et quatre chaloupes à vapeur remontèrent la rivière; ils furent accueillis à coups de canon. Dix jours plus tard, ces bâtiments avec vingt embarcations portant 651 hommes, débarquaient, malgré le feu de l'île de Kang Hoa. Dans l'attaque de la cidatelle coréenne, le lieu-

tenant Mc KEE fut blessé mortellement à la tête de ses hommes dont deux furent tués et dix blessés. Cinq forts furent pris ainsi que cinquante drapeaux et 481 pièces d'artillerie (11 juin).

Il n'y avait donc aucune chance d'obtenir un traité; l'amiral Rodgers quitta le mouillage de l'île Boisée le 3 juillet pour Tche Fou. Sa retraite, comme jadis celle de l'amiral Roze, fut, par les Coréens, considérée comme une reculade.

Ce que n'avaient pu faire ni les Français, ni les Américains, les Japonais l'entreprirent avec succès en 1876.

Mission Pin Tch'ouen.

En 1866, l'Inspecteur Général des Douanes, Robert Hart, prenant un congé en Europe, emmena avec lui, pour étudier les pays d'Occident, sans mandat officiel, un fonctionnaire âgé *(tsoung pan)* employé au Tsoung-li Yamen, PIN TCH'OUEN, accompagné d'un interprète TE MING, de MM. E. C. BOWRA et E. de CHAMPS, du service des Douanes. Pin visita Londres, Copenhague, Stockholm, Saint-Pétersbourg, Berlin, Bruxelles et Paris; il devait se rendre également à Washington, mais fatigué de son voyage, il s'embarqua brusquement à Marseille le 19 août, n'ayant servi ni la cause de son pays, ni celle de la civilisation occidentale.

Mission Burlingame.

La mission d'Anson BURLINGAME est une aventure imprévue dans l'histoire des relations de l'Empire du Milieu avec les pays étrangers, et les pérégrinations de ce commis-voyageur de la diplomatie chinoise auraient l'air d'une plaisanterie faite aux Cours d'Occident, si de graves personnages ne les avaient organisées. Anson Burlingame, originaire du Massachussets, avait été nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire des États-Unis le 14 juin 1861; il s'était établi à Pe King en août 1862. C'était un homme de quarante ans, de manières agréables, plein d'une faconde que ne gênait d'ailleurs pas la profondeur des pensées; en un mot, habile dans l'art de bien dire des choses vides de sens.

Le 21 novembre 1867, Burlingame annonçait au Secrétaire d'État de Washington, W. H. SEWARD, qu'il remettait sa démission de Ministre des États-Unis, et deux jours plus tard, que l'Empire Chinois l'avait nommé son

Envoyé vers les Puissances ayant des traités. Sans aucun doute cette mission avait été organisée par les hauts fonctionnaires chinois, en particulier Wen Siang, sur les conseils de Robert Hart, désireux de sortir la Chine de son isolement dans le monde, et peut-être aussi de W. A. P. MARTIN, plus tard (1869) Président du *T'oung Wen Kouan*, l'Université créée à Pe King. La mission fut composée d'Anson Burlingame *(P'ou Ngan-tch'ên)* désigné par décret impérial du 21 novembre 1867, de deux Commissaires chinois TCHE KANG, Tao t'aï en expectative, et SOUEN KIAO-KU, Tao t'aï titulaire, d'un premier secrétaire (secrétaire de la main gauche), l'Irlandais J. Mc LEAVY BROWN, interprète de la Légation britannique, et d'un second secrétaire (secrétaire de la main droite), le Français Émile de CHAMPS, fonctionnaire des douanes chinoises à Kieou Kiang; enfin de six étudiants du *T'oung Wen Kouan* comme attachés et de cinq autres fonctionnaires chinois. Burlingame partit de Pe King le 25 novembre 1867. L'ambassade s'embarqua à Chang Haï pour San-Francisco le 25 février 1868.

A la fin d'un banquet offert en mai 1868, à San-Francisco à l'ambassade chinoise, Burlingame prononça le premier, le plus brillant, mais aussi le plus déclamatoire et le plus creux des discours qu'il improvisa au cours de ses pérégrinations. L'ambassade chinoise fut reçue officiellement par le Président JOHNSON à Washington et le 28 juillet 1868 un traité fut signé ou plutôt huit articles furent ajoutés au traité de T'ien Tsin, du 18 juin 1858. L'ambassade Burlingame s'embarqua à New-York le 9 septembre 1868 pour l'Europe; descendu à Londres, au Grosvenor Hotel, Burlingame attendit de longues semaines avant d'être reçu par le Gouvernement. Les Conservateurs étaient alors au pouvoir, et le Ministre des Affaires Étrangères, Lord STANLEY, consentit enfin à lui accorder une audience et à le présenter à la Reine au château de Windsor, le 20 novembre. Quelques jours plus tard (4 décembre), GLADSTONE prenait le pouvoir, et Lord CLARENDON remplaçait Lord Stanley, à la tête du Foreign Office.

Clarendon, endoctriné par Alcock, alla plus loin que ne le désirait son conseiller qui fut le premier à regretter amèrement une ambassade dont il avait été, au début, l'un des plus ardents promoteurs. La réception de Burlingame en Europe eut son contre-coup en Chine, où le Tsoung-li Yamen redoubla d'arrogance. Jamais pour les agents européens à Pe King, la situation ne fut plus pénible que pendant les mois qui suivirent l'arrivée de Burlingame à Londres. De cette ville, Burlingame se rendit à Paris, précédé par une lettre que lui avait écrite Lord Clarendon. Le Grand Hôtel résonna des échos joyeux de l'ambassade, qu'attristèrent, au lendemain du Grand Carnaval de 1867, les sombres préoccupations de l'avenir et qu'assourdit le glas funèbre de l'attentat dirigé à Yang Tcheou contre les membres de la China Inland Mission.

Après Paris, Stockholm (7 octobre 1869), puis Copenhague (30 octobre 1869), les Pays-Bas, que Burlingame quitta le 18 novembre 1869, après un séjour de trois semaines, enfin Berlin (janvier 1870) reçurent la visite de la mission. La dernière étape fut Saint-Pétersbourg. Anson Burlingame y mourut le 11 février 1870 d'une fluxion de poitrine. Malgré les intrigues de l'Angleterre, Tche Kang prit la direction de la mission, Mc Leavy Brown restant premier secrétaire.

La mission, décapitée de son chef, repassa par Rome, et elle était de retour à Pe King à la fin de novembre 1870. La mort prématurée de son chef évitait à celui-çi le sanglant démenti que de terribles événements allaient donner à toutes les promesses déclamatoires d'un rhéteur ambulant, sans tact, sans préparation, engageant des affaires qu'il n'était pas autorisé à traiter, compromettant ses patrons qui s'aperçurent trop tard de la faute commise en acceptant les services de ce hanneton de la diplomatie : le massacre de T'ien Tsin (juin 1870) était la lugubre réponse aux discours de San-Francisco et aux fêtes du Grand Hôtel. La voix du politicien était submergée par le sang des victimes. Cette bruyante et encombrante mission n'a laissé qu'un souvenir semblable à celui qui reste de certaines ambassades

burlesques, envoyées aux siècles passés par quelques potentats d'Extrême Asie aux souverains d'Occident [1].

Convention Alcock. 1869.

Par l'article XXVII du traité anglais de T'ien Tsin, il était convenu qu'au bout de dix ans une nouvelle révision du Tarif et des Articles Commerciaux de ce Traité pourrait être demandée. Il marque en effet : « Il est convenu que l'une ou l'autre des Hautes Parties Contractantes peut demander une nouvelle révision du Tarif et des Articles Commerciaux de ce Traité au bout de dix ans; mais si aucune demande n'est faite d'une part ou de l'autre dans les six mois après la fin des dix premières années, alors le tarif restera en force pendant dix années de plus, comptées de la fin des dix années précédentes; et il en sera ainsi, à la fin de chaque période de dix années. » Le ministre d'Angleterre, Sir Rutherford ALCOCK, voulant s'entourer de toutes les garanties possibles, demanda aux résidents anglais, voire étrangers, des ports ouverts au commerce, quelles observations pouvait leur suggérer le traité de T'ien Tsin et quelles améliorations il leur semblait désirable d'obtenir. Des réponses, quelques-unes remarquables par leur teneur, vinrent des Chambres de Commerce ou des Missionnaires de Chang Haï, Fou Tcheou, Amoy, Hong Kong, T'ien Tsin, Swatow, Ning Po. Après de longues et difficiles négociations, Alcock signait le 23 octobre 1869 une Convention complémentaire en seize articles à laquelle était joint un commentaire explicatif de Robert Hart. Alcock n'avait pas tenu un compte suffisant des réclamations de ses compatriotes, en particulier de ceux de Hong kong. Devant la désapprobation générale des négociants anglais, le Gouvernement britannique renonça à ratifier la Convention, et le crédit d'Alcock ne se releva jamais de cet échec.

Massacre de T'ien Tsin, 1870.

Depuis longtemps les passions populaires étaient surexcitées contre les étrangers en général et les missionnaires en particulier. Toute tentative de réforme était considérée comme sacrilège; les efforts même pour améliorer l'éducation chinoise si arriérée, et faire pénétrer dans la nation quelques-unes des notions scientifiques qui lui manquent

1. HENRI CORDIER, — *Relations de la Chine*, I, pp. 282 seq.

complètement, étaient dénoncés comme des innovations dangereuses. Mais les grosses difficultés furent suscitées par le règlement des multiples affaires religieuses qui surgissaient dans presque toutes les provinces de la Chine. Dans le Kouang Toung, M. VERCHÈRE était arrêté à Tayong (octobre 1867); en août 1868, M. DEJEAN faillit être victime d'une émeute populaire; le 24 décembre 1868, dans le district de Louei Tcheou, l'abbé DELAVAY est blessé et sa chapelle est détruite. Dans le Se Tch'ouan oriental, l'abbé RIGAUD fut massacré à Yeou Yang Tcheou le 2 janvier 1869 et sa résidence pillée et incendiée; cette mission avait été créée quelques années auparavant par l'abbé MABILEAU, qui y avait également trouvé la mort trois mois après son arrivée (29 août 1865). Dans le Kouei Tcheou, le 14 juin 1869, les églises et les établissements chrétiens étaient saccagés à Tsouen-yi-fou et l'abbé GILLES battu fut arrêté; le 13 août, il succombait à la suite des mauvais traitements qu'il avait subis. En septembre 1869, un placard incendiaire était mis en circulation dans la province de Hou Nan. Le Chargé d'affaires de France, Comte de ROCHECHOUART, auquel le ministre, Comte Lallemand, avait laissé le 6 novembre 1868, la gérance de la légation, faillit être assassiné à T'ai Youen Fou, capitale du Chan Si, où il s'était rendu pour visiter la mission des franciscains italiens. La mission établie à Ngan King, dans le Ngan Houei, en septembre 1869 par les Pères SECKINGER et HEUDE, fut pillée le 3 novembre ainsi que celle voisine de Kien T'é. Le Chargé d'affaires de France, le Comte de Rochechouart, prévenu, remonta le Kiang avec la frégate *Vénus*, la corvette *Dupleix*, le *Coëtlogon* et la canonnière *Scorpion*, et le 29 décembre obtenait satisfaction des autorités de Nan King et qu'une proclamation du vice-roi serait affichée dans les villes principales du Ngan Houei et du Kiang Sou. M. de Rochechouart apprenait également que les affaires du Se Tch'ouan étaient réglées. A Hien Hien, au Tche Li oriental, le P. LEBOUCQ faillit être tué en février 1868 par les rebelles, en mai par les soldats impériaux. Vainement Tch'oung Heou publiait une proclamation, l'établissement de Kouang P'ing fut saccagé le 18 mai 1869.

Dès le commencement du mois de juin 1870, de sinistres rumeurs couraient la ville de T'ien Tsin et excitaient les esprits déjà aigris par une longue sécheresse. On parlait de nombreux enlèvements d'enfants ; on disait que trente à quarante corps de nouveaux-nés avaient été trouvés dans les cimetières de la rive orientale du fleuve ; et que les pauvres petits êtres ayant été tués, leurs yeux et leur cœur avaient été arrachés pour en fabriquer des médicaments. Ces dernières imputations étaient naturellement fausses, mais il y avait malheureusement quelque chose de vrai dans l'enlèvement des enfants.

Le 6 juin, on avait arrêté deux Chinois, TCHANG CHOUAN et KOUO KOUEI, qui avaient enlevé le jeune LI TA-YANG, après lui avoir administré des drogues. Deux autres *Kouei tseu* (voleurs d'enfants) avaient été également pris par le *ti pao* de Yang Feng T'oun et exécutés sans jugement. Enfin, le samedi 18 juin, un WOU LAN-TCHEN, jeune homme de dix-neuf ans, né à Ning Tsin hien, fils de WOU TSOUN, ayant volé un enfant, nommé LI SO, fut arrêté à T'ao Houa K'eou et envoyé au magistrat de T'ien Tsin, auquel il expliqua qu'il était en rapports avec WANG SAN, portier de la cathédrale et autres catholiques auxquels il vendait les enfants.

Il est assez probable, il faut bien l'avouer, que le zèle de subalternes stimulé trop souvent par l'appât de petites sommes de monnaie, faisait rechercher, à l'insu des Sœurs, des enfants pour l'asile de la Sainte-Enfance. Le but humanitaire poursuivi avec un grand désintéressement par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, sous l'empire d'une foi ardente, ne peut être facilement compris par des gens peu cultivés, prévenus déjà contre les étrangers par les fonctionnaires. Les Sœurs d'ailleurs ne voyaient pas le danger et quelques jours avant la catastrophe, se déclarèrent pleinement rassurées malgré les bruits alarmants qui circulaient dans la ville.

Ce même jour (18 juin), il y avait réunion des lettrés dans le yamen du temple de Confucius, à la suite de laquelle les écoles indigènes étaient fermées et le *tche fou*, nommé par

Tseng Kouo-fan et arrivé depuis peu de temps, lançait une proclamation qui, par ses allusions à l'enlèvement des enfants, excitait, au lieu de la calmer, l'agitation populaire. La foule, en témoignage de gratitude de cette manifestation, offrit au magistrat une ombrelle de « dix mille noms » *(wan min san)* et une tablette du « Buddha vivant de Dix mille Familles ». Le massacre des étrangers qui devait avoir lieu le jour même, était retardé.

Si l'on songe que les corporations de pompiers ainsi que les volontaires *(I min)* jadis organisés pour repousser les T'aï P'ing; qui prirent une part active aux événements, avaient à leur tête des lettrés, on ne peut douter de la complicité des magistrats de T'ien Tsin, et en particulier du *tche fou* et du *tche hien.*

La situation était fort alarmante. Aucune canonnière ne se trouvait dans le port, et le mardi matin, 21, le dernier vapeur de commerce, le *Dragon,* levait l'ancre pour Chang Haï. A dix heures du matin, les gongs retentissaient et le *tche fou* se présentait à la porte de la cathédrale pour réclamer Wang San. Le consul, Henri FONTANIER, qui demeurait à côté, se rend avec son chancelier SIMON au yamen de TCH'OUNG HEOU, surintendant des Trois Ports du Nord; une altercation a lieu, les deux Français sont massacrés et leurs cadavres jetés à la rivière. Pendant ce temps, la mission des Lazaristes à côté de la cathédrale était pillée et brûlée; le P. CHEVRIER et le prêtre cantonais Vincent HOU étaient assassinés ainsi que l'interprète de la légation THOMASSIN et sa femme qui rentraient de congé et, pour leur malheur, s'étaient arrêtés au consulat de T'ien Tsin, avant de remonter à Pe King. Cependant, de la paille était entassée dans la cathédrale; de nombreux Chrétiens y étaient enfermés, et en peu de minutes, on vit de longues flammes s'élever vers le ciel, anéantissant un des plus beaux édifices chrétiens de l'Extrême-Orient. La foule passa le pont aux cris de : « Tuez d'abord les Français et ensuite les autres étrangers. » Le tocsin retentissait, les gongs résonnaient, la populace hurlait, bientôt les malheureuses Sœurs de Charité, dans les faubourgs, juste en dehors de la porte de

l'Est, étaient, au nombre de dix, la proie de ces hordes de bêtes féroces.

Un négociant français, M. CHALLEMAISON, qui demeurait près du Consulat, fut également tué et quand son corps fut retrouvé, les yeux avaient été arrachés et les restes étaient méconnaissables. Sa femme, qui avait réussi à s'échapper, avait été cachée dans une petite maison par les femmes; le soir, la pauvre créature, voulant rentrer dans sa maison et la trouvant abandonnée, essaya de regagner son refuge, mais se trompant de porte, fut reconnue comme Française et mise à mort. De l'autre côté du Pei Ho, sur la rive gauche du fleuve, les négociants russes BASSOV et PROTOPOPOV, et la femme de celui-ci, sœur de M. STARTZOV, furent assassinés. A cinq heures on battait les gongs, les pompiers ralliaient leurs chefs, regagnaient leurs demeures, détruisant en route huit chapelles anglaises et américaines, et prenaient tranquillement le repos que prend le bon ouvrier après une journée de grand travail. La nuit tombait sur les dernières lueurs de l'incendie; les vingt cadavres que charriait le fleuve criaient vengeance.

Ils ne l'obtinrent jamais.

Il est probable que les concessions étrangères, Tseu Tchou Lin, eussent été attaquées à leur tour, si les Chinois n'avaient su que les Européens étaient armés et prêts à les recevoir. La pluie ne tarda pas aussi à calmer l'ardeur des massacreurs.

Que l'affaire fût préméditée et que l'attentat n'était pas uniquement dirigé contre les Français et les catholiques, il ne saurait y avoir de doute après les dépositions des missionnaires protestants William N. Hall, Jonathan Lees, C. A. Stanley. Les vrais instigateurs du massacre, et, partant, les vrais coupables, furent le Tche Fou, TCHANG KOUANG-TSAO, et le Tche Hien, LIEOU KIE, de T'ien Tsin, ainsi qu'un certain TCH'ÊN KOUO-JOUEI, originaire de Ying Tch'êng, dans le Hou Pe, ancien bonze, fils adoptif de Seng-ko-lin-ts'in. On prétend que celui-çi avait ourdi une vaste conspiration contre les étrangers, qui devait s'étendre de T'ien Tsin à Nan King; il avait tout préparé pour qu'un soulè-

vement éclatât dans cette ville le 11 juin 1870, à l'époque des examens. On put craindre aussi des troubles à Ngan King, Yang Tcheou et Tchen Kiang; l'énergie du vice-roi Ma Sin-yi avait fait sans aucun doute avorter ses projets à Nan King.

Le 24 juin, les représentants à Pe King des Puissances étrangères adressèrent au Prince Koung une note collective de protestation. Le 27, le Prince Koung accusait réception de cette note à laquelle il répondait que Tch'oung Heou, à la suite des réclamations des consuls, avait pris des mesures pour assurer la sécurité des étrangers et que le Yamen avait donné des instructions aux autorités provinciales pour protéger les Européens résidant dans leur juridiction et pour punir avec toute la rigueur des lois les fauteurs de désordre. Comme suite à la note des Légations, le Chargé d'affaires de France, M. de Rochechouart, envoya le 25 une lettre au Prince Koung qui y répondit le 26 juin en donnant avis des instructions données aux gouverneurs-généraux et aux gouverneurs de provinces, et de la désignation de Tch'oung Heou comme Commissaire chargé de se rendre en France; le prince déplorait la mort des victimes du 21 juin et annonçait qu'un décret du 30 juin avait donné l'ordre à Tseng Kouo-fan, Gouverneur-général du Tche Li, d'aller à T'ien Tsin où il ne manquerait pas de châtier les coupables et de faire reconstruire les églises et les édifices détruits; le sort des Sœurs de la Charité était digne de pitié et M. de Rochechouart voudrait bien donner leurs noms, pour qu'il soit accordé des compensations; le gouvernement craignait de voir souffrir ses relations amicales avec la France et c'est pour cela qu'il a désigné Tch'oung Heou pour se rendre à Paris pour présenter les excuses de son gouvernement; l'affaire de T'ien Tsin n'a été qu'un mouvement du peuple surexcité pendant une journée; il sera calmé en peu de temps et les relations seront plus amicales que jamais.

A Tch'oung Heou, Tch'eng Lin était donné par un édit du 28 juin pour successeur dans la Surintendance des Trois Ports du Nord. Ces fonctions furent abolies dès octobre-novembre 1870 et un édit de novembre-décembre décida

que les attributions des surintendants seraient annulées par les vice-rois du Tche Li et des Deux Kiang. A la nouvelle du massacre, Tseng Kouo-fan avait bien reçu l'ordre (édit du 23 juin) de se rendre de Pao Ting à T'ien Tsin; il ne donna aucun signe de vie pendant trois jours, puis il se prétendit malade; (il avait, dit-on, mal aux yeux); et finalement n'arriva à T'ien Tsin que dix-sept jours (8 juillet) après la catastrophe. Dès son arrivée, il suspendit de leurs fonctions le *Tao T'ai*, le *Tche Fou* et le *Tche Hien*, et commença son enquête. Le 3 août eurent lieu les funérailles des victimes. Enfin en octobre 1870, Tchang Kouang-tsao et Lieou Kie étaient condamnés à être déportés au Fleuve Amour; quinze coupables, dont Foung, étaient condamnés à mort; vingt-et-un autres dont Wang Wou étaient condamnés au bannissement (décennal) aux frontières les plus éloignées; une indemnité de 250.000 taels était accordée aux victimes. Le canon qui grondait bientôt sur le Rhin ne permettait pas à la France de tirer du forfait de juin 1870 la vengeance qu'il méritait.

Le Chinois avait payé le sang des victimes avec de l'argent que refusa Mgr DELAPLACE, évêque de Pe King, et la vie de comparses qui avaient exécuté les ordres reçus. Les grands coupables échappaient alors à un châtiment bien mérité, comme leurs imitateurs de 1900, réfugiés à l'abri du trône impérial. Les principaux instigateurs du massacre, le *Tche Fou* et le *Tche Hien*, furent temporairement suspendus de leurs fonctions et Tch'en Kouo-jouei, qui mourut paisiblement plus tard, fut honoré à l'égal d'un héros et des temples furent élevés à sa mémoire.

Le 22 août 1870, le vice-roi des Deux Kiang, Ma Sin-yi était poignardé par un nommé TCHANG WEN-SIANG et il expirait le lendemain, sans qu'on eût découvert le mobile du crime. Le 29 août, Tseng Kouo-fan était nommé gouverneur des Deux Kiang [1].

1. HENRI CORDIER. — *Relations de la Chine*, I, pp. 324-390.

CHAPITRE VIII

T'oung Tche (suite).

Japon.

Un facteur nouveau allait se mêler au concert des Puissances étrangères en Chine : le Japon, en 1868, avait transformé son Gouvernement par une véritable révolution, qui détruisit l'organisation du Shogounat qu'Iyeyasu lui avait donnée en 1603. Depuis plus d'un siècle, le Japon, replié sur lui-même, était en sommeil. Le régime institué par Tokugawa Iyeyasu avait isolé le Japon du reste du monde : en vain, les Hollandais, les Anglais, les Russes avaient-ils tenté de forcer une porte obstinément fermée à l'influence étrangère. Seuls les Hollandais, prisonniers dans l'ilôt de Deshima, servaient de trait d'union entre l'Empire du Soleil-Levant et les autres nations. Quelques voyageurs, à de longs intervalles, avaient pu communiquer à l'Europe les renseignements qu'ils avaient recueillis non sans peine : l'Allemand Engelbert Kaempfer, qui séjourna au Japon de 1690 à 1692, le Suédois Charles Pierre Thunberg, élève de Linné, en 1772 ; au xixe siècle, Philippe Franz, Baron de Siebold, ont publié des ouvrages considérables qui, pendant longtemps, ont été la source de nos connaissances sur ce pays lointain.

Au milieu du xixe siècle, alors que l'Angleterre, la France et les États-Unis cherchaient à ouvrir l'Empire du Milieu aux relations internationales, ces Puissances s'adressaient également au Japon et devant l'entêtement des Tokugawa, entamaient en attendant des négociations avec les îles Lieou K'ieou.

Le titre de *Shogoun*, qui veut dire « généralissime », paraît avoir été employé pour la première fois par Watamaro dans une guerre contre les Aïnos en 813 sous l'empereur Kami-no-sin-wan (Saga Tennô). En 1186, le fameux

Yoritomo fut nommé *sotsui hoshi*, et, en 1192, *Sei-i-tai-shogoun*. Le shogoun, qui était un véritable Maire du Palais, désigné aussi sous l'appellation de *taï koun*, d'origine chinoise *(wou wang*, pour les Chinois), exerçait le pouvoir à Yedo. Les shogouns de Tokugawa furent : Mina-moto-no Iyeyasu Kô (1603-1605); Hide-tada Kô (1605-1622); Iye-mitsu Kô (1623-1649); Iye-tsûna Kô (1650-1680); Tsuna-yoshi Kô (1681-1709); Iye-nobu Kô (1709-1712); Iye-tsugu Kô (1713-1715); Yoshi-mune Kô (1716-1745); Iye-shige Kô (1745-1762); Iye-haru Kô (1762-1786); Iye-nari Kô (1787-1837); Iye-yoshi Kô (1838-1853); Iye-sada Kô (1853-1858); Iye mochi Kô (1858-1866) et Yoshi nobu Kô (Kei Ki, Hitotsubashi) (1866-1867).

« Le Shogoun était un véritable monarque absolu. L'administration centrale était répartie entre six principales autorités : le Cabinet des Ministres *(Yôbeya)* ; la Haute Cour de Justice *(Hyôdjôsho)* ; la Chambre des Intendants *(Kandjôsho)* ; le chef de l'administration des cultes bouddhique et shintoïste *(Jishabugyô)* ; le préfet de la ville de Yedo *(Matsibugyô)*, et enfin la Préfecture de Police *(Metsukejô)*. On peut dire que l'administration provinciale était entre les mains des grands seigneurs ou daïmyos, mais le domaine shogounal ou *Koryo* était administré : 1° par le *Shoshidaï* (gouverneur de Kyoto) ; 2° par les *Jodaï*, *Djoban* et *Kaban* (gardes des châteaux de Nidjô, Osaka et Sumpu) ; 3° par les *Matsibugyô* (chargés de l'administration générale dans les villes principales de Kyoto, Osaka, Sumpu, Nara, Fushimi, etc.) ; 4° par les *Bugyô* (chargés soit de l'administration des ports de commerce comme ceux de Nagasaki, Sado, Sakaï, Ouraga, soit de l'administration des terres sacrées comme celles de Yamada et de Nikko) ; 5° par les *Daï kwan* (ou sous-préfets, destinés à percevoir les impôts et à rendre la justice dans chaque district du domaine shogounal). L'administration municipale générale des villes était dirigée par les *Matsibugyô* ou préfets, et l'administration locale était dirigée par les vieillards *(Matsidoshiyori)* et les maires *(Manushi* ou *Shôya)*. Les villages étaient administrés par les *Mura-*

katasanyaku, qui comprenaient les *Manushi*, ou maires élus par les paysans, les *Kumigashira* ou adjoints aux maires et les *Hyakushôsodai*, conseillers municipaux. On voit que les communes étaient très libres [1]. »

Le véritable empereur, le *Tennô* ou *Mikado (wen wang*, pour les Chinois), menait une vie effacée à Miaco (Kyoto).

Pendant la période des Tokugawa, les Empereurs furent : GOYOZEI (1587-1611); GOMIZUNO (1612-1629); Impératrice MIOSHO (1630-1643); GO KOMEI (1644-1654); GOSAI (1655-1662); REIGEN (1663-1686); HIGASHI YAMA (1687-1709); NAKANO MIKADO (1710-1735); SAKURA-MACHI (1736-1746); MOMO ZONO (1747-1762); Impératrice GO SAKURA-MACHI (1763-1770); GO MOMOZONO (1771-1779); KOKAKU (1780-1816); NINKO (1817-1846); KOMEI (1847-1866); MUTSU HITO (1867).

Phaeton, 1808.

En 1808, la frégate anglaise *Phaeton* fit une courte apparition dans la baie de Nagasaki, sous prétexte d'attaquer les Hollandais.

Eliza, 1797.

Le premier navire américain qui ait visité le Japon est l'*Eliza*, capitaine STEWART, affrêté en 1797 par la Compagnie des Indes Orientales néerlandaises pour faire la visite annuelle à leur comptoir de Deshima dans la baie de Nagasaki; les Hollandais étant en guerre avec l'Angleterre, d'autre part ne voulant pas perdre le fruit du voyage autorisé annuellement par les Japonais, avaient pris un navire neutre pour transporter leurs marchandises; après des pourparlers l'*Eliza* fut autorisée par les Japonais à pénétrer dans le port; les Hollandais eurent encore recours aux navires américains pendant la guerre, mais lorsque le capitaine Stewart voulut plus tard opérer pour son compte à Nagasaki, les Japonais s'y opposèrent et l'obligèrent à partir.

Brothers, 1818.

En novembre 1818, W. EDDIS, à bord du brick *Brothers* visita les îles Lieou k'ieou; il jeta l'ancre le jeudi soir, 19 novembre à Napa, avec l'intention d'obtenir l'autorisation de faire le commerce; il fut bien accueilli, mais repar-

1. Henri CORDIER. — *Hist. gén.* de LAVISSE et RAMBAUD, XI, pp. 769-770.

tit le samedi après un séjour de quarante-quatre heures sans avoir obtenu l'autorisation de débarquer.

Roberts, 1835.

En 1835, Edmund ROBERTS qui, au nom des États-Unis, avait signé un des traités le 20 mars 1833, avec le Siam, et un autre avec Mascate, fut chargé en 1835 par le Président, Général Jackson, de porter dans ces pays les ratifications de ces traités. Il était également porteur d'une lettre du Président en latin et en hollandais et de nombreux présents destinés au Japon; Roberts devait essayer d'ouvrir des négociations avec ce pays, mais sa mort prématurée à Macao en 1836 ne lui permit pas d'accomplir sa mission et l'escadre américaine rentra aux États-Unis sans pénétrer dans un port de l'Empire du Soleil Levant.

Morrison, 1837.

En 1837, sept marins japonais naufragés sur les côtes de la Colombie britannique, recueillis par la Compagnie de la Baie de Hudson, avaient été transportés à Macao pour qu'ils fussent rapatriés dans leur pays; dans ce but le 3 juillet 1837, le navire *Morrison*, capitaine D. INGERSOLL, équipé aux frais de la maison américaine Olyphant & Co., mit à la voile et se rendit, ayant à bord des missionnaires comme GÜTZLAFF, Peter PARKER, S. Wells WILLIAMS, à la baie de Yedo où il fut reçu à coups de canon; le *Morrison* s'enfuit immédiatement, et après un effort non moins infructueux pour débarquer à Kagoshima, les Américains n'eurent pas d'autre alternative que celle de rentrer à Macao.

Samarang, 1843.

Le 2 novembre 1843, le navire de guerre *Samarang*, commandé par le capitaine Sir E. BELCHER, quitta Macao pour se rendre aux groupes des îles Batanes et Meijicoshima. BROUGHTON avait fait naufrage dans ces îles.

Manhattan, 1845.

Un autre essai fut fait par les Américains en 1845 avec le *Manhattan*, de Sag Harbor, Cap. COOPER, qui ayant trouvé dans une île déserte onze Japonais naufragés, les recueillit et résolut de les transporter à la baie de Yedo; Cooper fut bien reçu par les Japonais, mais il lui fut interdit de débarquer.

Biddle, 1846

En 1845, M. EVERETT, représentant des États-Unis en Chine, avait reçu des lettres de créance pour le Japon —

et le commandant de l'escadre de la station des Indes Orientales avait l'ordre de s'assurer si les ports de ce pays étaient accessibles. Everett remit ses lettres de créance au Commodore BIDDLE qui mit à la voile de Macao avec deux vaisseaux, et jeta l'ancre dans la baie de Yedo, le 20 juillet 1846. A ses demandes, les Japonais répondirent que seulement à Nagasaki les étrangers pouvaient être reçus, qu'aucun traité ne serait signé avec les États-Unis, et que les vaisseaux devaient se retirer le plus rapidement possible et ne jamais revenir au Japon.

Preble, 1849.

Des matelots américains qui avaient échappé au naufrage des baleiniers *Lawrence* et *Lagoda* ayant été retenus prisonniers et maltraités par les Japonais, le commandant GLYN, commandant l'escadre, se rendit avec le *Preble* à Nagasaki, en 1849, pénétra dans le port intérieur et exigea que ses compatriotes lui fussent rendus.

Aulick.

Les États-Unis se décidèrent à envoyer une forte escadre pour demander d'une manière péremptoire qu'un meilleur traitement fût accordé aux marins américains qui se trouvaient obligés de chercher un refuge dans les ports japonais. Le Commodore AULICK fut désigné pour cette mission; des instructions lui furent données par M. WEBSTER, et une lettre du Président à l'Empereur du Japon, datée du 10 juin 1851, lui fut remise; il partit en juillet, mais avant son arrivée en Chine, il était rappelé et remplacé par le Commodore Matthew Calbraith PERRY, qui mit à la voile de Norfolk le 24 novembre 1852 et le 8 juillet 1853 jetait l'ancre à Ouraga, à l'entrée de la baie de Yedo; il laissait entre les mains des Japonais la lettre du Président et ses documents déclarant qu'il reviendrait au printemps suivant pour chercher la réponse de l'Empereur.

Perry, 1852-1854.

Le débarquement du Commodore PERRY, envoyé par le Président FILLIMORE, fut un coup de foudre pour le *Bakoufou* ou *Ha fou*, c'est-à-dire le gouvernement shogounal qui, malgré l'hostilité du prince de Mito et des ennemis des Tokugawa, signa avec HAYASHI, Dai-gaku-no-Kami, IDO, prince de Tsoushima, IZA-WA, prince de Mimasaka, et UDONO, membre du Ministère des Finances,

le 31 mars 1854, à Kanazawa, un traité en douze articles qui ouvrait aux Américains les ports de Shimoda dans la province d'Idzu et de Hakodate. Le *Bakoufou* se composait du shogoun, du Cabinet de ses Ministres *(Yô beya)*, comprenant un ministre ou *Taïro,* trois *Rôdjû* et cinq *Wakadoshiyori*. Le traité américain fut ratifié en 1854 par le Président des États-Unis et les ratifications furent échangées le 21 février 1855 à Shimoda.

Naturellement l'exemple des Américains fut suivi par les Puissances occidentales comme devait l'être celui de l'Angleterre et de la France à la suite de la guerre de Chine de 1860 : le traité en sept articles de Nagasaki (14 octobre 1855), signé par l'amiral Sir James STIRLING, ouvrait aux Anglais les ports de Nagasaki (Hizen) et de Hakodate (Matsmai) ; celui de Shimoda (7 février 1855) et celui de Nagasaki (30 janvier 1856) étaient successivement signés pour la Russie par le vice-amiral Euthyme POUTIATINE et pour la Hollande par le Chevalier Jan Hendrik DONKER CURTIUS. Les Japonais, comme plus tard les Coréens, étaient désireux d'entamer des négociations avec d'autres nations pour pouvoir les opposer les unes aux autres, aussi en mai 1855, offrirent-ils au Commandant de la corvette française *Constantine,* le capitaine de vaisseau TARDY DE MONTRAVEL qui avait quitté Rochefort au commencement de 1853 pour prendre la station des mers de la Chine et du Japon, de signer un traité ; cet officier n'avait malheureusement pas les pouvoirs nécessaires. Le pavillon français avait d'ailleurs paru dans les ports japonais, le 28 juillet 1847, à Nagasaki, avec l'amiral CÉCILLE et en août 1855 avec le contre-amiral GUÉRIN.

Les victoires de la France et de l'Angleterre en Chine en 1858, causaient aux Japonais des inquiétudes dont profitèrent les étrangers pour obtenir de nouveaux avantages : un nouvel envoyé américain, le général Townsend HARRIS, signait à Yedo, le 29 juillet 1858, un second traité, par lequel Kanagawa était ouvert au commerce étranger, et les États-Unis autorisés à établir un agent diplomatique à Yedo. Un autre traité fut signé le 18 août

1858 avec la Hollande, qui avait conclu un traité supplémentaire le 16 octobre 1857 ; avec la Russie, à Nagasaki, le 24 octobre 1857 et à Yedo le 7 août 1858 ; avec l'Angleterre, représentée par lord Elgin, le 26 août ; avec la France, le 9 octobre de la même année ; c'était le premier traité français : le baron Gros qui le signa avait quitté Chang Haï le 6 septembre avec la corvette à vapeur le *Laplace*, l'aviso le *Prégent*, le bâtiment de commerce le *Rémi*, et il arrivait le 13 à Shimoda et le 20 devant Yedo ; après la signature du traité, le Marquis de MOGES fut chargé de porter à Paris un des deux exemplaires originaux. Les villes et ports de Hakodate, Kanagawa et Nagasaki étaient ouverts au commerce et aux sujets français, à dater du 15 août 1859 ; Niigata à partir du 1er janvier 1860 et Hiogo, à partir du 1er janvier 1863 ; par l'article IV du traité : « Les sujets français au Japon auront le droit d'exercer librement leur religion, et à cet effet ils pourront y élever, dans le terrain destiné à leur résidence, les édifices convenables à leur culte, comme églises, chapelles, cimetières, etc., etc. Le Gouvernement japonais a déjà aboli dans l'Empire l'usage des pratiques injurieuses au Christianisme. » Les ratifications furent échangées à Yedo, le 22 septembre 1859.

Le shogoun Iye-sada étant mort subitement en 1858, on essaya de le remplacer par HITOTSUBASHI. Le premier ministre *(taïro)*, Ii Kamon, daïmyo d'Hikone, fit avorter ce projet, et IYE MOCHI devint shogoun. II KAMON NO KAMI fut un des rares hommes du Japon qui comprit l'importance et la force des étrangers. C'est lui qui, malgré le *tennô* et les daïmyos, négocia les derniers traités avec eux ; s'il n'avait pas agi de la sorte, non seulement les Tokugawa, mais aussi le *tennô*, auraient essuyé un désastre. Ce grand ministre paya de sa vie sa clairvoyance : il fut assassiné par dix-sept samuraï du clan de Mito et un de Satsuma, le 23 mars 1860. L'agitation contre les Étrangers augmentait : la légation d'Angleterre était attaquée le 5 juillet 1861 ; le 14 septembre 1862, les gens du daïmyo de Satsuma assassinaient près de Yokohama l'Anglais

RICHARDSON : il fallait sévir. Le 5 septembre 1864, Anglais, Français, Hollandais et Américains réunissent leurs flottes pour attaquer les forts de Shimonoseki et les détruisent [1].

Komei Tenno étant mort, son fils MUTSU HITO, né à Kyoto, le 3 novembre 1852, le remplaça. Le nouveau souverain prit le nom de règne *(nengo,* en chinois *nien hao)* de MEIDJI (1868). L'inégalité de traitement, la corruption des vassaux du shogoun, la jalousie des daïmyos, et en particulier des princes de Satsuma et de Soshiu, devaient amener la chute des Tokugawa, lorsque les étrangers parurent avec des forces que ne soupçonnaient pas les Japonais. La révolution ayant éclaté, le shogounat fut aboli ; Hitotsubashi était devenu le chef des Tokugawa comme YOSHINOBU ou KEIKI, en 1866, à la place de Iye-mochi ; les Tokugawa furent écrasés par les Impériaux qui triomphèrent de leurs dernières résistances à Hakodate en 1869. Dès 1871, les fiefs *(Han)* des daïmyos furent saisis par le Gouvernement central ; par suite le régime féodal est aboli, et les classes inférieures *(eta)*, parias chargés des métiers vils, et *heïmin*, population d'industriels, d'agriculteurs et de commerçants trouvent l'égalité dans la société.

Mutsu-hito traita avec les étrangers, ouvrit les ports de Kobé, Osaka (1868), Nii-gata, Yedo (1869) au commerce et transféra sa capitale de Kyoto à Yedo, dont le nom fut changé en celui de Tokyo (Cour de l'Est ; équivalent de Tong King). Une transformation complète de l'empire du Soleil Levant allait s'opérer. Trois ans après la révolution, le 13 septembre 1871, le Japon se mettait à l'unisson des autres puissances, et signait lui aussi à T'ien Tsin un traité en chinois et en japonais, qui comprend dix-huit articles dont nous indiquons celui-ci qui a un caractère spécial :

Traité avec la Chine, 1871.

Art. VI. — Les deux États correspondront dorénavant, la Chine en caractères chinois, et le Japon en caractères japonais, ou seulement en chinois comme il conviendra au gouvernement japonais.

Un traité ou plutôt des règlements commerciaux au

1. Henri CORDIER, dans LAVISSE et RAMBAUD, XI, 772.

nombre de 32 furent ajoutés en exécution de l'article VII du traité par lesquels les ports suivants furent ouverts au commerce : En Chine : Chang Haï, Tchen Kiang, Ning Po, Kieou Kiang, Han K'eou, T'ien Tsin, Nieou Tchouang, Tche Fou, Canton, Swatow, K'ioung Tcheou, Fou Tcheou, Amoy, Taï Wan, Tam chouei; au Japon : Yokohama, Hakodate, Osaka, Hiogo, Niigata, Pezo. Le traité ratifié par l'Empereur de Chine en septembre 1871, le fut avec des modifications le 1er novembre par le Tenno.

Le Japon entrait dorénavant sur un pied d'égalité dans le concert des pays étrangers ayant des traités avec la Chine. Renonçant à son isolement séculaire, il prendra part aux négociations avec l'Empire du Milieu, qui ressentira cruellement la nouvelle situation qui lui est faite par un pays qu'il considérait comme vassal et comme peuplé des barbares *Wo Jen*. Parfois même, le Japon jouera en Chine un rôle prépondérant à l'encontre des désirs, voire des intérêts des autres nations étrangères, reléguées dans certains cas au second plan. L'intervention du Japon en Chine après la révolution de 1868, marque donc une date importante, non seulement de l'histoire de l'Extrême-Orient, mais également de l'histoire du monde.

Memorandum, 1871.

En 1871, la Chine croit le moment favorable pour se faire rétrocéder par les étrangers quelques-uns des avantages qu'ils avaient si péniblement acquis depuis dix ans. Il est bien certain que le châtiment des principaux coupables du massacre de T'ien Tsin n'ayant pas été exigé, le gouvernement de Pe King devait être singulièrement enhardi par cette marque de faiblesse apparente; d'autre part, les revers de la France, principale protectrice des intérêts des missionnaires en Chine, avaient pu faire croire que ce grand pays accepterait bénévolement le memorandum, ou circulaire, signé par Wen Siang et CHEN KOUEI-FEN, que le Tsoung-li Yamen, mal inspiré, adressa aux Légations étrangères au sujet des missions, et un projet de règlement en huit articles, relatifs aux missionnaires chrétiens. Par une dépêche du 14 novembre 1871, notre Chargé d'Affaires, le Comte de Rochechouart, réfutait les propositions de la

Chine, d'autant plus inacceptables qu'elles étaient faites au lendemain du massacre de T'ien Tsin : d'ailleurs Sir T. Wade et lord Granville, ministre anglais des Affaires étrangères, n'approuvèrent pas davantage le memorandum qui ne fut donc qu'un coup d'épée dans l'eau, mais il est important en ce qu'il nous montre l'état d'esprit des Chinois : il était un moyen détourné de revenir sur les avantages obtenus précédemment par les étrangers et pas autre chose. Le missionnaire paraissait plus facilement attaquable que le marchand ou le consul : c'est pour cela qu'il fut visé dans le memorandum maladroit qui ne réussit, dans ses prétentions, qu'à réunir en un faisceau compact toutes les puissances représentées à Pe King.

Mission de Tch'oung Heou.

TCH'OUNG HEOU, qui avait été chargé de porter en France les excuses du gouvernement chinois pour le massacre de T'ien Tsin, quitta la Chine le 28 octobre 1870, accompagné de deux fonctionnaires français des Douanes chinoises : NOVION et IMBERT. Il était impossible au Plénipotentiaire chinois d'arriver dans notre pays à un plus mauvais moment. Lorsqu'il débarqua à Marseille, la France était envahie et le Gouvernement de la Défense nationale avait d'autres soucis que celui des victimes du massacre de T'ien Tsin. Tch'oung Heou fut promené à Bordeaux, à Tours, à la recherche d'un ministre insaisissable ; du haut de la terrasse de Saint-Germain, le fils de Han dut faire de singulières réflexions en voyant les incendies allumés par la Commune. Affolé, Tch'oung Heou s'enfuit jusqu'à New-York, d'où une dépêche le rappela en France. M. G. LEMAIRE, interprète de la Légation de France, arrivait de Pe King avec des renseignements qui permettaient de mener à bonne fin les négociations qui n'étaient pas aussi faciles que le disait le Prince Koung à notre chargé d'affaires : « Oh ! sa mission (de Tch'oung Heou) est toute simple : il n'a pas d'affaires à traiter et seulement des compliments à faire. » M. Louis de GEOFROY, sous-directeur à la Division politique du Ministère des Affaires étrangères, l'un des plus actifs collaborateurs de M. de CHAUDORDY, avait été nommé Ministre plénipotentiaire auprès de l'Empereur de

Chine, le 6 juillet 1870, en remplacement du Comte de Lallemand; il fut désigné par le Ministre des Affaires étrangères, M. de Rémusat, comme Commissaire pour conférer avec Tch'oung Heou qui fut reçu à Versailles, le 23 novembre 1871, en audience publique, par le Président de la République, M. Thiers. Cette réception n'avait pas été obtenue sans peine et sans délicates négociations. M. Thiers avait tout d'abord refusé de recevoir Tch'oung Heou, parce qu'à la suite de la réception de Burlingame, une audience impériale n'avait pas été accordée au ministre de France à Pe King. Tch'oung Heou était de retour à Pe King le 5 mars 1872 et M. de Geofroy arrivait dans cette capitale le 3 août 1872, porteur de deux lettres : sa lettre de créance et celle qui était adressée à l'Empereur par M. Thiers et destinée à être remise en main propre; l'absence de cette formalité laisserait ouverte la question du massacre de T'ien Tsin; une audience impériale était urgente et allait à nouveau faire revivre un des grands griefs des ministres étrangers. En outre, M. de Geofroy était muni de pleins pouvoirs pour la révision du traité de 1858, ratifié en 1860.

Mission à Cuba.

En 1873, une Commission composée de Tchen Lan-pin, directeur d'une mission d'instruction aux États-Unis, et de deux directeurs des Douanes Impériales chinoises, A. Macpherson (Anglais) et Alfred Huber (Français), fut envoyée à Cuba pour se rendre compte de la condition des coolies, qui, dans les Antilles et l'Amérique du Sud, rappelait celle des anciens esclaves. Cette Commission rapporta des documents qui montraient la manière cruelle dont les malheureux étaient traités, et elle rédigea un rapport détaillé aussi concluant dans sa simplicité que le plus terrible réquisitoire. Au lendemain de cette mission, après de laborieuses négociations, un traité fut signé par le Pérou à T'ien Tsin le 26 juin 1874; le traité était accompagné d'une convention spéciale par laquelle il était entendu qu'une commission chinoise serait envoyée au Pérou pour faire une enquête sur la situation des émigrants dans ce pays.

CHAPITRE IX

T'oung Tche (fin).

Mariage de T'oung Tche.

L'Empereur, malgré son jeune âge, menait une vie de débauche, incité peut-être par Ts'eu Hi désireuse de conserver le pouvoir; il fréquentait les mauvais lieux de la capitale et son incognito n'était pas toujours respecté [1]. A l'âge de dix-sept ans, le 16 octobre 1872, on lui fit épouser la sage Ha-lou-t'o, fille de Tch'oung K'i, Mongol de la Bannière bleue, petite-fille de Sai-chang-a, favorite de l'Impératrice de l'Est; Ts'eu Hi aurait préféré la fille de Foung Hia, ami de Joung Lou, qui entra comme concubine dans le harem impérial. Le 19 octobre, le Prince Koung annonçait officiellement le mariage impérial aux diplomates étrangers. L'année suivante, le le 23 février 1873, T'oung Tche prenait les rênes du Gouvernement, après la promulgation de deux décrets du 21 octobre 1872.

Audience impériale.

La Chine n'avait jamais voulu traiter de son plein gré sur un pied d'égalité avec les pays étrangers. Quand elle avait cédé à la force, elle avait toujours cherché à esquiver l'apparence de la défaite si elle en subissait la réalité, pour ne pas « perdre la face », *cheu leao lien*. Les ambassadeurs étrangers n'étaient que des porteurs de tribut que l'Empereur honorait grandement en acceptant leurs présents après qu'ils avaient suivi le cérémonial prescrit par la tradition et accompli en trois génuflexions les neuf prosternations d'usage *(ko t'eou)* devant le Fils du Ciel. C'est pour avoir refusé de se plier à ces exigences humiliantes que Macartney et Amherst échouèrent dans leurs missions. Après les campagnes de 1858 et de 1860, Elgin et Gros auraient pu réclamer une audience de l'Empereur, mais

1. Backhouse and Bland. — *Annals*, p. 420.

ils ne l'auraient jamais obtenue d'un souverain aussi orgueilleux que l'était Hien Foung. A partir de T'oung Tche, cette question d'audience pèse, jusqu'à ce qu'elle soit résolue, dans toutes les négociations entre la Chine et les étrangers. Ceux-ci, vainqueurs, voulant être traités sur le pied d'égalité; le Chinois ou le Mandchou cherchant à éluder les demandes qui lui étaient impérieusement adressées.

Pendant la minorité de T'oung Tche, les impératrices régentes purent arguer de la jeunesse du souverain pour retarder le règlement dorénavant inévitable de la question, mais aucune défaite n'était plus possible, lorsque le prince marié, devenu majeur, prit en mains les rênes du Gouvernement : c'est ce qui arriva en 1873. La Cour mandchoue fut obligée de céder; elle le fit sans bonne grâce. Le principe même de l'audience était accepté, mais on se rattrapa sur le lieu de la réunion.

Depuis les Conventions de Pe King et les traités signés par diverses puissances, jamais les ministres étrangers accrédités près de la Cour Impériale n'avaient été admis à présenter leurs lettres de créance en audience solennelle. L'éloignement de Hien Foung d'abord, la minorité de T'oung Tche ensuite, avaient été les prétextes choisis pour retarder une cérémonie particulièrement désagréable aux Chinois. Mais le mariage de l'empereur, le 16 octobre 1872, marquait la fin d'une minorité, et le corps diplomatique s'empressa de réclamer l'audience si longtemps retardée.

Enfin le 23 février 1873 (26 du premier mois de la 12e année de son règne) T'oung Tche ayant pris en mains la conduite des affaires, il fut impossible de remettre plus longtemps la présentation des lettres de créance. Le Prince Koung annonçait officiellement aux ministres étrangers la majorité de l'Empereur, le jour même de sa déclaration. L'occasion était trop bonne pour ne pas soulever la question de l'audience; il fallait à tout prix éviter une action isolée; dans l'intérêt même de la réussite, il était nécessaire que le corps diplomatique agît collectivement; l'entente ne fut obtenue qu'avec difficulté. Le départ de VON REHFUES,

ministre de Prusse, l'arrivée de SOYESIMA, envoyé par le Japon avec le rang d'ambassadeur pour ratifier le traité de 1871, et du ministre de Hollande, J. H. FERGUSON, porteur de lettres de créance, compliquaient la situation. Les difficultés étaient donc grandes; il fallait les aplanir; on ne pouvait songer, comme au XVIIIe siècle, à exiger des diplomates le *ko t'eou*, on remplaça les génuflexions par des saluts. Quel serait le lieu choisi pour l'audience? Les ministres étrangers se contentèrent d'un pavillon situé, non dans la ville interdite, mais dans la ville impériale à l'ouest du lac central, près de l'ancienne cathédrale Pe T'ang, le *Tse Kouang Ko*. Un décret impérial du 14 juin 1873 accorda l'audience, qui fut fixée au dimanche 29 juin de grand matin. Soyesima Panéomi ayant rang d'ambassadeur fut reçu à part le premier; puis s'ouvrit l'audience pour les ministres étrangers : pour la Russie, le général VLANGALY, doyen du corps diplomatique; pour les États-Unis, F. F. LOW; pour la Grande-Bretagne, WADE; pour la France, L. de GEOFROY; pour les Pays-Bas, J. H. FERGUSON; par courtoisie, l'interprète choisi était l'Allemand BISMARCK, son pays n'étant pas représenté. Après avoir déposé leurs lettres de créance, les ministres saluèrent et se retirèrent, sauf M. de Geofroy, rejoint par l'interprète français DEVÉRIA; dans cette seconde audience, qui dura à peine quelques minutes, la réponse du Gouvernement français à la lettre d'excuses pour le massacre de T'ien Tsin portée à Versailles par Tch'oung Heou fut remise. Aucun envoyé étranger n'avait été reçu en audience depuis Macartney.

Ces audiences, qui devaient être le point de départ de relations nouvelles, n'eurent de lendemain que pour les ministres de Belgique, SERRUYS; de Russie, E. DE BUTZOV, et pour le remplaçant de M. Low, démissionnaire, Benjamin P. AVERY, nommé ministre des États-Unis le 10 avril 1874, qui mourut à son poste l'année suivante et fut remplacé par George F. SEWARD. La mort prématurée de T'oung Tche allait remettre l'audience en question.

Affaires de Formose.

En décembre 1871, une grande barque de pêche des îles Lieou K'ieou, dépendant du Japon, fit naufrage sur la côte

orientale de Formose, habitée par les Boutan et quarante-quatre matelots furent massacrés.

L'archipel des Lieou K'ieou (japonais *Ryu kyu*) forme aujourd'hui le *ken* d'Okinawa et est divisé en : Miyako-shima, Shimajiri, Nakazu, Naha, Kuni-Gami, Kumeshima, Yae Yamashima, Churi, ville principale. Sous le premier empereur Ming, Houng Wou, ce royaume fut divisé en île (montagne) centrale, *Tchoung Chan*, île du Sud, *Nan Chan*, et île du Nord, *Pe Chan*. En 1844, la corvette *Alcmène*, commandée par le capitaine de vaisseau FORNIER-DUPLAN, se rendit à Nafa pour y installer une mission avec l'abbé FORCADE. En 1855, l'amiral GUÉRIN, qui avait déjà visité les Lieou K'ieou en 1846, comme commandant de la *Sabine*, retourna à Nafa avec deux prêtres des Missions étrangères, et signa avec les autorités locales une convention le 24 novembre 1855. L'année précédente, le 11 juillet 1854, le Commodore M. C. Perry, commandant en chef les forces navales américaines dans les Indes Orientales, la Chine et le Japon, avait signé à Napa, dans la Grande Lieou K'ieou, un traité en 7 articles. Le marin américain avait recommandé à son Gouvernement une prise de possession de l'archipel.

Le gouvernement japonais, qui venait de remettre en liberté les coolies arrivés par le navire péruvien *Maria Luz*, et avait reçu les remerciements de la Chine pour cet acte d'humanité, réclama à Pe King contre le traitement infligé aux sujets japonais à Formose. Les ministres chinois se déclarèrent irresponsables ; entre-temps, le Ministre des Affaires étrangères japonais, SOYESIMA PANEOMI, était reçu à l'audience impériale de 1873 et le Tsoung-li Yamen lui déclara qu'il ne désirait pas intervenir à Formose. Une expédition était organisée par les Japonais et le général SAIGO YORIMITI, nommé Commandant en chef débarquait le 29 mai dans la baie de Liang Kiao au sud-ouest de Formose. Le débarquement des troupes japonaises provoqua la plus grande émotion à Pe King et le gouvernement chinois expédia immédiatement des troupes dans le nord et à l'ouest de l'île ; une commission spéciale fut envoyée auprès du Commandant en chef des troupes japonaises pour

prévenir une rupture. D'autre part, OKOUBO, Haut Commissaire Plénipotentiaire japonais, Ministre de l'Intérieur, menait à Pe King les négociations avec le Prince Koung; grâce aux bons offices de M. Wade, une convention fut signée le 31 octobre 1874, qui évitait entre les deux empires la guerre qui avait manqué d'éclater.

Mission Horace Browne, 1874.

L'année 1874 est marquée par de terribles complications qui faillirent amener la guerre entre l'Angleterre et la Chine. Une mission anglaise venant de Birmanie au Yun Nan avec l'autorisation du Gouvernement impérial, avait été attaquée à la frontière chinoise et son interprète, Augustus Raymond MARGARY, assassiné.

La prise de possession du royaume de Pégou et de l'embouchure d'un grand fleuve comme l'Irawadi à la suite de la seconde guerre birmane (1852) devait nécessairement amener les Anglais à chercher des débouchés commerciaux vers les provinces sud-ouest de la Chine, et en particulier vers le Yun Nan. Ce fut le capitaine Richard SPRYE, officier en retraite de l'armée de Madras, qui émit le premier l'idée, en 1858, d'une ligne de chemin de fer qui se rendrait de Rangoun au Yun Nan avec des embranchements sur le Siam, le Cambodge, le Tong King et l'Annam. La nouvelle de l'exploration française du Me Kong, dirigée par DOUDART DE LAGRÉE et Francis GARNIER, allait stimuler le zèle des Anglais. Le 25 octobre 1867, un traité de commerce fut signé entre la Birmanie et l'Angleterre et, dès l'année suivante, une exploration organisée sous les ordres du Major E.-B. SLADEN, agent politique à Mandalay. Le principal objet de la mission était de découvrir la cause de l'arrêt du commerce existant jadis par les trois routes qui, partant de Bhamo sur l'Irawadi, se réunissent à Nan-tien pour former la grande voie à Momein et à Ta Li, et quel était le pays occupé par les Kakhyens, les Chans et les Panthays (musulmans). On remarquera que la Commission dirigée par Doudart de Lagrée (5 juin 1866), était depuis longtemps partie de Saïgon. Sladen quittait Mandalay le 13 janvier 1868, il était à trois cents milles plus loin, à Bhamo, le 21 janvier, qu'il laissait le 26 février. Un séjour de sept se-

maines à Momein, une visite à Ta Li, où il précédait Francis Garnier, le second de Doudart de Lagrée, ne l'empêchèrent pas d'être de retour à Mandalay le 20 septembre de la même année.

La révolte musulmane du Yun Nan rendait tout commerce impossible entre cette province, partant avec le reste de la Chine, et la Birmanie; mais le sultan Tou Wen-sieou, enfermé dans Ta Li, avait dû capituler le 15 janvier 1873, et sa capitale fut pillée; c'était la fin de la rébellion musulmane du Yun Nan. Le Gouvernement indien, tenu au courant des événements par ses agents et principalement par son agent politique à Bhamo, ne perdit pas de temps pour reprendre ses projets de route à travers le Yun Nan. Le Gouvernement anglais, et en particulier son représentant en Birmanie, déployait la plus grande activité et préparait la réussite de ses projets en négociant, auprès des rois de Siam et de Birmanie. Les rapports du Commissaire en chef de la Birmanie, l'Hon. ASHLEY EDEN, convainquirent le Foreign Office de l'utilité d'une exploration de la route de Chine par le Yun Nan et le Gouvernement de l'Inde fut prié de se mettre en rapport avec le ministre d'Angleterre à Pe King pour assurer le succès de la mission projetée : M. Wade fut prévenu et chargé de procurer un interprète. Il fit choix d'un des meilleurs agents placés sous ses ordres, MARGARY, qui devait se rendre en Birmanie par terre; dans le cas où le voyage de ce dernier durerait trop longtemps ou qu'un incident empêcherait l'arrivée de l'interprète à Bhamo en temps utile, M. Wade envoya par mer à Rangoun un collègue de Margary, C. F. R. ALLEN, dont les services n'eurent pas à être utilisés.

Le 30 juillet 1874, M. Wade télégraphiait de Pe King au Vice-Roi de l'Inde que des passeports étaient signés du Tsoung-li Yamen et de la Légation britannique à Pe King pour quatre personnes se rendant de Birmanie en Chine et un pour une personne se rendant de Chine en Birmanie.

Le jour suivant (31 juillet 1874), le Tsoung -li Yamen envoyait des dépêches officielles au Gouverneur du Yun Nan, aux Gouverneurs-généraux du Yun Kouei, du Se

Tch'ouan, du Liang Hou, et au Gouverneur du Hou Pe, pour les prévenir du voyage de Margary et leur donner des ordres pour qu'il obtienne assistance des autorités locales.

Les instructions furent envoyées de Pe King à Margary le 7 août 1874. Tout était donc en règle du côté chinois. Le 22 août 1874, Margary quittait Chang Haï, et par la voie du Kiang, du Toung T'ing, du Youen, il gagnait Kouei Yang, Yun Nan fou, Ta Li, Teng Yuê et arrivait à Bhamo le 17 janvier 1875; voyage remarquable pour l'époque.

La mission anglaise se composait du Colonel Horace A. BROWNE, chef de l'expédition, de Ney ELIAS, topographe, qui devait remplacer le chef en cas de besoin, du Dr John ANDERSON, médecin et naturaliste, et d'un interprète, de domestiques et d'une escorte de 17 Sikhs et de 150 Birmans.

Le 6 février, le Colonel Browne s'était mis en marche, prenant la route de Manwyne; le 18, il atteignait le cours d'eau Nam Phoung Khyoung, qui est considéré comme la frontière entre les tribus soumises à la Birmanie et celles qui relèvent de la Chine. Là, un Birman venu de Manwyne annonçait au Colonel que LI SIÉ-TAÏ et le chef d'une tribu sauvage préparaient un guet-apens pour l'empêcher de pénétrer en Chine. Le lendemain, 19 février, quoique peu d'importance fût attaché à la nouvelle, Margary, sûr de la loyauté de Li, dont il avait été l'hôte quelques jours auparavant, partait en avant avec son lettré, ses domestiques et un parent de Li. Immédiatement après son départ, un montagnard vint prévenir Browne que des troupes chinoises réunies à Manwyne sous les ordres d'un fonctionnaire, YANG TA-JEN, et du chef sauvage dont nous avons parlé plus haut, allaient attaquer la mission.

Le 20 février, lettres de Margary qui marquent que la route est sûre; le 22, à l'aube, les Anglais se trouvent, au nord, au sud et à l'est, entourés par les Chinois, avant-garde commandée par SHOUK GOUN, neveu de Li, des troupes de Momein qui, au dire d'un chef ami accouru en toute hâte pour apporter la nouvelle du meurtre de Margary

et de ses domestiques, la veille, à Manwyne, vont exterminer les étrangers.

Les Sikhs ouvrent le feu sur les Chinois; les Birmans de l'escorte les imitent, mais, mal armés, ne font pas grand dommage à l'ennemi. Cette résistance permit toutefois au Colonel Browne d'effectuer sa retraite et de rentrer à Bhamo (26 février) où l'agent anglais lui apprit qu'il lui avait écrit le 16 février pour le prévenir de l'attaque qui menaçait la mission.

L'infortuné Margary avait été en effet massacré le 21 par les gens de Momein, à Manwyne, avec ses Chinois, sauf Wang qui réussit à s'échapper. L'attaque de la mission du Colonel Browne et l'assassinat de Margary furent incontestablement le résultat d'un complot local dont les gens de Momein étaient entièrement responsables. Il n'y avait pas connivence des autorités provinciales du Yun Nan, encore moins du pouvoir central. Dès lors, il semblerait que les choses eussent dû s'arranger facilement entre le Tsoung-li Yamen et la légation d'Angleterre à Pe King. Nous verrons au contraire que cette affaire, qui aboutit à la signature de la Convention de Tche Fou, fut, par ses négociations, la plus épineuse du début du règne de l'Empereur Kouang Siu, par ses résultats l'une des plus importantes de l'histoire des relations de la Grande-Bretagne avec l'Empire du Milieu.

Occupation de Kouldja par les Russes.

La fondation d'Orenbourg par les Russes sur la rive droite de l'Oural, l'exploration du Syr Daria par BATIAKOV, la création de Kazalinsk près de l'embouchure de ce fleuve (1848), les efforts de PEROVSKY, les entreprises des Cosaques contre le Khanat de Khokand, devaient forcément entraîner les Russes dans la vallée de l'Ili.

Le 25 juillet 1851, les Russes s'implantaient à Kouldja par un traité de commerce en dix-sept articles, signé par le Colonel au corps des ingénieurs des mines KOVALEVSKY, qui établissait un trafic dans les villes d'Ili (Kouldja) et de Tarbagataï (Tchougoutchak).

La mort de Djihanghir n'avait donné que quelques années de répit aux gouverneurs chinois des T'ien Chan;

en 1846, un des Khodja, KATTI TORAH, avec ses frères, s'empara de Kachgar, mais fut bientôt battu et chassé par les Chinois à Kok Robat; en 1857, révolte d'un autre Khodja, WALI KHAN, et de KICHIK KHAN, son frère, mais ce n'est que deux ans plus tard qu'il réussit à quitter Khokand; il s'empara successivement de Kachgar, d'Artoch et de Yangi-Hissar. Profitant de la rébellion des musulmans dans le Kan Sou, le fils de Djihanghir, BOUZOURK KHAN, se révolta contre les autorités chinoises, aidé par un soldat de fortune, YAKOUB BEG.

Mohammed YAKOUB, fils d'ISMET OULLA, naquit vers 1820 à Pskent, dans le Khanat de Khokand, et il fut élevé chez un boucher de cette ville, qui avait épousé sa mère en secondes noces. Ayant perdu ses parents, il fut mené à Khokand et patronné par le Hak'im Beg de cette ville, KARIM KACHKA; après la mort de celui-ci, il passa au service du Hak'im de Tachkent, qui prit sa sœur pour femme. Yakoub monta en grade et devint capitaine, puis beg; le 4-16 mars 1852, il lutta, à Ak-Gerik, près du fort d'Aral, contre le major ENGMAN, qui le mit en fuite avec ses partisans. Son chef Bouzourk, adonné à tous les vices, ne tarda pas à être déposé par lui (1866). Les Dounganes avaient pris le fort de Yarkand à l'automne de 1863. Ce ne fut que l'année suivante que commença la guerre; d'année en année, Yakoub, homme intelligent et énergique, remporte de nouveaux succès : hiver de 1864-1865, prise de Kachgar; printemps de 1865, prise de Yarkand; janvier 1867, prise de Khotan; été et automne de 1867, prise d'Aksou, de Kou-tche, etc.; janvier 1869, prise de Sarikol, etc. Les Russes ne pouvaient voir cette puissance nouvelle s'établir au cœur de l'Asie centrale : la prise (27 juin 1865) de la seconde ville du Khanat de Khokand, Tachkent, par le Colonel TCHERNAIEV, après une première attaque malheureuse (2 octobre 1864) et malgré les ordres de l'empereur ALEXANDRE II, et la création du Gouvernement du Turkestan, avec cette ville pour capitale, leur créaient des intérêts considérables.

Pendant quelque temps, Yakoub fut le souverain redouté

d'un véritable empire dont la capitale était Yarkand. L'Angleterre envoya en mission spéciale près de lui, en 1870 et 1873, Sir Douglas T. FORSYTH ; en 1872, le colonel russe d'état-major Baron KAULBARS signait avec lui un traité de commerce.

Toutefois, redoutant l'expansion de la puissance musulmane dans l'Asie centrale, le 4 juillet 1871, la Russie occupait Ili, c'est-à-dire le T'ien Chan Pe Lou, et le 28 août le Gouvernement chinois en était prévenu par l'interprète russe LENZY ; il était entendu que cette occupation n'était que temporaire.

Mort de T'oung Tche, 1875.

Le cinquième jour de la douzième lune de la treizième année de son règne (12 janvier 1875), entre cinq et sept heures du soir, l'empereur T'oung Tche mourut ; il était tombé malade le 9 décembre ; la petite vérole se déclara et l'emporta rapidement.

Ce jeune souverain, qui était né le 27 avril 1856, ne régnait par lui-même que depuis deux ans ; pendant sa minorité, le pouvoir avait été exercé, non sans habileté, par le Prince Koung sous le nom des impératrices douairières. On ne peut guère, par suite, se former une opinion sérieuse sur T'oung Tche, qu'on a représenté sous des aspects étranges qui, aux uns, faisaient prévoir un Néron, aux autres un K'ang Hi. Il semble bien toutefois qu'il avait mené une vie de débauches qui affaiblit sa constitution et le rendit incapable de résister à la maladie. Il passait des nuits dans les bouges de la ville chinoise [1].

L'empereur était peu aimé ; la population semble être restée parfaitement indifférente à la nouvelle de sa mort que la superstition fit attribuer au passage récent de la planète Vénus sur le Soleil (8-9 décembre 1874) ; la tranquillité publique n'en fut nullement troublée.

T'oung Tche léguait à son successeur une grosse affaire à régler : l'attaque de la mission du Colonel Horace Browne. On voyait aussi poindre à l'horizon les graves questions de l'Asie Centrale et de l'Annam, qui allaient mettre l'Empire

1. Voir BACKHOUSE and BLAND, — *Court of Pe King*, p. 422.

du Milieu en face de la Russie et de la France, et grandir l'étoile du Jeune Japon, ambitieux de mesurer ses forces avec le vieil Empire auquel il avait jadis emprunté sa civilisation. Les mains expertes qui avaient conduit les premiers pas de T'oung Tche allaient de nouveau reprendre les rênes du gouvernement et guider l'enfance de KOUANG SIU.

CHAPITRE X

Kouang Siu (1875-1908).

T'OUNG Tche fut suivi dans la tombe, deux mois plus tard (26 mars 1875), par sa veuve Ha Lu t'o, dans des conditions qui laissent planer des doutes sur la conduite de Ts'eu Hi qui exécrait la pauvre et douce impératrice. Avènement de Kouang Siu.

La fin prématurée de l'Empereur devait faire naître naturellement des soupçons sur les causes de cette mort imprévue; le peuple se refusa dans certains endroits à croire à la disparition du jeune souverain et un aventurier surgit même dans le Yun Nan, prétendant être le défunt empereur; il fut décapité à Yun Nan fou par ordre du gouverneur, TS'ÊN YÜ-YING; même événement se produisit d'ailleurs en 1900, à Wou Tch'ang, capitale du Hou Pe, où Tchang Tche-toung fit exécuter un faux empereur.

Les résidents étrangers eurent le désagrément extrême de voir leurs *boys* laisser pousser leurs cheveux qui, pendant les cent jours du deuil, atteignirent une longueur démesurée. Les sceaux officiels, de vermillon devinrent bleus; les draps rouges des brouettes furent changés pour des draps bleus. A Chang Haï, l'éditeur du *Chen Pao*, en signe de deuil, imprima à l'encre bleue le numéro de son journal qui contenait la nouvelle du fatal événement; plus tard, à l'accession de Kouang Siu, en marque de réjouissance, le papier du journal fut changé et devint vermillon, l'encre restant noire; le *Wei Pao*, suivant l'exemple de son confrère, tout en gardant son papier ordinaire, employa de l'encre rouge pour imprimer ce numéro exceptionnel.

Le lendemain de la mort de T'oung Tche, le prince Koung en communiqua officiellement la nouvelle aux

ministres étrangers. Le même jour (13 janvier) les deux doyens de l'Académie de Médecine, dont les soins avaient été impuissants à guérir l'Empereur, furent dégradés, mais, le surlendemain, ils étaient autorisés à rester à leur poste, malgré leur disgrâce. Le Prince Koung communiqua également aux légations étrangères le testament du défunt Empereur.

T'oung Tche étant mort sans enfants, qui allait le remplacer? Les candidats ne manquaient pas parmi les fils de ses oncles, frères de Hien Foung. Régulièrement T'oung Tche, TSAI Tchoun, devait avoir pour successeur un prince de la génération suivante P'OU.

L'Empereur K'ien Loung avait décidé que les générations de ses descendants seraient distinguées successivement par les caractères *Young*, *Mien*, *Yi* et *Tsai*. En 1826, l'Empereur Tao Kouang choisit quatre autres caractères pour les générations suivantes : *P'ou*, *Yü*, *Heng* et *K'i ;* enfin l'Empereur Hien Foung (9 juin 1854; 1857 suivant quelques auteurs), ajouta à la liste les quatre caractères : *Tao*, *K'ai*, *Tseng* et *K'i*.

Les partisans de la tradition prétendaient qu'il fallait chercher le successeur de T'oung Tche, dans la descendance de MIEN K'AI, prince de TOUN K'IO, troisième fils de l'Empereur Kia K'ing et frère de l'Empereur Tao Kouang; Mien K'ai avait adopté son neveu, le cinquième fils de Tao Kouang, YI TSOUNG, prince de TOUN, dont le second fils, TSAI YI, adopté comme héritier du quatrième fils de Kia K'ing, MIEN HIEN, fut le trop fameux prince TOUAN, qui fit tant parler de lui, lors de la révolte des Boxeurs, et qui était le propre père de P'OU TSIUN, jadis héritier désigné du trône.

On racontait que le cinquième prince Yi Tsoung, prince de Toun, avait épousé la fille d'un prince mongol très puissant, de la tribu des Karachin, dont il avait eu quatre enfants, dont le premier devait hériter du titre de son père. Toutefois, TSAI T'IEN, fils de YI HOUAN, prince de TCH'OUEN, le *septième* Prince fils de Tao Kouang, qui avait épousé la sœur de Ts'eu Hi, fut choisi le 13 janvier

1875; le nouvel empereur était né le 28 du 6e mois de la 10e année T'oung Tche.

Protestation de Wou K'o-tou.

Wou K'o-tou, secrétaire du Tribunal des Offices civils et chargé de contrôler l'administration des officiers, auparavant censeur pour le Ho Nan, protesta avec éclat contre ce décret :

« Tout a coup, semblable a un bouleversement du ciel et de la terre, survint le grand événement du 12 janvier 1875. Le même jour, les deux Impératrices publièrent le décret suivant : « L'empereur est parti pour le grand voyage, et trainé par les dragons, il est allé la-haut recevoir l'hospitalité. Comme il n'a pas désigné d'héritier, le seul parti a prendre, c'est de choisir le fils du prince T'chouen pour succéder a l'empereur Wen Tsoung-hien (Hien Foung) en qualité de fils adoptif, continuer la dynastie et hériter du trône impérial. Quand un enfant male sera né au nouvel empereur, il succédera en qualité d'héritier a l'empereur dernièrement décédé. Édit spécial. »

« Votre coupable serviteur a lu ce décret a genoux en versant des larmes. Après y avoir beaucoup réfléchi, je me suis permis de penser que les deux Impératrices avaient commis une double erreur en donnant un fils adoptif a l'empereur Wen Tsoung-hien, et en ne donnant pas d'héritier a l'empereur dernièrement décédé. Puisque l'empereur dernièrement décédé n'a pas d'héritier, l'autorité de l'empereur actuel, en vertu du décret des deux Impératrices, lui vient de l'empereur Wen Tsoung-hien, et non du dernier empereur. Et pour l'avenir, aucun décret n'assure encore l'empire au fils du successeur actuel... Je supplie humblement les deux Impératrices de déclarer formellement par un nouveau décret que l'empire reviendra a celui qui sera l'héritier et le fils adoptif du dernier empereur défunt; que, quand l'empereur actuel aurait cent enfants males, aucun officier, soit en Chine, soit

hors de la Chine, n'aura le droit de proposer un avis contraire. »

Le vertueux Wou K'o-tou s'étrangla pour donner plus de force à ses arguments :

« Le chant de l'oiseau qui va mourir, est un chant plaintif. Les avis d'un homme qui va mourir sont excellents. »

Il fut décrété (30 mai 1879), par les Impératrices que ce que Wou K'o-tou proposait de décider sur le droit de succession, ne s'accordait pas avec la règle suivie dans la famille actuellement régnante: toutefois le décret ajoutait:

« Wou K'o tou jusqu'a la mort a donné des avis, et montré une fidélité insigne; il est digne de commisération. Que le Tribunal des Rites délibère pour qu'on lui accorde les honneurs posthumes assignés par la loi aux officiers du cinquième rang [1]. »

Un décret faisait l'éloge du souverain défunt et fixait la durée du deuil.

L'âge du jeune souverain, il était né le 14 août 1871, rendait une régence nécessaire; les deux impératrices Ts'eu Ngan, impératrice de l'Est, et Ts'eu Hi, impératrice de l'Ouest, étaient proclamées régentes et la comédie était jouée; Koung en réalité était régent, en fait, sinon de nom. La Chine se retrouva dans la situation faite par la mort de Hien Foung. Ts'eu Hi aura même gagné en ascendant, mais à la place de Tseng Kouo-fan et de Tso Tsoung-t'ang, elle aura pour conseiller Li Houng-tchang. Pour expliquer la vigueur intellectuelle de cette princesse, les Chinois de T'ien Tsin faisaient courir le bruit qu'elle était cantonaise, par conséquent chinoise, et qu'elle avait été adoptée à Canton par une famille mandchoue. Le 16 janvier (9 de la 12e lune de la 13e année T'oung Tche), le Grand Conseil reçut un décret marquant que parmi les caractères soumis pour choisir le nom du nouveau règne *(nien hao)*, on avait désigné ceux de Kouang Siu qui peuvent être traduits par

1. S Couvreur. — *Choix de Documents*, pp. 169-185.

succession glorieuse ou *éclairée*. Le père du nouvel Empereur, le prince Tch'ouen, se retira de tous ses emplois et fut élevé au rang de Prince Impérial de premier ordre avec succession héréditaire perpétuelle du même degré. Le sixième prince, Koung, et le neuvième, Fou, profitèrent de la circonstance pour se faire octroyer les mêmes privilèges que leur frère, en sorte qu'aucun oncle de l'Empereur ne lui faisait plus de génuflexions, sauf dans quelques circonstances solennelles. La date de l'avènement de Kouang Siu fut proclamée par décret du 26 janvier 1875 et le même jour un décret choisissait comme titres posthumes de T'oung Tche : *I Houang-Ti* (canonisation) et *Mou Tsoung (miao hao,* nom de temple) [1].

Le début du règne de Kouang Siu fut marqué par divers attentats contre les étrangers et le règlement par M. GUILLAUME DE ROQUETTE, envoyé au Se Tch'ouan (1874-1875) pour obtenir réparation du meurtre de l'abbé HUE à Kien Kiang le 5 septembre 1873. Il y avait surtout à régler l'affaire Margary.

Affaire Margary.

Dès que Lord DERBY, Ministre des Affaires étrangères, eut télégraphié la nouvelle de l'attaque de la mission du Colonel Browne à M. Wade, celui-ci remit une note au Prince Koung (12 mars 1875), qui chargea immédiatement le Tsoung-li Yamen de donner l'ordre de faire une enquête et de lui adresser un rapport au Gouverneur général, LIEOU YO-TCHAO, et au Gouverneur du Yun Nan, TS'ÊN YÜ-YING. A la fin de mars, le secrétaire de la légation britannique, T. G. GROSVENOR, était désigné pour se rendre au Yun Nan, avec E. Colborne BABER comme interprète; d'autre part, le Gouvernement chinois envoyait le propre frère de Li Houng-tchang, LI HAN-TCHANG, Vice-roi des Deux Hou, pour faire une enquête au sujet de l'affaire Margary. Les envoyés anglais, auxquels fut adjoint, le 22 octobre, Arthur DAVENPORT, Vice-consul à Chang Haï, arrivèrent au Yun Nan le 6 mars 1876 et assistèrent au jugement des coupables ou soi-disant coupables du meurtre de Margary. Leur voyage nous a valu deux rapports inté-

1. Cf. HENRI CORDIER. — *Relations de la Chine*, II, pp. 1 seq.

ressants au point de vue scientifique : l'un de Davenport sur le commerce des régions parcourues; l'autre, extrêmement remarquable, sur la géographie de l'Ouest et le Sud-Ouest de la Chine par E. C. Baber. Les négociations continuaient, et dans un memorandum remis le 11 août 1875, à Li Houng-tchang à T'ien Tsin, Wade insistait sur différents points qui élargissaient singulièrement le champ de la discussion; il n'était plus simplement question de réparations pour l'attaque de la mission Browne et l'assassinat de Margary, il s'agissait également des relations avec les puissances étrangères et de la protection du commerce. Au mois d'août 1875, la Chine nommait KOUO SOUNG-TAO et HIU KENG-CHEN, Envoyés extraordinaires, pour remplir une mission en Angleterre. Mais Wade embrouillait singulièrement les questions par ses idées versatiles, manquant d'ailleurs de franchise à l'égard de ses collègues du corps diplomatique qui lui témoignèrent de leur mécontentement de ce qu'il cherchait à modifier les relations de la Chine avec les représentants étrangers, sans consulter ces derniers. Enfin le 28 juillet 1876, un décret nommait le Grand Secrétaire Li Houng-tchang, Haut Ministre Plénipotentiaire, et lui ordonnait de se rendre sans retard à Yen T'aï (Tche Fou) pour conférer sur toutes les affaires en discussion avec Wade, avec pouvoir d'agir suivant les circonstances. Ces laborieuses négociations furent enfin terminées par la signature à Tche Fou, le 13 septembre 1876, d'une Convention (ratifiée le 17 septembre 1876), comprenant trois sections : Section I : *Arrangement au sujet de l'affaire du Yun Nan.* Cet arrangement impliquait le droit pour l'Angleterre d'ouvrir le commerce dans le laps de cinq ans ou à l'expiration du terme de cinq ans et le droit pour le Vice-Roi de l'Inde d'envoyer une mission au Yun Nan, ainsi qu'une indemnité de 200,000 taels; une lettre impériale exprimant des regrets pour ce qui s'était passé au Yun Nan devait être portée en Angleterre par une mission chinoise. Section II : *Relations officielles.* Section III : *Commerce.* Le *Likin* sera perçu sauf dans les concessions étrangères; le Gouvernement chinois ajoute au nombre des ports ouverts

Convention de Tche Fou, 1876.

au commerce étranger : I Tch'ang, au Hou Pe, Wou Hou, au Ngan Houei, Wen Tcheou, dans le Tche Kiang et Pe Haï (Pak Hoï), dans le Kouang Toung; en outre le Gouvernement anglais était libre d'envoyer des officiers résider à Tch'oung K'ing pour surveiller l'état du commerce anglais au Se Tch'ouan; les négociants anglais n'étaient pas autorisés à résider à Tch'oung K'ing, ou d'y ouvrir des établissements ou des entrepôts, tant que des navires à vapeur n'auraient pas accès à ce port; en outre, les navires à vapeur seraient autorisés de faire relâche pour débarquer ou embarquer des passagers ou des marchandises, à certains points sur le Kiang tels que Ta Toung et Ngan King, dans le Ngan Houei, Hou K'eou, dans le Kiang Si, Wou hiue, Lou kou K'eou et Cha Si dans le Hou Kouang. Enfin un article séparé stipulait pour l'Angleterre le droit d'envoyer l'année suivante une mission d'exploration par la voie de Pe King à travers le Kan Sou et le Kou Kounor, ou par la voie du Se Tch'ouan au Tibet, et de là aux Indes.

Malgré les critiques dont elle a été l'objet, on ne saurait nier l'importance de la Convention de Tche Fou; elle est, on peut dire, la troisième étape de l'histoire des relations de l'Europe avec la Chine dans les temps modernes : la première marquée par le traité de Nan King en 1842, la seconde par les traités de T'ien Tsin en 1858 et les Conventions de Pe King en 1860. En dehors des réparations exigées pour l'affaire même du Yun Nan, de nouveaux ports étaient ouverts au commerce et les Anglais avaient le droit de placer des fonctionnaires à Tch'oung K'ing, point avancé du Haut Yang Tseu; de nouveaux avantages commerciaux et autres étaient concédés; mais, ce qui à notre point de vue, fait le principal intérêt de la Convention, c'est l'établissement d'agents diplomatiques chinois à l'étranger. Les résultats obtenus par l'installation des légations européennes à Pe King, à la suite de la guerre de 1860, se trouvaient complétés par la création de postes chinois hors du territoire du Céleste Empire.

La Convention ne rencontra pas l'approbation des collègues de Wade. Trois points de la Convention de Tche

Fou appartenaient au domaine commun de la diplomatie étrangère à Pe King : le code d'étiquette *(diplomatic intercourse)*, procédure judiciaire et *likin*. Le code d'étiquette méritait d'être étudié au triple point de vue de la question de l'audience, des rapports entre les représentants étrangers et les ministres chinois, les rapports entre les Consuls et les autorités locales. Le *likin*, taxe qui à l'origine devait être temporaire, d'une sapèque par tael, portait sur toutes les ventes et avait été établie pour défrayer les dépenses des guerres des T'aï P'ing et des Nien Fei ; elle était contraire aux stipulations de notre traité de T'ien Tsin ; l'Allemagne, qui préparait la révision de son traité, n'était nullement disposée à accepter des clauses qu'elle n'avait pas discutées elle-même. Les ministres de Russie, d'Allemagne, des États-Unis, d'Espagne et de France s'étant réunis en novembre 1876, décidèrent que pour le moment il n'y avait pas lieu de s'occuper de l'audience et qu'ils n'entreraient pas en pourparlers avec le Yamen sur les trois points de la Convention de Tche Fou.

Pagode de Ning Po, 1874.

Lors de la création de la concession française de Chang Haï, il y avait en dehors des questions personnelles, des difficultés religieuses provenant des scrupules qui rendaient hasardeux l'enlèvement de nombreuses sépultures existant sur le terrain destiné à l'établissement français. Il y avait en particulier deux dépôts mortuaires, *Wei Kouei*, des gens du Fou Kien et de Ning Po ; le premier a été remplacé par l'hôtel actuel de la Municipalité française ; le second a causé une émeute populaire parmi les Chinois, le 3 mai 1874, lorsqu'on voulut le déplacer pour tracer de nouvelles rues ; cette affaire n'ayant pas été réglée alors d'une manière satisfaisante, se renouvela en 1898, lorsqu'il fut interdit d'établir des dépôts mortuaires, foyers de pestilence, dans la concession française qui reçut alors une nouvelle extension le long de la route de Zi-ka-wei.

Affaire de Kouldja.

L'occupation de Kouldja ne devait être que temporaire, opérée après une campagne de dix jours ; dès 1871, la Chine désigna le maréchal Joung pour aller à Ili pour négocier la récupération du territoire avec le général Kauff-

MANN, Gouverneur général du Turkestan russe, auquel fut adjoint le général BOGOLAVSKY, qui arriva à Pe King le 26 septembre 1872 et fut présenté par le ministre de Russie, Vlangaly [1], au Tsoung-li Yamen. Bogolavsky ne réussit pas à convaincre la Chine qu'il était de son intérêt de laisser la Russie administrer le territoire d'Ili. Vlangaly qui continua les négociations, reconnaissait que son pays ne voulait pas s'emparer indûment d'une possession chinoise; les affaires traînèrent en longueur; les Russes cherchaient à embrouiller la question de l'Ili et voulaient la rattacher à la Convention régissant le transit par terre; les Chinois déclaraient à M. de BUTZOV, successeur du général Vlangaly, que c'était au Vice-Roi Tso du Kan Sou et du Chen Si, généralissime des troupes envoyées contre Kachgar, qu'il appartenait de s'occuper du règlement de l'affaire de Kouldja.

TSO TSOUNG-T'ANG, ancien lieutenant de Tseng Kouo-fan, originaire, comme ce grand chef, de la province du Hou Nan, avait pris une part active à la guerre des T'aï P'ing et devenu, en mai 1863, Gouverneur général du Tche Kiang et du Fou Kien, fut le fondateur de l'arsenal de Fou Tcheou. Chargé, lorsque la Chine eut réprimé la rébellion du Yun Nan en prenant Ta Li, d'écraser les Musulmans du Nord-Ouest, Tso mit le siège en 1871, devant Sou Tcheou, dans le Kan Sou, qui tomba entre ses mains au mois d'octobre 1873. Après s'être avancé jusqu'à Hami (fin de 1874), le manque d'argent et de vivres retarda les opérations de Tso jusqu'en avril 1876, époque à laquelle il s'avança au delà de la Grande Muraille, et s'empara d'Ouroumtsi, Ti Houa et Manas. A la prise de cette dernière ville, assiégée par KIN CHOUEN depuis le 2 septembre 1876 et prise le 16 novembre 1876 après une héroïque défense, Tso renouvela les atrocités commises lors de la capitulation de Yun Nan fou, et s'attira une protestation indignée du général Kauffmann. Tso marchait contre Yakoub

1. Vlangaly avait remplacé Balliouzek (24 fév.-18 mars 1861-16-28 août 1863) comme ministre de Russie en Chine (27 juillet - 8 août 1863 - 11-23 mai 1873).

lorsque celui-ci mourut à Korla, miné par la fatigue, après une maladie de treize jours, devenu presque fou, le 29 mai 1877. Son corps fut transporté à Kachgar où il fut inhumé. L'œuvre de Yakoub finissait avec lui : les Chinois contre lesquels ses successeurs ne pouvaient lutter, s'emparèrent successivement de la capitale de l'émir, Aksou, le 19 octobre 1877, de Yarkand, le 21 décembre, de Kachgar, sans combat, le 26 décembre, et enfin de Khotan, le 4 janvier 1878.

Le Turkestan chinois était débarrassé de la rébellion et au mois de juin 1878, Tch'oung Heou, alors Gouverneur-général de Foung Tien (Mandchourie), fut désigné pour aller en Russie remplir les fonctions de ministre plénipotentiaire et traiter de la restitution de Kouldja à son Gouvernement et de la remise du chef insurgé Po YEN-HOU qui s'était réfugié en territoire russe. Si la Chine qui, après la conquête des T'ien chan par K'ien Loung, s'était abstenue de s'avancer vers l'ouest, croyant être délivrée du péril éleuthe, pour des raisons stratégiques elle tenait à rentrer en possession de Kouldja qu'elle jugeait indispensable à la sécurité de sa frontière. La question était d'ailleurs plutôt mandchoue que chinoise.

Traité de Livadia, 1879.

Le 31 décembre 1878, Tch'oung Heou arrivait en Russie, était reçu en audience par l'Empereur le 8-20 janvier 1879, et se mettait en rapport avec le prince GORTCHAKOV; il signait à Livadia, sur la mer Noire, le 2 octobre 1879, un traité en dix-huit articles que la Chine, même vaincue, n'aurait pas accepté. Non seulement les Russes gardaient la majeure partie du T'ien Chan Pe Lou avec les passes, en particulier celle de Mouzarte, par laquelle traverse la route militaire de K'ien Loung, conduisant de Kouldja à Aksou, qui commande le Nan Lou, mais ce qui était cependant plus grave aux yeux des Chinois, c'étaient les privilèges commerciaux et la liberté de circulation en Chine concédée aux Russes. La Russie, qui avait déjà des Consuls à Ili, Tarbagataï, Kachgar et Ourga (Kouroun), avait de plus la liberté d'en installer à Kia Yü Kouan, Kobdo, Ouliasoutai, Hami, Tourfan, Ouroumtsi et Goutchen;

les sujets russes étaient autorisés à faire le commerce en Mongolie sans payer de droits; des boutiques et des magasins pouvaient être construits par les Russes dans les endroits où se trouvaient des consuls ainsi qu'à Kalgan; les marchands russes apportant des marchandises par terre de Russie en Chine, étaient autorisés à passer par Kalgan et la passe de Kia Yü à T'ien Tsin et à Han K'eou, et à les vendre aussi à Kalgan, Kia Yü, Tang Tcheou, Si Ngan et Han Tchoung, où ils pouvaient prendre des marchandises de ces endroits pour les vendre à l'intérieur, comme ils choisiraient, etc. Après avoir signé le traité, Tch'oung Heou, qui n'avait pas obtenu la reddition de Po Yen-hou, s'empressa de repartir et il arrivait à Pe King le 3 janvier 1880. La veille paraissait un décret le destituant et déférant son cas au jugement du Ministre du Personnel. Certes, Tch'oung Heou avait témoigné d'une rare faiblesse et de la plus grande incapacité, mais les poursuites exercées contre lui par son Gouvernement pouvaient être considérées comme un désaveu de la politique du Tsoung-li Yamen et une manifestation du parti anti-européen. Parmi ceux qui se montrèrent le plus acharnés à la perte du malheureux ambassadeur, se trouvait le sous-lecteur à l'Académie des Han Lin, TCHANG TCHE-TOUNG, originaire de Nan P'i au Tche Li, dont la grande fortune politique date du rapport qu'il adressa au trône, dénonçant le traité signé à Livadia par Tch'oung Heou; ce mémoire, véritable acte d'accusation, est écrit avec une grande éloquence et il est bon de reconnaître que ses réclamations, au point de vue chinois, étaient parfaitement justes; il se plaignait surtout des facilités de pénétration en Chine accordées aux Russes. Tch'oung Heou fut mis en jugement et le Marquis TSENG, ministre à Paris et à Londres, fut désigné (17 février 1880) pour se rendre en Russie, afin de remettre une lettre de l'Empereur au Tsar et d'expliquer à ce dernier « de point en point, en vue d'affirmer leurs bonnes relations, ce qu'il y a d'impraticable et de fâcheux dans les différentes clauses du traité précédemment négocié ». Tseng arriva à Pétersbourg le 30 juillet 1880 et fut reçu en audience à Tsarkoie

Selo, le 22 août. Le 3 mars 1880, la *Gazette de Pe King* contenait un décret des Impératrices condamnant l'infortuné Tch'oung Heou à mort avec sursis.

La condamnation à mort de Tch'oung Heou pouvait être considérée comme une victoire du parti anti-européen et des désordres pouvaient en résulter; une rupture entre la Russie et la Chine était à craindre; les intérêts étrangers seraient peut-être mis en péril; les légations parèrent à toutes les éventualités. Les Chinois purent se rendre compte de bonne heure que, seules, la France et l'Angleterre étaient sérieusement en faveur de la paix et disposées à les aider pour la maintenir, en persuadant aux autres d'entrer dans la voie des concessions. La France ne pouvait oublier la chaude alerte de 1875 et craignait de voir la Russie se lancer dans une aventure d'une certaine durée qui pouvait entraver sa liberté d'action sur les bords de la Baltique; et cependant, la France pouvait redouter, et l'événement a prouvé qu'elle avait eu raison, de voir la Chine, libre du côté de l'Asie Centrale, ingrate, se retourner contre la puissance qui l'avait aidée à sortir de ses difficultés et essayer de lui arracher le Tong King. L'Angleterre guettait le gros morceau qu'était l'Égypte et, préparant de longue date une occupation, que nous ne sûmes empêcher, elle pouvait craindre que pendant qu'elle était immobilisée ailleurs, la Russie eût les coudées trop franches en Chine; en cela, elle n'avait pas tort, la guerre du Transvaal au moment où la crise de 1900 éclatait, a certainement empêché l'Angleterre de prendre dans le règlement des affaires d'Extrême-Orient la part que ses antécédents laissaient entrevoir qu'elle réclamerait et l'a condamnée à ne jouer dans le Céleste Empire qu'un rôle secondaire, alors qu'elle avait tenu jusqu'alors la première place. Koung et Li étaient trop éclairés pour ne pas voir le danger de la situation et n'être pas disposés à entrer dans la voie des concessions, mais ils avaient à lutter contre le parti réactionnaire dirigé par le victorieux Tso Tsoung-tang et par la bande des censeurs, au milieu de laquelle se distinguait Tchang Tche-toung. Le Japon désirait se faire payer sa neutralité; le ministre

d'Allemagne poussait ouvertement à la guerre; le chargé d'affaires de Russie était d'humeur non moins belliqueuse, mais, heureusement pour la paix, son gouvernement ne partageait pas ses idées. La Russie, prévoyant des éventualités qui depuis, lui ont fait chercher une alliance à l'ouest de l'Europe, désirait non moins que la France, réserver sa liberté d'action dans la Baltique; elle n'était d'ailleurs pas prête pour une guerre asiatique.

Traité de Saint-Pétersbourg, 1881.

Sur la demande des ministres d'Angleterre et de France, le 26 juin 1880, une grâce provisoire, transformée le 12 août en grâce définitive, fut accordée à Tch'oung Heou. Dès qu'ils eurent appris la grâce définitive de Tch'oung Heou, les ministres russes déclarèrent à l'Envoyé chinois que rien ne s'opposait plus à la remise de ses lettres de créance. L'accueil fait au marquis Tseng fut courtois et aimable et le Tsar invita le diplomate chinois à entamer avec le Ministre des Affaires étrangères les négociations qu'il avait mission de suivre à Saint-Pétersbourg. Le Prince Gortchakov désigna MM. de JOMINI et de GIERS pour se mettre en rapport avec l'ambassadeur du Céleste Empire. Enfin, après de longs et difficiles pourparlers, qui commencèrent le 1er septembre 1880, le marquis Tseng réussissait à signer à Saint-Pétersbourg un traité qui rendait à la Chine la plus grande partie du Pe Lou, y compris Kouldja et la passe de Mouzarte et modifiait les règlements commerciaux (Saint-Pétersbourg, 12-24 février 1881); il fut ratifié à Pe King le 15 mai 1881; l'échange des ratifications eut lieu à Pétersbourg le 7-19 août 1881 entre le marquis Tseng et M. de Giers. Le traité signé par le marquis Tseng eut pour résultat de rendre la Chine arrogante; elle se mit à chercher à faire naître des complications; le revirement des Russes avait étonné les Chinois; ils attribuèrent à l'intimidation ce qui n'était qu'intérêt et longanimité et, sans transition, ils passèrent de l'épouvante et de la panique à la jactance la plus insensée[1].

Autres traités.

Le 31 mars 1880, M. von BRANDT, ministre d'Allemagne,

1. HENRI CORDIER. — *Relations*, II; HOO CHI-TSAI. — *Relations entre la Russie et la Chine*, pp. 353 seq.

signait une convention supplémentaire pour assurer l'exécution plus parfaite du traité du 2 septembre 1861. Le roi d'Espagne avait signé le 17 novembre 1877 une Convention relative à l'émigration chinoise dans l'île de Cuba ; imitant son exemple, les États-Unis signèrent également une Convention semblable le 19 juillet 1881, ainsi qu'un traité supplémentaire en quatre articles, relatif aux relations commerciales et à la procédure judiciaire. Plus tard, le 17 mars 1894, une nouvelle Convention en six articles, relative à l'émigration, fut signée à Washington et ratifiée dans cette ville, le 7 décembre 1894. Puis le 10 décembre 1880, un memorandum fut rédigé pour bien établir les relations personnelles et les rapports officiels entre les fonctionnaires du service consulaire anglais et les autorités provinciales chinoises.

Enfin, à la suite d'un protocole préparé à Lisbonne, le 27 mars 1887, par J. D. CAMPBELL, le 1er décembre 1887, M. Thomas de SOUZA ROZA, pour le Portugal, signait à Pe King le traité en suspens depuis la non-ratification de celui de 1862 ; les Chinois reconnaissaient la possession de Macao aux Portugais que ceux-ci s'engageaient à ne jamais céder à une autre Puissance sans avoir obtenu, au préalable, l'assentiment de la Chine ; il n'est pas question dans ce traité du Protectorat sur les Missions.

CHAPITRE XI

Kouang Siu (suite).

Affaire du Tong King.

A la fin de 1880, la France employait ses bons offices à Pe King et à Saint-Pétersbourg pour aplanir les difficultés qui avaient surgi, par suite de l'occupation prolongée de Kouldja par les troupes du Tsar, entre la Chine et la Russie, lorsque le Plénipotentiaire chinois, le marquis Tseng, rédigea le 10 novembre 1880 une lettre dans laquelle il faisait connaître les liens de vassalité qui unissaient le Tong King à la Chine, transformant la question annamite en une question chinoise, longue, fertile en incidents et qui ne fut résolue qu'après une guerre, coûteuse à la fois pour la bourse des contribuables, et, parfois, pour l'amour-propre de la France.

La tradition de la France en Annam s'est continuée depuis le XVIIIe siècle. Nous avons vu (III, p. 365) que l'évêque d'Adran, PIGNEAUX DE BEHAINE, avait joué un rôle décisif dans les événements qui ont conduit Nguyen Anh au trône sous le nom de Gia LONG. L'évêque d'Adran avait signé à Versailles, le 27 novembre 1787, un traité par lequel la France lui promettait un secours de 1.650 hommes, de l'artillerie, des armes, quatre frégates et deux ou trois bâtiments de transport nécessaires à l'expédition. En retour, l'évêque d'Adran s'obligeait à remplir les conditions suivantes : « 1° de faire donner en toute propriété à S. M. Très-Chrétienne l'île qui forme le port principal de toute la Cochinchine appelée par les Européens le port de Touron et par les Cochinchinois *Hoï-han*, pour y faire les établissements en la manière qu'il jugera convenable pour les biens de son service ; 2° il sera de plus accordé à la nation française conjointement avec les Cochinchinois la propriété dudit port afin de pouvoir y construire, garder et caréner

tous les vaisseaux qu'elle jugera convenable d'y entretenir; 3° la propriété de l'île appelée Poulo Condor; 4° la liberté du commerce dans tous les États du roy de la Cochinchine exclusivement à toutes les autres nations européennes; 5° tous les secours dont la France pourra avoir besoin en soldats, matelots, vivres, vaisseaux, galères, etc., toutes les fois que le roy de la Cochinchine en sera requis et partout où besoin sera, bien entendu que l'on aura toujours égard à l'état des forces du roy de la Cochinchine et à la situation de ses affaires; 6° le roy de la Cochinchine s'oblige de faire construire à ses frais pour remettre à Sa Majesté Très-Chrétienne en toute propriété le même nombre de vaisseaux et de la même qualité que ceux qui auront été employés à cette expédition à raison d'un vaisseau par an et ce à compter du jour où le roy de la Cochinchine aura été rétabli dans ses États. »

Le traité de Versailles ne reçut pas son exécution; les projets de l'évêque avortèrent et, au lieu d'un secours important qu'on lui avait promis, le prélat n'obtint que l'escorte de la frégate *la Méduse* pour deux navires de commerce armés et équipés à ses frais Il était accompagné d'officiers français, dont Chaigneau et Vannier qui, quelques années plus tard, contrecarrèrent les tentatives des Anglais en Cochinchine (III, p. 410) et permirent à Louis XVIII de renouer des relations avec l'Annam. Le successeur de Gia Long († 25 janvier 1820) Minh Mang se montra hostile aux Français. Sous Tu Duc, en 1856, le Commandant du *Catinat*, puis notre envoyé, M. de Montigny, ne purent obtenir d'être reçus à Hué. L'exécution de l'évêque Diaz (20 juillet 1857), servit de prétexte à la déclaration d'une guerre que nos armements pour l'expédition de Chine facilitaient. Après le traité de T'ien Tsin (1858), l'amiral Rigault de Genouilly s'emparait de Tourane (1er sept. 1858) et de Saigon (17 févr. 1859). Les succès des amiraux Charner, Page et Bonard amenèrent la signature du traité de Saigon (5 juin 1862), suivi en 1857 de l'annexion, par l'amiral de La Grandière, des trois provinces de l'ouest de la Basse Cochinchine : Vinh Long,

Chaudoc et Hatien. A la suite des voyages de Jean DUPUIS, Francis GARNIER, envoyé au Tong King par l'amiral DUPRÉ, s'empara de la citadelle de Hanoï et du delta du Tong King, mais il périt dans une embuscade le 21 décembre 1873. Un traité fut signé à Saigon le 15 mars 1874 par la France et l'Annam.

Jusqu'alors la Chine n'avait jamais protesté contre les traités signés par l'Annam avec la France, le 5 juin 1862, qui nous donnait les trois provinces de Bien Hoa, de Gia Dinh et de Dinh Tuong (Mytho), ainsi que Poulo Condor, le 15 mars et le 31 août 1874; le traité du 15 mars 1874 fut même communiqué par notre Chargé d'affaires à Pe King, le Comte de ROCHECHOUART, le 25 mai 1875, au Prince Koung, qui n'y fit aucune objection. Malgré le traité de 1874, l'Annam continua en 1877 à porter le tribut ordinaire à Pe King sans que la France protestât. Plus grave encore fut de laisser l'Annam demander l'intervention de la Chine pour supprimer les rébellions de sa frontière et en particulier celle du général de brigade chinois LI YANG-TSAÏ, qui avait envahi le Tong King. L'Annam cherchait par tous les moyens possibles à échapper à la France et, dans ce but, il s'efforçait de nouer des relations avec ses voisins et avec les puissances européennes; il ne réussit pas avec le Siam, mais le 27 janvier 1880, il signait à Hué un traité avec l'Espagne. Enfin le 24 septembre 1881, le marquis Tseng faisait savoir à notre Gouvernement que la Chine ne reconnaissait pas le traité conclu en 1874 entre la République française et le roi d'Annam. GAMBETTA, Ministre des Affaires étrangères depuis le 14 novembre 1881, répondait à Tseng le 1er janvier 1882, que le Gouvernement français n'hésitait pas à revendiquer l'entière liberté de ses actes en ce qui concernait l'exécution de ses conventions avec l'Annam.

Sur ces entrefaites, la situation empirant au Tong King, du fait des agissements des Pavillons noirs, anciens rebelles T'aï P'ing, et de leur chef LIEOU YEN-FOU, M. LE MYRE DE VILERS, gouverneur de la Cochinchine, chargeait le commandant Henri RIVIÈRE, chef de la division navale, de se rendre à Hanoï pour doubler la garnison de cette place

et la mettre à l'abri d'une surprise. Les mandarins de Hanoï accumulant soldats et munitions dans la citadelle qu'ils entouraient de nouvelles fortifications, le danger pouvait devenir grand pour la petite armée française. Les mêmes causes engendrent les mêmes effets, et ce qui provoqua la prise de la citadelle de Hanoï par Francis GARNIER en 1873, devait forcer Rivière à l'action en 1882. Voyant ses remontrances restées sans effet, Rivière, après un ultimatum adressé au Tong Doc, s'emparait de la citadelle (avril 1882). Le marquis Tseng à Paris, le Tsoung-li Yamen à Pe King, protestèrent contre notre action. Les nouvelles de Chine paraissaient inquiétantes et M. BOURÉE, ministre de France à Pe King, signalait les multiples difficultés de la situation. Le 19 mai 1883, le commandant Rivière était tué; la fin de ce brillant officier rappelle celle de Francis Garnier dix années auparavant : les Pavillons Noirs, aidés de troupes régulières annamites, menaçaient les communications de Hanoï; Rivière fit une sortie; blessé d'une balle à l'épaule gauche, il tomba; les Chinois se précipitèrent sur leur proie, à qui ils coupèrent la tête; avec lui périrent le commandant BERTHE DE VILLERS, le capitaine JACQUIN, le lieutenant HÉRAL DE BRISIS, l'aspirant MOULUN; le lieutenant de vaisseau DE MAROLLES, chef-d'état-major, fut blessé au bras gauche. Dès que la nouvelle fut connue à Paris, M. Jules HARMAND, ancien compagnon de Francis Garnier, Consul à Bangkok, était nommé Commissaire général civil (7 juin 1883), et le général BOUËT, commandant militaire de la Cochinchine, prenait la direction des troupes au Tong King, où il arrivait le 16 juin; une escadre était placée sous les ordres de l'amiral COURBET. Le 5 juillet, une attaque des Annamites avait été repoussée à Haï phong; le 19, le lieutenant-colonel Pierre BADENS faisait une sortie victorieuse à Nam Dinh. M. Harmand arrivait à Saigon le 25 juin où il conférait avec le Gouverneur, M. THOMSON, et l'amiral Courbet, puis il partait pour Hanoï et lançait une proclamation aux Tongkinois.

Le 15 août, le général Bouët, pour dégager la route de So'n tay, livrait à Vong, près de Hanoï, un combat inutile

où nous eûmes 81 blessés ou tués. Les Chinois perdirent plus de 1200 des leurs. Haï du'o'ng tombait entre nos mains le 19 août; le 1er et le 2 septembre, nos troupes enlevaient la position de Palan, au confluent du Fleuve Rouge et du Day. Sur ces entrefaites, notre ennemi acharné, l'empereur TU DUC mourait, sans enfants, le 17 juillet 1883; on lui donna pour successeur DUC-DUC (Dieû), mais ce malheureux prince fut dépossédé au bout de quelques jours par les intrigues du premier ministre, NGUYÊN VAN TU'O'NG, et remplacé par HIÊP HOA, frère cadet utérin de Tu Duc.

Cependant l'amiral Courbet, accompagné de M. Harmand, se présentait le 16 août à l'entrée de la rivière de Hué, devant les forts de Thuan An. Le Commissaire français était porteur d'un ultimatum et d'un projet de traité : les forts ayant refusé de se rendre, l'escadre ouvrait le feu le 18, tandis que le transport *Annamite* amenait des troupes de Saigon; le 19, le feu recommença; le 20, les troupes étaient débarquées et les forts tombaient entre nos mains. Le Ministre annamite des Affaires étrangères arrivait en toute hâte en parlementaire et M. Harmand, avec M. de CHAMPEAUX, ancien Chargé d'affaires de France, remontait avec lui, à Hué, le 22, sur une chaloupe à vapeur. Après avoir stipulé l'évacuation des douze forts défendant la capitale, l'enlèvement des barrages, la destruction des munitions, etc., M. Harmand signait le 25 août un traité en 27 articles. Ce traité reconnaissait notre protectorat, la province de Binh Thuan était annexée à nos possessions de Cochinchine, une force militaire devait occuper constamment la chaîne de montagnes Deo Ngang, qui aboutit au cap Vong chua, ainsi que les forts de Thuan An et ceux de l'entrée de la rivière de Hué, qui seraient reconstruits au gré des autorités françaises. De plus, le gouvernement annamite devait rappeler immédiatement les troupes envoyées au Tong King, dont les garnisons devaient être mises sur le pied de paix.

Le Ministre de France au Japon, M. TRICOU, remplaçait provisoirement M. Bourée en Chine en juin 1883, et le 20 août remettait au Tsoung-li Yamen une note lui annon-

çant que les ports du Tong King et de l'Annam étaient mis en état de blocus; bien accueilli par le Prince Koung, M. Tricou rendait le 30 octobre la direction de la légation de Pe King à M. de SEMALLÉ, qui reçut le 15 novembre du Gouvernement chinois une communication officielle qu'on peut considérer comme ouvrant la campagne; la disgrâce du Prince Koung, 8 avril 1884, était suivie de divers décrets hostiles à la suite de la prise de S'o'n Tay et de Bac Ninh par les Français. Sur ces entrefaites, le commandant du *Volta*, FOURNIER, mettant à profit d'anciennes relations avec Li Houng-tchang, signait avec celui-çi à T'ien Tsin, le 11 mai 1884, une convention préliminaire en cinq articles, qui aurait dû mettre fin aux hostilités; notre Chargé d'affaires, M. de Semallé, avait été tenu à l'écart des négociations.

Il est nécessaire de revenir un peu en arrière et d'examiner la situation en Annam. Le général Bouët s'était retiré le 18 septembre 1883 et le 24 décembre M. Harmand quittait à son tour le Tong King; le 25 octobre, sur l'ordre du Gouvernement, l'amiral Courbet assumait le commandement effectif du corps expéditionnaire au Tong King; le 15 décembre, il enlevait les forts de Phu-sa et le 16, il emportait d'assaut la place forte de So'n Tay. Le 28 novembre, l'empereur Hiep Hoa mourait empoisonné, et il était remplacé sur le trône par un enfant, neveu de Tu Duc, TAI PHU, qui prit le nom de règne de K'IEN PHU'O'C. Le Ministre de la Guerre ayant jugé que la petite armée du Tong King ne pouvait être commandée par un marin, même victorieux comme Courbet, mit à sa tête le général de division MILLOT, avec les généraux de brigade BRIÈRE DE L'ISLE et DE NÉGRIER, tandis que l'amiral reprenait la direction de son escadre.

La seconde, comme force, des villes du Delta, Bac Ninh, point stratégique de premier ordre, qui commande la route d'Annam en Chine par Lang So'n, tombait entre les mains des Français le 12 mars 1884; le général Millot pourchassait l'ennemi sur la route de Lang So'n, tandis que le général Brière de l'Isle s'emparait de Thaï Nguyen le 19 mars. Leur

habile mouvement tournant amenait l'évacuation de Houng Hoa que les troupes françaises occupaient après avoir franchi la Rivière Noire (12 avril). Tuyen Quân (1er juin) tomba également en notre possession.

A la fin du mois d'avril, M. Jules PATENÔTRE, qui avait été nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la place de M. Bourée, fut chargé d'une mission à Hué pour y assurer le protectorat de la France. En conséquence, le 6 juin 1884, M. Patenôtre signait dans la capitale de l'Annam un traité en 19 articles qui devait remplacer les conventions de 1874. On cherchait à tort à adoucir les rigueurs du traité signé par M. Harmand. Par le fait du nouveau traité, le Binh Thuan donné à la Basse-Cochinchine, ainsi que le Nghê-an, le Thanh-hoa et Ha Tinh rattachés au Tong King, faisaient retour à l'Annam. Notre protectorat était assuré et la Convention Fournier ayant réglé les affaires de Chine, la question du Tong King paraissait heureusement résolue. Nous comptions sans la mauvaise foi des Annamites et des Chinois.

Conformément à la Convention du 11 mai, vers le milieu de juin, le général Millot se décida à faire occuper Lang So'n qui devait être évacué le 6 par les Chinois. Le 19 juin, le lieutenant-colonel DUGENNE, avec 900 hommes environ, quittait Phu lang thuong, et le 23, après avoir traversé le Song Thuang, prenait contact, près de Bac Lé, avec les troupes régulières du Kouang Si, armées de fusils Remington ; les chefs chinois déclarèrent qu'ils n'avaient pas encore reçu d'avis du Tsoung-li Yamen pour l'évacuation et qu'en conséquence ils priaient le colonel Dugenne de télégraphier avant de passer outre. L'officier français crut devoir attaquer ; le résultat de l'attaque fut: 2 officiers tués et 5 blessés, 20 hommes tués et 63 blessés. Si le colonel Dugenne, moins impatient, avait, avant d'attaquer, fait part de l'incident, les autorités de Hanoï en auraient référé à Paris qui aurait demandé des explications à Pe King et l'on aurait tiré l'affaire au clair. Il n'y eut pas de guet-apens à Bac Lé : les troupes chinoises n'ayant pas reçu d'instructions de leurs chefs, restaient fidèles à leur poste comme elles devaient le faire ;

d'autre part, elles ne pouvaient pas recevoir d'instructions, car le Tsoung-li Yamen ignorait complètement les arrangements pris par Li Houng-tchang avec le commandant Fournier pour l'évacuation du Tong King par les troupes impériales. Malentendus et négociations devaient conduire à la reprise des hostilités. Conformément aux ordres du Ministre des Affaires étrangères, notre Chargé d'affaires, M. de Semallé, remettait le 12 juillet au Tsoung-li Yamen un ultimatum demandant l'évacuation sans délai des troupes chinoises du Tong King. Le 2 août, le nouveau ministre de France à Pe King, M. Patenôtre, avisait les Chinois que les délais de l'ultimatum étant expirés, les Français reprenaient leur liberté d'action : le 5 août 1884, le contre-amiral Lespès bombardait Ki Loung.

Le jeune roi d'Annam, comme il était facile de le prévoir, survécut peu à la signature du traité du 6 juin; il mourut le 31 juillet 1884, et sans perdre de temps, le régent Thu'o'ng s'empressait de mettre à sa place le frère du souverain défunt, Ung Lich, qui prit le nom de règne de Ham Nghi et fut obligé de recevoir l'investiture de la France. Cependant devant l'attitude des Chinois, les hostilités continuaient. Le 23 août 1884, l'amiral Courbet, qui avait remonté la rivière Min, bombardait l'arsenal de Fou Tcheou, tandis que les opérations reprenaient contre Formose; le 15 février 1885, des navires de guerre chinois étaient coulés dans la rade de Che Pou, entre Ning Po et Wen Tcheou. En Annam, le général Brière de l'Isle, qui avait remplacé le général Millot dans le commandement des troupes, occupait Lang So'n (13 février 1885), puis envoyait le colonel Giovanninelli dégager Tuyen Quân, assiégé depuis le 23 novembre 1884 par les Pavillons Noirs, et énergiquement défendu par le Commandant Dominé; le 3 mars 1885, le général en chef pénétrait dans la place avec la brigade Giovanninelli. Enfin le 31 mars, l'amiral Courbet s'emparait des îles Pescadores.

Mais dès la fin de janvier des pourparlers avaient été engagés par M. Jules Ferry avec M. James Duncan Campbell, représentant de Sir Robert Hart à Londres; ils

allaient aboutir, lorsqu'un malheureux événement militaire faillit tout compromettre.

Craignant un mouvement offensif des Chinois, dans le nord du Tong King, le général de Négrier avait fait faire des reconnaissances de cavalerie, aux environs de Lang So'n. Le 28 mars, dans un combat livré à Ky-lua, il était blessé grièvement à la poitrine et remettait le commandement à son second, le lieutenant-colonel HERBINGER qui, croyant à l'arrivée de renforts chinois, ordonna l'évacuation de Lang So'n; la retraite se changea en déroute lorsque cet officier fit jeter dans le Song Ki kong le trésor et une batterie rayée de montagne et se retira sur Tanh Moï et Dong Song et enfin à Chu. Un télégramme du général en chef, Brière de l'Isle, qui semble avoir été gagné par cette panique, amena une crise ministérielle : dans la séance de la Chambre du 30 mars, Jules Ferry donnait sa démission. A ce moment même, la Chine acceptait nos propositions. Pour éviter toute difficulté, le directeur politique au Ministère des Affaires étrangères, BILLOT, était autorisé par le Président de la République à signer un armistice avec M. Campbell, représentant la Chine; la suspension des hostilités entre les deux pays fut consacrée par le protocole signé à Paris le 4 avril 1885 par les deux délégués. La nouvelle du désastre de Lang So'n, connue à Chang Haï le 31 mars, n'avait heureusement pas modifié les idées des Chinois et empêché la signature du protocole. Pour gagner du temps, Georges COGORDAN, sous-directeur à la Direction politique, et Campbell, commencèrent immédiatement à étudier un projet de traité de paix; le traité fut enfin signé le 9 juin 1885 à T'ien Tsin par Li Houng-tchang et le ministre de France, Patenôtre. Il faut tout de suite dégager de ce traité le fait que l'article 2 reconnaît le Protectorat absolu de la France sur l'Annam; la grande erreur commise dans le traité (art. 9) est le retour à la Chine de Ki Loung et des Pescadores, où mourait l'Amiral Courbet le 11 juin 1885, avant que sa conquête eût été abandonnée (22 juillet).

Une dernière difficulté surgissait : Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1885, le général ROUSSEL de COURCY, qui avait

succédé à Brière de l'Isle dans le commandement en chef, faillit être la victime d'un guet-apens, ourdi par les deux régents Thu'o'ng, ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères, et THUYET, ministre de la Guerre. Voyant son complot avorté, celui-ci prit la fuite avec le jeune roi Ham Nghi; celui-ci, capturé plus tard, fut envoyé en Algérie et remplacé par son frère DONG KHANH.

Le traité du 9 juin prévoyait un traité de commerce que M. Cogordan fut chargé de négocier et de conclure avec la Chine; ce traité en 19 articles fut signé à T'ien Tsin le 25 avril 1886; une convention signée à Pe King, le 26 juin 1887, par M. Ernest CONSTANS, remédiait à certaines clauses défavorables du traité de 1886 et augmentait les avantages français; l'article 2 de cette convention accordait l'ouverture au commerce des ports de Loung Tcheou et de Mong-Tseu ainsi que de Man Hao; l'article 6 constituait un avantage extrêmement sérieux; la communication entre Lang So'n et Cao Bang pouvait se faire par territoire chinois puisque l'on avait le droit de descendre le Song Ki kong jusqu'à son confluent avec la rivière de Cao Bang que l'on remontait ensuite; on sait que la route directe de Lang So'n à Cao Bang est impraticable.

CHAPITRE XII

Kouang Siu (suite).

Le 22 mars 1885, mourait à Pe King le ministre d'Angleterre, Sir Harry Parkes, et l'Angleterre fit choix pour le remplacer de l'Inspecteur général des Douanes Sir Robert Hart, nommé le 2 mai 1885, mais dès le 26 août, celui-ci donnait sa démission et reprenait ses anciennes fonctions. Mort de Parkes, 1885.

Le 12 mai 1885, les Anglais occupaient Port Hamilton (Tchü Wen), au N.-E. de Quelpaert, sur la côte de Corée, sous prétexte de répondre à une tentative des Russes sur Port Lazarev, mais ils l'évacuèrent le 27 février 1887; il est probable que le port ayant été reconnu comme peu sûr, particulièrement à l'époque des typhons, on se décida facilement à l'abandonner. Port Hamilton.

L'annexion de la Birmanie par les Anglais avait sa répercussion en Chine. Birmanie.

A la suite d'une campagne conduite par Sir Harry Prendergast, la capitale de la Birmanie, Mandalay, fut prise le 28 novembre 1885, le roi Thibau, fait prisonnier, était envoyé aux Indes, et le 1er janvier 1886, Lord Dufferin, vice-roi de l'Inde, déclarait que les territoires jadis gouvernés par le souverain dépossédé, devenaient portion des possessions de la Reine d'Angleterre. Il n'y avait plus de Birmanie indépendante. Deux autres guerres avaient précédemment singulièrement diminué le vaste Empire créé au XVIIIe siècle par Alompra (Alaunghpra), mort le 15 mai 1760. Une première guerre entre la Birmanie et l'Angleterre s'était terminée par un traité signé à Yandabou, le 24 février 1826, qui cédait à la Grande-Bretagne l'Assam, l'Arakan, Yeh, Tavoy, Mergui, Tenasserim, avec les îles qui en dépendent; le seul littoral restant à la Bir-

manie était celui de l'ancien royaume de Pégou, c'est-à-dire l'estuaire de l'Irawadi avec Rangoun. En 1852, une seconde guerre déclarée par Lord DALHOUSIE, Gouverneur Général des Indes Orientales, amenait l'annexion du Pégou et complétait l'isolement de la Birmanie. La situation de ce pays, ainsi que celle du Tibet vis-à-vis de la Chine, fut réglée par une convention en cinq articles signée à Pe King, le 24 juillet 1886 par le ministre d'Angleterre N. R. O'CONOR et le Tsoung-li Yamen.

Majorité de l'Empereur, 1887.

Le 11 juillet 1886, la *Gazette de Pe King* renfermait un décret de l'Impératrice au sujet de la majorité de l'Empereur. Un autre décret du 15 juillet marque que, sur les instances des princes TCH'OUEN, LI et PO, l'Impératrice, quand l'Empereur régnera par lui-même, « lui donnera son aide suivant que les circonstances l'exigeront, et lui rappellera ce qu'il a appris à mesure que les affaires se présenteront ». En conformité avec le rapport de l'Observatoire impérial, le règne devait commencer le 15e jour du 1er mois de l'année suivante (7 février 1887). Enfin, par un troisième décret paru dans la *Gazette*, 19 juillet 1886, l'Impératrice, cédant facilement à une douce violence, accepte d'être conseillère de l'Empereur pendant plusieurs années. Le 26 février 1889, l'Empereur épousait LOUNG YU, du clan Ye-ho-na-la-che, fille de KOUEI SIANG, général tartare, et nièce de l'Impératrice douairière Ts'eu Hi, et prenait le pouvoir le 4 mars.

Nous arrivons à un point culminant des relations de la Chine avec le Japon :

Affaires de Corée.

Ce que n'avaient pu faire en Corée les Français, ni les Américains, les Japonais l'entreprirent avec succès en 1876. Après le règlement des affaires de Formose et que Mori ARINORI, ministre du Japon à Pe King, fut sûr de la neutralité de la Chine, une escadre japonaise commandée par le général KURODA, fut chargée de faire une démonstration pacifique sur les côtes de Corée ; elle arriva à Fou San, le 15 janvier 1876 ; le mois suivant, le 26 février, KURODA-KIYOTAKA et INOUYÉ-KAORU pour le Japon, et SIN-HÖN et IN JÄ-SYNG pour la Corée, signèrent à Kang Hoa, en

chinois et en japonais, un traité en douze articles extrêmement important par lequel l'indépendance de la Corée était affirmée et l'ouverture de deux ports au commerce accordée en plus de Tchoriang-hang (Fou San). L'article premier dit en effet que «la Corée étant un État indépendant jouit des mêmes droits souverains que le Japon ».

De nouvelles difficultés faillirent éclater entre la Chine et le Japon au sujet d'une ambassade des îles Lieou K'ieou, arrivée à Pe King en mars 1875 en tributaire; les habitants de ces îles payaient à la Chine le tribut tous les deux ans. Le Prince Koung refusa de les placer sous le contrôle du Ministre du Japon ou de laisser ce dernier entrer en relations avec eux. Lieou K'ieou.

Le Japon régla d'un autre côté une vieille affaire d'une façon peu avantageuse pour lui : la grande île de Sakhalin, au nord de Yezo et à l'est de la côte russe d'Asie, était depuis longtemps l'objet de discussions entre la Russie, qui occupait le nord de l'île, et le Japon, au sud; ce dernier pays réclamait un territoire plus vaste que celui qui était reconnu par sa rivale; des négociations, conduites en 1862, par Takenouchi, et une convention, signée le 10 mars 1867 par Koïdé, ne changèrent rien à la situation. En 1875, un délégué japonais, l'amiral Enamoto Takeaki, envoyé à Saint-Pétersbourg pour reprendre la question, accepta (7 mai 1875), à la surprise et au grand mécontentement de son Gouvernement, l'échange de la partie japonaise de Sakhalin contre l'archipel presque désert des Kouriles. Les Japonais avaient obtenu une légère compensation dans une autre direction en occupant les îles Bonin (Ogasawara Shima) en 1871. Sakhalin.

De graves événements se passaient en Corée, avant-coureurs de la guerre qui devait éclater dix ans plus tard entre la Chine et le Japon. Les Japonais, par le traité de Kang Hoa (1876), avaient ouvert au commerce la Corée, reconnue indépendante. A partir de cette époque, il y eut lutte d'influences à la Cour de Séoul, entre le Japon et la Chine, la vieille suzeraine vers laquelle le roi de Corée ne cessait de tourner ses regards pour demander conseil. Les Coréens Nouvelles affaires de Corée.

étaient d'ailleurs divisés sur la conduite nouvelle que les circonstances allaient les obliger à prendre, en même temps qu'ils étaient forcés d'abandonner leur isolement séculaire. Il semblait même que déjà une certaine tolérance, inconnue jadis, était témoignée aux missionnaires qui, malgré les édits, rentraient dans le royaume. Le 23 octobre 1879, Li Houng-tchang donnait des conseils à un haut fonctionnaire coréen sur la conduite à tenir par son pays vis-à-vis des Japonais et des Occidentaux : « Dans les conjonctures actuelles, écrivait-il, il convient, ne semble-t-il pas, de neutraliser l'action du venin par le venin, et, s'il s'agit d'ennemis, de pouvoir les opposer les uns aux autres. Il importerait de profiter de toute occasion qui se présenterait de vous lier successivement par des traités avec tous les États occidentaux, vous vous serviriez d'eux pour contenir le Japon[1] ». Suivant ces avis, la Corée voulut bien prendre l'initiative d'ouvrir ses ports aux étrangers, afin de rester maîtresse des conditions dans lesquelles ils seraient ouverts et de ne pas subir le sort de la Chine. La Corée désirait surtout que l'opium ne lui fût pas imposé par l'Angleterre et les missionnaires par la France.

Successivement, la Corée signait les traités suivants : avec les États-Unis, à Jen tchouan, le 22 mai 1882, ratifié à Séoul le 19 mai 1883 ; avec la Grande-Bretagne, à Jen tchouan, le 6 juin 1882, non ratifié ; puis à Séoul, le 26 novembre 1883, ratifié le 28 avril 1884 ; avec l'Allemagne, à Séoul, le 26 novembre 1883, ratifié le 18 novembre 1884 ; avec l'Italie, à Séoul, le 26 juin 1884, ratifié le 24 juillet 1886 ; avec la Russie, à Séoul, le 25 juin-7 juillet 1884, ratifications échangées le 2-14 octobre 1885. Le Japon faisait également des modifications à son traité de 1876 ou de nouveaux arrangements en 1877, 1878, 1879, 1881, 1882, 1883 et 1884. La France ne signa un traité que le 4 juin 1886.

Révolution de 1882.

En 1882, une émeute avait éclaté à Séoul contre les Japonais ; c'était une revanche du parti dirigé par le Régent,

1. Cette lettre est publiée *in-extenso* dans CORDIER, *Relations*, III, pp. 214-220.

le Taï Wen Koun, hostile aux étrangers ; on avait fait courir le bruit que le ministre japonais, aidé de portefaix, devait s'emparer de Séoul, se substituer au roi et épouser la reine. Le dimanche 23 juillet, les Japonais furent attaqués, quelques-uns furent massacrés, d'autres réussirent à s'échapper avec leur ministre HANABOUSA ; le 24, les soldats révoltés tuent le premier ministre MIN KIJENHO dans le Palais Royal. Enhardis, ils demandent la tête de la reine et le Régent leur promet qu'elle s'empoisonnera : les Japonais s'empressèrent d'envoyer immédiatement Hanabousa, qui avait été recueilli par un navire de guerre anglais avec une forte escorte pour obtenir réparation de l'insulte qu'on leur avait faite. Hanabousa obtenait pleine satisfaction et de nouveaux ports étaient ouverts aux Japonais sur la côte occidentale de Corée.

A la suite du mouvement de 1882, des troupes chinoises et japonaises tenaient garnison à Séoul. Ce voisinage entre soldats de nations rivales devait forcément amener des rixes qui pouvaient un jour dégénérer en révolution : c'est ce qui arriva.

Révolution de 1884.

Le mercredi 4 décembre 1884, pour célébrer l'inauguration du service de la poste d'Intchyen à Séoul, un grand banquet fut donné à l'hôtel des Postes par le Directeur-général des Postes de Corée, auquel furent invités les fonctionnaires européens, mais aucun Chinois. Un incendie, allumé sans doute par la malveillance ou plutôt par des conspirateurs, éclata à la fin du repas dans une maison voisine. Le général MIN YENG-IK se précipita au dehors pour donner des ordres, mais il fut immédiatement assailli à coups de sabre. Les quatre meneurs, PAK YENG-HYO, KIM OK-KYOUM, SYE KOANG-PEM, HONG YENG-SIK, auxquels il faut ajouter SYE TJAI-HPIL, se rendirent au Palais, effrayèrent le roi, qui se sauva sous l'escorte de soldats japonais, mais le 5, sept ministres ou fonctionnaires : MIN HTAI-HO, MIN YEN-MOK, TJYO NYENG-HA, RI TJO-YEN, HAN KYOU-TJIK, YOUN HTAI-TJYOUN et YOU TJI-TA, furent massacrés par douze étudiants coréens déguisés en Japonais, et un nouveau gouvernement fut formé avec

Kim Ok-kyoum, ancien ministre de Corée à Tokyo, à sa tête.

Le général chinois YOUEN CHE-K'AI, commandant la garnison chinoise, qui se présenta au palais pour protéger le roi, le trouvant occupé par le ministre japonais TAKEZOYÉ et ses soldats, ouvrit le feu sur eux; une bagarre s'ensuivit, la populace s'en mêla; la maison de Kim Ok-kyoum, la légation du Japon furent incendiées et les soldats du Tenno se retirèrent avec leur ministre à Tchemoulpo. Aussitôt que le gouvernement de Tokyo apprit les événements de Séoul, des navires de guerre furent envoyés sur la côte de Corée. Il semble bien que les Japonais avaient fomenté les troubles qui tournèrent à leur désavantage, et au grand profit des Chinois dont ils avaient voulu se débarrasser.

De leur côté, les Chinois, occupés avec les affaires du Tong King, désiraient un accommodement avec le Japon et Li Houng-tchang fut chargé de rétablir l'ordre en Corée. Les Japonais obtinrent d'ailleurs prompte satisfaction et le 9 janvier 1885, un traité en cinq articles fut signé en japonais et en chinois à Séoul par le comte INOUYÉ KAORU, Haut Commissaire du Japon et KYM HOING-JIP, Haut Commissaire de Corée, qui stipulait le paiement d'une indemnité, la punition des coupables et la reconstruction de la légation japonaise. Ce traité eut pour conséquence la signature d'une convention en avril 1885 entre la Chine et le Japon dans le but de régler les relations des deux puissances avec la Corée.

Guerre sino-japonaise.

Quelles que soient les causes immédiates de la guerre qui a éclaté en 1894 entre la Chine et le Japon, elles ne sont qu'accidentelles; d'autres faits auraient pu tout aussi bien rendre inévitable le conflit latent entre les deux pays. La Chine, suivant sa tradition séculaire, confiante dans une force qui, si elle avait été entamée par les Occidentaux, n'avait pas encore vu son prestige diminuer aux yeux de ses voisins, pleine de condescendance, même de mépris pour ces *Wo Jen* (Japonais) qui, pour elle, n'étaient que des bandits venus, dans les siècles passés, rançonner ses

côtes en pirates, conservait toutes ses illusions et, malgré les traités, continuait à exercer une suzeraineté qui, pour être parfois occulte, n'était pas moins réelle sur la Corée, quoique celle-ci fût libre.

Le Japon, fier de sa révolution, de la transformation qui lui a fait croire qu'il égalait, s'il ne les dépassait, les nations occidentales, plein de cette fougue qui a fait parfois sa gloire et l'a empêché, en même temps que sa versatilité, d'établir une civilisation personnelle et durable à l'exemple de son antique rivale, désirait mesurer ses forces avec celles du colosse chinois dont il apercevait les pieds d'argile, et tout en voulant faire croire que la vieille âme japonaise, *Yamato Daishi*, avait fait place à des sentiments utilitaires, ce qu'il désirait avant tout, c'était une guerre héroïque et brillante. La Corée, sa voisine, par l'intermédiaire de laquelle il avait reçu le souffle éducateur de la Chine, était un champ indiqué pour l'expansion de sa population grandissante et entreprenante; il y rencontrait la Chine qui, malgré ses fautes, représente une des plus grandes et des plus anciennes civilisations de l'humanité. Le Japon allait se mesurer à elle et pouvoir renouveler les exploits de Hideyoshi à la fin du XVIe siècle.

A la suite du traité signé le 9 janvier 1885 par la Corée et le Japon, au mois d'avril suivant un traité conclu entre le Japon et la Chine marquait le caractère des relations que les deux puissances devaient entretenir avec leur voisine qui restait libre; dans ce but elles devaient retirer leurs troupes de Corée. Toutefois, il est évident que, contrairement aux clauses du traité de 1885, la Chine intervenait dans les affaires de la Corée. Un événement tragique allait donner une nouvelle force aux passions qui devaient, déchaînées, amener promptement la guerre.

Le 28 mars 1894, un homme se disant japonais, arrivé la veille du Japon à Chang Haï, avec trois compagnons, était, par l'un de ceux-ci, tué à coups de revolver, dans un hôtel. Les papiers trouvés dans les chambres de la victime et du meurtrier permirent d'établir leur identité. Le mort n'était autre que le fameux Kim Ok-kyoum, le chef de la conspi-

ration de Séoul du 4 décembre 1884. Son assassin était un certain HONG TJYONG-OU, son compatriote, qui, arrêté, déclara qu'il avait reçu, ainsi qu'un de ses amis, l'ordre du roi de Corée de mettre à mort l'ancien conspirateur et que les instructions écrites se trouvaient entre les mains de son compagnon, resté à Tokyo. Il prétendait qu'il n'avait pas pu exécuter plus tôt l'ordre qui lui avait été donné, parce qu'il désirait tirer tous les renseignements possibles de Kim, qui avait été attiré à Chang Haï par une invitation de l'ancien ministre de Chine à Tokyo. Le roi de Corée fut prévenu télégraphiquement et les autorités chinoises firent remise de Hong et du cercueil de Kim au consul de Corée à T'ien Tsin arrivé à Chang Haï, les Coréens, suivant les termes de la convention passée entre la Corée et la Chine, étant justiciables de leurs propres tribunaux pour leurs crimes commis contre leurs compatriotes. Transporté en Corée, le cadavre de Kim fut, par ordre du roi, décapité et écartelé et les morceaux répartis entre les huit provinces du royaume. Hong fut reçu avec honneurs par le roi.

Peu de temps après, une rébellion éclatait dans la province de Tjyen-ra to et les insurgés, nommés *Tong Hak*, s'emparaient de la capitale provinciale Tjyen Tjou. Le Gouvernement coréen réclama l'aide de la Chine et du Japon. Les Chinois répondirent immédiatement à cet appel et débarquèrent des troupes à Ya Chan (Asan). Les Japonais arrivèrent quand la rébellion était écrasée, mais ils jugèrent la situation tellement sérieuse qu'ils envoyèrent des troupes pour garder leur légation à Séoul ; ils en avaient le droit, disaient-ils, par traité : aucun ministre étranger ne protesta.

Le jeudi 28 juin 1894, OTORI, ministre du Japon à Séoul, fut reçu en audience par le roi de Corée, auquel il remit un ultimatum demandant qu'à l'avenir son royaume agisse comme un État indépendant et non comme un pays vassal de la Chine, et que, dans ce cas, le Japon lui donnerait son appui moral et matériel.

L'attitude des Japonais à l'égard des étrangers devenait menaçante. Le 23 juillet, au matin, ils attaquèrent à Séoul

le Palais royal, défendu par quelques troupes de P'ing Yang, déposèrent le roi de Corée qu'ils retinrent prisonnier à leur légation avec la reine, le prince héritier et les jeunes princesses et nommèrent à sa place le T'aï Wen Koun, qui refusa le titre de roi, mais fut obligé d'agir comme régent, Malgré ses 80 ans, ce dernier refusait d'obéir aux Japonais et de déclarer la guerre à la Chine; le malheureux roi fut forcé par les Japonais, qui s'étaient emparés du palais en tuant 30 ou 40 serviteurs et en en blessant autant, de déclarer la guerre le 27 juillet à la puissance qu'il regardait comme sa suzeraine; par euphémisme, il confiait aux Japonais la tâche d'expulser les troupes chinoises du pays.

Les Japonais, après avoir déclaré l'état de siège à Séoul, envoyèrent des troupes vers le sud pour attaquer à Ya chan, au sud de Tchemoulpo, les troupes chinoises qui s'y trouvaient réunies; au commencement des hostilités, il y avait dans cette ville un petit corps de 3,000 Chinois, qui y avaient été envoyés à la demande du roi de Corée pour écraser la rébellion des Tong Hak. Les Chinois expédièrent des troupes par le *Feiching* et l'*Irene*, qui accomplirent heureusement leur mission; il n'en fut pas de même de celle dévolue au *Kowshing*, vapeur battant pavillon anglais, affrêté par le gouvernement chinois pour transporter des troupes de Ta Kou à Ya Chan; arrivé le 25 juillet 1894, en vue des îles de l'archipel de Corée, le *Kowshing* fut coulé par le navire de guerre japonais *Naniwa kan*.

Bataille de Sei Kouan. 29 juillet 1894.

Il était de la plus grande importance pour les Japonais d'assurer les communications entre le port de Fou San et la capitale Séoul. La division chinoise, MING, forte d'environ 4,000 hommes, commandée par le général YÉ, avec le général NIÉ sous ses ordres, campée à Ya Chan, menaçait leurs communications. Laissant une brigade à Séoul et à Tchemoulpo, le major-général OSHIMA, avec la 5e division de 13,500 hommes et la 9e brigade d'infanterie mixte, attaqua les Chinois à Sei Kouan, près Ya Chan, le 29 juillet à 3 heures du matin; après 5 heures de combat, Oshima remporte une victoire complète. Cinq cents Chinois sont tués ou blessés, des drapeaux et quatre canons sont pris;

du côté des Japonais, 5 officiers et 70 officiers subalternes ou soldats sont tués ou blessés. Les Japonais occupent Ya Chan et leur victoire les rend maîtres du sud de la Corée; les troupes de Yé et de Nié battent en retraite vers le nord, et, grâce à la complicité des Coréens, peuvent rejoindre le gros de l'armée chinoise à P'ing Yang où nous les retrouverons.

Si l'état de guerre existait en fait, il n'existait pas en droit; ces actes d'hostilité s'accomplissaient sans aucune déclaration officielle de la guerre de la part, soit de la Chine, soit du Japon. Le 31 juillet, une dépêche officielle du Gouvernement japonais déclarait l'existence de l'état de guerre et le 1er août, une déclaration simultanée de guerre des deux empires mit fin à une situation fausse. Le 26 août 1894, était signée à Séoul une convention entre le Japon et la Corée par laquelle ce dernier pays confiait ses intérêts au premier et qui avait « pour objet l'expulsion des troupes chinoises du territoire coréen; l'établissement de l'indépendance et du gouvernement autonome de la Corée sur une base plus solide, et l'avancement des intérêts mutuels des deux pays, Japon et Corée ».

Bataille de P'ing Yang, 16 sept. 1894.

C'était dans le nord de la Corée, sur la route mandarine qui conduit de Séoul à Yi Tcheou, sur le Ya Lou Kiang, frontière mandchourienne, à P'ing Yang, que devaient se heurter les deux armées, l'une chinoise, venue du nord, l'autre japonaise, venant du sud, cette dernière arrivant avec une *furia* comparable à celle de Charles VIII à Fornoue, passant sur ses adversaires écrasés.

Aussitôt après la déclaration de guerre, les généraux des provinces de Tche Li, de Foung T'ien, et de Kirin, reçurent l'ordre de se rendre en Corée par le Ya Lou. Le premier à se mettre en marche fut le général Tso PAO-KOUEI, de Moukden, qui partit avec les commandants des troupes de Port-Arthur et de Ta Lien Wan. Tso arriva le 10 août à Yi Tcheou, où il fut extrêmement bien reçu par les Coréens, dont il sut d'ailleurs gagner l'affection par la bonne conduite de ses troupes. Toute autre fut l'attitude des armées chinoises qui suivirent : de T'ien Tsin et d'autres parties du

Tche Li arrivèrent les troupes de CHENG et de SOUNG K'ING, de Kirin vint la cavalerie de TING AN. Il faut ajouter à ces troupes la division Ming, venant de Ya Chan, sous les ordres des généraux Yé et Nié. Une troisième division était en route de Ta Lien wan, composée d'hommes de Formose, sous les ordres du général LIEOU. Les troupes de Kirin et de Tche Li se conduisirent extrêmement mal à l'égard des habitants et agirent en véritables brigands. Le 13 août, Tso et WEI s'emparèrent de la ville murée de Tchoung Houa, au sud de P'ing Yang. C'est là qu'ils furent rejoints par Yé et Nié, venus de Ya Chan. Ce fut Yé qui, par décret impérial, devenait, malheureusement pour les Chinois, commandant en chef des troupes, Tso restant en second. Yé s'établit fortement à Tchoung Houa et envoya des troupes qui s'emparèrent de Houang Tcheou et s'avancèrent assez près de Séoul jusqu'à la rivière Lin Tsing, où elles furent arrêtées par le gros de l'armée japonaise. Cette avant-garde chinoise, attaquée par les Japonais en nombre très supérieur, fut obligée de battre en retraite vers le nord; elle se trouva acculée devant les murs de P'ing Yang, dans lesquels Yé s'était enfermé. Dans un conseil de guerre tenu le 14 septembre, l'offensive fut organisée, et Yé qui aurait voulu se retirer à Yi Tcheou fut chargé de constituer l'arrière-garde.

D'autre part, les Japonais, commandés par le lieutenant général NODZU, sous la direction suprême du maréchal YAMAGATA, s'avançaient sur trois colonnes; l'une partie de Yuen San (Wen San), sur la côte orientale de Corée, sous le commandement du colonel SATO, quittait Yang tek (Yan té) le 5 septembre, avec l'ordre de se maintenir à Chouen Ngan le 15; une colonne, de l'ouest, sous les ordres du général OSHIMA, arrivait de Tchoung Houa; la colonne de l'est, sous les ordres du major-général TACHIMI, arrivait de San teng (Sam teung) et convergeait vers P'ing Yang.

Houang Tcheou, sur la rive gauche de la rivière Ta Toung, près de son embouchure, avait été pris le 10 septembre par les Japonais; le 12, les Japonais essayèrent de surprendre le camp chinois près de P'ing Yang, mais ils furent repous-

sés; à l'aube du 15, P'ing Yang était investi; à 3 heures du matin, le major-général Oshima commença l'attaque, sans attendre l'arrivée du général Nodzu et des autres colonnes japonaises; Tso et Ma, à la porte du Sud et à la porte de l'Ouest, forcèrent les Japonais à reculer à 3 heures de l'après-midi; Oshima était blessé; les deux généraux chinois essayèrent de reprendre les hauteurs négligées par Yé et occupées par l'ennemi, mais ils furent obligés de se retirer sous les murs de la ville : le général Nodzu, le major-général Satsumi avec toute l'artillerie, le colonel Sato avec la colonne de Yuen San, étaient arrivés sur ces entrefaites. Les Mandchoux déguerpirent immédiatement pour Yi Tcheou, tandis que Yé arborait le drapeau blanc que le général Nié, furieux, s'empressa d'arracher. Yé, avec cent hommes, se hâta de suivre l'exemple des Mandchoux. Wei, à son tour, s'enfuit avec sa division, mais il était trop tard, les Japonais s'étaient emparés de la passe de P'ing Yang et si Wei réussit à s'échapper et à rejoindre Yé à Yi Tcheou, il ne perdit pas moins un tiers de l'effectif de la division Cheng. Le lendemain, 16, la bataille recommença à 2 heures du matin; le poids de la défense retombait donc sur les généraux Tso et Ma. Tso Pao-kouei se conduisit en héros, il tomba mortellement frappé d'un coup de fusil, au moment où il dirigeait lui-même le tir d'un canon. Après plusieurs heures de lutte, Ma battait en retraite, ne perdant qu'un petit nombre de ses hommes. Les Chinois avaient perdu environ 6,600 hommes, et les Japonais avaient environ 300 tués ou blessés. Les vainqueurs pénétrèrent dans P'ing Yang, le matin du 16.

Bataille du Ya Lou Kiang, 17 sept. 1894.

Escorté de six croiseurs et de quatre torpilleurs de haute mer, six transports chinois portant 4,000 hommes de troupes à destination du Ya Lou, quittèrent Ta Kou le 14 septembre; au large de Ta Lien Wan, ils furent rejoints par les gros vaisseaux. L'escadre chinoise, commandée par l'amiral T'ing, arriva le lundi matin, 17 septembre, à Ta Toung K'eou, l'une des embouchures du fleuve, près de l'île Ta Lou Tao (Ile du Grand Cerf) et l'on commença en dedans de la barre le débarquement des troupes qui devaient ren-

forcer l'armée chinoise de Yi Tcheou, sur le Ya Lou. L'escadre se composait de dix navires de l'escadre du Nord (Pe Yang), dont le cuirassé *Ting Yuen*, capitaine Lieou, battant pavillon de l'amiral Ting, plus deux croiseurs construits à Fou Tcheou et les quatre torpilleurs de haute mer.

Vers midi, parut une escadre japonaise de douze navires commandée par le vice-amiral Ito, montant le *Matsushima Kan* qui fut le plus endommagé dans l'action; le feu fut ouvert à 5,000 mètres, à midi 45, par le *Ting Yuen* et dura jusqu'à 5 heures. Le désastre des Chinois fut grand; ils eurent 600 tués ou noyés et une centaine de blessés; les Japonais eurent tués, 10 officiers et 69 officiers subalternes et hommes, plus de 160 blessés. Malgré tout, perdant deux navires, d'autres fort endommagés, les Chinois avaient accompli leur mission; aucun de leurs vaisseaux n'avait été pris, et leurs transports étaient sauvés.

Passage du Ya Lou.

Le 30 septembre, le général Soung Wa-souei qui commandait une division à Port-Arthur, était nommé généralissime de toutes les troupes de Mandchourie et de Corée, à l'exception de la division de Kirin, placée sous le commandement du général tartare du He Loung Kiang, I-ko-t'ang-a. Le 6 octobre, les Japonais qui s'étaient avancés sur la route mandarine de P'ing Yang jusqu'au Ya Lou, frontière de Corée et de Mandchourie, attaquèrent les postes chinois. Le 24, une brigade, sous les ordres du colonel Sato, traversa à gué le Ya Lou à environ 12 kilomètres au-dessus de Yi Tcheou (coréen Eui tjyou), sans trouver de résistance; elle chassa ensuite les Chinois qui établissaient un fort entre le Ya Lou et son affluent, le Ai ho, et jeta un pont sur la première de ces rivières en face de Yi Tcheou; le 25, le corps d'armée principal des Japonais traversait le fleuve sur ce pont, assiégeait Hou Chan, attaqué du côté Nord par le colonel Sato; après trois heures et demie de combat, les Chinois fuient et traversent le Ai ho, dans la direction de Kieou Lien tch'eng, qui est attaqué par les Japonais. Il n'y avait que 5,000 hommes de troupes dans cette ville, que le général Soung avait quittée le 20, pour se rendre à Foung Houang tch'eng, d'où il comp-

tait ramener 15,000 hommes de troupes. Le 26 octobre, les Chinois abandonnaient Kieou Lien tch'eng, emmenant leurs 20 canons Krupp et les Hotchkiss; aussi lorsque les Japonais pénétrèrent dans la place après eux, ne trouvèrent-ils que trente vieilles pièces de canon, se chargeant par la gueule. Le général Soung, en apprenant la prise de Kieou Lien tch'eng, s'empressa de quitter Foung Houang tch'eng et de se retirer dans les montagnes à l'est de Haï Tch'eng, pour tenir les passes. D'autre part, les troupes mandchoues sous les ordres de I-ko-t'ang-a, après avoir perdu Kieou Lien tch'eng, se retirèrent d'abord à Peun sieou, au nord-est du Leao Yang et enfin à Moukden.

Les Japonais, après avoir quitté Foung Houang tch'eng, occupent Siou Yen et leur premier corps d'armée, forçant la passe Mo tien ling, défendue successivement par les généraux Soung et Ma, rencontrent à Seu-men tch'eng, a 16 kilomètres, au sud-est de Haï Tch'eng, l'armée chinoise, forte de 15 à 20,000 hommes, commandée par les trois généraux Ma, Nié et Foung. Le combat commença le 11 décembre au soir, continua toute la nuit et le lendemain 12, jusque dans l'après-midi. Nié et Foung se retirèrent vers le nord sur Leao Yang, et le général Ma à Nieou Tchouang; pendant le combat Seu-men tch'eng avait été brûlé. Le jour suivant, les Japonais s'avancèrent sur Haï Tch'eng.

Port-Arthur. Cependant une deuxième armée japonaise, commandée par le général Comte OYAMA, débarquait presque sans opposition à l'aube du 24 octobre à Kin Tcheou, dans la baie de la Société, au nord-est de Port-Arthur, et s'emparait de Ta Lien Wan, le matin du 6 novembre. Maîtres de la route de la Péninsule de Leao Toung, les Japonais s'avancèrent le 20 novembre sur la pointe sud-est pour attaquer Port-Arthur. La ville fut assaillie par terre et par mer; les forts intérieurs de Port-Arthur furent attaqués le matin du 21 novembre et les Japonais pénétrèrent dans la ville, le même jour à 2 heures. La victoire des Japonais fut ternie par un massacre qui est le premier acte barbare qu'on ait eu à leur reprocher au cours de cette campagne; deux mille Chinois furent tués. Immédiatement après la prise

de Port-Arthur, une partie des troupes d'OYAMA s'engagea sur la route de Nieou Tchouang et de Chan Haï Kouan.

A la nouvelle de l'attaque des Japonais sur Ta Lien Wan, le général Soung, laissant une partie de son armée pour défendre Mo Tien ling et les autres passes, se porta vers le sud, avec 3,000 hommes de ses troupes, et 5,000 du corps Ming, commandés par le général Lieou, le même qui avait abandonné, un mois auparavant, Kieou Lien tcheng, sans combat. Soung arriva à Fou Tcheou, où il prépara sa marche sur Kin Tcheou; il y parvint le matin du 21 novembre. La bataille, commencée à 11 heures, dura quatre heures; Soung, défait, fut obligé de se retirer à Kai Tcheou.

En apprenant la marche des Japonais venant de Port-Arthur, Soung se prépara à défendre les passes qui conduisent du sud à Haï Tch'eng et à Nieou Tchouang. Il resta jusqu'au samedi 15 décembre, près de Kai Tcheou, lorsqu'il apprit la victoire des Japonais à Seu men tch'eng et la prise de Haï Tch'eng. Sa retraite vers le nord était donc coupée, et il courait le risque d'être pris entre les deux armées japonaises. Il ne pouvait songer à se rendre à Ying K'eou (Nieou Tchouang), car la rivière n'était pas gelée; il ne pouvait que remonter par la route de Haï Tch'eng et se rendre à Tien Tchouang taï (ville de Nieou Tchouang) sur la rive droite du Liao Ho. Il part donc de Kaï Tcheou le 15 décembre, arrive à Ta Chi k'eou le 16, à Kang Wang sai le 17; le 18 et le 19, il lutte contre les Japonais qui s'étaient avancés de Haï Tch'eng pour lui couper la retraite. Soung réussit à se retirer à Nieou Tchouang, d'où le 21 décembre, il commença à remonter à Tien Tchouang taï où se trouve le général Ma qui, faisant avec lui un chassé-croisé, se rend à Nieou Tchouang pendant que son chef arrive à Tien Tchouang taï.

Wei Haï Wei.

Cependant, un troisième corps d'armée japonais d'environ 20,000 hommes et 10,000 coolies, dont 800 Chinois de Kin Tcheou, commandé par le maréchal KURODA, avec le général SAKOUMA en second, débarqua dans la baie Young Tcheng, au sud du cap Chan Toung, le 20 janvier, sans grande résistance de la part du Colonel YEN. La force

entière des Japonais avait été réunie le 19 janvier à Ta Lien Wan, sur cinquante transports.

Le 18 janvier, trois vaisseaux de guerre japonais traversant Hope Sound qui sépare les îles Miao tao du continent, à quatre heures de l'après-midi, bombardèrent Teng Tcheou sur la côte du Chan Toung; le lendemain, ils rouvrirent encore le feu; un nouveau bombardement eut lieu le 26 janvier, puis encore le 21 février.

Le 26 janvier, premier jour de l'an chinois, les Japonais attaquèrent les forts de l'ouest de Wei Haï Wei, et furent repoussés; mais le 30, ils s'emparent de deux forts de l'est, et en font sauter un à l'ouest. Wei Haï Wei tombe entre leurs mains. Les Chinois, qui occupaient les forts terrestres, prennent la fuite; les Japonais tournent les canons des forts sur la flotte chinoise et sur l'île de Liu Koung tao; dans la nuit du 4 au 5 février, trois navires de guerre ainsi qu'un petit remorqueur chinois sont torpillés; le 9, les Japonais bombardent Liu Koung tao; le 10 un cuirassé est coulé à coups de canon.

Le matin du lundi 11 février, toutes les munitions étant épuisées, Liu Koung tao ne pouvait plus offrir la moindre résistance : l'amiral T'ING YIN-TCH'ANG, dangereusement blessé, qui s'était vaillamment défendu, ne voulut pas survivre à sa défaite et s'empoisonna; il fut suivi dans la mort par son second et par le commandant des forts de l'île. Le pavillon blanc fut arboré et Wei Haï Wei fut remis le 12 aux Japonais : environ 1,700 Chinois étaient faits prisonniers.

Hostilités en Mandchourie.

Les Japonais s'étaient emparés de Kai Tcheou le 10 janvier et avaient repoussé, le 16 février, Soung qui essayait de reprendre Haï Tch'eng. Soung prit la résolution de défendre la concession étrangère de Ying K'eou (Nieou Tchouang). Le 28 février, la principale division du premier corps d'armée japonais quittait Haï Tch'eng et attaquait les Chinois sur la route de Leao Yang à Nieou Tchouang qu'ils défendaient; ceux-ci sont repoussés. Le 4 mars, les Japonais s'emparent de Leao Yang, et maîtres de Haï Tch'eng et des places environnantes, ce même jour, ils livrent bataille aux Chinois près du vieux Nieou Tchouang;

la lutte dure de 11 heures du matin jusqu'à 7 ½ heures du soir; les Japonais pénètrent dans la ville, un corps à ccrps s'engage, on se bat de rue en rue, de maison en maison; le 5, Soung est obligé de se retirer, et le 6, les Japonais entrent dans la concession étrangère de Nieou Tchouang. Le 7 et le 8 mars, une partie du deuxième corps d'armée japonais ayant rejoint le premier, les Japonais s'avancent sur Tien Tchouang taï; le lendemain 9, ils attaquent Soung qui, abandonné par Wou Ta-tch'eng et ses troupes du Hou Nan, est repoussé; en deux heures, ils s'emparent de la ville qu'ils incendient sans raison. Le 10 mars, le général Nodzu fait une apparition à Nieou Tchouang et après être resté quelques heures dans la ville et avoir reçu la visite des consuls, il retourne à son quartier général. La route de Chan Haï Kouan et par suite celle de Pe King était ouverte aux Japonais.

En mars un quatrième corps d'armée est mobilisé à Hiroshima. Formose.

Le 23 mars, l'amiral Ito avec neuf croiseurs et deux canonnières bombarda les forts de l'est de l'île Poung Hou; trois mille hommes amenés par cinq transports furent débarqués et attaquèrent ces forts que les Chinois évacuèrent la nuit suivante; le lendemain, 24, les Japonais ayant pénétré dans ces forts en dirigèrent le feu sur les forts de l'ouest dont l'un sauta; le général chinois Wang fut tué et mille prisonniers tombèrent entre les mains des Japonais qui n'eurent qu'un homme tué et 27 blessés.

Le 3 juin, les Japonais débarquèrent des troupes dans le nord de Formose et le même jour, ils s'emparaient de Ki Loung, après un combat dans lequel 300 Chinois perdirent la vie.

Le 2 juin, l'amiral Kobayama avait été proclamé gouverneur de Formose. Inutile de parler d'un essai de république tenté par les fonctionnaires de l'île que la Chine avait abandonnée depuis le 8 mai; le 24 mai 1895, l'indépendance de la république de Formose était proclamée et un pavillon azur au tigre d'or était fièrement arboré[1]. Au bout

1. Cf *A Short-lived Republic* (Formosa, May 24th to June 3rd 1895). by Hosea B. Morse. (*New China Review*, I, 1919, pp. 23-37.)

de dix jours, le 5 juin, les fonctionnaires de la république pillaient la caisse et abandonnaient la place. Seul l'ancien chef des Pavillons Noirs, Lieou Young-fou qui avait été envoyé dans l'île, conserva son indépendance quelque temps encore.

Négociations.

Dès le commencement de novembre, il apparaissait clairement aux esprits que n'aveuglait pas l'orgueil, que la partie était perdue pour la Chine. Le Prince Koung, pas plus que Li Houng-tchang, ne se faisait d'illusions sur le résultat final de la guerre, mais fidèles à leurs habitudes de diplomatie par voies détournées, au lieu de s'adresser directement au Japon pour connaître les termes dans lesquels ce gouvernement serait disposé à accorder la paix, les Chinois résolurent de faire tâter le terrain par un agent étranger.

DETRING, Commissaire des Douanes, chargé en premier de cette mission, fut rappelé par le Prince Koung avant d'avoir pu entamer des pourparlers; ce ne fut que lorsque Li Houng-tchang eut été chargé de mener les négociations et qu'il eut reçu les lettres patentes de l'Empereur (3 mars 1895) que l'on put songer sérieusement à la paix. Li arrivait au Japon et dès le 20 mars avait sa première réunion avec les Plénipotentiaires japonais ITO HIROBUMI, JUNII, Ministre Président d'État, et MUTSU MUNEMITSU, ministre des Affaires étrangères; en sortant le 24 mars de la troisième réunion, Li fut blessé à la joue gauche d'une balle de revolver tirée par un jeune Japonais nommé KOYAMA TOYOTARO; cet attentat facilita les négociations, mais toutefois ce ne fut qu'après un ultimatum du Japon (11 avril 1895) et une dernière protestation de Li (12 avril) que ce dernier se décida à signer le 17 avril 1895 le traité qui mettait fin à la guerre.

Traité de Shimonoseki, 17 avril 1895.

Le traité de Shimonoseki, qui comprend onze articles et fut ratifié trois jours plus tard par l'Empereur du Japon, était accompagné de trois clauses additionnelles marquant l'occupation provisoire de Wei Haï Wei par les Japonais en garantie du paiement de l'indemnité de guerre. Grand avait été l'effort des Japonais, mais les conditions obtenues

par eux étaient magnifiques; outre une indemnité de 200 millions de taels, ils obtenaient la cession du Leao Toung, de Formose et des Pescadores, l'ouverture au commerce des villes de Cha Che, Tch'oung K'ing, Sou Tcheou et Hang Tcheou, la liberté de navigation sur le Yang Tseu de I Tch'ang à Tch'oung K'ing et sur la rivière de Wou Soung et le Canal, de Chang Haï à Hang Tcheou, sans parler d'avantages moindres.

Mais déjà, les Chinois savaient qu'ils allaient rentrer en possession d'une partie du territoire perdu, et que la France, la Russie et l'Allemagne se préparaient à lui faire rétrocéder le Leao Toung.

La France et la Russie n'hésitèrent pas un instant à prendre parti pour la Chine; l'Allemagne se joignit à elles. Du jour où la Chine trouvait non des protecteurs, mais des alliés dans les nations d'Europe qui allaient non seulement exiger la restitution d'une partie des conquêtes du vainqueur, mais qui encore fourniraient aux vaincus l'argent nécessaire pour se libérer vis-à-vis de son rival, l'Empire du Milieu devenait un facteur dans la politique internationale; il acceptait les conseils de ceux qui l'avaient tiré de ses difficultés et l'on peut dire qu'il suivit une politique franco-russe jusqu'au moment où, l'occupation de Kiao Tcheou lui enlevant ses illusions au sujet de ses alliés, il se tourna brusquement vers l'Angleterre et le Japon qui ne surent pas profiter d'un changement si heureux pour eux. Négociations.

Le 10 avril 1895, c'est-à-dire une semaine avant la signature du traité de Shimonoseki, la France entrait en communication avec la Russie au sujet de la Mandchourie; dans cette affaire, l'Allemagne avait une tendance à adopter les vues de la Russie, tandis que l'Angleterre déclarait au contraire qu'elle n'avait pas d'objections à faire aux demandes du Japon; l'attitude du cabinet britannique pouvait faire croire qu'un traité secret le liait avec le cabinet de Tokyo; c'était une erreur, ainsi que les événements l'ont prouvé depuis, mais il est certain qu'Albion cherchait déjà à se concilier les bonnes grâces du vainqueur, d'ailleurs nullement dupe de la volte-face des Anglais qui n'avaient

cessé pendant la première période des hostilités de donner outre leur appui moral, leur concours aux Chinois. Au lendemain donc de la signature du traité de Shimonoseki, l'Angleterre conservait son attitude singulière et restait isolée.

Le 20 avril, la Russie prit l'initiative d'une démarche amicale auprès du Japon; les trois cabinets européens trouvaient que la possession de la presqu'île de Leao Toung par les Japonais serait une menace contre la capitale de la Chine et rendrait illusoire l'indépendance de la Corée; elle serait par conséquent un obstacle perpétuel à toute pacification durable; il était désirable toutefois de donner un caractère amical à la démarche que devaient tenter auprès du ministère japonais les diplomates accrédités à la cour de Tokyo; après des pourparlers délicats, le 5 mai, le ministre du Japon à Paris, déclarait que le Gouvernement japonais, agissant sur le conseil bienveillant des gouvernements français, russe et allemand, s'engageait à renoncer à la possession définitive de la province de Foung T'ien. Il était difficile, sinon impossible au Japon d'agir autrement; la guerre, quoique heureuse, l'avait singulièrement appauvri, presque toute son armée était en Chine, sa flotte était fatiguée, ses arsenaux étaient vides, et l'Angleterre laissait faire. La pilule était amère à faire avaler au peuple japonais; une proclamation impériale du 13 mai 1895 fit part au public d'une renonciation qui devait être singulièrement blessante pour l'amour-propre national. Après de délicates négociations, une convention était signée par la Chine et le Japon, à Pe King, le 8 novembre 1895, par laquelle la partie sud de la province de Foung T'ien, c'est-à-dire la péninsule de Leao Toung, était rétrocédée à la première de ces puissances moyennant une compensation de 30,000,000 de kouping taels qui fut payée à Londres le 16 novembre.

Emprunt chinois.

La France, la Russie et l'Allemagne avaient rendu un signalé service à la Chine en obtenant pour elle du Japon la rétrocession du Leao Toung; ce service eut été inutile, si, au lendemain de la signature du traité, la Chine s'était

trouvée dans l'impossibilité de tenir ses engagements et de payer l'indemnité imposée par son vainqueur. Là encore la Russie vint à l'aide de la Chine vaincue et lui proposa de lui avancer l'argent qui lui était nécessaire pour se libérer vis-à-vis de ses adversaires. Grâce à un consortium de financiers russes et français, un emprunt de 400,000,000 de francs à 4 pour cent or fut émis le 19 juillet 1895 à Paris, Saint-Pétersbourg, Genève, Bruxelles et Amsterdam; il était gagé par les Douanes chinoises et garanti par la Russie.

Traité de Commerce.

Enfin, conformément à l'article VI du traité de Shimonoseki, des négociations furent entamées entre la Chine et le Japon, qui amenèrent la signature à Pe King, le 21 juillet 1896, entre les deux Puissances, d'un Traité de Commerce et de Navigation.

CHAPITRE XIII

Kouang Siu (suite).

Audience impériale.

D'UNE façon imprévue, le 14 décembre 1890, le Tsoung-li Yamen prévenait le corps diplomatique de Pe King par un décret impérial qu'il serait reçu en audience l'année suivante. Déjà à la suite du mariage de l'Empereur, le 7 mars 1889, par ordre de l'Impératrice, le prince K'ING avait convié le corps diplomatique à un banquet au Tsoung-li Yamen.

Le jeudi 5 mars 1891, les ministres étrangers furent admis en audience par l'Empereur, dans le *Tse Kouang Ko*, où les diplomates occidentaux avaient été reçus en 1873 par T'oung Tche; cependant de nombreux pourparlers avaient eu lieu pour obtenir que la réception se tînt dans une salle plus digne du corps diplomatique étranger.

Les représentants étrangers n'avaient d'ailleurs consenti à être reçus le 5 mars 1891 dans le *Tse Kouang Ko*, qu'à la condition expresse que les prochaines audiences auraient lieu dans l'enceinte même du Palais impérial. L'arrivée des nouveaux ministres d'Autriche-Hongrie et de Russie ainsi que le retour du ministre de France, soulevèrent de nouveau la question du lieu de l'audience. Le Tsoung-li Yamen, malgré les arrangements pris, proposa de nouveau le *Tse Kouang Ko*, qui ne fut pas accepté par les trois diplomates; les Chinois offrirent alors le *Tcheng Kouang Tien*, salle qui a eu de fâcheux antécédents et que les ministres étrangers n'auraient pas dû accepter. Tour à tour, le ministre d'Autriche-Hongrie, M. de BIEGELEBEN, le 27 octobre 1891, le ministre d'Angleterre, O'CONOR, le 13 décembre 1892, le ministre d'Allemagne, Baron SCHENCK, le 22 juillet 1893, le ministre de Belgique, M. LOUMYER, le 8 décembre 1893,

accceptèrent d'être reçus en audience dans le *Tcheng Kouang Tien.*

La rentrée aux affaires du Prince Koung (29 septembre 1894) disgracié en avril 1884, et la guerre sino-japonaise, allaient permettre aux ministres de Russie et de France et au Chargé d'affaires d'Espagne, qui avait l'ordre de son gouvernement de les suivre dans cette affaire, de reprendre la question de l'audience qui, grâce à MM. GÉRARD et au Comte CASSINI, fut réglée d'une manière satisfaisante; il fut décidé qu'elle aurait lieu dans le *Wen Houa Tien*, « Salle du Trône de la Gloire littéraire », dans la ville réservée, à l'occasion du Cycle de l'Impératrice-Douairière; sept représentants des puissances étrangères assistèrent à l'audience du 12 novembre 1894 : les ministres des États-Unis, Colonel DENBY, de Russie, Comte CASSINI, de Grande-Bretagne, O'CONOR, d'Allemagne, Baron SCHENCK ZU SCHWEINSBERG, de France, GÉRARD, de Belgique, LOUMYER, et le Consul Général de Suède et Norvège, BOCK; les Ministres d'Italie et des Pays-Bas étaient absents de Pe King.

L'audience du 12 novembre 1894 marque une date importante dans l'histoire de l'Occident avec la Chine. Pour la première fois a été franchie par les représentants des puissances étrangères la porte de la ville interdite, c'est-à-dire du temple où réside l'idole impériale. Les audiences précédentes, soit en 1873, soit en 1891, s'étaient arrêtées sur le seuil. La ténacité des ministres de France, de Russie et d'Espagne, ainsi que les circonstances dans lesquelles se trouvait la Chine, préparèrent ce grand succès diplomatique retardé jadis par l'influence fâcheuse de M. von Brandt et les impatiences de M. N. O'Conor.

Il fut reconnu, avec plus ou moins de bonne grâce, que ce résultat était dû à l'attitude des gouvernements et légations de France et de Russie, qui, en maintenant patiemment le principe de l'égalité et de la réciprocité entre les cours, ont ménagé et préparé l'établissement entre la Cour de Pe King et le corps diplomatique, de rapports conformes à la dignité des gouvernements étrangers.

Voyage de Li Houng-tchang.

Après la conclusion du traité de Shimonoseki, Li Houng-tchang continua à se donner comme l'homme des réformes. Il passa de même, tout en entretenant de bonnes relations avec les ministres européens, notamment avec le Comte Cassini et M. Gérard, pour l'homme d'État le plus disposé à s'entendre avec le Japon. Li Houng-tchang avait été si discrédité par les événements de la dernière guerre, la responsabilité de la paix de Shimonoseki pesait si lourdement sur ses épaules, et son influence à la Cour de Pe King avait subi de tels assauts que son rôle était difficile, et son attitude hésitante. C'est du Japon, de ses relations avec le Comte Ito, d'une entente future entre les deux Gouvernements, qu'il semblait attendre un retour de faveur et de pouvoir. Mais le Vice-Roi en était à chercher sa voie, et c'est aux événements, non à sa volonté ou à son intelligence qu'il demandait de la lui trouver.

Il allait avoir une occasion pour reprendre un peu de son activité. Le couronnement de l'Empereur de Russie, NICOLAS II, était proche : La Chine, comme les autres puissances, fut invitée à se faire représenter à cette cérémonie; elle fit choix comme ambassadeur extraordinaire de WANG TCHE-TCH'OUEN, qui déjà en 1894 avait été désigné pour porter, en novembre, les condoléances de la Cour de Pe King pour la mort de l'Empereur ALEXANDRE III. Wang, ancien juge au Tche Kiang et au Kouang Toung (1888), Trésorier du Hou Pe (janvier 1891) était un bien mince personnage pour représenter la Chine dans une circonstance aussi solennelle, surtout en présence de l'importante délégation du Japon qui comprenait le glorieux maréchal YAMAGATA et le prince FUSHIMI. Le Ministre de Russie, Comte Cassini, fit ressortir devant le Gouvernement chinois combien son choix était peu heureux auprès de celui de ses anciens adversaires, et il demanda que le Céleste Empire fût représenté par un prince ou tout au moins par Li Houng-tchang. Ce dernier fut désigné pour la mission spéciale; le Grand Secrétaire hésita beaucoup à accepter l'honneur fatigant qui lui était confié; il céda sur les instances du Comte Cassini. Le départ de Li fut précédé par de

nombreuses conférences avec le diplomate russe, dont le résultat fut le traité secret signé quelques semaines plus tard à Saint-Pétersbourg, et révélé sous une forme inexacte et sous la désignation de *Convention Cassini* à la fin de 1896. « Ce que le Tsar proposait, en effet, à l'ambassadeur [Li Houng-tchang], c'était au cas d'une nouvelle agression du Japon, un traité d'alliance et de protection entre la Russie et la Chine ; c'était aussi pour assurer à cette alliance les voies et moyens d'une exécution prompte et efficace, la faculté pour la Russie d'utiliser, le moment venu, les ports et mouillages des côtes de Chine, et d'établir, par terre, entre elle et la Chine, une ligne de communication directe et rapide [1]. »

Le voyage de Li avait donc pour but de faire représenter la Chine par le Grand Secrétaire, au couronnement de l'Empereur de Russie ; cette mission d'apparat se doublait d'une mission d'affaires dont l'objectif était la conclusion d'un traité avec le Tsar ; ajoutons-y l'espérance qui ne fut pas réalisée de faire accepter par l'Angleterre et ensuite par les autres puissances une augmentation des droits *ad valorem* d'importation de 5 à 8 pour 100, dans les ports à traité, en Chine, et nous saurons exactement ce que les pérégrinations de Li, qu'on a voulu accompagner de projets ténébreux, ne cachaient pas. Rien de mystérieux, sauf le traité russe, dans ce voyage chez les Barbares d'Occident qui rendirent des honneurs royaux et, disons-le, exagérés, à ce vieillard dépouillé de tout pouvoir, ayant avec peine échappé à la disgrâce qui le guettait à son retour, encore Grand Secrétaire, mais sans vice-royauté, ne pouvant faire aucune commande aux fournisseurs empressés autour de lui, cherchant à happer au passage un ordre qui ne tombait pas de la bouche dédaigneuse de Li. Jamais l'Européen ne montra devant le Chinois une telle absence de dignité et une telle bassesse dans son âpreté au gain ; il en fut pour ses frais et sa honte.

Li s'embarqua à Chang Haï le 28 mars 1896 pour se rendre à Port Saïd, qu'il quitta le 23 avril 1896 à bord

1. A. Gérard. — *Ma Mission en Chine*, p. 144.

du vapeur *Rossia*, de la flotte volontaire, pour Odessa, d'où il gagna Saint-Pétersbourg. Au commencement de mai, Li fut reçu avec pompe par l'empereur et l'impératrice de Russie à Tsarskoie-Selo et décoré de l'ordre de Saint-Alexandre Nevsky. Malgré les démentis de la presse européenne en général et anglaise en particulier, Li, stylé à Pe King par le Comte Cassini, signa à Saint-Pétersbourg, avec le prince LOBANOV, un traité qui ne fut pas publié. Après avoir assisté au couronnement à Moscou et à l'ouverture de l'exposition de Nijni-Novgorod, Li partit pour Berlin. En Allemagne, il dut visiter Francfort-sur-l'Oder, Stettin, Kiel, Hambourg, Essen; on ne lui fit grâce ni d'un cuirassé, ni d'un canon; à Cologne, il fut reçu par le bourgmestre et les principaux négociants et manufacturiers de la ville. La Hollande le bombarda grand-croix du Lion néerlandais : un grand banquet lui fut offert au Kurhaus de Scheveningue (5 juillet) et la Reine-Régente l'invita à dîner le lendemain au palais de Soestdijk. De Hollande, Li passa en Belgique et arriva à Paris le 14 juillet. La réception du Grand Secrétaire fut cordiale en France, mais il mit la patience de ceux qui eurent affaire à lui à une bien grande épreuve; on le lui fit sentir, et on n'eut pas tort. L'Angleterre reçut ensuite sa visite. Reçu en audience par la Reine Victoria, décoré de la Grand Croix de l'Ordre de Victoria, Li banqueta au Palais de Cristal, à l'Hôtel Métropole; il visita la Banque d'Angleterre et fut traité par la Chambre de Commerce à Fishmongers' Hall. Le 22 août, Li s'embarquait à Southampton pour les États-Unis : la visite de New York, de Toronto, et enfin le départ final de Vancouver furent les dernières étapes de ce long pèlerinage au cours duquel la Russie, seule, glana quelque chose.

L'étonnement fut grand en Chine et ailleurs, lorsqu'au mois d'octobre, le *North-China Herald* de Chang Haï publia le texte d'une Convention spéciale entre la Chine et la Russie qui aurait été signée par le Comte Cassini. Une simple inspection suffisait à montrer que cette pièce ne pouvait être considérée comme officielle; elle manque d'homogénéité et comprend des parties disparates et on y peut

distinguer deux documents : l'un, un contrat relatif au chemin de fer mandchourien, signé à Saint-Pétersbourg le 27 août-12 septembre 1896, par HIU KENG-TCHENG, ministre de Chine en Russie, et les délégués de la Banque Russo-Chinoise, ratifié à Pe King le 30 septembre, avant le départ du Comte Cassini; le second, le court traité, en quelques articles, signé à Saint-Pétersbourg par Li Houngtchang et le Prince Lobanov. De cette confusion est probablement né le document hybride que les Anglais désignent sous le nom de *Convention Cassini* et que le Dr DUDGEON se serait procuré au Tsoung-li Yamen. En réalité il n'y a pas et il n'y a pas eu de Convention Cassini; il y a une convention de la Banque russo-chinoise relative à la garde du chemin de fer de Mandchourie et le traité signé à Saint-Pétersbourg dont nous parlons plus haut.

Le 20 juin 1895 des conventions complémentaires de délimitation et de commerce entre le Tong King et la Chine, nous abandonnant Xien Houng, à l'est du Me Kong, étaient signées par cette puissance avec la France, qui le 15 janvier 1896 faisait, ainsi que l'Angleterre, une déclaration pour établir une zone neutre entre leurs possessions d'Indochine. L'Angleterre obtint également, par un arrangement du 4 février 1897, modifiant une convention antérieure du 1er mars 1894, une nouvelle cession de territoires en Birmanie, lui assurant le contrôle de la rivière Sa Louen. D'autre part, le 15 mars 1897, sur la demande de la France, la Chine déclarait inaliénable l'île de Hai Nan. Conventions.

La faiblesse qu'avait montrée la Chine dans la guerre contre le Japon avait permis aux convoitises des nations occidentales de s'allumer; il était certain que la Chine, abandonnée à elle-même, était impuissante à repousser les demandes même extravagantes, même injustifiées, qui pouvaient lui être faites. Il aurait fallu que cette sorte de triplice qui s'était formée pour arrêter la marche victorieuse des Japonais continuât son rôle de protectrice de la Chine; celle-çi, assurée contre les dangers extérieurs, aurait peut-être essayé, je dis seulement essayé, de tenter quelques réformes: les premiers coups qui la frappèrent lui furent portés par La curée.

ces mêmes puissances qui lui avaient promis leur appui; la politique si heureusement inaugurée par la France et la Russie en 1895, allait être abandonnée au profit de l'Angleterre et du Japon qui, n'ayant pas compris la situation nouvelle, laissèrent à leur tour la Chine déroutée, affolée, menacée d'un démembrement, aller à la dérive jusqu'à la grande catastrophe de 1900.

Perte de l'Iltis, 23 juill. 1896.

Depuis plusieurs années les Allemands cherchaient une occasion pour se faire céder ou pour occuper un point de la côte de Chine. Pendant longtemps, le littoral du Fou Kien fut visé par elle, mais elle dut jeter ses regards autre part, à la suite de la guerre sino-japonaise. Un point du Chan Toung lui paraissait favorable à ses desseins : la baie de Kiao Tcheou désignée tout particulièrement à l'attention du gouvernement allemand par le baron de Richthofen. Il est probable qu'avant même le traité secret russo-chinois de 1896, l'Allemagne avait songé à l'occupation de cette baie et qu'une catastrophe imprévue l'empêcha seule de mettre son projet à exécution.

La canonnière allemande *Iltis* quittait Tche Fou le 23 juillet 1896, en apparence à destination de Nagasaki, probablement en route pour Kiao Tcheou, et allait se briser sur un roc au nord du promontoire S.E. du Chan Toung.

L'occasion perdue fut bientôt retrouvée par l'Allemagne. Le 1er novembre 1897, une bande de brigands appartenant à l'Association du Grand Couteau, attaqua la mission allemande du petit village de Kia tchouang, district de Kiu yé (préfecture de Tchao Tcheou), où se trouvaient les Pères Nies, Henle et Stenz, arrivés la veille et le jour même. Surpris dans leur premier sommeil, le Père Nies frappé de treize coups et le Père Henle de dix, ne tardèrent pas à expirer; le Père Stenz qui logeait chez le concierge de l'établissement échappa seul.

Jadis, la légation de France à Pe King aurait été saisie de cette grave affaire, mais depuis 1890 les prêtres de la Congrégation de Steyl, à laquelle appartenaient les missionnaires assassinés, étaient placés sous la protection de l'Allemagne et ce protectorat qu'avait revendiqué Guillaume II

dans un but politique, allait servir, ainsi que l'avait prévu l'empereur allemand, à réaliser ses desseins en Chine. A la nouvelle du massacre, Guillaume II se livra à une de ces démonstrations trop théâtrales qui accompagnaient le moindre de ses actes. Son frère, le prince HENRI de Prusse, fut désigné pour se rendre dans l'Extrême Orient et dans le banquet d'adieu qui lui fut offert à Kiel, le 15 décembre 1897, l'Empereur prononça un discours aussi pompeux qu'agressif dans lequel il déclarait que si quelqu'un cherchait à les empêcher de revendiquer leurs droits ou à leur faire du tort, qu'on le frappe avec le poing ganté de fer *(fahre darein mit gepanzerter Faust!)*. C'était faire beaucoup de tapage pour enfoncer une porte ouverte. Le prince Henri quitta Kiel le 16 décembre sur le cuirassé *Deutschland*, escorté du *Gefion*.

Le dimanche matin du 14 novembre 1897, à 8 heures, le contre-amiral allemand von DIEDERICHS mettait à terre les compagnies de débarquement qui, musique en tête, escortées de la populace chinoise, mise en joie par un spectacle nouveau pour elle, s'avancèrent pour occuper les hauteurs qui dominaient la baie de Kiao Tcheou; la garnison chinoise occupée à faire l'exercice et croyant que les Allemands désiraient en faire autant, leur abandonna courtoisement le champ de manœuvre et se retira paisiblement. Touchante illusion! Le commandant chinois fut conduit devant les Allemands et on lui donna l'alternative ou de combattre ou de se retirer avec ses hommes dans les quarante-huit heures; le pauvre diable télégraphia au Tsoung-li Yamen qui, surpris de cette agression imprévue, lui donna l'ordre de ne pas résister et d'évacuer les casernes. A 2 heures de l'après-midi, le pavillon allemand était hissé sur le fort de l'Est et salué de 21 coups de canon.

Après de pénibles négociations, la Chine, trop faible devant cette brutale agression, cédait à bail pour 99 ans, le 6 mars 1898, le territoire de Kiao Tcheou.

La Russie, auquel le traité secret de 1896 donnait des droits sur Kiao Tcheou, ne protesta pas, mais comme compensation prenait à bail pour 25 ans, le 15-27 mars 1898, Port-Arthur.

les deux ports du Leao Toung, Port Arthur et Ta Lien Wan, qui furent occupés le 16 mars.

Wei Haï Wei.

De son côté l'Angleterre, par une convention du 1er juillet 1898, occupait Wei Haï Wei, qui, dès le 24 mai, lui avait été abandonné par les Japonais. Sur la demande également de l'Angleterre, le 11 février 1898, le Tsoung-li Yamen déclarait qu'il était hors de question que les territoires dans la région du Yang Tseu fussent hypothéqués, loués ou cédés à une autre puissance. Semblable déclaration était faite le 10 avril à propos des provinces limitrophes du Tong King sur la demande de la France, et le même mois à propos du Fou Kien sur la demande du Japon.

Kouang Tcheou Wan.

La France suivait naturellement pas à pas les progrès faits par les autres puissances et aux avantages que celles-ci obtenaient, elle répondait par des demandes équivalentes à la Chine, et c'est ainsi que nous prenions à bail pour 99 ans le territoire de Kouang Tcheou Wan dans le Kouang Toung; le 5 janvier 1900, le nouveau territoire fut placé sous l'autorité du Gouvernement général de l'Indo-Chine.

Kao Loung.

Enfin le 9 juin 1898, la Chine louait à l'Angleterre pour la même période, le territoire de Kao loung, en face de Hong Kong, jusqu'à Mirs Bay et Deep Bay.

Mort du Prince Koung.

Le Prince Koung s'éteignit dans la nuit du 29 au 30 mai 1898, dans sa 67e année. Depuis 1894, Koung avait été à la tête des affaires dont il avait été éloigné en 1884, mais il était fatigué; l'opium plus que les soucis et l'âge, avait miné sa constitution; depuis quelques mois, il s'en remettait pour le soin des affaires à WENG T'OUNG-HO. La disparition de cet homme fin et intelligent, aux manières courtoises, laissait un grand vide à la Cour impériale et si l'on songe à la tentative de réformes de l'Empereur quelques jours plus tard et le coup d'État de l'Impératrice douairière au mois de septembre suivant, on peut se demander si la présence du Prince Koung n'aurait pu modifier ou tout au moins ralentir la marche des événements. Le Prince K'ing allait de nouveau rester seul à la tête du Tsoung-li Yamen: il n'avait malheureusement ni la volonté, ni la décision nécessaires pour faire tête à l'orage qui menaçait.

En réponse à une lettre qui lui avait été adressée le 3 février 1898 par le ministre d'Angleterre, Sir Claude MACDONALD, le Tsoung-li Yamen répondait le 13 qu'un Anglais continuerait à être employé comme Inspecteur général des Douanes tant que le commerce anglais continuerait à dépasser celui des autres nations, « mais si, à une époque future, le commerce d'un autre pays aux différents ports chinois devenait plus grand que celui de la Grande-Bretagne, alors la Chine, naturellement, ne serait pas obligée d'employer nécessairement un Anglais comme Inspecteur général ». Concessions diverses aux Étrangers. Douanes.

D'autre part, la France obtenait qu'un de ses nationaux serait placé à la tête des Postes lorsque ce service serait réorganisé. Postes.

A la suite des démarches collectives des représentants des puissances à Pe King, la mesure qui ouvrait les eaux intérieures de la Chine au commerce étranger entra en vigueur au mois de juillet 1898, et l'administration des douanes publia le règlement en 9 articles auquel seraient soumis les bateaux à vapeur se livrant à la navigation des rivières et canaux. Eaux fluviales.

La navigation du Yang Tseu était soumise à un régime spécial dont l'acte constitutif consistait dans un règlement consulaire anglais de 1861, revisé en 1863, approuvé, paraît-il, par les autres puissances. De nouveaux règlements douaniers entrèrent en vigueur le 1er avril 1898. Yang Tseu.

Sans doute sous la pression de l'Angleterre, la Chine se décida spontanément, au mois de mars 1898, à ouvrir les trois ports suivants au commerce étranger : Yo Tcheou, (Hou Nan, près du lac Toung T'ing), San Tou Ngao, port de Fou Ning fou, Fou Kien, et Ts'in Wang Tao (Tche Li). En février 1899, Nan Ning au Kouang Si, fut déclaré également port ouvert, malgré l'opposition réitérée de la France qui, la même année, en décembre, obtenait une extension de sa concession à Chang Haï. Ports ouverts.

Le 6 septembre 1899, John HAY, Secrétaire d'État à Washington, envoyait aux ambassadeurs des États-Unis à Londres, Berlin et Saint-Pétersbourg, des instructions

pour que les Gouvernements de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de Russie, fassent une déclaration formelle de politique de la « porte ouverte » dans les territoires occupés par eux en Chine. Les Gouvernements de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, du Japon et de Russie, adhérèrent aux propositions des Etats-Unis.

L'Italie, dont les intérêts en Chine sont de médiocre importance, n'avait encore adressé aucune demande au Gouvernement chinois, mais le 28 février 1899, son représentant à Pe King, présentait verbalement au Tsoung-li Yamen une demande pour la cession à bail de la baie de San Men, dans le Tche Kiang, et pour obtenir l'autorisation de construire un chemin de fer de cette baie au lac P'o Yang, dans le Kiang Si; ces négociations n'aboutirent pas. Il est hors de doute que la démarche malheureuse des Italiens mit fin aux irrésolutions de l'Impératrice-douairière, et que désormais son appui était acquis au mouvement des Boxeurs.

CHAPITRE XIV

Kouang Siu (suite).

Les réformateurs n'ont jamais manqué en Chine, mais ils se sont toujours brisés, soit devant l'inertie, soit devant la résistance que leur opposaient les partisans d'une tradition séculaire et non sans grandeur. Les malheurs de la Chine actuelle, la faiblesse de ses armes, la pénétration des Européens dans le pays, l'humiliation du traité de Shimonoseki signé avec un peuple jusqu'alors considéré avec mépris, devaient stimuler le zèle des novateurs, dont la plupart puisaient leurs idées nouvelles dans les colonies britanniques les plus proches, en attendant qu'ils les tirent du Japon même, des États-Unis, voire de la France. Réformes.

Des Chinois réformateurs, comme Soun Yat-sen et K'ang Yeou-wei, prêchèrent les idées nouvelles de simplifier les rouages du gouvernement, de demander plus d'honnêteté aux fonctionnaires, d'en assurer le recrutement par des examens dont les sujets ne fussent pas entièrement tirés des Livres Classiques, de prendre aux Barbares d'Occident ce que leurs sciences et leurs arts pouvaient présenter d'utile à l'Empire, etc.

Sans doute, les nombreuses émeutes et les mouvements révolutionnaires des dernières années étaient causés soit par la haine de l'étranger, soit par le désir d'expulser la dynastie mandchoue, soit par les deux motifs à la fois. Les troubles fomentés dans les provinces méridionales par Soun Yat-sen, malgré la protection accordée à ce dernier par les Anglais, avaient leur origine dans un sentiment national, mais non réformateur dans le sens occidental du mot.

Le Cantonais K'ang Yeou-wei et ses amis, sans aucun doute sympathiques à l'Angleterre, probablement vus d'un

œil peu bienveillant par la Russie, s'apercevaient bien de la catastrophe à laquelle marchaient tout à la fois la dynastie et le pays en suivant des errements qui les laissaient dans un état de faiblesse et d'infériorité, mettant la première à la merci d'un hardi aventurier poussé par le flot populaire, le second au pouvoir des puissances étrangères. La guerre avec le Japon était une dure leçon, mais qui pouvait être fructueuse si l'on savait en profiter. A ces idées de réforme, K'ang Yeou-wei ajoutait une haine féroce contre l'Impératrice douairière et son favori Joung Lou, qu'il savait hostile aux nouveautés.

JOUNG LOU, qui devait par la suite jouer un rôle si considérable, était un Mandchou, général tartare à Si Ngan depuis décembre 1891, lorsqu'il fut choisi comme l'un des délégués chargés de représenter le Chen Si aux fêtes du soixantième anniversaire de l'Impératrice douairière, à Pe King, en novembre 1894. Lors de son audience, Joung Lou plut à l'Empereur qui le garda comme ministre de la Cour; les faveurs s'accumulèrent aussitôt sur lui; en octobre 1894, il était nommé capitaine-général de la gendarmerie de Pe King; en novembre, il était promu au grade de lieutenant-général de la Bannière blanche, et en décembre, il entrait au Tsoung-li Yamen; au mois d'août 1895, Joung Lou était nommé Président du Ministère de la Guerre; en juin 1896, il était Assistant Grand Secrétaire, et enfin, en juin 1898, il devenait Grand Secrétaire, Contrôleur du Ministère des Finances et Vice-Roi du Tche Li, où il remplaça WANG WEN-CHAO (23 juin 1898).

Kouang Siu, qui paraît avoir été animé de nobles sentiments, mais a été mal dirigé par des conseillers pressés de mettre la cognée dans un chêne vermoulu dont la chute trop rapide ne pouvait entraîner en même temps que des désastres, allait voir échouer ses efforts, grâce à l'activité, à l'énergie et à l'ambition de l'Impératrice douairière.

Kouang Siu eut sûrement un moment la compréhension bien réelle de la situation; il avait montré de la dignité lorsque les Japonais menaçaient sa capitale; ses ministres pusillanimes le poussaient à fuir vers l'Ouest; la guerre de 1894-

1895 lui avait sans doute inspiré d'amères réflexions; les demandes des étrangers, qui semblaient poursuivre le démembrement de son empire et menaçaient de transformer la Chine en une nouvelle Pologne, l'effrayèrent, et il eut fortement — l'instant que lui permirent sa santé chancelante et une volonté supérieure à la sienne, — le désir de transformer son pays. Mais il aurait fallu que Kouang Siu eût pour le seconder, avec sa poignée de gens hardis mais trop brouillons, une armée solide, capable d'empêcher une réaction de se produire : c'est ce dernier instrument qui manqua à l'Empereur et fit avorter la tentative généreuse dans laquelle il perdit à la fois le pouvoir et l'apparence d'énergie qu'il avait un moment déployée.

C'est le 10 juin 1898 que paraît un premier décret, suivi de beaucoup d'autres, que nous allons examiner, jusqu'au 20 septembre suivant, époque de la réaction.

Par un décret du 11 juin, les idées de réforme reçoivent l'approbation officielle de l'Empereur. Trois jours après (14 juin 1898), un nouveau décret impérial fait connaître les noms des chefs du parti de la réforme et, à leur tête, K'ang Yeou-wei.

WONG T'OUNG-HO, Assistant Grand Secrétaire et Président du Ministère des Finances, membre du Conseil Privé et du Tsoung-li Yamen , était par décret du 15 juin disgracié dans des termes fort sévères; il est juste de dire que son renvoi était décidé antérieurement aux mesures de réforme. Il fut remplacé par WANG WEN-CHAO (23 juin), Vice-Roi du Tche Li, dont le poste fut donné à Joung Lou, alors général commandant la gendarmerie de Pe King, qui eut pour successeur Tch'oung Li, Ministre du Tsoung-li Yamen, et Président du Ministère des Châtiments. Joung Lou à T'ien Tsin avait sous sa dépendance les troupes exercées à l'européenne de Lou t'ai et de Siao tchan.

Avec une activité fébrile, l'Empereur (ou plutôt ses conseillers) lance décret sur décret; il ne se passe presque pas un jour sans décret pendant les mois de juin et de juillet; les tièdes et les réactionnaires sont soumis à des enquêtes et frappés d'avertissement, tel le Président du Tribunal des

Rites, HIU YING-K'OUEI, dénoncé par les censeurs SOUNG PE-LOU et YANG CHEN-SIEOU; tour à tour le commerce, l'agriculture, sont l'objet de l'attention impériale : le censeur TSENG SOUNG-YEN demande (20 juin 1898) l'établissement d'une école de minéralogie au nord et au midi de la Chine; SOUEN KIA-NAI, Président du Ministère des Charges, réclame, 9 septembre, la création d'une École de médecine qui dépendra de l'Université de Pe King.

C'est ce même Souen Kia-nai qui est nommé (3 juillet) recteur de cette université fondée à l'exemple des universités occidentales; la bibliothèque publique et le bureau de traduction de livres, nouveau rouage administratif, sont rattachés à l'Université; le Dr W. A. P. Martin (9 août 1898) est nommé Préfet général des sciences européennes à l'Université. On touche à l'arche sacro-sainte des examens militaires, et, chose plus grave en Chine, littéraires; le *wen tchang*, matière principale de l'examen, est supprimé; c'est une amplification littéraire sur les *Quatre Livres* Classiques d'ailleurs supprimée, en 1664, par l'empereur K'ang Hi qui la remplaça par une espèce de dissertation, devenue l'unique matière du cours. Réforme des règlements, en usage aux ministères, suppression d'emplois inutiles.

Les chemins de fer ne sont pas oubliés : ordre est donné à CHENG H'IOUEN-HOUEI d'activer les travaux du chemin de fer de Pe King à Han K'eou (26 juin 1898); création à Pe King d'un Bureau central de mines et de chemins de fer que les grands officiers du Tsoung-li Yamen, Wang Wen-chao et TCHANG YIN-HOUAN sont chargés d'administrer (3 août 1898). Décrets relatifs à la protection de la religion chrétienne (12 juillet 1898) et aux relations avec les étrangers (18 septembre 1898). Sur un mémoire du censeur Soung Pe lou (17 juillet) et un rapport de Souen Kia-nai, la revue *Che-wou Pao*, fondée à Chang Haï, est transformée en journal officiel dont K'ang Yeou-wei est nommé directeur responsable. Les rues mêmes de Pe King sont l'objet d'une haute sollicitude (5 septembre 1898). Le 7 septembre, Li Houng-tchang était renvoyé du Tsoung-li Yamen, ainsi que KING SIN, Président du Ministère des Rites; le 4, Hiu Ying

k'ouei, Président du Ministère des Rites, avait été destitué de tous ses emplois; Yu Lou, ancien général tartare à Fou Tcheou, entre le 5 septembre au Ministère des Rites dont il est nommé Président le même jour; le 26, Siu Young-yi, disgracié depuis 1895, était réintégré au Tsoung-li Yamen.

Malheureusement, nous touchons à la fin de cette période de réformes, hâtives il est vrai, mais dues à de méritoires attentions, que nous pouvons désigner sous le nom déjà historique : les *Cent Jours* (10 juin — 20 septembre 1898).

Coup d'État.

Toutefois l'Empereur va trop vite en besogne; non seulement il veut des réformes, mais il veut châtier ceux qui s'y opposent; nous l'avons vu déjà sévir contre d'importants fonctionnaires, mais il désire frapper plus haut encore. Il remet à Youen Che-k'aï, ancien résident de Chine en Corée, grand juge à Tche Li, un ordre d'exécution de Joung Lou, Vice-Roi du Tche Li et Surintendant général du commerce du Nord; un second édit éloignait de Pe King l'Impératrice douairière et l'exilait dans un de ses palais d'été. Youen commandait à Siao-tchan, à environ 40 kilomètres de T'ien Tsin, 7,000 hommes de troupes exercées à l'européenne; fort peu soucieux de remplir la tâche qui lui était confiée, il alla trouver Joung Lou : « Mes lèvres, dit-il, en tendant l'arrêt de mort, ne me permettent pas de prononcer de paroles. » Avec calme Joung Lou lut le document, le rendit à Youen et lui répondit : « Il est de votre devoir d'exécuter les ordres de votre empereur. » Youen insinua que Joung Lou avait peut-être quelques affaires privées à régler avant d'être décapité et dit en se retirant qu'il reviendrait le surlendemain. A bon entendeur, salut ! Joung Lou n'attendit pas naturellement la visite de son bourreau désigné ; immédiatement il prenait le train pour Pe King, prévenait l'Impératrice du sort qui lui était réservé à lui Joung Lou, et du danger que faisait courir à elle, impératrice, le second édit. Depuis la guerre sino-japonaise et le retour aux affaires du Prince Koung, l'impératrice Ts'eu Hi était tenue dans une sorte de disgrâce, due autant à sa conduite politique qu'à ses intrigues de palais et son ingérence dans les affai-

res de concubines; l'inaction pesait à cette femme ambitieuse, et il était évident qu'elle saisirait la première occasion de reprendre le pouvoir abandonné contre son gré. Sans perdre de temps, l'impératrice faisait séquestrer Kouang Siu à Young t'aï, petite île du parc impérial, dont on coupait les ponts, et elle s'emparait du gouvernement; un décret du 20 septembre 1898 marquait la déchéance de Kouang Siu.

Le jour suivant, le 21 septembre, le censeur Soung Pelou est déposé, la surveillance des portes du palais impérial est augmentée; de nombreux décrets, y compris celui qui crée un journal officiel (26 septembre), sont annulés; le *wen tchang* est rétabli (9 octobre), enfin les réformateurs sont mis en jugement par un décret du 26 septembre. Le 29, les malheureux étaient condamnés, mais K'ang Yeou-wei était en fuite et il était ordonné « à tous les vice-rois et à tous les gouverneurs des provinces de faire secrètement des recherches sévères pour le prendre et le juger d'après la rigueur des lois ».

Le *Sin Wen Pao*, journal publié à Chang Haï, raconte que les réformateurs avaient été traduits devant un tribunal composé des Présidents et Vice-Présidents du Grand Conseil, du Ministère de la Justice et de la Cour des Censeurs. SIU TCHE-TSING, second Vice-Président du Tribunal des Rites, le censeur YANG CHEN-SIEOU, YANG JOUEI, rédacteur à l'Académie Han Lin, TAN SE-TOUNG, fils du Gouverneur du Hou Pe, LIN HIU et LIEOU KOUANG-TI, secrétaires de première classe au Grand Conseil et K'ANG KANG-JOUEN, licencié, frère cadet de K'ang Yeou-wei, furent jugés, sauf le premier, comme traîtres, indignes de pardon. Le 28 septembre, les accusés étaient devant le tribunal, il était presque nuit, lorsque l'ordre arriva de les décapiter sur-le-champ. Les condamnés moururent bravement, et à l'exception de K'ang Kouang-jouen, dont personne, par crainte de châtiment, n'osa ensevelir le cadavre, les cinq autres corps et les têtes furent recueillis par les familles des victimes et placés dans des cercueils. Ceci se passait dans la partie du Palais Impérial

qui se trouve au bout de la rue des Légations [1]. Les diplomates étrangers étaient dans l'ignorance la plus profonde de la tragédie qui se passait à deux pas de leurs demeures.

Siu Tche-tsing n'était coupable que d'avoir recommandé K'ang Yeou-wei, camarade de classe de son fils, chancelier littéraire du Hou Nan, sur la demande de ce dernier ; aussi eut-il la vie sauve, mais il fut condamné à la prison perpétuelle. Vainement K'ang Yeou-wei fut-il poursuivi ; il réussit à s'échapper et trouva un refuge dans la colonie anglaise de Singapore. En dehors du réformateur, LIANG KI-TCHAO, rédacteur en chef du *Chinese Progress*, et WANG TCHAO, Secrétaire du Ministère des Rites, avaient également réussi à prendre la fuite.

Le grand tort des réformateurs a été de chercher à transformer la Chine en un temps trop court, de toucher en même temps à tous les rouages de l'administration, de frapper à la fois tous les abus. La révolution de 1868 au Japon était une reprise du pouvoir par le roi fainéant sur le maire du palais, par le Souverain sur le Chef militaire, par le Tenno sur le Shogoun. Il y avait une féodalité à écraser, non une tradition séculaire à bouleverser.

Le 1er octobre, les ministres étrangers décidèrent de faire venir à Pe King une garde pour protéger les légations, en cas de troubles ; le vice-roi du Tche Li ayant refusé d'autoriser le départ de troupes étrangères de T'ien Tsin pour la capitale sans permission du Tsoung-li Yamen, le corps diplomatique se réunit à nouveau le 4 et décida de notifier au Gouvernement chinois le désir de faire venir une garde. Après de nombreux pourparlers, le 7 octobre, des détachements anglais et allemands arrivèrent à Pe King. Les soldats venus du Kan Sou et placés dans le parc de chasse au Sud de Pe King sous le commandement du général Toung Fou-siang se livraient au brigandage. Le corps diplomatique demanda le renvoi immédiat de ces troupes non payées depuis plusieurs mois (27 octobre). Le 29 octobre, le Tsoung-

1. M PELLIOT, *Bul. École franç. Ext.-Orient*, oct.-déc. 1903, p. 712, a toujours entendu dire qu'ils avaient été décapités au Marché aux Légumes le lieu ordinaire des exécutions.

li Yamen reconnaissait que les troupes du Kan Sou, à peine arrivées, avaient manqué à la discipline et produit des troubles, mais ne les éloigna pas malgré de nouvelles protestations des étrangers.

Les deux principaux auteurs du coup d'État étaient l'Impératrice douairière et Joung Lou. Ce dernier était appelé à Pe King et nommé Grand Conseiller, Contrôleur général du Ministère de la Guerre et Commandant en chef des troupes du Nord; Yu Lou le remplaçait le 28 septembre à la vice-royauté du Tche Li. YOUEN TCH'ANG, jadis l'un des principaux secrétaires du Yamen, le 8 octobre, Siu Keng tch'êng, ancien ministre en Allemagne et en Russie, le 6 novembre, entrèrent au Tsoung-li Yamen.

La vengeance de l'Impératrice douairière n'était pas assouvie; il fallait d'abord faire reconnaître ses erreurs à l'Empereur et désavouer son principal conseiller K'ang Yeou-wei; cet aveu arraché à la faiblesse du souverain est enregistré dans la *Gazette de Pe King* du 18 décembre. En novembre 1898, Li Houng-tchang recevait l'ordre de se rendre dans le Chan Toung pour étudier les moyens d'arrêter les inondations du Fleuve Jaune; il ne se relevait pas de la disgrâce qui l'avait frappé à la fin de 1896, dès son retour d'Europe; en 1899, on l'envoya à Canton comme Vice-Roi des Deux Kouang, à la place de T'an Tchoung-lin, déplacé à la demande des Français.

Mais l'Impératrice n'est pas encore satisfaite, cet empereur qui a osé la braver doit être châtié, il est désormais indigne de régner. Les princes et les grands fonctionnaires sont convoqués pour le 26 janvier 1900; on arrache au malheureux Kouang Siu son abdication et on lui fait désigner comme héritier présomptif de T'oung Tche, P'OU TSIUN, fils de TSAI YI, prince TOUAN. C'était faire succéder P'ou Tsiun à T'oung Tche, comme empereur, tandis que Kouang Siu est considéré comme usurpateur du trône, son élection comme successeur de T'oung Tche étant soudainement découverte comme ayant été illégale, *après vingt-cinq ans !*

Il est nécessaire maintenant d'entrer dans quelques détails sur la famille impériale pour comprendre la situation res-

pective de l'empereur et de son héritier désigné, P'ou Tsiun, jeune prince de quinze ans.

On se rappellera qu'au détriment de la descendance de Mien K'ai, prince Toun K'io, troisième fils de l'Empereur Kia K'ing, ou de celle de Mien Hien, quatrième fils de ce même empereur, dont le petit-fils adoptif est le fameux prince Touan, l'Impératrice douairière avait choisi, comme empereur, Tsai Tien, fils du prince Tchouen, septième fils de Tao Kouang, qui prit le nom de règne de Kouang Siu. Cette désignation amena la protestation du censeur Wou K'o-tou; Tsai Yi, prince Touan, petit-fils adoptif de Mien Hien, était en réalité le second fils du prince Toun, cinquième fils de Tao Kouang et d'une princesse mongole; il avait été déclaré illégitime parce qu'il avait été conçu pendant une période de deuil dans laquelle le commerce des femmes est interdit. Le jeune Tsai Yi fut envoyé en Mandchourie où il passa sa vie. Était-ce un tardif remords? L'Impératrice douairière n'était guère capable d'en avoir. Était-ce plutôt pour servir ses desseins? C'est probable; l'impératrice Ts'eu Hi le rappela à Pe King. Touan revenait aigri de son long exil, ignorant tout des changements survenus dans l'Empire pendant son absence, ne connaissant pas la puissance des étrangers et désireux d'assouvir la soif de vengeance et de pouvoir qui le dévorait depuis sa retraite forcée. C'est cet homme, véritable fou furieux, imprudemment déchaîné dans la capitale, qui, trouvant un digne acolyte dans le général Toung Fou-siang, terrorisa l'Impératrice douairière, fit choisir son propre fils comme héritier de la couronne, et enfin, rencontrant un instrument favorable au but de son ambition dans le mouvement des Boxeurs, se mit à sa tête. Touan ne se doutait pas qu'il serait lui-même entraîné par la révolte dont il voulait diriger le cours; certes si la marche de ces fanatiques n'avait pas été enrayée, elle aurait causé une catastrophe plus grande encore que celle de 1900; il est vrai qu'elle aurait aussi balayé son chef avec le trône des Mandchoux.

Le coup d'État devenait une véritable réaction mandchoue avec Ts'eu Hi, Touan et Kang Yi à sa tête.

Cependant l'Impératrice rapportait tous les décrets, entre autres celui qui créait un journal officiel; elle contremandait une grande revue de l'armée, ordonnée par Kouang Siu, et pour se concilier les bonnes grâces des troupes, elle leur versait de l'argent (29 septembre). Les diplomates étrangers assistaient avec une inconscience rare aux graves événements qui se passaient sous leurs yeux; ils permettaient même à leurs femmes d'assister à une audience impériale. Le 8 mars 1900, l'Impératrice donne un banquet aux dames des légations dans la Salle du Trône des Cérémonies de la Cour.

Mais la province murmure des tortures infligées à l'Empereur; les vice-rois du Sud de l'Empire laissent entrevoir la possibilité d'un soulèvement général; l'Impératrice entre dans une fureur, qu'augmente, disait-on, l'empoisonnement de son favori, le Grand Eunuque; bruit inexact d'ailleurs; elle est prête à commettre tous les excès. Ses conseillers la poussent dans la voie de la réaction à outrance. Deux censeurs ne vont-ils pas jusqu'à lui conseiller de supprimer le Tsoung-li Yamen et de le remplacer par le Li Fan Youen, bureau chargé des affaires de Mongolie et des États tributaires.

L'attitude de l'armée est inquiétante; on en a confié le commandement au général Toung Fou-siang, notoirement connu pour son hostilité aux étrangers. Toung Fou-siang était général de brigade à Aksou, en février 1889; commandant en chef à Kachgar, depuis juin 1890, il fut désigné pour représenter la Nouvelle Frontière (*Sin Kiang*) aux fêtes de l'Impératrice douairière en 1894; en janvier 1896, on le nomma Commandant en chef au Kan Sou.

L'Impératrice dissimule encore sa colère, mais il lui tarde d'agir. Ses conseillers dans sa réaction et dans sa haine de l'étranger ne l'arrêteront pas dans sa faute suprême, *quos vult perdere Jupiter...*; elle va faire appel aux sociétés secrètes qui troublent son empire et qui, si elles combattent l'étranger, menaçent également son trône. En complotant la destruction des Barbares d'Occident, elle déchaîne la tourmente qui faillit l'emporter elle-même et emporta sa dynastie.

CHAPITRE XV

Kouang Siu (suite).

L'ASSOCIATION maintenant célèbre des Boxeurs, sous le nom de *I ho k'iuên*, a reçu cette appellation locale dans le Chan Toung, et n'est qu'une branche du *Ta Tao Houei* (Association du Grand Couteau). La mauvaise administration, le commerce illégal de l'opium, la contrebande du sel, la destruction entière ou partielle d'un millier de villages par le Fleuve Jaune, au sud-ouest du Chan Toung, ont été l'origine de l'Association du Grand Couteau; l'occupation de Kiao Tcheou par les Allemands a été le prétexte du soulèvement des Boxeurs qui, du Chan Toung et de l'est du Tche Li, menaçaient la Chine entière. M. E.-H. PARKER, dans une lettre au *Times*, dit qu'un auteur chinois les fait remonter jusqu'à la dynastie des Soung, et qu'antérieurement les souverains turks et toungouses de Chine jouaient au polo et assistaient à des concours de boxe. Boxeurs.

Depuis plusieurs années, il n'y avait pour ainsi dire pas de province de Chine qui n'eût été troublée par des émeutes, causées soit par la haine de l'étranger, soit par la famine ou tout autre motif. Dans une lettre d'un correspondant du nord du Chan Toung, le *North-China Herald* du 4 décembre 1899 marquait qu'au commencement de la huitième lune, on annonçait un soulèvement de la Société du Grand-Couteau, appelée dans la région *I ho k'iuên*, « Poing de l'harmonie publique », ou « Lutteurs pour la Justice et la Concorde » qui a pour devise sur son pavillon : « Protéger la dynastie, exterminer les étrangers ». Le 15 de la huitième lune était fixé pour l'attaque et sur la demande du consul anglais de T'ien Tsin, des troupes avaient été envoyées par le Gouverneur du Chan Toung et le Gouverneur-général

du Tche Li; néanmoins des familles chrétiennes, surtout protestantes, avaient été pillées à Ping Youen.

Quelle est l'origine de ces Boxeurs?

Le Père Ignace MANGIN, qui a été depuis leur victime dans le Tche Li Sud-Est, écrit [1] :

« Le docteur LAO NGAI-SIOUEN, sous-préfet de Wou Kiao, a écrit une brochure sur les Boxeurs. Il y dit ceci :

« La secte des *I ho k'iuên* n'est qu'une branche de la société des *Pei Lien Kiao* (Nénuphar blanc) : les noms dont ils se servent, les incantations qu'ils récitent, les rangent parmi les *Sié kiao* (sectes hétérodoxes). Quoique dès le règne de Kia K'ing, ils aient été poursuivis et punis, ils se sont perpétués dans plusieurs districts du Chan Toung et du Tche Li; peu à peu leur audace s'est accrue. L'année dernière (1898), ils se sont déclarés les adversaires du christianisme. Les populations se sont laissé séduire, oubliant que la descente des esprits et la récitation de charmes magiques sont des preuves de la perversité de la secte. Elle a été proscrite sous Kia K'ing. A cette époque, les religions du *Maître du Ciel* (catholique) et de *Jésus* (protestante) étaient peu répandues : la secte n'a donc pas pour origine la haine du christianisme. Son vrai but est la rébellion; les multitudes ignorantes s'y sont trompées. »

Il est très probable que sans l'appui du gouvernement impérial, ces « Boxeurs » auraient été facilement réduits comme les autres membres des sociétés secrètes dont ils se distinguaient par leurs pratiques magiques, qui les rendaient, disaient-ils, invulnérables.

Le gouverneur du Chan Toung, LI PING-HENG, avait donné aux Boxeurs l'appui officiel sans lequel ils auraient promptement disparu. Li, originaire de la province de Foung T'ien (Mandchourie), eut comme premier poste important celui de Commissaire financier du Kouang Si en juillet 1885; il combattait contre les Français à Lang So'n; mais sa notoriété date de son gouvernement du Chan Toung, époque à laquelle les missionnaires allemands Nies et Henle furent assassinés (1er novembre 1897) ; l'Allemagne

1. *Études*, 5 août 1900, p. 366.

demanda sa déposition et il fut remplacé par YU HIEN qui ne valait pas mieux que lui. Li passait pour être honnête, mais poussait au dernier degré l'esprit réactionnaire et la haine de l'étranger; un rhumatisme chronique dans les jambes pouvait lui servir du prétexte dont a souvent besoin un fonctionnaire chinois pour ne pas se rendre aux appels qui lui sont adressés de la capitale. Li avait attiré l'attention de l'Impératrice douairière comme Haut-Commissaire de la Mandchourie méridionale; il allait être nommé gouverneur du Chan Si à la place de HOU P'IN-TCHE, révoqué à cause de ses dépenses exagérées, lorsque le Chargé d'affaires d'Angleterre opposa son *veto*. On le désigna pour le Se Tch'ouan à la place de LIEOU PING-TCHANG, mais l'opposition des Allemands le fit encore écarter de ce poste qui fut donné à Yu Lou. Que faire du personnage? Un conseiller à la Cour? Mais c'était susciter une influence déplaisante pour le prince K'ing et Joung Lou d'une part, pour KANG YI d'une autre. Il fallait l'éloigner à tout prix. N'était-il pas utile à ce moment de vérifier si les vice-rois Tchang Tche-toung et Lieou K'ouen-yi avaient solidement assuré la défense du Kiang contre l'étranger? Il irait porter sur le Yang Tseu comme Yu Hien dans le Chan Si, le message de guerre contre le Barbare d'Occident. L'impératrice s'empare avec empressement de cette idée et, en novembre 1899, elle bombarde Li, Haut-Commissaire du Yang Tseu. Ce titre lui donnait le rang des vice-rois des provinces dont il était complètement indépendant, et sa juridiction s'étendait sur les cours d'eau des cinq provinces de Kiang Sou, Kiang Si, Ngan Houei, Hou Nan et Hou Pe; il avait même le droit de condamner à mort dans l'armée sans en référer aux vice-rois; il était responsable de ses actes à l'Empereur seul. Il paraît que tel pouvoir n'avait été accordé qu'une fois depuis l'avènement des Mandchoux : P'ÊNG YU-LIN, né en 1824 à Heng Yang, dans le Hou Nan, avait été le secrétaire de son compatriote, le grand Tseng Kouo-fan, et s'était distingué pendant la guerre des T'aï P'ing; aussi fut-il chargé de la défense du grand fleuve; il était connu sous le sobriquet populaire de l'Amiral à la

Tête de fer. P'eng était en outre, ce que n'était pas Li, Commandant en chef des forces navales des cinq provinces; ce poste était occupé par Houang Tchan-K'ioun. Arrivé par terre le 27 mars 1900, à Wou Tch'ang, capitale du Hou Pe, au grand ennui du Vice-roi Tchang Tche-toung, Li met en émoi la vallée du Yang Tseu, dont il voudrait draîner les troupes et les entraîner à sa suite vers le nord, le long du Canal impérial. Véritable accusateur public, il dénonce au trône le maréchal Sou Youen-tch'ouen pour nous avoir donné Kouang Tcheou Wan, le Mandchou Yu Tch'ang, gouverneur du Ho Nan, frère de Yu Lou, vice-roi du Tche Li, et Tch'ang Tch'oun, Mongol, Inspecteur général de l'armée du nord. Il est à son tour dénoncé par Li Houng-tchang, qui s'en mordit les doigts. Resté sourd à deux appels, Li Ping-hêng se décide à retourner à Pe King, où l'impératrice le nomme général en second sous Joung Lou; il épurera le Tsoung-li Yamen et fera massacrer Hiu King-tch'eng et Youen Tch'ang, tous les deux membres du ministère, et se préparera à arrêter la marche des armées alliées. Il paraîtrait s'être suicidé après la bataille de Peï Tsang.

Le gouverneur du Chan Toung, Yu Hien, se montre un digne successeur de Li Ping-hêng qu'il avait remplacé en mars 1899, et il continue la politique de son devancier dans sa haine contre l'étranger. L'assassinat du Rév. S. M. W. Brooks, le 30 décembre 1899, au village de Tchang-Kia tien, allait attirer l'attention de la légation d'Angleterre. D'autre part, des missionnaires américains de Pang Tchouang adressaient une plainte contre Yu Hien, le tao t'aï Tche, et un fonctionnaire de Ping Youen, Tcheng Se.

Les représentations des étrangers ne pouvaient rester indéfiniment sans être écoutées; en octobre 1899, les Boxeurs avaient été battus par les troupes impériales; l'arrivée de Youen Che-k'aï au Chan Toung comme gouverneur *p. i.* (6 déc. 1899), à la place de Yu Hien, détermina leur exode. En 1898, ils avaient ravagé la sous-préfecture de Wei Hien et fait leur première apparition dans la préfecture de Ho Kien fou au printemps de 1899. Au commencement de

cette année, ils remontent dans le Tche Li Sud-Est, où ils se livrent aux massacres et aux pillages.

Le mouvement des Boxeurs, qui s'étendait du Chan Toung au Tche Li, et à la Mandchourie, ne dépassait pas ces provinces tout d'abord, et malgré les émissaires envoyés dans la vallée du Kiang, la fermeté des vice-rois de Wou Tch'ang et de Nan King empêcha la révolte d'éclater dans les provinces du Grand Fleuve, ou tout au moins l'empêcha, sauf dans le Hou Nan, de prendre l'extension qu'elle a eue dans le Nord et l'Ouest jusqu'au Kan Sou. Les autres mouvements dans le Ngan Houei, le Hou Nan, le Yun Nan, étaient indépendants, mais il est certain que sans l'énergie des étrangers et des gouverneurs de provinces, toutes ces rébellions partielles se seraient terminées par une rébellion générale dont l'Empire entier aurait été le théâtre.

Au milieu des tentatives de réformes de l'Empereur, des réclamations incessantes des étrangers insatiables, de la contre-révolution de l'Impératrice-douairière, du mouvement de révolte des Boxeurs, les missions catholiques voyaient l'hostilité augmenter contre elles dans certaines parties de l'Empire.

Au mois de juillet 1898, deux missionnaires français furent arrêtés à Young Tch'ang, dans le Se Tch'ouan, par le chef de brigands Yu Man-tseu, déjà condamné à mort en janvier 1892 sur la demande de la légation de France; l'un d'eux, blessé, s'échappa; mais le second, le P. Fleury, ne fut relâché qu'au mois de janvier 1899, à la suite de notre pression sur le gouvernement chinois pour qu'il agisse contre les bandes armées qui désolaient la grande province de l'Ouest de l'Empire.

Le 14 octobre 1898, le P. Henri Chanès, des Missions étrangères de Paris, était assassiné à Pak Toung, dans le Kouang Toung; fait prisonnier le 6 décembre de la même année, le franciscain belge Jean Delbrouck (frère Victorin), était tué le 11 dans le Hou Pe occidental; ses meurtriers furent d'ailleurs exécutés. Et cependant des décrets impériaux du 12 juillet et du 6 octobre 1898, avaient été promulgués en faveur de la religion chrétienne. Enfin un

autre décret du 15 mars 1899, établissait d'une manière maladroite, grâce aux intrigues de Mgr Favier, évêque de Pe King, une assimilation entre les missionnaires catholiques et les fonctionnaires chinois.

On ne saurait douter de la connivence de la Cour avec les Boxeurs. D'ailleurs les *houei*, sociétés, étant illégales, la *I Ho k'iuen houei*, sur le conseil de l'Impératrice, pour ne pas être confondue avec le *Ta Tao Houei*, Société du Grand Couteau, se transforme en *I Ho k'iuen touan* (volontaires ou milice).

On aura une idée de la haine inspirée par les étrangers, par ce fait rapporté par un correspondant du *North-China Herald* (20 juin 1900), qu'un décret promulgué à Pe King, annonçait qu'aux prochains examens littéraires, les auteurs des essais devaient s'abstenir de se servir de certains caractères. Parmi les caractères proscrits se trouvaient ceux qui étaient employés comme équivalents chinois de l'Angleterre, la Russie, la France, l'Italie, l'Amérique et le Japon. Aucun essai renfermant l'un de ces caractères ne serait reçu.

Il est certain que l'Impératrice eut un moment d'hésitation avant de pousser plus loin sa vengeance. Les nouvelles de la province et de l'étranger étaient alarmantes; les protestations contre les mauvais traitements dont l'Empereur était l'objet affluaient à la Cour. Cependant, les étrangers sont avertis du péril qui les menace; ils se contentent de hausser les épaules. Les missionnaires plus expérimentés voyaient venir le danger. Au mois de mai 1899, le voyageur français Bonin écrivait du pays des Ordos, dans la boucle du Fleuve Jaune, à la légation de Pe King, que le roi de Djoungar, allié à la famille mandchoue, l'avait prévenu de la destruction pour l'année prochaine des missions catholiques. Les mauvais présages ne manquaient pas non plus.

Le 27 janvier 1900, le développement pris par les sociétés secrètes paraissant menacer sérieusement les missions religieuses et aussi tous les étrangers, les ministres de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et des États-Unis,

adressèrent au Tsoung-li Yamen une note identique, demandant qu'un décret impérial fût publié, prononçant la suppression des deux sociétés secrètes anti-étrangères, *I-Ho k'iuen* et *Ta Tao houei*, qui causaient des troubles dans le Chan Toung et dans le Tche Li. Cette note étant restée sans réponse, les ministres étrangers adressèrent une nouvelle note aux membres du Yamen, auxquels ils firent une visite personnelle le 2 mars. Le 9, le Yamen refusait d'admettre les demandes des étrangers et notamment l'insertion de la prohibition des sociétés dans la *Gazette de Pe King*. A la suite de télégrammes identiques adressés par les ministres étrangers à leurs gouvernements, le 9 mars, pour leur demander de faire une démonstration navale sur la côte septentrionale de la Chine, dans le cas où satisfaction ne serait pas accordée, l'Angleterre considéra le projet de démonstration prématuré, quoique la situation parût pleine de périls. Néanmoins les missions américaines de Chine manifestaient des craintes pour leur sécurité; le 25 mars, des ordres étaient donnés par l'Amirauté anglaise, pour que les navires de guerre *Hermione* et *Brisk* se rendissent à Ta Kou. Le gouvernement américain donnait à l'amiral WATSON, commandant la station navale d'Extrême-Orient, également l'ordre d'envoyer un navire à Ta Kou. Cependant les troubles continuaient. Le 26 avril, sur la demande du ministre des Affaires étrangères, M. de LANESSAN, Ministre de la Marine, adressait au Contre-Amiral COURREJOLLES, commandant l'escadre d'Extrême-Orient, des instructions pour qu'il se tienne en communication constante avec notre représentant à Pe King. En raison des alarmes et des instances pressantes des missionnaires, M. PICHON, ministre de France, demande (16 Mai) à l'amiral « d'envoyer à Pe taï ho un bateau susceptible de mettre, s'il le faut, une compagnie de débarquement à terre ».

Le 20 mai, des placards sont affichés sur les murs de la capitale, annonçant le massacre des étrangers pour le premier jour de la cinquième lune; le même jour, le corps diplomatique se réunissait au grand complet sur la demande du

ministre de France, appuyé par le Ministre de Russie, Michel de GIERS, et faisait adresser le lendemain par son doyen, M. de CÓLOGAN, une dépêche au Tsoung-li Yamen, pour réclamer, en s'appuyant sur les décrets impériaux, l'arrestation et le châtiment de fauteurs de désordre. En outre, les représentants étrangers décidèrent que si les troubles continuaient, et si une réponse favorable n'était pas faite à leur dépêche, ils prendraient les mesures suivantes : à l'exception de la Hollande qui n'avait pas de navire dans les eaux chinoises, toutes les puissances représentées devraient faire une manifestation navale, soit à Chan Haï Kouan, soit à Ts'in Wang tao, en même temps que des gardes se tiendraient prêtes à bord des navires en cas de besoin. Contrairement à l'avis du ministre de France, qui avait raison, la plus grande partie des représentants étrangers étaient hostiles à la venue de gardes à Pe King ; cependant, le 28 mai, le Tsoung-li Yamen répondait au corps diplomatique qui s'était réuni la veille, en lui donnant toutes sortes d'assurances et en promettant la publication d'édits et de proclamations, et en demandant dans ces conditions que les ministres renoncent à provoquer le débarquement d'une escorte.

Le 26 mai, l'amiral Courrejolles, qui venait de passer cinq jours à Pe King, et sans se douter des événements possibles, mais optimiste, quittait la capitale pour continuer sa tournée par une visite à Wei Haï Wei. Le soir du même jour, on apprenait à T'ien Tsin la nouvelle de l'attaque du chemin de fer de Pao Ting fou dont la gare était incendiée.

Touché à Tche Fou, par une dépêche de M. Pichon, l'amiral Courrejolles fit partir immédiatement pour la capitale 50 hommes du d'*Entrecasteaux*, commandés par le lieutenant de vaisseau DARCY et l'enseigne HENRY, et 50 hommes du *Descartes*, commandés par l'enseigne DOUGUET et l'aspirant HERBER. Le gouvernement chinois s'étant opposé à ce que les détachements étrangers dépassassent 75 hommes, on n'expédia à Pe King le 1er juin que les 50 hommes du d'*Entrecasteaux*, avec Darcy et Henry

et 25 hommes du *Descartes* avec Herber. Les autres 25 restèrent à T'ien Tsin. Le détachement anglais comprenait trois officiers avec 75 hommes et un canon. Le 31 mai, les gardes anglaise, américaine, italienne, russe, française et japonaise arrivaient à Pe King.

Si le mouvement des Boxeurs avait paru inquiétant, on avait pensé que la présence de détachements étrangers suffirait à faire respecter les légations de Pe King. Diplomates, missionnaires, négociants, journalistes, personne ne soupçonnait que la Cour était d'accord avec les Boxeurs, et l'on remarquera l'habileté des Chinois qui, pour se donner une apparence de légitimes représailles, ne laissèrent leurs troupes régulières tirer sur les étrangers qu'après la prise des forts de Ta Kou. Mais le 3 juin tout se gâte : le ministre de France télégraphie à l'amiral de revenir; celui-çi arrive le lendemain à Ta Kou. La situation s'aggrave, et le 5 juin, l'amiral envoie 40 hommes de plus à T'ien Tsin, ce qui porte à 65 hommes le chiffre du détachement dans cette ville. Le 8 juin, il envoie encore 90 hommes et un canon.

Jusqu'au dernier moment, les ministres étrangers ne paraissent pas s'être rendu compte du danger. Le 5 juin, la station de Houang T'soun fut brûlée; le 6, des courriers circulaient encore entre Pe King et T'ien Tsin, mais le 7, la station de Lang Fang ayant été brûlée, les communications avec le dehors étaient par suite interrompues. Enfin, le 10 juin, le prince Touan était nommé membre du Tsoung-li Yamen : c'était la reconnaissance officielle du mouvement boxeur.

La situation empirait : sur l'appel de son ministre, l'amiral anglais Sir Edward SEYMOUR quitta son bord le dimanche 10 juin pour T'ang Kou, et croyant que les renforts disponibles suffiraient pour agir ou impressionner, il marcha sur Pe King avec une colonne internationale. Elle comprenait 500 hommes de l'Amiral Seymour et 400 du Commandant GRANVILLE, 200 Allemands, 200 Russes, 100 Français avec le lieutenant de vaisseau PETIT, 120 Américains, commandés par le capitaine Mc CALLA, du *Newark*, 200 Japonais, 100 Italiens et 25 Autrichiens. Le

11 juin, le Commandant de Marolles, du d'*Entrecasteaux*, avec 50 hommes et un canon, remonte à T'ien Tsin, trouve l'Amiral Seymour parti, et, par chemin de fer, le rattrape avec 65 hommes. Il y avait à ce moment 205 hommes à T'ien Tsin et 75 à Pe King, en tout 280 hommes de la flotte française. La colonne remonta au delà de Yang Tsoun sur le Pei Ho, jusqu'aux stations du chemin de fer de Lo Fa, Lan Fang et An Ping. La colonne était en nombre insuffisant pour pénétrer jusqu'à Pe King; il lui fallut revenir sur ses pas et elle était de retour à T'ien Tsin le 26 juin. Pendant cette expédition qui avait duré 16 jours, les forces alliées avaient eu 280 hommes tués ou blessés, dont 27 Anglais tués et 90 blessés et 4 Américains tués et 25 blessés.

Le 16 juin, les amiraux donnent l'ordre d'occuper la gare de Ta Kou; le même jour la remise des forts aux Alliés est réclamée par un ultimatum; il fallait conserver libre la route de T'ien Tsin et on ne pouvait permettre que la colonne Seymour et les légations fussent privées de communications avec le reste du monde. D'ailleurs n'agissait-on pas contre les Boxeurs que la Cour *semblait* ne pas reconnaître? Les forts n'attendirent pas l'attaque des navires européens; un peu après minuit, le commandant chinois ouvrait le feu et son premier boulet traversait la mâture de l'*Algerine*. La Chine officielle entrait en lutte.

A cinq heures et demie du matin, les drapeaux étrangers flottaient sur les forts tombés aux mains des Alliés, et l'horrible tragédie de Pe King, qui pendant près de deux mois tint l'Europe angoissée, commençait.

Commencement des hostilités à Pe King.

Le 28 mai, dans l'après-midi, la gare de Feng taï, tête de ligne du chemin de fer de Pao Ting, était pillée et brûlée. Ironie des choses! parmi les débris, on trouva le wagon calciné de l'Impératrice, qui n'avait jamais servi à sa propriétaire, mais qui avait une fois transporté le prince Henri de Prusse. Les employés du chemin de fer quittent Pao Ting fou le 29 mai; attaqués le 31 par les Boxeurs, ils n'arrivent à T'ien Tsin que le 2 et le 3 juin, après avoir perdu quelques-uns des leurs. Le 29, trois étrangers sont

accueillis à coups de pierre dans Pe King même, et les légations préviennent le Tsoung-li Yamen qu'elles vont faire venir des gardes pour leur sécurité : il était un peu tard pour prendre cette décision, réclamée naguère par M. Pichon et combattue par M. von Ketteler. Le lendemain, pas de réponse des Chinois; quatre ministres dont celui d'Angleterre, déclarent au Tsoung-li Yamen qu'ils se passeront de son consentement. Les fonctionnaires chinois donnent avec répugnance l'autorisation de faire monter les troupes étrangères, le 31, à deux heures du matin. Le jour même, malgré le mauvais vouloir des autorités, un train spécial quitte T'ien Tsin avec 22 officiers et 334 hommes : Anglais, Américains, Italiens, Japonais, Français et Russes; ils arrivent à la nuit; quoique le 1er juin soit le 5e jour de la 5e lune, c'est-à-dire la fête des Dragons, le défilé des soldats étrangers est accueilli avec curiosité, sans hostilité, par la population de la capitale. Les Allemands, au nombre de 50, et 30 Autrichiens arrivent un peu plus tard, et les Hollandais ne parviennent à Pe King que le 3 juin.

Le 29 et le 30 mai, l'Impératrice lance deux édits dont le caractère évasif sera marqué plus encore dans le décret du 6 juin, qui n'est qu'une défense cachée des Boxeurs, patriotes, victimes des machinations des gens sans aveu qui se sont glissés parmi eux ! Et cependant les bruits étranges commençaient à courir; on rapportait que l'Empereur et l'Impératrice-douairière étaient partis pour Si Ngan fou, laissant Pe King entre les mains du parti militaire. Il n'en est rien toutefois : l'Impératrice est au Palais d'Été; elle n'abandonnera pas les rênes du gouvernement sur l'avis des vice-rois du sud.

D'ailleurs, le gouvernement est affolé; entre la douzaine des fonctionnaires qui se partagent la direction des affaires, et dont les idées et les intérêts sont dissemblables, l'anarchie règne; et le gouvernement reste impuissant contre les rebelles : maîtres des environs, ils vont l'être bientôt de la ville.

Le 9 juin, dans une séance du Grand Conseil, au milieu

du désarroi de ses collègues, Joung Lou propose de faire appel à Li Houng-tchang et de le nommer vice-roi du Tche Li ; il est le seul homme capable de faire tête à l'orage, puisque Yu Lou, titulaire du poste, a donné sa démission le 3, n'ayant pas l'énergie nécessaire pour la lutte ; celui-çi prétend d'ailleurs que ses efforts sont restés stériles parce qu'ils sont contrecarrés par les amis des Boxeurs et en particulier par le gouverneur de Chouen T'ien (Pe King), WANG PEI-YEOU, qui est notoirement connu comme un chef des rebelles et, de censeur, a été promu quelques mois auparavant par l'Impératrice-douairière à son poste actuel en remplacement de Ho Nai-ying. Naturellement les adversaires de Joung Lou lui répondent : le Mandchou Kang Yi a son propre candidat qui n'est autre que le Haut Commissaire de la vallée du Yang Tseu, Li Ping-heng, qui joue dans toute cette histoire le rôle d'accusateur public. Dans l'impossibilité de mettre d'accord les deux parties, Yu Lou est obligé de garder son poste. Le lendemain, l'Impératrice arrive frémissante du Palais d'Été : il faudra que les étrangers soient massacrés le soir même ! Le danger paraît tellement grand que Sir Robert Hart, lui-même, donne l'ordre aux femmes de ses fonctionnaires de se réfugier à la Légation britannique. De gros canons sont montés sur Tsien Men, la porte centrale faisant communiquer les villes tartare et chinoise et dominant les légations. La politique vacillante du dernier mois est abandonnée et l'Impératrice, enlevant enfin le masque, se jette dans les bras de ceux qui dirigent le mouvement réactionnaire et révolutionnaire. Le télégraphe est coupé entre Pe King et T'ien Tsin.

Le 11 juin, AKIRA SOUGIYAMA, chancelier de la légation du Japon, est assassiné par les soldats de Toung Fou-siang, alors qu'il se rendait à la gare de Ma-kia pou. A la même date, la *Gazette de Pe King* renfermait un décret désignant les hauts fonctionnaires, tous mandchoux, chargésd e la garde des neuf portes de la capitale.

C'est dans la nuit du 13 juin que les Boxeurs commencent à Pe King le massacre des Chrétiens indigènes et des domes-

tiques au service des étrangers. Tour à tour, les bâtiments de la London Mission, de l'American Board Mission et les vieux bureaux des Douanes, qui servent aujourd'hui de « junior mess », sont incendiés ; l'église catholique de l'Est, le Toung Tang, est brûlée à 10 heures, et son curé, l'abbé GARRIGUES, est martyrisé avant de mourir. Dans la nuit du 14, des volontaires français vont au Nan Tang, église du Sud, chercher le curé, l'abbé d'ADDOSIO, les missionnaires et les sœurs de la charité ; après leur départ, l'église et les bâtiments qui en dépendent sont incendiés malgré la stèle de K'ien Loung qui aurait dû les protéger ; le matin, le Si Tang, église de l'Ouest, subit le même sort, et son curé, l'abbé DORÉ, est massacré.

Le 16 juin, jour de l'incendie de Tsien Men, à une réunion plénière du Grand Conseil, Kang Yi prononce un discours violent contre les étrangers et demande qu'on leur fasse une guerre sans merci. HIU KING-TCH'ENG et YOUEN TCH'ANG qui paieront de leur vie leur opposition aux projets des forcenés, NA T'OUNG, Mandchou de la bannière jaune bordée, et TSENG KOUANG-LOUAN, fils de l'ancien ministre chinois à Londres et à Paris, essaient vainement de faire entendre autour d'eux le langage de la raison. Est-ce l'espérance de sauver sa dynastie menacée qui pousse l'Impératrice à prendre les pires résolutions ; elle adopte les idées de Kang Yi. Désormais Touan sera le maître de la situation ; il divise (18 juin) les Boxeurs en huit corps semblables aux huit bannières mandchoues et les portes du Palais sont gardées par ses propres troupes, les Hou Cheng. A partir du 18 juin, tous les édits impériaux émanent de lui ; et le 21, Joung Lou, toujours prudent et avisé, croit devoir prévenir Li Houng-tchang qu'il doit tenir comme non avenus les décrets qu'il recevra désormais de Pe King.

Pendant toute cette période, les Boxeurs sont en apparence seuls dans ce grand mouvement ; la Cour se dissimule derrière eux. Mais la nouvelle de la prise des forts de Ta Kou par les Alliés, le 17 juin, arrive à Pe King, et la lutte prend dorénavant le caractère officiel qu'elle n'a pas eu jusqu'à présent.

Le 19 juin, à 5 heures du soir, les Légations reçoivent du Tsoung-li Yamen une lettre annonçant les demandes des amiraux à Ta Kou, que par suite l'état de guerre existait, et que dans les 24 heures, les étrangers devaient quitter Pe King. Sauf M. von Ketteler, les ministres étrangers consentaient à quitter Pe King si on leur fournissait des moyens de transport, et si on leur accordait un délai plus long : c'eût été une faute grave, car Touan cherchait évidemment à attirer les étrangers en pleine campagne afin de les massacrer plus facilement. Il eût été d'ailleurs aussi impolitique que peu brave, d'abandonner les malheureux Chrétiens indigènes qui comptaient sur la protection des Légations.

Siège des Légations.

Le lendemain, 20 juin, les ministres étrangers n'ayant pas reçu de réponse à leur lettre, restèrent dans leurs légations, mais M. v. Ketteler voulut se rendre néanmoins au Tsoung-li Yamen. A 9 h. 15 du matin, le ministre d'Allemagne quittait sa légation avec son interprète, M. CORDES, et une petite escorte qu'il renvoyait imprudemment en arrivant dans la grande rue de Ha-ta-men; quelques instants après, une balle tirée par un soldat de Toung Fou-siang traversait la tête de M. von Ketteler, assis dans son palanquin; une autre balle blessait grièvement M. Cordes à la cuisse, mais celui-ci réussissait à s'échapper miraculeusement et trouvait un refuge dans une mission protestante. A 4 heures du soir, le délai de 24 heures fixé la veille étant expiré, les Chinois ouvraient le feu sur les Légations. A 9 heures, M. et Mme Pichon avec le ministre d'Espagne se retiraient à la Légation d'Angleterre.

Le 20 juin, le Chargé d'Affaires d'Autriche, M. A. von ROSTHORN, est obligé de quitter sa Légation incendiée et se réfugie avec sa femme à la Légation de France : ce même jour, c'est-à-dire deux jours après la déclaration de guerre, l'Impératrice lance un manifeste au nom de l'Empereur, pour expliquer sa conduite à ses sujets.

La Cour ne cache plus ses desseins, et le ministre des Finances reçoit l'ordre de remettre à Kang Yi 200 sacs de riz pour distribuer aux Boxeurs (22 juin).

Un édit impérial du 23 juin est une véritable déclaration de guerre : ordre est donné aux gouverneurs de provinces d'enrôler les Boxeurs, pour aider à l'expulsion des étrangers. WOU T'ING-FANG, ministre de Chine à Washington, reçoit un édit du 25 juin dont la teneur est à peine croyable : les Boxeurs n'ont pris les armes dans le Chan Toung et le Tche Li que pour combattre les Chrétiens qui sont des sujets rebelles; les gardes que les Européens ont fait monter à Pe King ne se sont pas contentées de garder les légations, mais elles ont eu le tort de faire des patrouilles dans les rues; n'a-t-on pas eu l'audace de demander la reddition des forts de Ta Kou le 16 juin; l'officier qui les commandait a fait son devoir en les défendant (or on sait que c'est lui qui a ouvert le feu); bref, la crise actuelle est entièrement due aux étrangers ! Nous avons entendu des histoires analogues en 1858 et en 1860. Le 2 juillet, nouvel édit ordonnant aux Boxeurs de continuer leur œuvre d'extermination contre les Chrétiens; les vice-rois et les gouverneurs de provinces devront expulser les missionnaires, arrêter les Chrétiens et les forcer d'apostasier. Les autorités provinciales s'empressèrent de ne pas déférer à cette invitation; elles avaient déjà pris leurs mesures.

Les Vice-Rois du Yang Tseu.

Si, en effet, le mouvement des Boxeurs ne s'étendit pas dans la Chine entière, malgré les efforts de Li Ping-heng et de ceux qui le remplacèrent, ce résultat est dû à l'attitude énergique des deux vice-rois, TCHANG TCHE-TOUNG, à Wou Tch'ang, et LIEOU K'OUEN-YI, à Nan King. Le 26 juin 1900, le Tao T'aï de Chang Haï, et Cheng représentant les vice-rois assistèrent à la réunion du corps consulaire provoquée par le Consul général de France, M. de BEZAURE. Les vice-rois, par délégués spéciaux, s'étant engagés à garantir la sécurité des étrangers dans les provinces du Sud et du Centre, les consuls promirent que leurs Gouvernements respectifs s'abstiendraient d'intervenir tant que l'ordre serait maintenu. Les vice-rois prirent un arrangement en conséquence qui ne fut d'ailleurs ratifié ni par la France, ni par les États-Unis, un article stipulant que les autorités chinoises ne seraient pas tenues pour responsables

des désordres qui viendraient à éclater dans les ports ouverts ayant été jugé inacceptable, mais on promit aux vice-rois de s'abstenir de tout acte d'hostilité dans leurs provinces tant qu'ils réussiraient à y protéger la vie et les biens des étrangers.

Le siège.

Le 29 juin un décret impérial enjoint aux ministres de Chine à l'étranger de rester à leurs postes et de continuer les relations. C'est la plus rude journée et la plus rude nuit du siège ; l'enseigne de vaisseau Herber est tué sur le haut d'un toit à la Légation.

Le lendemain de l'édit fou du 2 juillet, volte-face complète : dépêche adressée au Tsoung-li Yamen par le Grand Conseil attribuant les crimes commis à des bandits et demandant l'assistance des étrangers pour les châtier. Le 6 juillet, le détachement japonais tente de s'emparer d'un canon.

« Les assiégés vécurent sur la farine, le riz, le maïs trouvés dans des maisons chinoises et surtout dans un magasin de grains compris dans l'aire de leur défense tout au début du siège, sur les provisions des Légations et sur celles des trois «Stores» européens de Pe King (Kierulff, Imbeck, Chamot), sur quelques bêtes à cornes que Chamot alla prendre chez un marchand de bestiaux chinois avant que l'investissement fut complet, enfin sur les bêtes de trait ou de selle des Légations [1]. »

Les bruits les plus sinistres circulent en Europe au sujet du sort des étrangers dans cette action : le prince Touan aurait eu à lutter contre les troupes du prince K'ing et de Wang Wen-chao qui auraient été battues et le lendemain les légations auraient été détruites et leurs défenseurs massacrés jusqu'au dernier. Le *Daily Mail* se faisait le 15 juillet le porteur de ces épouvantables nouvelles ; un télégramme reçu le jour même à Chang Haï du gouverneur du Chan Toung, Youen, confirmait, disait-on, le récit du correspondant du *Daily Mail*. Quelle était l'origine de ces terribles renseignements que l'on était presque obligé de croire, puisque depuis le 24 juin, on était sans nouvelles authen-

1. PELLIOT, B. E. F. E. O., 1903, p. 713.

tiques des ministres étrangers et de Sir Robert Hart qui représentaient alors la situation comme désespérée. Nous ignorons le nom du sinistre farceur qui, on peut le dire, plongea l'Europe et les États-Unis dans la désolation par le luxe des détails cruels qu'il ajouta à son récit imaginaire.

Enfin, le 14 juillet, T'ien Tsin est pris; le 17, Joung Lou fait proposer aux légations un armistice, qui est accepté; le bombardement qui dure depuis le 16 juin s'arrête; il a fait chez les Européens un grand nombre de victimes, 58 tués et environ 140 blessés; 2,000 Chinois au moins ont perdu la vie. Pour la première fois, depuis le commencement des hostilités, un décret impérial, le 17 juillet, mentionne la nouvelle de la mort du baron de Ketteler, assassiné, dit le décret, par des bandits, quand nous savons qu'il a été tué par un soldat appartenant aux troupes régulières.

Négociations.

Il est évident que la prise de T'ien Tsin et la marche des Alliés sur Pe King commençaient à inquiéter sérieusement les fonctionnaires de la capitale qui avaient conservé leur raison. Le 20 juillet, des lettres étaient remises aux chefs des Gouvernements, au nom de l'Empereur, par les agents de la Chine, accrédités à l'étranger. Le 18 juillet, les Légations reçoivent les premières nouvelles du dehors; mais, dès le 19, le Yamen rompait à nouveau les relations. Ts'eu Hi n'était déjà plus certaine du succès, car dès le 21 juillet, Li Houngtchang, nommé le 10 Vice-Roi de Tche Li, reçoit l'ordre de quitter Canton immédiatement; Li prudemment attend les événements à Chang Haï d'où il envoie ses conseils à l'Impératrice.

Le 27 juillet, 15 voitures de melons, de blé, de glace, etc., sont envoyées par les Chinois aux Légations, ainsi qu'à Sir Robert Hart; il est certain que les nouvelles de T'ien Tsin effraient la Cour. On peut se demander comment il a été possible aux Légations de résister si longtemps aux attaques furieuses des Boxeurs. Il est hors de doute que les Chinois étaient divisés en deux camps; d'un côté, Touan, Toung Fou-siang, Kang Yi et les exaltés; d'un autre K'ing, Joung Lou et les modérés, dont quelques-uns furent d'ailleurs exécutés: Hiu King-tch'eng, Siu Young-Yi, pour avoir acheté

un cercueil pour le Ministre d'Allemagne; Youen Tch'ang, le Mandchou Lien Youen et le Mongol Pi Chan pour leur tiédeur dans les tentatives de massacre dont les étrangers étaient l'objet; Tchang Yin-houan fut mis à mort, par ordre de Touan, à Ouroumtsi, lieu de son exil. En décembre 1901, sur la demande de l'Angleterre et des États-Unis, la mémoire de Tchang Yin-Houan fut réhabilitée; il était originaire du Kouang Toung; tao t'aï à Wou Hou (1881), ministre du Tsoung-li Yamen en juin 1884, mais renvoyé en septembre, il avait été, en 1885, ministre aux États-Unis et au Pérou, et en mars 1897, envoyé à Londres comme délégué spécial au jubilé de la Reine d'Angleterre.

Le prince K'ing était beaucoup trop faible pour avoir la moindre influence, et il est à peu près certain que le salut des Légations fut dû aux obstacles que créa aux Boxeurs l'homme avisé qu'était Joung Lou.

Dès le début de la crise chinoise, l'accord s'était fait entre les puissances sur trois points :

1° Le salut de leurs représentants et de leurs nationaux à Pe King et dans tout le reste de l'Empire;

2° Le maintien du *statu quo* territorial;

3° L'exigence de garanties sérieuses contre le retour des malheurs qu'on a à déplorer et qu'on peut redouter encore.

Le 27 juillet 1900, M. DELCASSÉ remettait à l'ambassadeur d'Angleterre une note dans laquelle il disait qu'il pensait que les principes fondamentaux sur lesquels devrait tout d'abord reposer l'action collective des puissances se dégageaient assez naturellement des circonstances qui déterminaient cette action.

Il suffira de mentionner :

1° La nécessité d'un accord aussi complet que possible en vue notamment d'opérations concertées pour sauvegarder les existences qui peuvent être encore préservées dans toute l'étendue de l'Empire chinois;

2° Intégrité de la Chine; écarter tout ce qui pourrait amener au partage de ce pays;

3° Enfin, le rétablissement, l'établissement ou la recon-

naissance d'un Gouvernement central chinois pouvant garantir l'ordre et la tranquillité dans le pays.

Le 12 août, on recevait à Paris le télégramme suivant, de M. Pichon, expédié de Pe King, le 3 août :

« Nous avons été assiégés, fusillés et bombardés par des troupes chinoises, du 20 juin jusqu'au 17 juillet... Le bombardement a cessé le 17 juillet... »

Le Gouvernement chinois, par l'intermédiaire de son ministre à Paris, Yu Keng, tentait de dégager sa responsabilité. Le 9 août, M. Pichon télégraphiait qu'il venait d'être avisé par le Tsoung-li Yamen que Li Houng-tchang venait d'être désigné pour négocier télégraphiquement avec les puissances.

Délivrance des Légations 14 août 1900.

Le 13 août, à 2 heures du matin, on entend des coups de canon lointains : la délivrance est proche. Cette même nuit, les Russes, après un combat sanglant, ont pénétré par la Toung pien men; le 14, les Japonais entrent par la TsiHoua men; le contingent indien, sous les ordres du général Gaselee, a pénétré par le Canal qui passe sous le mur sud de la ville tartare et arrive le premier (3 heures de l'après-midi) au secours des légations. Il était temps que les secours arrivassent : la légation d'Angleterre, boulevard de la résistance et principal refuge des résidents étrangers, et le Pe T'ang étaient minés et pouvaient sauter d'un moment à l'autre.

L'Empereur et l'Impératrice-douairière fuyaient sur la route du Chan Si; ils ne devaient s'arrêter qu'à Si Ngan, capitale du Chan Si.

Jetons maintenant un coup d'œil en arrière.

T'ien Tsin.

Pendant l'absence de la colonne Seymour, partie, comme nous l'avons dit, pour sa tentative généreuse, mais infructueuse, afin de délivrer les légations, le 17 juin, après la prise des forts de Ta Kou, les Chinois ouvraient le feu à 3 heures de l'après-midi et commençaient leur première attaque contre les concessions étrangères de T'ien Tsin, défendues par quelques centaines de marins et deux bataillons (1,700 hommes) de tirailleurs de Sibérie, commandés par le colonel Anesimov, arrivé le 13, avec en plus une

batterie de campagne, et un peloton de cosaques, qui s'étaient installés dans la concession française autour du consulat.

Les Chinois furent repoussés. On peut dire que les hostilités avaient commencé le 16, car, à 1 heure du matin, la cathédrale était incendiée.

Le bombardement des concessions continua les jours suivants. Je n'entrerai pas dans les détails du siège; il était urgent de s'emparer de la ville indigène, aussitôt que toutes les troupes européennes seraient assemblées; T'ien Tsin avait été un instant débloqué le 23 par l'arrivée des troupes de Ta Kou. Enfin, le 13 juillet, l'attaque de la ville était décidée. L'action s'engagea à 3 heures du matin; après une bataille sanglante, le lendemain (14) à la même heure, les Japonais ayant fait sauter les deux portes du Sud, le général Foukoushima et le Colonel de Pélacot pénétrèrent dans la ville.

Marche sur Peking.

Le 3 août, un conseil de guerre, tenu par les chefs des armées alliées, décida la marche en avant sur Pei Yang et Yang Ts'oun. Le 5 août, la première de ces villes fut prise, et le 6 août, Yang Ts'oun était enlevé après deux heures de combat. Là, le général japonais Yamaguchi déclare que les Chinois sont démoralisés et qu'il continuera la marche, même seul. Il entraîne les Alliés dans son élan, on connaît le reste.

Le Pe Tang.

Le premier soin des troupes, après la délivrance des Légations, fut de se porter au secours du Pe Tang. La défense de la cathédrale, organisée par les petits contingents français et italien, admirablement secondés par le coadjuteur, Mgr JARLIN, fut héroïque. Le matin du 16 elle était délivrée par les Français et les Japonais.

Les Alliés avaient subi des pertes graves : sans compter le chancelier japonais SOUGIYAMA et le Baron DE KETTELER, et sans parler des blessés, les Français avaient perdu les missionnaires GARRIGUES, DORÉ, CHAVANNE, deux frères maristes, tués au Pe t'ang, l'aspirant de marine HERBER, le secrétaire des postes WAGNER, l'interprète GRUINTGENS, le capitaine LABROUSSE, l'enseigne de vaisseau HENRY, des

marins, des canonniers, des fusiliers; les Anglais, le professeur James HUBERTY, le soldat PHILLIPS, les interprètes David OLIPHANT, Henry WARREN, et A. E. TOWNSEND, le capitaine STROUTS; les Autrichiens, le capitaine de vaisseau THOMANN de MONTALMAR; avaient péri également le lazariste napolitain Nicolas d'ADDOSIO, curé du Nan Tang, KOJIMA, attaché, et NAZAHARA, secrétaire à la légation japonaise, deux soldats américains, un caporal allemand. Les pertes totales des détachements avaient été ainsi réparties : Anglais, 3 tués, 19 blessés; Russes, 4 tués, 19 blessés; Américains, 7 tués, 10 blessés; Allemands, 12 tués, 15 blessés; Français, 11 tués, 22 blessés; Autrichiens 4 tués, 11 blessés; Italiens, 7 tués, 12 blessés; Japonais, 5 tués, 20 blessés.

Armements en Europe.

Le 11 juillet, le vice-amiral POTTIER était nommé par décision présidentielle commandant en chef de l'escadre d'Extrême-Orient. Le général VOYRON fut nommé commandant du corps expéditionnaire français avec les généraux de brigade BAILLOUD et FREY, sous ses ordres.

Au commencement d'août, l'Empereur d'Allemagne pressentait les gouvernements au sujet de la nomination du feld-maréchal comte WALDERSEE comme Commandant en chef des troupes internationales en Chine. L'Empereur Nicolas répondit qu'étant données la si grave offense faite à l'Allemagne par l'assassinat de son représentant à Pe King et la haute situation militaire du Comte de Waldersee, il ne voyait pas, en ce qui le concernait, d'inconvénient à cette désignation. L'Italie le 9 et l'Angleterre le 10 août acceptèrent la création d'un généralissime et le choix proposé du maréchal de Waldersee.

D'ailleurs le rôle des troupes consistait à assurer la tranquillité à Pe King et à T'ien T'sin, à nettoyer le Tche Li des Boxeurs et à appuyer l'action diplomatique.

Négociations.

D'autre part, le 21 août, Li Houng-tchang, qui avait été nommé vice-roi du Tche Li le 10 juillet, muni de pleins pouvoirs qu'il tenait de l'Impératrice, annonçait aux Puissances l'arrivée des Alliés à Pe King et demandait la nomination de représentants pour négocier la paix avec lui. Les

négociations commencées en réalité le 26 octobre 1900 furent terminées par la signature d'un Protocole final, le 7 septembre 1901. Ce procotole comprenait douze articles et un grand nombre d'annexes. Par l'article I, le Prince Tch'ouen, nommé Ambassadeur, était chargé de porter à l'Allemagne les regrets du Gouvernement chinois pour l'assassinat du baron de Ketteler; il quitta Pe King, le 12 juillet pour remplir sa mission; un portique devait être érigé avec une inscription commémorative en latin, allemand et chinois à l'endroit où était tombé le diplomate allemand. L'article II marquait que des Édits Impériaux du 13 et 21 février 1901 avaient infligé les peines suivantes aux principaux auteurs des attentats et des crimes commis contre les Gouvernements étrangers et leurs nationaux. Tsai Yi, Prince Touan, et Tsai Lan, Duc Fou Kouo, condamnés à mort, étaient exilés au Turkestan et condamnés à la prison perpétuelle; Tsai Hiun, Prince Tchouang, Ying-nien, Président de la Cour des Censeurs, et Tchao Chou-k'iao, Président au Ministère de la Justice, étaient condamnés à se donner la mort; le premier le 21 février 1901, les deux autres le 24, se suicidèrent en conséquence; Yu Hien, Gouverneur du Chan Si fut exécuté le 22, K'i Sieou, Président au Ministère des Rites, et Siu Tch'eng-yu, précédemment directeur de gauche au Ministère de la Justice, le 26; Toung Fou-siang, général du Kan Sou, fut privé de ses fonctions par un Édit impérial du 13 février, en attendant qu'il fût statué sur la peine définitive à lui infliger; des édits impériaux du 29 avril et du 19 août 1901 infligeaient des peines aux autres coupables. La dégradation posthume était prononcée contre Kang Yi, Siu T'oung, Grand Secrétaire d'État, et Li Ping-heng, tandis que par un édit impérial du 13 février 1901 était réhabilitée la mémoire de Siu Young-yi, Li Chan, Hiu King-tch'eng, Lien Youen et Youen Tch'ang, injustement mis à mort. En outre un édit impérial du 19 août 1901 suspendait les examens officiels pendant cinq ans dans toutes les villes où des étrangers avaient été massacrés ou avaient subi des traitements cruels.

Par l'article III, Na T'oung, Vice-Président du Ministère des Finances, était désigné le 18 juin 1901, pour porter au Japon l'expression des regrets de son Gouvernement au sujet de l'assassinat de Sougiyama. Par l'article IV, le Gouvernement chinois s'engage à ériger à ses frais, un monument expiatoire dans chacun des cimetières étrangers ou internationaux qui ont été profanés et dont les tombes ont été détruites. Par l'article V, la Chine accepte de prohiber sur son territoire l'importation des armes et des munitions, ainsi que du matériel destiné exclusivement à la fabrication des armes et des munitions. Dans l'article VI, il est indiqué par un Édit Impérial en date du 29 mai 1901, que l'Empereur de Chine s'engage à payer aux Puissances une indemnité de 450 millions de haikouan taels, cette somme représentant le total des indemnités. Par l'article VII, le Gouvernement chinois accepte que le quartier occupé par les Légations soit considéré comme un quartier spécialement réservé à leur usage et placé sous leur police exclusive, où les Chinois n'auraient pas le droit de résider, et qui pourrait être mis en état de défense. Par l'article VIII, le Gouvernement chinois consent à faire raser les forts de Ta Kou et ceux qui pourraient empêcher les libres communications entre Pe King et la mer. Par l'article IX, les points suivants étaient occupés par les Puissances pour maintenir les communications libres entre la capitale et la mer : Houang Ts'oun, Lang Fang, Yang Ts'oun, T'ien Tsin, Kiun leang tchang, T'ang K'ou, Lou Tai, Tang Chan, Louan Tcheou, Tchang Li, Ts'in Wang tao, Chan Haï kouan. Par l'article X, le Gouvernement chinois s'engageait à afficher pendant deux ans les édits impériaux. Par l'article XI, on négociera les amendements jugés utiles par les Gouvernements étrangers, aux traités de commerce et de navigation, et les autres sujets touchant aux relations commerciales dans le but de les faciliter. Les cours des rivières Pei Ho, Houang Pou devaient être améliorés. Par l'article XII, un édit impérial du 24 juillet 1901, transformait le Tsoung-li Yamen en *Wai Wou Pou,* Ministère des Affaires étrangères qui prenait rang avant les six autres Ministères

d'État; un accord était établi au sujet du Cérémonial relatif à la réception des Représentants étrangers. Enfin le texte français faisait seul foi pour les articles du protocole.

Mort de Li Houng-tchang.

Li Houng-tchang survécut peu à la signature du Protocole. Les négociations l'avaient fatigué et le départ de Pe King du prince K'ing, à la fin d'octobre, avait fait retomber tout le poids des affaires sur le Vice-Roi du Tche Li; Li était d'une faiblesse extrême, mais en réalité, il vivait dans son atmosphère habituelle d'intrigues et de luttes, et sans aucun doute, il se serait rétabli malgré son grand âge, trompant une fois de plus ceux qui, si souvent, avaient escompté sa mort; mais se sentant mieux, Li voulut manger de ces pâtisseries lourdes fabriquées dans le Nord de la Chine dont il était très friand, et ce fut une prosaïque indigestion qui, le 7 novembre 1901, enleva à onze heures du soir à Pe King, le dernier et, certainement, le plus grand représentant de la politique inaugurée en Chine en 1860.

CHAPITRE XVI

Kouang Siu (fin).

Ts'eu Hi à Si Ngan.

Réfugiée à Si Ngan avec l'Empereur, l'Impératrice Ts'eu Hi, trop intelligente pour ne pas modifier la politique qui aurait pu lui coûter le trône, et peut-être la vie, fait un essai timide dans la voie des réformes. Le 28 janvier 1901, elle rédigeait avec la collaboration du fidèle Joung Lou, un édit qui, tout en blâmant les réformistes de 1898, annonçait son désir de donner satisfaction à l'opinion publique, en faisant quelques réformes, empruntées aux Occidentaux. Le 23 février 1901, Ts'eu Hi, ménageant l'avenir, par un décret du 13 février 1901, donne l'ordre d'expurger les annales du règne en supprimant les documents soi-disant faux de la période qui s'étendait du 20 juin au 14 août 1900 ! Elle destitue P'ou Tsiun, fils du prince Touan, l'ancien Chef des Boxeurs, qui avait été déclaré l'héritier présomptif. Malgré sa grande fermeté de caractère, Ts'eu Hi, quoique en sûreté à Si Ngan, était en proie à la terreur et sa politique en devenait incertaine. Le 19 et le 20 août, elle promulgue deux décrets pour se concilier les étrangers, mais en même temps redoutant ceux-ci, elle songe à déplacer la capitale de l'Empire ; Pe King lui semblant trop près de la mer, elle hésite entre Lan Tcheou dans le Kan Sou, et Si Ngan fou même. Enfin, le protocole est signé le 7 septembre 1901. Ts'eu Hi, sous l'influence de son conseiller Joung Lou, à Si Ngan, et sur le conseil de Li Houng-tchang à Pe King, se décide à rentrer dans la capitale. Elle se met en route le 20 octobre 1901, et son voyage, grâce au nombreux personnel et aux bagages, dure jusqu'au 6 janvier 1902.

Attaques contre les étrangers.

Que le sentiment xénophobe de la population n'était pas encore complètement calmé est prouvé par l'attaque, pro-

bablement à l'instigation de Touan et de Toung Fou-siang retirés à Ning Hia, de la mission belge du Kan Sou; en mars 1902, des émeutes éclatent dans la province du Kouang Si, fomentées par des soldats débandés; dans le Ho Nan, quinze Chrétiens sont massacrés; au mois d'avril, bagarres dans le sud-ouest du Tche Li: le jésuite français Victor LOMULLER est assassiné à Wei Hien, le 26 avril. Au mois d'août, troubles au Se Tch'ouan; le 15, les deux missionnaires anglais J. R. BRUCE et R. H. LEWIS sont tués à Tch'en Tcheou, Hou-Nan. L'année suivante, 1903, en janvier, des troubles éclatent de nouveau au Kan Sou et dans le nord du Chen Si, tandis qu'en mars, à l'est de Pe King, à Yu T'ien, les Boxeurs ayant fait une tentative de rébellion, sont écrasés par le vice-roi Youen Che-k'aï. Une attaque préparée à Canton avorte, les mandarins ayant été prévenus à temps (1903). D'autres mouvements ont lieu en 1906, en juin 1907, à Chan T'eou (Swatow) et à Pakhoi, puis en 1908, au Yun Nan, où les rebelles sont défaits par le général commandant à Mong Tseu.

Le 2 janvier 1902, les ministres chinois, à leur tête le Prince K'ing et Wang Wen-chao, font visite aux légations; le 7, la Cour pénétrait dans la ville tartare par Ts'ien Men et rentrait au Palais Impérial à Pe King, à 2 heures de l'après-midi. Le 28 janvier, l'Empereur et Ts'eu Hi recevaient en audience dans le K'ien Ts'ing Koung le corps diplomatique; le 1er février avait lieu une réception des dames du corps diplomatique au cours de laquelle, la doyenne, Mrs E. H. CONGER, femme du ministre américain, lut une adresse à la souveraine. Ce même jour, un édit supprimait la défense de se marier entre Mandchoux et Chinoises, et un autre faisait choix d'étudiants devant être envoyés à l'étranger. Le 12 avril, se tenait à T'ien Tsin, une réunion des Commandants des troupes alliées au Tche Li, à l'effet de restituer cette ville au Gouvernement impérial; on demanda la destruction des forts de Ta Kou avant l'évacuation qui aurait lieu le 1er juillet; aucun fort ne devait être reconstruit dans une zone de 30 kilomètres de chaque côté de la ligne du chemin de fer de Pe King à Chan Haï kouan;

le transfert de T'ien Tsin aux Chinois eut lieu au mois d'août 1902. Le vice-roi de Nan King, Lieou K'ouen-yi, qui avec Tchang Tche-toung, avait réussi à maintenir la paix dans la vallée du Yang Tseu, mourut subitement le 6 octobre.

Monument de Ketteler.

Le 18 janvier 1903, fut inauguré le monument expiatoire élevé à Pe King en mémoire du baron von Ketteler, ministre d'Allemagne, massacré par les Boxeurs, le 20 juin 1900; ce monument, appelé le *K'o Lin Te Pei* ou *Che To La*, se dressait en travers de la grande rue de Ha Ta men; c'était un *p'ai leou*, arc de triomphe à trois ouvertures avec une triple inscription en allemand, latin et chinois, rappelant le crime commis à cet endroit; depuis la guerre mondiale, il a été démoli aux applaudissements de la foule. Le 11 avril 1903, mourait à 67 ans, Joung Lou, qui avait joué un si grand rôle dans les affaires; ce fut le Prince K'ing qui lui succéda dans la direction de la politique, mais il trouva immédiatement un rival en Youen Che-k'aï.

Tsi Nan, au Chan Toung, fut ouvert le 17 mai 1904 au commerce étranger.

Constitution.

Symptôme heureux, des édits du 24 et du 25 avril 1905, adoucissent ou suppriment les châtiments trop cruels; il est vrai qu'en pratique, il ne fut tenu aucun compte de ces édits.

Cédant aux réclamations incessantes des provinces, en 1906, l'Impératrice Ts'eu Hi, promulgue un décret promettant l'octroi d'une constitution qui serait mise en vigueur dans un délai de neuf ans et ordonne d'introduire des réformes dans l'administration. Vaines promesses.

Voici le projet de réformes lancé le 1er septembre 1906 :

« Nous avons reçu en respect de notre très sainte mère, l'Impératrice-douairière, l'avis suivant :

« Depuis le commencement de notre dynastie jusqu'à présent, nos anciens empereurs très savants se sont succédé en nous transmettant beaucoup de très bons conseils, mais ils ont également changé leurs programmes d'après la situation du temps.

« Aujourd'hui, des communications s'établissent entre

toutes les nations du monde et leurs lois, de même que leurs règles d'administration, sont améliorées de temps en temps.

« Les nôtres, qui sont très anciennes, demeurent encore les mêmes comme auparavant. En conséquence, notre Chine est fort menacée et placée dans une situation un peu difficile.

« Si nous ne demandions pas aux hommes de talent d'améliorer et changer nos administrations et toutes nos lois trop anciennes, nous abuserions du bon cœur et de la faveur de nos anciens empereurs et nous risquerions de perdre la confiance du peuple et des fonctionnaires.

« C'est pourquoi nous avons envoyé dernièrement quelques hauts mandarins en mission chez toutes les nations étrangères, pour y étudier les règlements des administrations ainsi que les diverses lois constitutionnelles.

« Le prince Tsai Tsé et ses autres collègues sont de retour en Chine, de leur mission. Ils nous ont adressé leurs rapports par lesquels nous apprenons que le motif de la faiblesse de la Chine vient de ce que les mandarins n'ont jamais de relations avec le peuple; que les affaires de la Cour intérieure et des provinces ne sont pas communiquées; que les mandarins ne savent pas protéger le peuple et que le peuple ne sait rien de ce qui se passe dans l'Empire.

« Les nations étrangères sont très fortes parce qu'elles sont régies par des lois constitutionnelles et selon les avis du peuple. Dans ces pays, les officiers et les soldats vivent en bonne intelligence avec les gens du peuple et toutes les affaires officielles ou administratives, soit pour les finances, soit pour l'armée, sont l'émanation de la volonté nationale.

« En outre, toutes les nations étrangères ont le courage de modifier de temps en temps les règlements de leurs administrations. Elles s'imitent réciproquement et une grande concordance de vues s'établit entre elles depuis longtemps.

« De notre côté, nous devons alors, en cet ordre d'idées, nous empresser d'appliquer les lois constitutionnelles, en imitant des étrangers. La possibilité de l'application de ces lois appartient à la Cour suprême, mais le peuple peut l'aider

en ce sens. En agissant ainsi nous sommes sûrs de concourir à maintenir la paix et consolider notre dynastie au delà de dix mille ans.

« Pourtant, en ce moment, les règlements des fonctionnaires de notre Chine ne sont pas encore bien établis et la civilisation n'est pas encore florissante partout. Si l'on se presse trop de faire l'application des lois constitutionnelles, on risque de ne pas en retirer tout le bénéfice immédiat et de perdre un temps utile en vaines déclamations.

« Nous voulons donc, d'abord, faire tomber tous les abus et commencer à modifier les règlements des fonctionnaires : ce sera, à notre avis, la voie la meilleure pour nous acheminer vers les lois constitutionnelles.

« Nous commandons donc qu'on délibère d'abord sur les règlements des fonctionnaires au sujet de leurs degrés et de leurs emplois, qui devront presque tous être changés. Ensuite viendra l'étude des diverses lois : des affaires scolaires, des finances, des milices et de la police, afin que tous les notables, les lettrés et le peuple connaissent bien les administrations de notre Empire.

« Nous ordonnons à tous les fonctionnaires de la Cour et des provinces de redoubler de zèle et faire les plus grands efforts pour que les réformes susdites soient faites avec résultat. Dans quelques années, lorsque les programmes seront acquis et des progrès à peu près manifestés partout, nous nous empresserons d'imiter les bonnes administrations et les lois de certaines nations étrangères, suivant les exigences du jour.

« Avant l'application des lois constitutionnelles, nous publierons à nouveau un décret impérial pour indiquer au peuple le délai de cette application, qui suivra les progrès réalisés et les affaires faites.

« Maintenant nous enjoignons aux maréchaux tartares, aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces de faire savoir au peuple, par une proclamation très claire et très succincte, de s'adonner à l'étude et à l'instruction de leurs besoins; de pratiquer la doctrine d'amour envers l'Empire et de fidélité envers l'Empereur; de faire des progrès dans

la civilisation et l'hygiène; de ne pas se rendre nuisible à l'intérêt public en flattant le sien propre; de ne pas discuter sur des affaires très importantes avec colère; de respecter les ordres supérieurs et de s'attacher à conserver la paix.

« Tout cela concourt à la préparation des lois constitutionnelles. Nous fondons un grand espoir sur la sagesse de notre peuple et nous ne croyons pas être contraires aux lois de l'étiquette de notre dynastie en le lui faisant savoir. Respect à ceci [1] ».

Le 9 mai 1906, les Douanes maritimes, sans que les étrangers aient été prévenus, avaient été placées sous le contrôle du Mandchou TIÉ LEANG, Ministre des Finances, et de T'ANG CHAO-YI, secrétaire-adjoint du *Wai Wou pou;* effarement des Anglais qui se contentent des assurances qui leur sont données.

Accord entre la Grande-Bretagne et le Japon, 30 janv. 1902.

Par un accord en date du 30 janvier 1902, en six articles, signé par le Marquis de LANSDOWNE et HAYASHI, la Grande-Bretagne et le Japon ayant reconnu l'indépendance de la Chine et de la Corée, se déclaraient entièrement dégagés de toute tendance agressive contre l'un ou l'autre de ces deux pays, toutefois les deux puissances se réservant le droit d'intervenir si leurs intérêts respectifs étaient menacés; le cas d'une tierce puissance intervenant était prévu. Le traité était renouvelable le 13 juillet 1911.

Accord franco-russe, 19 mars 1902.

A la suite de cet accord, les représentants diplomatiques de la France et de la Russie furent chargés de donner communication de la déclaration suivante aux Ministres des Affaires étrangères des Puissances signataires du protocole de Pe King, du 7 septembre 1901 :

« Les Gouvernements alliés de la France et de la Russie ayant reçu communication de la Convention anglo-japonaise du 30 janvier 1902, conclue dans le but d'assurer le *statu quo* et la paix générale en Extrême-Orient et de maintenir l'indépendance de la Chine et de la Corée, qui doivent rester ouvertes au commerce et à l'industrie de toutes les nations, ont été pleinement satisfaits d'y trouver l'affirmation des principes essentiels qu'ils ont eux-mêmes,

1. Jean RODES. — *La Chine nouvelle,* pp. 122-124.

à plusieurs reprises, déclaré constituer et qui demeurent la base de leur politique.

« Les deux Gouvernements estiment que le respect de ces principes est en même temps une garantie pour leurs intérêts spéciaux en Extrême-Orient. Toutefois, obligés d'envisager, eux aussi, le cas où, soit l'action agressive de tierces puissances, soit de nouveaux troubles en Chine, mettant en question l'intégrité et le libre développement de cette puissance, deviendraient une menace pour leurs propres intérêts, les deux Gouvernements alliés se réservent d'aviser éventuellement aux moyens d'en assurer la sauvegarde. »

Traité russo-chinois, 8 avril 1902.

La signature de l'accord entre la Grande-Bretagne et le Japon, le 30 janvier 1902, conduisit également à la conclusion, le 8 avril 1902, d'un traité russo-chinois, signé par le ministre russe à Pe King, LESSAR, le Prince K'ing et Wang Wen-chao, pour régler certaines questions concernant la Mandchourie. Par l'art. I, l'Empereur de Russie consent au rétablissement de l'autorité chinoise en Mandchourie, qui demeure portion intégrale de l'Empire Chinois, et rend à la Chine le droit d'y exercer les pouvoirs administratifs et souverains comme avant l'occupation du pays par les troupes russes. Par l'art. 2, en reprenant possession des pouvoirs administratifs et souverains en Mandchourie, le gouvernement Chinois confirme, à la fois au point de vue de la durée et sur tous les autres points, et s'engage à observer strictement les stipulations du traité conclu le 8 sept. 1896 avec la Banque Russo-Chinoise. Le Gouvernement chinois s'engage en outre, conformément à l'art. 5 du dit contrat, à protéger de toutes façons le chemin de fer et son personnel, et à veiller aussi à la protection de tous les sujets russes vivant en Mandchourie et des entreprises créées par eux. Le Gouvernement russe, de son côté, en raison de cette obligation assurée par la Chine, consent tant qu'il n'y aura pas de trouble quelconque, et si la conduite des autres puissances n'y vient opposer aucun obstacle, à retirer graduellement toutes les troupes russes de la Mandchourie de la façon suivante :

a) Dans le courant des six mois suivant la signature

de la Convention, la partie sud-ouest de la province de Moukden, jusqu'à la rivière Leao, sera évacuée par les troupes russes et le chemin de fer remis à la Chine;

b) Dans le courant des six mois suivants, le reste de la province de Moukden et la province de Kirin seront également évacués par les troupes russes;

c) Durant les six autres mois, la Russie retirera le reste de ses troupes de la province de He Loung Kiang.

Par l'art. IV, la Russie s'engage à restituer la ligne du chemin de fer Chan Haï Kouan-Nieou Tchouang-Sin Ming ting, qui depuis la fin de septembre 1900, a été occupée et gardée par les troupes russes, sous certaines conditions.

Sans avoir rempli complètement les conditions de la Convention du 8 avril 1902, en avril 1903, la Russie fit à la Chine sept nouvelles demandes pour l'évacuation complète de la Mandchourie. Le 8 octobre 1903, la Chine concluait deux traités commerciaux : l'un avec les États-Unis stipulait l'ouverture de Moukden et de Ngan Toung, l'autre avec le Japon de Moukden et de Ta Toung Kao au commerce international.

Nieou Tchouang (Ying K'eou) ne fut pas évacué par les Russes à la date fixée sous divers prétextes qui cachaient leur désir de rester maîtres de la Mandchourie à l'ouest du Ya Lou, de même que les Japonais exerçaient leur puissance sur la Corée à l'est de ce fleuve, faible barrière devant les projets ambitieux des deux puissances rivales. Il est possible, ainsi que me l'a déclaré M. Motono, que la paix eût pu être maintenue, si la Russie n'avait pas franchi ce fleuve, mais la concession de forêts qui s'étendaient sur les deux rives du Ya Lou faite par l'Empereur de Russie au général en retraite Bezobrazov, devait mettre le feu aux poudres.

La défaite de la Chine, la part prise par le Japon dans la répression de la révolte des Boxeurs, l'occupation de la Corée, avaient singulièrement augmenté l'orgueil naturel des habitants de l'archipel japonais; ceux-ci avaient conservé aussi sans doute, tout en la cachant, de l'hostilité contre les trois Puissances qui leur avaient arraché une

partie des fruits du traité de Shimonoseki. Il importait aux projets d'avenir du Japon, qu'après avoir vaincu la Chine, le grand pays d'Extrême-Orient, avoir figuré à Pe King en 1900 sur le même pied que les nations occidentales, il luttât victorieusement contre l'une d'elles pour acquérir le prestige d'une supériorité militaire. D'autre part, une population augmentant en nombre, vivant à l'étroit sur un territoire au sol parfois ingrat, faisait désirer au Japon une expansion territoriale qu'il ne pouvait obtenir qu'au détriment de ses voisins, la Russie dans le nord, la Chine en Mandchourie, la France en Cochinchine dont le riz excitait sa convoitise. Le Japon hésita entre la France et la Russie. Le fameux rapport confidentiel du lieutenant-général KODAMA, vice-roi gouverneur de Formose en 1902, dans lequel était discutée la question de la guerre soit avec la Russie, soit avec la France, pour s'emparer de l'Indochine, dont on a nié sans raison et sans preuves l'authenticité, reflète trop les désirs du Japon pour ne pas être la vérité même. Ce fut contre la Russie que le Japon se décida à commencer les hostilités.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que la Russie avait été d'une insigne maladresse; systématiquement, elle avait cherché à fermer la Mandchourie aux autres nations, et malgré les demandes des puissances étrangères, elle s'était opposée à l'ouverture de nouveaux ports dans ce pays. Sauf en ce qui concerne Harbin, où les consuls étrangers ne seraient admis que dans le cas où le gouvernement russe trouverait leur présence opportune, la Russie ne cessa cette opposition qu'en juillet 1903. A la fin de 1902, la Russie voulait imposer à la Chine des mesures pour établir des douanes à Dalny (Ta Lien Wan) qui seraient comme celles des autres ports mandchouriens placées, en dehors du Service des Douanes maritimes, sous la direction de commissaires russes qui devaient remplacer les commissaires anglais. Au sujet de ces douanes, le Gouvernement chinois se refusait à accepter le projet russe et désirait que l'on suivît l'exemple de Ts'ing Tao, dans le territoire loué aux Allemands, c'est-à-dire que les Douanes fussent placées sous la

direction des Douanes maritimes, mais avec des employés allemands de ce service. Les Russes menaçaient de passer outre si les Chinois ne cédaient pas. D'autre part, les Chinois pressés par l'Angleterre et les États-Unis d'ouvrir de nouveaux ports en Mandchourie, s'y refusaient tant que les Russes n'auraient pas évacué le pays. Malgré l'opposition de l'Angleterre, le Commissaire de Nieou Tchouang, C. A. V. Bowra, un Anglais, fut remplacé par N. A. Konovalov, un Russe.

La Russie, dont la politique asiatique servait les intérêts de l'Allemagne en Europe, négligeait la Baltique, c'est-à-dire, son front ouest, pour son front d'Extrême-Orient où elle se créait de nouveaux ennemis. En quelques années, grâce au chemin de fer sibérien, la Russie avait réduit de plusieurs mois à quelques jours la distance entre l'Oural et la Mer d'Okhotsk. L'œuvre grandiose accomplie au delà de la Mer Caspienne par le Général Annenkov avait eu pour complément ce travail gigantesque, le chemin de fer qui traversant toute la Sibérie de l'ouest à l'est, avait porté en quelques jours le Russe de Moscou aux bords du Pacifique. Le rescrit impérial décidant la question de la construction de la grande ligne transsibérienne est du 17 mars 1891 ; le 19 mai de la même année, à Vladivostok, l'héritier tsarévitch, qui devait être l'infortuné empereur Nicolas II, posa la première pierre du chemin de fer et les travaux furent commencés en Sibérie occidentale le 7 juillet 1892. D'autre part, en récompense des services rendus par la Russie à la Chine pour la rétrocession du Leao Toung, le 8 septembre 1896, une Convention fut signée à Pe King, réglant la question des chemins de fer de Mandchourie et leur rattachement au Transsibérien :

« 1. Le Grand Chemin de fer de la Sibérie Russe étant sur le point d'être terminé, la Chine consent à autoriser la Russie à prolonger son chemin de fer sur les territoires chinois :

a) Du port russe de Vladivostok dans la ville chinoise de Hou Chouen dans la province de Kirin, de là au nord-ouest à la capitale provinciale de Kirin.

Et *b)* de la station de chemin de fer d'une ville quelconque de Sibérie à la ville chinoise d'Aigoun, dans la province de He Loung Kiang; de là au sud-ouest à la capitale provinciale de Tsitsihar, à la ville de Petuné, dans la province de Kirin et ensuite au sud-est, à la capitale provinciale de Kirin.

2. Tous les chemins de fer établis par la Russie dans les provinces chinoises de He Loung Kiang et de Kirin, devront être construits aux seuls dépens de la Russie et leur règlement et leur construction devront être exclusivement d'après le système russe, avec lequel la Chine n'a rien à faire, et le contrôle entier sera entre les mains de la Russie pour la durée de trente années. A la fin de la dite période, la Chine sera autorisée à réunir les fonds nécessaires pour racheter, après estimation propre de la valeur des dits chemins de fer, leur matériel roulant, les ateliers de machines et les bâtiments qui s'y rattachent. Quant à la façon dont la Chine rachètera à cette date ces chemins de fer, elle sera laissée à une considération future.

3. La Chine possède actuellement un chemin de fer qu'elle a l'intention d'étendre de Chan Haï Kouan à Moukden, capitale de la province de Foung T'ien, et de Moukden à la capitale de la province de Kirin. Si la Chine trouve ensuite des inconvénients à construire cette ligne, elle autorisera la Russie à fournir les fonds pour construire, en faveur de la Chine, cette ligne de Kirin, se réservant le droit de la racheter au bout de dix ans. Quant au tracé de ce chemin de fer, la Russie adoptera les plans déjà faits par la Chine, c'est-à-dire de Kirin à Moukden, Nieou Tchouang, etc.

4. La ligne qui doit être construite par la Chine, débutant par Chan Haï Kouan, dans le Foung T'ien, à Nieou Tchouang, Kaï P'ing, Kin Tcheou, Lou Chouen-k'eou (Port-Arthur) et Ta Lien Wan et ses dépendances, suivra les règlements des chemins de fer russes afin de faciliter les échanges commerciaux entre les empires respectifs.

5. Quant aux chemins de fer devant être construits par la Russie sur territoire chinois, les routes par lesquelles passeront les dites lignes devront être protégées, comme

d'habitude, par les autorités locales, civiles et militaires, du pays. De plus ces dernières devront accorder toutes les facilités et leur aide, dans ces diverses stations de chemin de fer, aux autorités civiles et militaires de Russie, ainsi qu'à tous les artisans russes et travailleurs qui dépendent de ces chemins de fer. Mais comme il serait quelquefois difficile aux autorités chinoises de garantir l'aide et la protection nécessaires sur tout le parcours de la ligne de chemin de fer qui traversera en grande partie des territoires peu habités et stériles, la Russie est autorisée à placer aux diverses stations importantes des bataillons spéciaux de cavalerie et d'infanterie pour mieux assurer la protection de la propriété du chemin de fer. »

L'arrangement de mars 1898 relatif à Port-Arthur, permettait de prolonger la ligne précédente jusqu'à ce port ou jusqu'à Ta Lien Wan. A la jonction du Sibérien et du Chemin de fer oriental chinois, sur la rive droite du Soungari, s'est créée la nouvelle ville de Harbin (Ho eul pin), qui a aujourd'hui (1919) une population de 115,700 Chinois.

De Harbin descend vers le sud la ligne à Port-Arthur viâ Tch'ang Ch'ouen et Moukden; une petite ligne va de Port-Arthur à Dalny *(jap.* Dairen); une autre de Tachi li k'iao à Ying K'eou (Nieou Tchouang); une autre de Leao Yang aux mines de Yen T'aï; une autre de Moukden à Ngan Toung (Antung, *jap.* Antoken), à l'embouchure du Ya Lou. La ligne Pe King-T'ien Tsin a été prolongée par Chan Haï kouan à Sin ming t'ing et Moukden, et a un embranchement vers Nieou Tchouang. Des trains express avec des voitures Pullman commencèrent à circuler à la fin d'octobre 1908; avant la grande guerre, un train quittait Dalny chaque lundi et vendredi matin, correspondant à l'express russe à Kouan tch'eng tseu (Tch'ang Chouen) et revenant les mardis et les samedis.

Guerre russo-japonaise.

La Corée, qui dans le passé avait été le champ de bataille où s'étaient heurtés Chinois et Japonais, continuait à être la proie convoitée par les autres puissances d'Extrême-Orient, mais bientôt le Japonais allait trouver devant lui, essayant de lui barrer la route, non plus le Chinois mais le Mos-

covite. En octobre 1895, la reine de Corée avait été lâchement assassinée par le parti japonais, sans doute de connivence avec le ministre japonais MIURA; en février 1897, des troupes russes pénétrèrent à Seoul par Tchemoulpo : le roi de Corée se réfugia à la légation de Russie; le premier ministre et deux de ses collègues furent massacrés dans les rues de Seoul, par le parti anti-japonais. Dès le 14 mai 1896, la Russie avait échangé avec le Japon un memorandum fixant le nombre de troupes que chacune des puissances pouvait entretenir en Corée, et le 9 juin 1896, YAMAGATA et le comte LAMSDORFF signaient à Pétersbourg un protocole marquant la situation respective de leurs pays dans la péninsule. La Russie cependant cherche à étendre son influence : le 26 octobre 1897, elle remplace brutalement le directeur des douanes coréennes, l'Anglais John Mc Leavy BROWN, par le Russe Kir ALEXIEV; une démonstration navale anglaise fait rétablir dans son poste Brown, le 27 décembre 1897.

Cependant le 25 avril 1898, un protocole, signé par NISHI et ROSEN, reconnaissait l'indépendance de la Corée et Russie et Japon s'engageaient à s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures du pays; de plus, la Russie promettait de ne pas gêner le développement des relations commerciales et industrielles du Japon en Corée.

Les années suivantes (1897-1904) sont marquées par la rivalité des deux ministres russe et japonais, PAVLOV et HAYASHI. Inutilement le Japon avait demandé à la Russie l'évacuation de la Mandchourie par les troupes russes et la reconnaissance de sa prépondérance en Corée, puis la fixation d'une frontière dans le nord de cette péninsule. La Russie s'était engagée à évacuer Moukden le 8 octobre 1903, mais le 28 décembre 1903, le ministre de Russie à Pe King avait déclaré que pour le présent il ne pouvait être question de poursuivre l'évacuation. Lassé, le Japon, n'ayant pas reçu de réponse à une dernière note du 13 janvier 1904, rompait brusquement les négociations, le 6 février 1904.

Le 7 février 1904, les Ministres de Russie et du Japon

quittèrent par ordre, l'un Tokyo, l'autre Saint-Pétersbourg, et sans aucune déclaration de guerre, l'amiral TOGO attaquait la flotte russe de Tchemoulpo et celle de Port-Arthur, et torpillait les deux vaisseaux russes *Retvisan* et *Cesarevitch*, dans la nuit du 8 au 9 février; le 9, Russie et Japon publiaient des notes; le 10, cette dernière puissance, le 11, la Russie, déclaraient la guerre. Dès février 1904, les représentants de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, demandèrent à leurs gouvernements respectifs qu'un arrangement fût conclu par lequel les belligérants n'enverraient pas leurs troupes dans le Tche Li, et le 10 du même mois, le secrétaire d'État américain, HAY, télégraphiait à son ministre à Pe King, E. H. CONGER, que son gouvernement désirait que la neutralité de la Chine et de son administration fût respectée par la Russie et le Japon, et que la guerre fût localisée pour éviter en Chine des troubles qui pourraient nuire au commerce et aux relations pacifiques internationales. Le 23, Hayashi, au nom du Japon, forçait la Corée à signer un protocole en six articles qui, tout en reconnaissant l'indépendance et l'intégrité territoriale de cet Empire, y établissait un véritable protectorat. Le *Petropavlosk* était coulé le 13 avril, avec l'amiral MAKAROV que remplaça l'Amiral SKRYDLOV, héros de la guerre contre la Turquie, comme Commandant des forces navales russes. KUROKI, à la tête de la première armée japonaise, le 1er mai, force le passage du Ya Lou, mais deux jours plus tard, Togo échoue dans une tentative contre Port-Arthur. La deuxième armée japonaise, commandée par OKU, débarque à Pi tse wo (Leao Toung), le 5 mai; de son côté Kuroki, ayant poursuivi sa marche victorieuse, son avant-garde pénètre le 6 à Foung Houang tch'eng. Oku, le 26 mai, enlevait les lignes de Kin Tcheou, et le 8 juillet, il occupait Kaï P'ing.

Une troisième armée japonaise, avec NODZU, débarque à Ta Kou chan et rejoint Oku après avoir occupé la passe de Fen Chouei lin, tandis qu'une quatrième armée, avec NOGI, débarque à la baie Kerr et commence le siège de Port-Arthur. Le 24 juillet, les Russes abandonnent Ta

Tche kiao, bifurcation des lignes de Yin K'eou et de Port-Arthur vers Leao Yang.

Le 10 août, les Russes essuient un désastre dans une bataille navale. Le 25 août-3 septembre a lieu la grande bataille de Leao Yang, livrée au général Kouropatkine par Oyama avec Oku, Nodzu et Kuroki, suivie d'une autre grande lutte sur les bords du Cha Ho (9-14 oct.).

Cependant les Russes font un grand effort : de Libau part le 16 octobre 1904, sous les ordres de l'amiral ROJESTVENSKY, une nouvelle flotte qui débute par un incident grave à Doggers Bank, dans la mer du Nord (22 oct.), les Russes ayant tiré sur des pêcheurs de Hull, incident qui fut heureusement aplani par une cour d'arbitrage présidée par l'amiral français FOURNIER, le 9 mars 1905, la Russie payant une indemnité de £ 65,000 pour le dommage causé. La flotte russe fait du charbon à Cherbourg (oct. 24), arrive à Vigo (oct. 26), touche Tanger (oct. 30-nov. 1), où elle se divise en deux escadres, l'une devant passer par le canal de Suez, commandée par le contre-amiral FOLLKERSTAMM, l'autre commandée par Rojestvensky, devait contourner la côte occidentale d'Afrique et rejoindre la première à Madagascar : ce qui eut lieu au mois de janvier 1905. Les Russes firent relâche dans la baie de Camranh (Annam) en avril. Avant que cette flotte n'arrivât à destination, Port-Arthur, malgré une lutte héroïque de sa garnison, mais mal défendu par le général STOESSEL, se rendait à Nogi.

Sur terre, une autre terrible bataille est livrée autour de Moukden par Oyama avec ses généraux : Oku, Nodzu, Kuroki et Nogi qui l'avaient rejoint après la capitulation de Port-Arthur (1-9 mars soir). Le 21 mars, les Japonais s'étant déjà trop éloignés du littoral, arrêtent la poursuite de leurs ennemis.

Un dernier désastre accablait les Russes : la flotte de ROJESTVENSKY, arrivée dans le détroit de Tsoushima, y était détruite ou capturée par Togo (27 mai 1905). Quelques bâtiments russes échappèrent à Tsing Tao, Saïgon, Chang Haï et Manille.

Les deux pays étaient épuisés, le Japon quoique victo-

rieux, plus encore que la Russie. Le 8 juin 1905, le Président des États-Unis, ROOSEVELT, envoyait aux deux puissances une note identique, les engageant à désigner des Plénipotentiaires pour étudier les conditions d'une paix dans laquelle il ne voulait intervenir en aucune manière. Dans la situation dans laquelle ils se trouvaient, les belligérants désignèrent pour les représenter, la Russie, M. Sergius WITTE, et l'ancien ministre à Tokyo, le baron Roman ROSEN, devenu ambassadeur à Washington, le Japon, le ministre des Affaires étrangères, Baron KOMURA IUTARO, et le ministre à Washington, TAKAHIRA KOGORO. Washington choisi pour lieu de la réunion, fut écarté pour Portsmouth, à cause de la chaleur de l'été.

Traité de Portsmouth 23 août 1905.

Le 23 août (5 sept.) 1905, 5e jour, 9e lune, 38e année Meiji, fut signé, en français et en anglais, à Portsmouth, New Hampshire, par Iutaro KOMURA, KOGORO TAKAHIRA, Sergius WITTE et Roman ROSEN, un traité en quinze articles. Par l'article II, la Russie reconnaît les intérêts prédominants, politiques, militaires et économiques du Japon en Corée, et s'engageait à ne pas intervenir dans les mesures que le Japon croira devoir adopter en Corée; par l'art. III, les deux puissances s'engagent à évacuer simultanément et complètement la Mandchourie, sauf la partie du Leao Toung, cédée à bail; par l'art. V, avec le consentement du Gouvernement chinois, la Russie cède au Japon son bail de Port-Arthur, Ta Lien Wan, et des territoires adjacents ainsi que des eaux territoriales; par l'art. VI, le chemin de fer de Tchan Tch'oun et de Port-Arthur; par l'art. IX, la partie sud de Sakhalin, ainsi que les îles adjacentes. « La commission mixte qui, aux termes du protocole additionnel du traité, devait procéder à la délimitation exacte des territoires, ne put terminer ses travaux qu'au mois d'octobre 1907, mais un bureau d'administration civile avait été ouvert à Vladimiroska dès le 15 juin, et durant l'année 1906, près de 18 milliers de Japonais étaient déjà venus s'établir dans l'île pour s'y livrer soit aux travaux de culture soit à la pêche [1] ». Il n'est pas question d'indemnité. Deux

1. A. GÉRARD, *Ma mission au Japon*, p. 49.

articles additionnels furent signés le même jour en conformité des articles III et IX du traité qui fut ratifié à Peterhof par Nicolas II, le 1er octobre 1905.

Le *tenno* MUTSU HITO, malade du diabète, souffrant d'une néphrite aiguë, survécut peu au triomphe de ses troupes; il expira à minuit 43, dans la nuit du 29 au 30 juillet 1906; il laissait le trône à son fils, YOSHI HITO, né le 31 août 1879.

Un traité conclu à Pe King le 22 décembre 1905, entre la Chine et le Japon, faisait reconnaître à cette dernière puissance les avantages qui avaient jusqu'alors été obtenus par la Russie dans l'Empire du Milieu. D'autre part, des accords étaient signés entre la France et le Japon (10 juin 1907), entre la Russie et le Japon (30 juillet 1907) et entre l'Angleterre et la Russie (31 août 1907).

Annexion de la Corée.

Dès le 17 novembre 1905, comme suite à l'article II du traité de Portsmouth, par un traité signé entre le ministre du Japon à Seoul et le gouvernement coréen, un protectorat japonais était établi sur la Corée. « Le Japon, qui assumait, en vertu de ce traité, le contrôle et la direction des affaires extérieures de la Corée, ainsi que la représentation de la Corée au dehors, s'était réservé le droit d'y nommer un résident général, établi à Seoul, ayant le privilège d'être reçu en audience privée et personnelle par l'Empereur de Corée. Dès le 15 décembre 1905, le gouvernement coréen avait rappelé les ministres et consuls qui le représentaient à l'étranger, cette représentation étant désormais dévolue aux agents du gouvernement japonais. Le 21 du même mois, le marquis ITO était nommé résident général à Seoul avec tous les pouvoirs résultant des traités [1]. »

A la suite de ce traité, la Corée en 1907 avait adressé à la Cour d'arbitrage de la Haye une protestation contre la situation qui lui avait été faite. Après un conseil des « genro », réuni à Tokyo le 10 juillet 1907, le vicomte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, se rendait immédiatement à Seoul; déjà l'empereur YI HIUNG avait abdiqué; il fut remplacé par son fils YI CHOK, couronné le 27 août;

1. A. GÉRARD, *l. c.*, p. 49.

une nouvelle convention en sept articles fut signée le 25 juillet 1907 entre Ito et le premier ministre coréen Yi Wan yong pour affirmer avec plus de précision les droits du gouvernement japonais.

Lors d'une inspection en Mandchourie, Ito fut assassiné à Harbin par un fanatique coréen qui, à la gare, lui tira à bout portant un coup de revolver; le corps du grand homme d'État, transporté à Tokyo, y fut l'objet de grandioses funérailles (4 nov. 1908); l'assassin condamné à mort par les tribunaux coréens (14 fév. 1909), fut exécuté le 26 mars.

Le Japon charge le général Teraoutsi d'effectuer l'annexion de la Corée. « Le général Teraoutsi ayant trouvé dans les membres du cabinet coréen plus de concours qu'il n'en avait d'abord espéré, et le conseil privé de Corée ayant été consulté spécialement par le souverain, un traité fut signé le 22 août 1910, entre le Résident général du Japon et Yi Wan-yong, premier Ministre de Corée, aux termes duquel l'Empereur de Corée faisait à l'Empereur du Japon, qui l'acceptait, l'entière et permanente cession de tous ses droits de souveraineté. Le traité, en consacrant l'annexion de la Corée au Japon, reconnaissait à l'Empereur de Corée, à l'ex-Empereur, au prince héritier, à leurs femmes et héritiers, ainsi qu'aux autres membres de la Maison impériale, des titres, dignités et honneurs en correspondance avec leur rang et les apanages ou subsides suffisants pour le maintien de ce rang. L'Empereur du Japon s'engageait en outre, à conférer des titres de noblesse et des donations aux Coréens qui, par leurs services, auraient mérité ces marques spéciales de bienveillance et d'égards. Par un dernier article, le Japon assumait le Gouvernement et l'administration de la Corée, promettant entière protection de leurs personnes et de leurs biens aux Coréens qui se soumettraient à la loi, et pleine prospérité au pays placé désormais sous la domination de l'Empire mikadonal.

« Le 29 août, l'annexion fut proclamée, d'abord par deux rescrits impériaux, l'un de l'Empereur du Japon, l'autre de l'Empereur de Corée, puis par une déclaration du Gou-

vernement japonais, dont le texte fut communiqué aux représentants des diverses puissances étrangères ayant des traités avec la Corée, enfin par un document émané de la résidence générale et faisant connaître, avec les motifs de l'annexion, le programme d'administration qui serait appliqué à la nouvelle province de l'Empire [1]. »

Le Général Teraoutsi et M. YAMAGATA devinrent gouverneur-général et vice-gouverneur de Chosen, la résidence générale du Japon cessant d'exister. La Corée reprenait donc son nom ancien, au lieu de *Tai han ku* (grand Empire Han), qu'il avait pris en 1899. L'Empereur devint Prince O (Li O), en coréen YI WANG.

La terrible guerre entre la Russie et le Japon qui, pendant plusieurs mois, avait accaparé l'attention de l'univers, inquiet de la transformation qu'une victoire de la race jaune apporterait dans la politique et les intérêts du monde entier, s'était développée sur un sol appartenant à l'Empire du Milieu, sans que celui-ci pût intervenir dans une lutte dont il devait être la victime quel qu'en fût le résultat, puisque la Mandchourie devait être la proie du vainqueur ; elle devait avoir son contre-coup en Chine même. Cette guerre achevait de jeter le discrédit sur la dynastie mandchoue déjà bien affaiblie depuis le traité de Shimonoseki et la révolte des Boxeurs.

La main forte de Ts'eu Hi, le « Vieux Buddha » comme elle était populairement désignée, ne suffisait plus à la tâche de conduire les rênes d'un gouvernement en pleine décomposition : un empereur mis sous séquestre, des eunuques au pouvoir, une administration de fonctionnaires corrompus, un peuple mécontent, prêt à suivre les étudiants révolutionnaires qui avaient été respirer à l'étranger un souffle de liberté trop violent pour des natures domestiquées par plusieurs siècles de tyrannie. Le conquérant mandchou qui avait par surprise occupé l'Empire s'était maintenu au pouvoir tant qu'il avait été un souverain de génie ou de talent comme K'ang Hi ou K'ien Loung ; il n'était plus depuis un siècle qu'un fantoche sur un trône

1. A. GÉRARD, *l. c.*, pp. 140-141.

chancelant auquel les Chinois ne cessaient de donner l'assaut.

Mort de Kouang Siu et de Ts'eu Hi, 1908.

Nous touchons maintenant à la fin du drame qui depuis le coup d'État de 1898 se jouait dans le Palais Impérial entre l'empereur Kouang Siu et l'Impératrice-douairière. En 1908, celle-ci eut une attaque de paralysie dont elle se remit; Kouang Siu tombait malade dès l'automne de 1907 et l'on pouvait désormais prévoir qu'avant longtemps sa succession serait ouverte. Des intrigues se nouèrent autour des deux souverains : il devenait nécessaire de nommer un Prince héritier. On avait bien un candidat qui aurait eu l'avantage d'éviter une nouvelle Régence et de rendre le pouvoir souverain à la branche aînée de la famille impériale : c'était P'ou Louen, né en 1874, l'aîné des arrière-petits-fils de Tao Kouang et le fils de Tsai Tche, adopté en 1855 comme héritier posthume par décret de Hien Foung; P'ou Louen était patronné par le prince K'ing qu'exécrait Ts'eu Hi, et par Youen Che-k'ai. Mais Ts'eu Hi avait promis à son féal Joung Lou lorsqu'il fiança sa fille au Prince Tch'ouen, qu'elle désignerait comme prince héritier le premier fils qui naîtrait de cette union; ce fils fut P'ou Yi qui deviendrait héritier adoptif de T'oung Tche et qui, par surcroît, accomplirait les sacrifices au temple de Kouang Siu; P'ou Yi n'étant qu'un enfant, âgé de trois ans, Ts'eu Hi, toujours âpre au pouvoir, pourrait de nouveau exercer la Régence : homme de paille, le Prince Tch'ouen fut nommé Régent avec un titre supérieur à celui de « Conseiller du Gouvernement », donné à Koung en 1861. La mort déjoua brusquement les projets d'avenir de la vieille Impératrice.

L'état de Kouang Siu empirait de jour en jour : quelle était sa maladie? Les médecins n'étaient pas d'accord; était-ce la maladie de Bright? était-ce un empoisonnement comme l'insinuaient les ennemis de l'Impératrice à laquelle d'autres crimes étaient imputés : mort de la veuve de T'oung Tche, la douce Ha lu te, mort de l'impératrice Ts'eu Ngan, assassinat d'une concubine, etc. Ses ennemis ont peut-être exagéré le nombre des crimes de Ts'eu Hi, mais on ne prête qu'aux riches. En septembre 1908, le

Dalaï Lama venu d'Ourga où il s'était réfugié pour échapper aux Anglais entrés à Lhasa, vint faire une visite à Pe King. On se préparait à fêter le 3 novembre, le 73[e] anniversaire de la naissance de Ts'eu Hi; deux jours après elle tombait malade, mais elle parut se rétablir. L'Empereur qui sentait proche sa fin, ralliant ses dernières forces, sur son lit de mort, demanda par écrit que Youen Che-k'ai, qui par sa trahison en 1898 était à l'origine des malheurs qui l'accablaient depuis une dizaine d'années, fût sommairement décapité. Le martyre de Kouang Siu cessa dans la soirée du 14 novembre 1908; le malheureux prince alla rejoindre, en mai 1909, aux Si Ling, ses ancêtres Young Tcheng, Kia K'ing, Tao Kouang.

Le 14 novembre, levée à 6 heures du matin, Ts'eu Hi avait reçu le Grand Conseil et rendu, dans la soirée, un décret au nom du nouvel empereur P'ou Yi, par lequel elle prenait le titre d'Impératrice Grand'douairière, laissant à LOUNG YU, veuve de Kouang Siu, celui d'Impératrice Douairière. Vers midi, elle fut saisie d'une syncope; le lendemain, 15 novembre, à 3 heures, elle expirait face au sud, terminant sa longue carrière d'ambition et de crimes. Elle fut transportée avec une pompe extraordinaire aux Toung Ling, le 9 novembre 1909.

Les premiers empereurs de la dynastie mandchoue, en saisissant l'héritage mal défendu des Ming, écartèrent de leur route cet élément dissolvant qui plus que tout autre avait contribué à la ruine de leurs prédécesseurs : les eunuques. A ces êtres dégradés, vivant au milieu des plus basses intrigues, sans cesse complotant, incapables d'idées généreuses, il était interdit de quitter Pe King, la capitale, pour aller répandre dans la province le poison de leurs vices. Avec le misérable Hien Foung dont ils connaissaient l'âme basse et mesuraient l'étendue de son insigne faiblesse, ils relevèrent la tête et bientôt, flattant les appétits, dissimulant leurs ambitions, cachant leurs ruses, ils devinrent les maîtres d'une cour où trôna tant d'années une souveraine qu'on a comparée à Semiramis et qui ne fut qu'une Messaline. Sur Ts'eu Hi, le Grand Eunuque LI LIEN-YING

se vantait de régner en maître et, par elle, dictait ses ordres à l'État qui croulait entre des mains trop débiles ou trop perverses pour le maintenir. Cet insolent personnage, véritable cabotin, qui s'était scandaleusement enrichi en trafiquant des places, traitait avec mépris le malheureux empereur Kouang Siu, et, après son impériale maîtresse, il mourait le 4 mars 1911, âgé de 69 ans, exécré et redouté de tous. L'Empereur, autocrate dans le plus grand empire du Monde, n'était plus que le prisonnier de la camarilla la plus vile et la plus corrompue qui ait jamais entouré un trône depuis les tristes jours de Byzance.

On a cherché à excuser les forfaits de Ts'eu Hi, en disant qu'ils étaient ceux du milieu dans lequel elle avait été élevée. Triste excuse qui permettrait de justifier les crimes de tous les malfaiteurs dans tous les pays.

CHAPITRE XVII

Siouen T'oung (1908-1912).

Débuts du règne.

Les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'Empire chinois lorsque la main brutale de Ts'eu Hi eut cessé de soutenir son unité menacée, auraient exigé un chef énergique, tel Li Houng-tchang, pour remédier à l'insuffisance des princes mandchoux. Malheureusement à la tête du gouvernement, trop faible pour en assurer la lourde charge, ne restait qu'un prince bien intentionné mais sans l'énergie et sans l'expérience nécessaires pour guider les premiers pas d'un jeune empereur à peine sorti du berceau. Tsai Foung, Prince Tch'ouen, n'était connu que par la mission humiliante qu'il avait accomplie en Allemagne et sa soumission aux volontés de l'impérieuse Ts'eu Hi. La révolution et les mécontents avaient beau jeu avec lui. Sauf Koung, depuis cinquante ans, les Mandchoux n'avaient fourni aucun homme d'État, aucun homme de guerre. Tous les dirigeants de cette période : Tseng Kouo-fan, Tso Tsoung-t'ang, Chen Pao-chen, Li Houng-tchang, Lieou K'ouen-yi, Tchang Tche-toung, étaient Chinois; l'élément mandchou était vaincu d'avance lorsque l'élément chinois, plus nombreux et plus intelligent, entrerait résolument en lutte avec lui.

P'ou Yi était monté sur le trône, le 14 novembre 1908, mais son *nien hao* Siouen T'oung n'a commencé que le 22 janvier 1909, premier jour de la première année de la période Siouen T'oung; le début du *nien hao* ne coïncidant pas avec l'avènement, mais étant fixé par décret.

La tâche dévolue au Régent n'était pas facile; elle était trop pesante pour celui qui avait la charge de l'accomplir : l'édifice pourri du gouvernement mandchou craquait de toute part; les révoltes provinciales commencées sous le régime précédent recommençaient; les aspirations natio-

nales menaçaient le trône; les Impératrices se querellaient; Youen Che-k'ai, malgré ses tares, apparaissait comme le plus fermé soutien de la dynastie; il était haï du prince Tch'ouen qui n'oubliait pas la requête que lui avait faite son frère, l'empereur Kouang Siu, sur son lit de mort; exécré par Tié Leang et Liang Ting-fen, juge suprême du Hou Pé, amis de Tchang Tche-toung, le grand vice-roi, son ennemi personnel et son rival. Dès la fin de 1906, sauf la vice-royauté du Tche Li, on avait retiré à Youen, armée, chemins de fer, finances : tout le monde marchait contre lui, Chinois aussi bien que Mandchoux. Toutefois il réussit à rentrer en grâce, et en septembre 1907, appelé à Pe King, il est nommé membre du Grand Conseil et Président du *Wai Wou Pou*, ministère des Affaires étrangères. Il est d'accord avec le Prince K'ing.

La situation de Youen Che-k'ai change avec le nouveau règne. Le Régent, représentant des Mandchoux conservateurs, le destitue le 2 janvier 1909, sous prétexte que son pied malade ne lui permettait pas d'accomplir les cérémonies de sa charge; Youen se retire au Ho Nan, son pays, attendant que l'heure de la revanche ait sonné. Touan Fang est également disgracié. La mort de Tchang Tche-toung prive le Gouvernement d'un conseiller influent.

Soulèvements.

Dès le début de 1908, avait lieu au Tche Kiang un soulèvement causé par l'émission d'un emprunt anglais pour la construction du chemin de fer de cette province. Des difficultés avec le Japon surgissaient par suite des prétentions de ce pays en Mandchourie et au Fou Kien. Une tentative de révolution est écrasée au Yun Nan. L'Impératrice Ts'eu Hi s'était enfin décidée le 27 août 1908, à sanctionner par un décret un plan de réformes qu'elle n'aurait peut-être pas exécutées; toutefois, dès le 22 juillet 1908, des Conseils provinciaux avaient été constitués par décret. Le Régent ordonna aux vice-rois et aux gouverneurs (*tsoung tou* et *fou t'ai*), de réunir pour la première fois ces Conseils le premier jour de la 9e lune (14 octobre 1909). Ces Conseils n'avaient qu'un rôle défini et restreint; ils devaient se borner à l'étude du budget provincial et des

Conseils provinciaux.

réformes locales; le nombre des conseillers était variable : en théorie, on devait en compter deux par sous-préfecture. Comme on devait s'y attendre, ces délégués outrepassèrent leurs attributions. Au commencement de janvier 1910, les délégués des Conseils, au nombre de 45 représentant 12 provinces, se rendent à Pe King où ils sont bien accueillis; ils demandent l'ouverture d'une Assemblée nationale dans le délai d'un an; le 30 janvier, d'une manière polie mais ferme, le Régent leur répond que la chose est prématurée; la presse, qui s'est développée d'une manière prodigieuse, fulmine. La délégation reprend courage et en juin formule une seconde demande; nouveau refus du Régent.

Sénat provisoire.

Une Cour suprême de Contrôle administratif et constitutionnel *(Tse Tseng Youen)*, avait été créée par un décret de Kouang Siu du 20 septembre 1907; le Prince P'OU LOUEN en était Président, et l'ultra-conservateur, le Grand Conseiller CHENG KIA-NEI, Vice-Président; sous le titre de « Sénat provisoire », cette Cour allait jouer un rôle important. Les élections à ce Sénat eurent lieu au printemps de 1910. Voici quels devaient en être les éléments répartis en huit classes :

1° Membres de la famille impériale ayant un titre héréditaire, nommés par l'Empereur	16
2° Nobles ordinaires mandchoux, mongols et chinois, nommés par l'Empereur	12
3° Nobles des pays sujets, mongols, tibétains et musulmans, nommés par l'Empereur	44
4° Membres de la famille impériale sans titre (parents collatéraux), nommés par l'Empereur	6
5° Fonctionnaires des divers ministères des 4e, 5e, 6e et 7e degrés choisis par leurs pairs et nommés par l'Empereur	32
6° Lettrés célèbres dans l'Empire, nommés par l'Empereur (les dix sénateurs furent choisis par l'Empereur sur une liste de trente établie sur la proposition des ministres, des censeurs, des vice-rois, des gouverneurs, des représentants diplomatiques de la Chine à l'étranger).	10
7° Grands contribuables, nommés par l'Empereur . . (Les dix sénateurs furent choisis sur une liste composée de deux membres par province élus par les vingt principaux contribuables de chacune des provinces de l'Empire.)	10
8° Membres élus par les Assemblées provinciales . . .	100
Total.	230

Les membres des six premières classes, laissés au choix de l'Empereur, furent nommés par un décret du 9 mai 1910.

L'élection des membres des Assemblées provinciales était soumise à l'approbation des vice-rois et des gouverneurs de provinces qui furent ainsi représentées dans la Cour suprême [1] :

Moukden	3	Fou Kien	4	Turkestan Chinois	2
Kirin	2	Hou Pé	5	Se Tch'ouan	6
He Loung Kiang	2	Hou Nan	5	Kouang Toung	5
Tche Li	9	Chan Toung	6	Kouang Si	3
Kiang Sou	7	Ho Nan	5	Yun Nan	4
Ngan Houei	5	Chan Si	5	Kouei Tcheou	2
Kiang Si	9	Chen Si	4		
Tche Kiang	7	Kan Sou	3		

Une lutte ardente allait commencer à la Cour entre les conservateurs et les partisans d'une constitution. Dans cette campagne, le Sénat marchait d'accord avec les délégués provinciaux afin d'obtenir la convocation d'une Assemblée nationale; il était nécessaire d'abattre d'abord le Grand Conseil *(Kioun Ki tch'ou)*, la principale barrière de la réaction. Avec K'ing en tête, le Trône organise la résistance aux revendications populaires. Par deux décrets du 15 décembre, le Régent refuse d'accepter la démission que lui ont offerte les Grands Conseillers et de prendre en considération le rapport que le Sénat lui a présenté à cet effet. Un autre édit du 24 décembre blâme les vice-rois de Mandchourie et du Tche Li qui avaient conseillé la convocation d'une Assemblée nationale et donne l'ordre de renvoyer dans leurs provinces les délégués restés à Pe King. La réaction triomphe momentanément. Le Sénat est en butte à l'hostilité des gouverneurs provinciaux : son Président P'ou Louen qui, quoique appartenant à la famille impériale, s'est montré libéral, est remplacé ainsi que son Vice-Président par les anti-réformistes CHE SIU et LI KIA-KIA. Un cabinet responsable est créé le 8 mai avec des réactionnaires avérés comme K'ing et Na T'oung et on nomme

1. Jean RODES, — *La Chine et le mouvement constitutionnel*, pp. 64-65.

un Conseil privé composé de conservateurs, les trois Conseils d'État étant supprimés. Le Prince K'ing, vieillard de 73 ans, Président du *Kioun Ki Tch'ou* supprimé, est nommé Premier Ministre.

La Cour marche à l'abîme.

La Révolution.

Le 9 mai 1911, un décret, plaçait sous le contrôle de l'État les deux grandes lignes de chemin de fer alors en construction: Han K'eou-Canton, Han K'eou-Se Tch'ouan, sous l'influence du ministre des Voies et Communications Tcheng Koung-pao qui, le même mois, faisait conclure avec les puissances étrangères : France, Angleterre, États-Unis et Allemagne, deux emprunts, l'un de £ 10,000,000, pour la réforme monétaire et la mise en valeur de la Mandchourie, l'autre, de £ 6,000,000, pour la construction des deux voies ferrées ; le Japon de son côté fournissait £ 1,000,000. Touan Fang, ancien vice-roi, fut nommé directeur des lignes de chemin de fer. Cet acte d'énergie du Régent amena de vives protestations en province, et particulièrement au Se Tch'ouan. Il fut le point de départ d'un soulèvement populaire qui n'avait tout d'abord rien d'anti-dynastique, mais devint rapidement révolutionnaire lorsque les étudiants et les fauteurs ordinaires de désordre se mirent à sa tête. Quoique la Révolution ait commencé au Se Tch'ouan, cette province n'était cependant pas le meilleur terrain pour les réformateurs. Justement, par un essai de politique générale, on a voulu nationaliser le chemin de fer ; or, le Chinois, particulariste, veut bien payer pour les travaux de sa province, mais non pour ceux de l'Empire en général. Ajoutez à cela que le pays avait été affreusement pressuré, non seulement pour le chemin de fer, mais aussi pour l'expédition contre les Tibétains ; motifs de révolte, causés par des intérêts personnels qui ont été lésés, et non par des motifs de réforme. La révolte éclate, il faut la réprimer : on envoie au Se Tch'ouan les troupes du Hou Pe, et voilà cette immense agglomération d'hommes qui vit sur le Kiang et le Han, livrée à elle-même. Le 7 septembre 1911,

1. Voir le décret, pp. 156 seq. de Jean RODES. — *La Chine et le mouvement constitutionnel.*

à Tch'eng Tou, le yamen du vice-roi du Se Tch'ouan, TCHAO EUL-FOUNG, est attaqué, mais les émeutiers sont écrasés. Le mouvement ne tarde pas à prendre un caractère nettement étranger : les missionnaires, y compris le vicaire apostolique, Mgr CHATAGNON, sont obligés de se réfugier à Tch'oung K'ing, sur le Kiang. Le gouvernement envoie immédiatement au Se Tch'ouan, Touan Fang, ainsi que l'ancien vice-roi de Canton TS'EN TCH'OUEN-HIOUEN, disgracié en 1917 et retiré depuis lors au Tche Kiang, et des troupes de Pao Ting-fou, commandées par le général Foung Kouo-tchang.

D'autre part, le 1er octobre, des révolutionnaires arrivent de Canton à Wou Tch'ang, capitale du Hou Pe, dégarnie d'une partie de ses troupes envoyées au Se Tch'ouan. On se rappelle le rôle important joué par cette grande ville lors de la rébellion des T'ai P'ing. Située juste en face de l'embouchure du Han, elle commande ce fleuve et les deux villes construites à son confluent avec le Kiang : Han Yang et Han K'eou, port ouvert au commerce étranger ; dans cette dernière ville, on découvre une fabrique de bombes sur la concession russe. Le 10 octobre, les fonctionnaires impériaux de Wou Tch'ang télégraphient à Pe King, que le mouvement révolutionnaire était arrêté ; le lendemain, 11 octobre, les soldats se soulèvent à Wou Tch'ang et le vice-roi JOUEI TCH'ENG, attaqué dans son yamen, se réfugie à bord d'une canonnière du Yang Tseu ; le général TCHANG PIAO, protégé de Tchang Tche-toung, impopulaire et sans mérite, poursuivi à son tour par les troupes rebelles, prend la fuite et est remplacé par son second, l'incapable général LI YOUEN-HOUNG ; c'est un véritable *pronunciamento*. Le 12 octobre, les soldats franchissent le Kiang et s'emparent de l'arsenal de Han Yang ; le lendemain ils occupent Han K'eou ainsi qu'une partie de la ligne de chemin de fer Pe King-Han K'eou. Jouei Tch'eng et Tchang Piao sont dégradés. Jusqu'alors Soun Yat-sen, alors aux États-Unis, n'a aucune part dans les événements.

De Wou Tch'ang, le mouvement s'étend le long du Yang Tseu ; on croirait revoir la marche des T'aï P'ing. Le 4 no-

vembre, Chang Haï tombe entre les mains des rebelles qui, deux jours plus tard, s'emparent des grandes villes de Sou Tcheou, au Kiang Sou, et de Hang Tcheou au Tche Kiang. Ces victoires enivrent les populations : la République, dont le peuple ignore le but et la signification, est proclamée au Hou Nan, le 24 octobre, au Yun Nan, le 31, au Fou Kien, le 10 novembre. Enfin Canton se soulève à son tour, entraînant dans la rébellion tout le sud de l'Empire. Pour comble de malheur, les canonnières chinoises du Kiang passent aux rebelles.

Les Impériaux avec Foung Kouo-tchang remportent un succès momentané en reprenant Han Yang, le 27 octobre, et le 28, Han K'eou qui est incendié dans la lutte; mais cet insuccès est compensé par la reddition aux révolutionnaires de Nan King (2 décembre), défendu par TCHANG TCH'OUEN. Touan Fang est assassiné par ses propres soldats entre Tch'oung K'ing et Tch'eng Tou, tandis que Tchao Eul-foung lui-même est tué dans sa capitale, au milieu de décembre. Le Se Tch'ouan, point de départ de la première émeute, passe définitivement à la révolution.

Le premier acte de la tragédie est joué ! Que va faire le Gouvernement impérial pour rétablir son autorité? La Cour mandchoue est affolée, désemparée, avec un empereur enfant, sans homme, sans chef. Le Prince K'ing, qui a hérité de la situation du Prince Koung, sans en avoir la valeur, homme médiocre d'ailleurs, est trop âgé pour jouer un rôle actif. Néanmoins, dès le 15 octobre, par le chemin de fer Pe King-Han K'eou, on envoie une division, commandée par le Mandchou YIN TCH'ANG, ministre de la Guerre, qui s'établit sur la ligne à une centaine de kilomètres de Han K'eou, puis infligeant le 27 octobre une sanglante défaite aux rebelles, brûle la ville indigène, tandis que l'amiral SA TCHEN-PING remonte le 16 avec ses canonnières à Wou Tch'ang. Tous les deux sont placés sous les ordres de Youen Che-k'aï, auquel la Cour fait appel, de ce même Youen Che-k'aï qui, disgracié par le Régent, il y a deux ans, s'est retiré dans sa province de Ho-Nan; Youen Che-k'aï est le seul homme capable de sauver la dynastie !

Est-ce vrai? C'est lui qui commandait la garnison chinoise de Seoul quand éclata la révolution coréenne de 1884, et il se trouva en conflit avec les Japonais. Alors qu'il est encore en Corée, Youen est nommé par décret impérial du 2 mai 1893, tao-t'aï de Wen Tcheou, à la place de Ts'ao Chou-jao, promu juge provincial du Tche Kiang. Rappelé de Corée en 1894 et remplacé comme résident chinois à Séoul par Li Siao-yun, ancien consul chinois à Tchemoulpo, il est appelé au poste de juge au Tche Li en juillet 1897. L'empereur Kouang Siu met en lui sa confiance; il commandait alors dans le Chan Toung, 7,000 hommes de troupes exercées par M. Von Hanneken; il est chargé, le 5 août 1898, de faire exécuter à T'ien Tsin Joung Lou, qui est considéré comme un obstacle aux projets impériaux de réformes, et d'arrêter l'Impératrice douairière. On sait comment Youen, fort peu soucieux de remplir sa tâche, trahit son souverain.

La récompense de Youen Che-k'ai ne se fit pas attendre. En septembre 1898, il était nommé vice-président d'un ministère en expectative d'emploi, et chargé de la formation des troupes. Il recevait à titre de récompense 4,000 onces d'argent (29 septembre 1898), et plus tard, par décret du 6 janvier 1899, cette insigne marque de faveur impériale :

« Nous accordons à Soung K'ing, général de division du Se Tch'ouan, et à Youen Che-k'ai, vice-président en expectative d'emploi, la faveur de pénétrer à cheval à l'intérieur du palais en dedans de la porte Si Youen-men, et de se servir soit d'une barque, soit d'un traineau. » (Dans le lac qui entoure l'île Yong-t'aï où se trouvait la résidence de l'empereur.)

Nommé gouverneur par intérim du Chan-Toung le 6 décembre 1899, à la place de Yu Hien, Youen Che-k'ai réussissait à faire partir les Boxeurs de sa province et à les faire évacuer sur le Tche Li. Au mois de mars 1900, il était nommé gouverneur en titre, et malgré son deuil (juin 1900), put rester à son poste, qu'il quitta en novembre 1901, pour remplir les fonctions de Gouverneur-général du Tche Li. En

janvier 1902, Directeur général du Chemin de fer du Nord, ministre l'année suivante (juillet 1903), il est placé à la tête du Conseil de réorganisation de l'armée ; enfin, le 4 septembre 1907, il devient Président du Ministère des Affaires Étrangères et Grand Conseiller. Kouang Siu meurt et Youen est disgracié.

Youen, rappelé à Pe King se fait désirer : honneurs sur honneurs sont accumulés sur sa tête : il est nommé successivement Vice-Roi des Deux Hou, le 14 octobre, en remplacement de Jouei Tch'eng, puis Haut-Commissaire du Yang Tseu, le 27 octobre ; il fait remplacer Ying Tchang par sa créature Foung Kouo-tchang et en fait le Président du Conseil le 2 novembre. Enfin, le grand homme arrive à Pe King, le 12 novembre.

Ts'en Tch'ouen-hiouen, nommé au Se Tch'ouan à la place de Tchao Eul-foung, met aussi peu d'empressement que Youen à rejoindre son poste.

A Pe King même, le Régent cède à toutes les demandes du Sénat provisoire. Tcheng Koung-pao, ministre des Voies et Communications, est transformé en bouc émissaire ; il est dégradé le 26 octobre, mais, grâce au corps diplomatique, il échappe à la mort. Le 30 octobre, K'ang Yeou-wei et les autres réformateurs qui vivaient à l'étranger sont graciés et un décret exclut les membres de la famille impériale et les nobles mandchoux des fonctions publiques. D'autre part une division se mutine dans le Tche Li et réclame une Constitution que le Sénat *(Tseu Tseng Youen)* s'empresse d'établir en 19 articles dont le premier reconnaît bien que la dynastie Ta Ts'ing règne toujours et que sa durée est infinie, mais y ajoute une série de vœux dont le troisième demande la promulgation d'un décret contenant l'assurance que le Gouvernement ne recourra jamais aux troupes pour réprimer la révolution, celle-ci n'étant pas anti-dynastique, mais résultant seulement des revendications légitimes du peuple et devant donner lieu en conséquence à des pourparlers [1].

Au commencement de novembre, règne une panique cau-

1. Jean RODES. — *Fin des Mandchoux*, pp. 66-67.

sée par les bruits sinistres venus de province, et par l'exode de la population des villes de l'intérieur dans les concessions étrangères; le 5, le Régent, d'une insigne faiblesse, reconnaît aux *Ko ming tang* (révolutionnaires), le droit de s'organiser en comités politiques.

Que va faire Youen Che-k'ai, maître de la situation? Il sera le sauveur de la dynastie mandchoue menacée? Il va envoyer immédiatement à Han K'eou ses troupes bien exercées pour écraser les rebelles? Le grand homme va immédiatement faire preuve de décision et d'énergie? Rien de la sorte ! Il retient ses troupes dans le Nord et négocie avec les rebelles, qui, faisant appel à tous les mécontents et aux gens sans aveu toujours prêts à jouer un rôle aux époques de révolution, voient grossir leurs rangs de jour en jour. Il leur accorde même un armistice après la reprise de Han K'eou et de Han Yang.

Le 4 novembre, Chang Haï étant passé à la révolution, en devient la capitale. WOU T'ING-FANG, un Cantonais, jadis ministre aux États-Unis, en Espagne et au Pérou (nov. 1896), plus tard vice-président des Ministères du Commerce (sept. 1903), des Affaires étrangères (déc. 1903), des Châtiments (fév. 1906), au nom des rebelles conduit des négociations avec le Gouvernement, les Provinces et les Étrangers; un ancien journaliste, TCHENG KI-MEI, se transforme en général et s'empare du pouvoir effectif; sur la demande de Li Youen-houng et du commandant des troupes de Tchen Kiang qui assiégeaient Nan King, afin d'établir un gouvernement central républicain à Chang Haï, il invite les généraux en chef du Hou Pé, du Hou Nan, du Ngan Houei, du Kiang Si, du Kiang Sou, du Tche Kiang, du Yun Nan, du Kouei Tcheou, du Kouang Si, du Kouang Toung, du Fou Kien, du Chan Toung, du Chan Si et du Chen Si, à élire un délégué par province sous leur commandement pour se prononcer sur l'organisation de ce gouvernement républicain. Douze délégués répondent à cet appel; ils sont accompagnés d'étudiants, et d'ambitieux politiciens qui, au nombre de trois cents, se réunissent le 21 novembre dans la cité pour discuter. Le lendemain de

la prise de Nan King, le 2 décembre, les douze délégués décident que le siège du gouvernement sera dans cette ville, que la Présidence de la République sera réservée à Soun Yat-sen, que l'extrémiste WANG TCHENG sera généralissime et Li Youen-houng vice-généralissime. Le 16 décembre les délégués se réunissaient à Nan King pour y fixer les termes d'une constitution républicaine provisoire dont voici le texte[1] :

TITRE I. — LE PRÉSIDENT PROVISOIRE.

Article premier. — Le Président de la République est élu par les représentants envoyés par les généraux en chef de toutes les provinces. Chaque province ne peut avoir qu'une seule voix. Pour que l'élection du président soit valable elle doit réunir les deux tiers des suffrages.

Art. 2. — Le Président de la République gouverne toute la nation.

Art. 3. — Le Président de la République provisoire est placé à la tête des armées de terre et de mer.

Art. 4. — Le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de contracter les traités internationaux, appartient au Président, lequel ne peut agir qu'avec le consentement de l'Assemblée.

Art. 5. — La désignation du chef de cabinet, des envoyés spéciaux à l'étranger, appartient au Président qui agit toujours avec la majorité de l'Assemblée.

Art. 6. — La Haute Cour de Justice peut être constituée par le Président de la République provisoire avec la majorité de l'Assemblée.

TITRE II. — ASSEMBLÉE.

Art. 7. — L'Assemblée est composée des députés qu'envoient les généraux en chef de toutes les provinces.

Art. 8. — Le nombre des députés de chaque province est de trois. Ils sont désignés et envoyés par le général en chef de province.

1. Jean RODES, *l. c.*, pp. 112 seq.

Art. 9. — Tout député a une voix aux séances de l'Assemblée.

Art. 10. — Attributions de l'Assemblée :

Budget du Gouvernement provisoire.

Contrôle des recettes et dépenses du Gouvernement provisoire.

Unification des Contributions, du système des Poids et Mesures.

Lois du Gouvernement provisoire, etc., etc.

Art 11. — La moitié des voix plus une constitue la majorité. En ce qui concerne l'article 4, la majorité demande les deux tiers des voix.

Art. 12. — Les décisions prises par l'Assemblée sont l'objet d'un rapport au Président de la République qui doit veiller à leur mise en exécution.

Art. 13. — Le Président de la République peut exiger de l'Assemblée une nouvelle délibération des questions sur lesquelles elle a pris une décision.

Art. 14. — Le Président de l'Assemblée est élu à la majorité formée par la moitié des suffrages plus un.

Art. 15. — Détails du règlement concernant l'Assemblée.

Art. 16. — Le comité des représentants des généraux de toutes les provinces a, jusqu'à constitution définitive de l'Assemblée, toutes les attributions et les pouvoirs de cette dernière. Dans ce cas une province ne peut avoir qu'une seule voix.

TITRE III. — POUVOIR EXÉCUTIF.

Art. 17. — Le Pouvoir exécutif comprend :

1° Le Département des Affaires étrangères;
2° Le Département du Service intérieur;
3° Le Département des Finances;
4° Le Département de la Guerre;
5° Le Département des Communications.

Art. 18. — Chaque Département est dirigé par un chef responsable.

Art. 19. — La composition et les attributions du personnel sont déterminées par le chef de chaque Département et sont soumises à l'approbation du Président de la République provisoire.

Art. 20. — Le Président convoquera l'Assemblée nationale dans les six mois qui suivront l'établissement du Gouvernement provisoire.

Art. 21. — Le règlement constituant le Gouvernement provisoire est mis en vigueur jusqu'à la constitution de la République chinoise dont les statuts sont définitivement élaborés.

Soun Yat-sen, arrivé d'Amérique à Nan King, fut élu Président provisoire de la République le 30 décembre; le 2 janvier 1912, un ministère était constitué, et le 4, Li Youen-houng était nommé Vice-président de la République. Un nouveau drapeau fut adopté, composé de cinq bandes horizontales : rouge, jaune, bleu, blanc, noir, représentant les races de la Chine : Chinois, Mandchoux, Mongols, Tibétains, Musulmans.

Ce même mois (janvier 1912) une nouvelle Constitution provisoire de la République était promulguée; elle comprenait 56 articles répartis en 7 chapitres : I. Dispositions générales; II. Citoyens; III. Conseil National (remplacé en avril 1913 par les deux Chambres du Parlement); IV. Le Président et le Vice-Président provisoires; V. Membres du Cabinet; VI. La Justice; VII. Articles supplémentaires [1].

Canton, ville turbulente, de tout temps difficile à gouverner, ne pouvait échapper à la contagion révolutionnaire. Dès qu'y parvinrent, à la fin d'octobre 1911, les nouvelles des événements qui se déroulaient dans le nord, les troubles commencèrent. Les innombrables associations, corporations, guildes, sociétés de cette grande ville commerçante, adressèrent le 25 octobre une pétition au Vice-Roi TCHENG MING-KI, demandant à ce dernier de proclamer l'indépendance de la région; sans doute peu rassuré sur la situation, Tcheng fit bon accueil à la délégation qui se retira pleine-

1. SIH-YUNG CHENG. — *Modern China*, 1919, pp. 316-322.

ment convaincue que le Vice-Roi était rallié à la cause révolutionnaire; aussi la déception fut-elle grande chez les novateurs, lorsqu'ayant organisé, le 30 octobre, un grand cortège qui défila avec ses drapeaux dans les rues, les principaux meneurs furent arrêtés par ordre de Tcheng. La rébellion fut arrêtée net par cet acte d'énergie, mais dès que les nouvelles reçues de la capitale montrèrent à l'évidence la faiblesse du Gouvernement impérial, les sociétés reprirent courage et le 7 novembre, elles sommèrent de nouveau Tcheng Ming-ki de proclamer l'indépendance; le 9, elles la déclarèrent elles-mêmes et eurent la naïveté de proposer la Présidence à Tcheng qui déjà s'était réfugié au Consulat d'Angleterre à Cha Min, d'où il gagna Hong Kong. Les révolutionnaires restaient donc maîtres de Canton; leurs rangs étaient considérablement grossis par des Chinois appartenant aux colonies de Hong Kong et de Singapore. Tous les fonctionnaires expérimentés abandonnèrent la ville qui tomba rapidement dans le désordre et devint la proie des soldats, plutôt des brigands, devenus maîtres de Canton. Les femmes n'étaient pas les moins endiablées; elles réclamèrent, ce qui leur fut accordé, de faire partie du nouveau Conseil provincial. HOU HAN-MIN, journaliste de Hong Kong, ancien secrétaire de Soun Yatsen avait été acclamé Président; impuissant à maîtriser le mouvement, il profita du passage de son ancien patron en décembre pour l'accompagner à Chang Haï; on lui donna Tcheng Kioung-ming comme successeur.

Au Yun Nan, la révolution éclata le 28 octobre dans le sud à Teng Yué; elle se répandit à Ta Li et atteignit triomphante, le 31, la capitale de la province dont le Vice-Roi LI KING-CHE, neveu du grand Li Houng-tchang, s'enfuit au Tong King d'où il remonta à Chang Haï; le général hounanais TSAI s'empara du pouvoir; le 7 novembre, Mong Tseu, port ouvert au commerce étranger sur le Ho Ti Kiang (haut Fleuve Rouge) tombait au pouvoir des rebelles.

Au Se Tch'ouan, anarchie et désordre complet; le 8 décembre, Tch'eng Tou est pillé et saccagé par la garni-

son; au Kien Tch'ang, le P. CASTANET, des Missions étrangères de Paris, est assassiné; le mouvement devenait nettement xénophobe.

A la fin de 1911, la révolution, maîtresse d'un grand nombre de provinces, s'appuyait sur les quatre grands centres de Wou Tch'ang, Chang Haï, Canton et Yun Nan, tous au sud du Kiang. Le mécontentement était général dans le pays éprouvé par la famine, les inondations, les taxes excessives.

Cependant Youen Che-k'ai se présente d'abord en défenseur de la dynastie; sous prétexte de mettre la famille impériale à l'abri des tentatives des rebelles, il l'engage hypocritement à se réfugier à Djehol, à la résidence d'été des empereurs : les princes refusent de s'éloigner de la capitale. Youen, avec ténacité, essaie de faire agir les diplomates étrangers qui ne sont pas plus heureux que lui pour éloigner la famille impériale, mais dans celle-ci même, il trouve une alliée dans l'Impératrice douairière, LOUNG YU, veuve de Kouang Siu, jadis son ennemie, qui s'était opposée à son retour à Pe King (1910); elle paraît avoir joué un rôle singulier dans les derniers jours de la dynastie mandchoue; elle exécrait le Régent et il est probable que sa haine lui fit promulguer les décrets qui ruinèrent les ultimes espérances des Mandchoux et conduisirent Youen Che-k'ai au pouvoir suprême; elle mourut le 2 février 1913.

En même temps qu'il complotait contre son souverain, Youen traitait secrètement avec les rebelles. En décembre 1911, il envoie T'ang Chao-yi en mission à Chang Haï et à Wou Tch'ang pour rechercher un terrain d'entente; les rapports qu'il adresse à Youen sont franchement pessimistes. Youen entreprend de prouver aux Mandchoux que la situation est perdue pour eux; il réussit : les princes sont apeurés; le 3 février, il est chargé de fixer le sort réservé à la famille impériale par un décret de Loung Yu; trois décrets achèvent le 12 février la destruction de l'Empire; par le premier, le Trône décrète la République! Le second renferme des conseils aux fonctionnaires; enfin le troisième établit le statut de la famille impériale :

1. Quand l'Empereur de la grande dynastie des Ts'ing abdiquera, il pourra conserver quand même son titre honorifique, les Républicains de la Chine auront le devoir de le traiter respectueusement avec les cérémonies dues à un Souverain étranger.

2. Après son abdication, l'Empereur de la dynastie des Ts'ing aura une rente annuelle de 4,000,000 taels; lorsque la nouvelle monnaie de la République chinoise sera mise en circulation, on lui donnera annuellement 4,000,000 dollars.

3. Après son abdication, l'Empereur de la dynastie des Ts'ing restera librement dans son palais à Pe King, puis au Jardin d'Été et pourra garder ses anciens gardiens impériaux.

4. Après son abdication, l'Empereur de la dynastie des Ts'ing pourra sacrifier perpétuellement aux temples et tombeaux de ses ancêtres et la République chinoise doit les protéger attentivement avec des soldats.

5. La République chinoise doit lui verser une grosse somme destinée à construire continuellement d'après les règlements décidés le tombeau de feu l'Empereur Te Tchoung (Kouang Siu) dont les travaux ne sont pas encore terminés, et fournir aux divers frais des sacrifices.

6. L'Empereur de la dynastie des Ts'ing aura le droit d'employer ses domestiques et ses fonctionnaires comme auparavant, mais il lui est défendu d'engager les eunuques.

7. Après son abdication, tous les biens et propriétés personnels de l'Empereur de la dynastie des Ts'ing devront être protégés spécialement par la République chinoise.

8. Les soldats de la garde impériale seront dirigés directement par le Ministère de l'Armée de la République chinoise et leurs salaires seront comptés comme auparavant.

La situation des membres de la famille impériale était fixée par les quatre articles suivants :

1. Tous les princes et ducs de la dynastie des Ts'ing pourront conserver quand même leur dignité.

2. Tous les proches parents de la famille impériale de la dynastie des Ts'ing auront les mêmes droits et intérêts que les Chinois soit publics soit particuliers.

3. Ils sont dispensés d'être soldats.

4. Leurs propriétés personnelles seront protégées spécialement par la République chinoise.

Sept articles étaient relatifs aux Mandchoux, de même qu'aux Mongols, aux Mahométans et aux habitants du Tibet. Ils établissaient le principe de leur égalité avec les Chinois et ils assuraient leur protection, les princes de ces races conservaient leurs titres [1].

Immédiatement après, une assemblée choisit, à Nan King, Youen-Che-k'ai comme Président de la République provisoire, l'élection définitive devant avoir lieu un an plus tard après la constitution du nouveau Parlement. Souen Yat-sen s'efface devant Youen. Malgré le vœu exprimé par Nan King, Pe King reste capitale. La révolution s'est accomplie sans effusion de sang.

Vingt-deuxième Dynastie : Ts'ING.

Capitale : PE KING.

1. Tchao-Tsou Youen Houang-Ti, *Ngai-sin-kio-louo.*	(Tse Wang.)
2. Hing-Tsou Tche Houang-Ti, *Tou-tou-fou-man.*	(K'ing Wang.)
3. King-Tsou Yi Houang-Ti, *Kio-tch'ang-ngan.*	(Tch'ang Wang.)
4. Hien-Tsou Siouen Houang-Ti, *T'a-ko-che.*	(Fou Wang.)
5. T'ai-Tsou Kao Houang-Ti, *Nou-eul-ho-tch'e* (Nourhatchou), né en 1559. — † 30 sept. 1626, à 68 ans.	T'ien Ming, 1616.
6. T'ai-Tsoung Wen Houang-Ti, *Houang-t'ai-ki,* 20 oct. 1626; né 29 nov. 1592. — † 21 sept. 1643.	T'ien Tsoung, 1627. Tch'ouang Te, 1636.
7. Che-Tsou Tchang Houang-Ti, *Fou Lin,* 8 oct. 1643; né 15 mars 1632. — † 5 février 1661.	Chouen Tche, 1644.
8. Cheng-Tsou Jen Houang-Ti, *Hiouen Yé,* 7 fév. 1661; né 4 mai 1654. — † 20 déc. 1722.	K'ang Hi, 1662.

1. Jean RODES, *l. c.*, pp. 251-252.

9.	Che-Tsoung Hien Houang-Ti, *Yin Tchen*; 27 déc. 1722; né 13 déc. 1678. — † 7 oct. 1735.	Young Tcheng, 1723.
10.	Kao Tsoung Chouen Houang-Ti, *Houng Li*, 18 oct. 1735; né 25 sept. 1711; abdique 9 fév. 1796. — † 7 fév. 1799.	K'ien Loung, 1736.
11.	Jen Tsoung Souei Houang-Ti, *Young Yen*, 9 fév. 1796; né 13 nov. 1760. — † 2 sept. 1820.	Kia K'ing, 1796.
12.	Siouen Tsoung Tch'eng Houang-Ti, *Mien Ning*, 3 oct. 1820; né 16 sept. 1782. — † 25 fév. 1850.	Tao Kouang, 1821.
13.	Wen Tsoung Hien Houang-Ti, *Yi Tchou*, 9 mars 1850; né 13 juillet 1831. — † 22 août 1861.	Hien Foung, 1851.
14.	Mou Tsoung Yi Houang Ti, *Tsai Choun*, 11 nov. 1861; né 27 avril 1856. — † 12 janvier 1875.	T'oung Tche, 1862.
15.	Te Tsoung King Houang Ti, *Tsai T'ien*, 25 fév. 1875; né 15 août 1871. — † 14 nov. 1908.	Kouang Siu, 1876.
16.	*P'ou Yi*, 14 nov. 1908.	Siouen T'oung, 1909.

CHAPITRE XVIII

Épilogue : la République (Tchoung Houa Min Kouo).

La Révolution.

LA Révolution (1912) qui venait d'amener la chute de l'empire mandchou et la proclamation de la République en Chine dont on célèbre l'anniversaire le 10 octobre, est un des événements les plus considérables, non seulement de l'histoire de ce vieux pays, mais aussi l'un des plus importants de l'histoire du monde. Les nations étrangères devront suivre avec le plus grand soin un mouvement qui aura sa répercussion tôt ou tard sur la politique de l'univers entier; malgré l'intérêt des nombreuses questions à l'ordre du jour en Europe et en Amérique, aucune, pour l'observateur et le philosophe, de même que pour le politique, n'égale en importance pour l'avenir et pour le présent celle de l'Extrême-Orient. Il n'est pas indifférent d'assister à la transformation politique et sociale d'un peuple qui représente le tiers de la population du globe. Assurément ce n'est pas la première fois qu'un trône chancelant croule tout à coup dans l'Empire du Milieu; des dynasties nouvelles se sont échafaudées sur les ruines des dynasties en décadence; il y a même une étrange ressemblance entre la fin des Ts'ing, dynastie étrangère, et celle des Ming, dynastie chinoise : affaiblissement du pouvoir impérial, rivalité stérile des coteries de la cour, influence croissante des eunuques. Jusqu'à présent les étrangers qui ont accaparé le pouvoir, tels les Mongols au XIIIe siècle, les Mandchoux eux-mêmes au XVIIe siècle, n'ont pas réussi à modifier le caractère général des mœurs et de l'administration du pays. La création de rouages administratifs nouveaux, tel que le *Kioun Ki Tch'ou*, Grand Conseil, établi en 1732, pour battre en brèche le *Nei Ko*, Chancellerie Impériale, tel

le doublement des présidents chinois des ministères par des présidents mandchoux, telle l'installation d'un général tartare dans les principales capitales provinciales, même l'organisation de l'armée des Huit Bannières, n'a pu donner la prépondérance à l'élément étranger, et le conquérant a fini par être absorbé par le conquis dont la natte qui lui pendait sur le dos témoignait seule encore récemment qu'il avait dû subir le joug venu du dehors. Et puis, si la dynastie mandchoue avait compté de grands empereurs, comme K'ang Hi et K'ien Loung, depuis le XIXe siècle, le trône du Dragon n'avait été occupé que par des souverains de plus en plus débiles, à la merci d'un soulèvement bien dirigé. Même K'ang Hi eut à lutter vigoureusement contre les rebelles du vieux parti chinois, et de son époque datent quelques-unes de ces sociétés secrètes qui, à partir du règne de Kia K'ing (1796-1821), prirent une extension formidable. Pendant quinze ans (1849-1864), la rébellion des T'ai P'ing qui avaient fait de Nan King leur capitale, tint en échec les forces de l'Empire, et celui-ci aurait peut-être succombé si, au lieu de le secourir, ses ennemis de la veille, Anglais et Français, avaient tendu la main à ses adversaires; mais on s'était aperçu que le chef de ceux-ci, le T'ien Wang, était devenu fou, et que ses partisans s'étaient transformés en hordes de pillards. La situation était tellement difficile que l'empereur Kouang Siu lui-même essaya en 1898 une tentative de réforme, qui devait fatalement avorter entre ses mains inhabiles; l'inexpérience de ses conseillers allait se heurter à la forte volonté de l'Impératrice douairière Ts'eu Hi. Mais cette tentative, eût-elle réussi, n'aurait pas suffi à amener assez rapidement la transformation radicale que désirait la jeune Chine.

Les causes du mouvement révolutionnaire chinois sont multiples : il faut tout d'abord compter la haine, tantôt ouverte, tantôt latente, mais toujours constante, du vieux Chinois pour son conquérant mandchou; l'éclat des succès des Japonais contre les Russes, qui prouvaient que les Européens pouvaient être vaincus par les Jaunes : le bruit

des victoires japonaises retentit à travers l'Asie entière et l'Hindou, comme le Siamois et l'Annamite, comme le Chinois, y virent le triomphe de l'Asiatique. De là, réveil d'aspirations que l'on pouvait croire étouffées. Les jeunes Chinois se rendirent en masse à Tokyo, pour y étudier, tandis que la Chine, malgré son antipathie pour les habitants de l'Empire du Soleil Levant, faisait appel aux officiers japonais pour réformer son armée, non seulement parce qu'ils coûtaient meilleur marché que les instructeurs européens, mais aussi parce qu'ils étaient victorieux ; les étudiants, en même temps que la culture scientifique, prenaient au Japon des idées de progrès ; d'autres venaient en France, et absorbaient, sans pouvoir les digérer, Jean-Jacques Rousseau et les philosophes du XVIIIe siècle ; d'autres allaient aux États-Unis ; ils y puisaient des idées d'une liberté dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Tous ces exilés volontaires apprenaient à connaître ce qui faisait la faiblesse de leur pays ; tout en s'apercevant que leur civilisation surannée ne pouvait coexister avec les progrès de la société moderne, ils s'en prenaient de leur infériorité aux Mandchoux, qui n'étaient que les continuateurs d'une tradition qu'ils avaient acceptée en s'emparant du pouvoir. Les sociétés secrètes qui pullulent en Chine, travaillaient depuis longtemps au renversement de la dynastie mandchoue, mais leurs efforts manquaient de coordination, et l'unité dans l'action leur fut donnée par les novateurs qui avaient été puiser en Occident leurs idées de liberté et de réforme. Leur venue amena l'écroulement de toute la machine gouvernementale vermoulue. La révolution ne fut pas un acte spontané ; son parti *(Ko ming tang)* en avait soigneusement préparé le plan et dans son programme avait habilement évité de faire appel à toute intervention étrangère.

D'autre part, le gouvernement mandchou était sorti de la révolte des Boxeurs amoindri, humilié devant son peuple et devant les étrangers ; il cherchait le salut dans une réorganisation de son armée ; il construisait des chemins de fer ; il se donnait même une apparence de moralité en prohibant

la culture du pavot, mais ses efforts mêmes pour échapper à l'abîme vers lequel il se précipitait, allaient lui créer des ennemis parmi les vieux Chinois. Les chemins de fer ruinaient les auberges et les marchands qui vivaient des mandarins et de la suite nombreuse qui les accompagnait dans leurs pérégrinations sur les grandes routes de Chine; les anciens cultivateurs du pavot, source de l'opium, s'empressèrent, dans le Yun Nan, de se joindre aux rebelles et de reprendre la culture de la plante proscrite lorsque le mouvement actuel se produisit. Et ainsi de suite. On peut dire que la révolution a été faite, autant par les vieux partis que par les réformateurs, et c'est justement l'antagonisme des intérêts qui rendra plus difficile le règlement de l'imbroglio chinois.

Concilier des intérêts séculaires avec des réformes radicales n'est pas chose aisée.

La rébellion n'était imprévue que pour ceux qui ne se tiennent pas au courant des affaires de Chine; même les efforts de rénovation du gouvernement, mal dirigés par des mains malhabiles ou malhonnêtes, devaient se retourner contre ceux qui les faisaient : insuffisants pour les réformistes, ils excitaient le mécontentement des gens attachés aux traditions; le trône mandchou, loin d'être consolidé par ses projets, a vu se tourner contre lui le parti de la Jeune Chine, moins considérable que ses membres voudraient le faire croire, et la masse des vieux conservateurs; c'est la coalition de ces éléments opposés auxquels se sont ajoutés les déclassés, les gens sans aveu, les pirates, qui a fait crouler l'édifice branlant.

Il ne faut pas essayer de comparer la révolution chinoise d'aujourd'hui avec la révolution japonaise de 1868. Les Japonais ne renversaient pas leur empire, ni leur souverain, le *tenno*, mais bien le maire du palais, le *shogoun* appartenant à cette famille de Tokugawa qui, à partir du milieu du XVII[e] siècle, avait fermé le Japon à toute communication extérieure. Ils n'avaient pas non plus à se débarrasser d'une tradition séculaire qui, si elle a fait la grandeur de la Chine dans le passé, l'entrave aujourd'hui complètement

dans ses projets de réforme. Son écriture, son art, le Japonais l'avait pris au dehors, et il lui était facile de changer son habit d'emprunt contre un autre; aussi sauta-t-il de plain pied dans la civilisation européenne, lui prenant ce qui lui paraissait le plus utile dans sa situation nouvelle. Le Japon d'ailleurs tirait une force singulière de sa puissante aristocratie militaire, chatouilleuse à l'excès sur le point d'honneur, en regard de laquelle la Chine ne peut opposer qu'une masse de fonctionnaires enlisés depuis des siècles dans les doctrines morales, mais terre à terre, de Confucius. Les gens éclairés en Chine se rendent parfaitement compte qu'il faut modifier l'état des choses, ils se rendent moins compte que la grande masse du peuple est beaucoup trop ancrée dans ses habitudes pour qu'elle puisse changer sur un simple mot d'ordre et en quelques jours. Jusqu'à présent, le Chinois, dans ses tentatives de réforme, même dans ses révolutions, n'a jamais cessé d'être lui-même; or, aujourd'hui, on lui demande de devenir un autre homme. Oh ! il pourra abandonner son *ma koua*, couper ses ongles, ne plus se raser la tête, délaisser ses souliers de drap ou de feutre, endosser la jaquette et le pantalon occidental, laisser pousser ses cheveux, chausser des bottes vernies, mais l'apparence seule aura changé, le fond restera le même. On peut changer la forme du gouvernement, modifier le costume, on ne changera pas en quelques semaines la mentalité d'un peuple qui s'est formé lentement au cours des siècles, qui a subi des guerres désastreuses, enduré le joug des conquérants, mais dont la civilisation, supérieure à celle de ceux qui l'ont subjugué, n'a jusqu'ici subi aucun assaut sérieux. Ce ne sont pas des banquets dans les capitales de l'Europe et des discours enflammés mais creux, prononcés par des gens qui n'ont jamais mis le pied en Chine, qui opèreront la transformation du pays.

Youen Che-k'ai.

Voici donc Youen Che-k'ai élu Président provisoire de la République que, grâce aux efforts des autres, il a pu faire proclamer par le Trône. Comble de l'habileté ! La haute situation à laquelle Youen est arrivé par ambition, non par conviction, n'est pas celle à laquelle aspire cet

ambitieux personnage. *Quo non ascendam?* pense-t-il. Et son rêve, caressé depuis longtemps, connu de ceux qui suivent ses faits et gestes, c'est de restaurer une nouvelle dynastie dont il serait le premier empereur. Mais la Roche Tarpéienne est voisine du Capitole. Déjà les bombes meurtrières (16 janvier) lui montrent les dangers de la situation; il est suspect aux réformateurs, exécré des Mandchoux; son existence est en perpétuel danger. Il a sur beaucoup de réformateurs l'avantage de connaître la Chine à fond; mais ils ont sur lui celui de connaître les pays étrangers, qui, en fin de compte, sont appelés à jouer un grand rôle dans les destinées de la Chine. Somme toute, Youen est resté un vieux Chinois; il ignore les beautés du parlementarisme et il agit sans consulter son premier ministre, ce qui le brouillera forcément avec l'Assemblée de Nan King ou celle qui la remplacera, Assemblée de convention, qui est loin de représenter les aspirations du pays. Pauvre Youen Che-k'ai !

Les Réformateurs.

Qui a-t-il devant lui? Dans le parti réformateur : SOUN YAT-SEN, un Cantonais, élevé aux îles Sandwich, aujourd'hui âgé d'environ cinquante ans, qui a étudié à Hong-Kong, connaissant l'anglais probablement mieux que le chinois classique, qui a exercé la médecine à Macao, et qui lorsqu'il entend parler de réformes, s'enthousiasme, voyage en Amérique, en Angleterre, pour y porter la bonne parole ! En 1896, à Londres, alors qu'il passait dans Portland Place, en face de la Légation de Chine, Soun Yat-sen avait été reconnu, saisi par les gens de la Légation, et emprisonné jusqu'au moment où l'on pourrait subrepticement l'embarquer pour la Chine, où sa tête était mise à prix, dans l'attente des plus horribles supplices. Soun Yat-sen a la chance d'échapper à ses geôliers, et commence sa propagande. On le voit à Paris, où il cherche l'appui de quelques hommes politiques; en 1905, il fonde le Comité républicain chinois d'Europe, à Paris, à Bruxelles, à Londres et à Berlin. Il sait ce qu'il veut. Alors que K'ang Yeou-wei, le réformateur de 1898, sympathisant avec l'Angleterre, rêvait une monarchie constitutionnelle avec la dynastie

mandchoue, Soun Yat-sen, converti, dit-on, à la religion protestante, imbu des idées républicaines de la France et surtout des États-Unis, cherche à fonder une fédération d'États sur les ruines du trône des Ts'ing. Il perd l'appui bienveillant de l'Angleterre, à la suite de discours révolutionnaires prononcés en 1910 à Pinang et à Singapore, parmi ses compatriotes. Il n'a cependant pas rompu avec la vieille tradition chinoise, car il s'est rendu aux tombeaux des Ming à Nan-King, pour annoncer aux mânes des souverains de cette dynastie, renversée par les Mandchoux, que leurs conquérants étaient dépossédés du pouvoir qu'ils avaient usurpé, et que les Chinois étaient maîtres de leur propre pays. Soun Yat-sen paraît être un homme convaincu, de bonne foi, sans ambition personnelle, le seul désintéressé, peut-être, dans le groupe des réformateurs. Accouru en Chine pour suivre le mouvement qu'il a suscité, il est nommé Président provisoire de la République, et s'efface sans effort devant Youen Che-k'ai lorsque celui-ci est nommé Président définitif, malgré la défiance dont il est l'objet de la part de tous.

Les deux figures marquantes du parti réformateur, à côté de Soun Yat-sen, sont incontestablement WOU T'ING-FANG et T'ANG CHAO-YI. Wou T'ing-fang, le premier ministre des Affaires Étrangères du nouveau régime, autre Cantonais, est, des chefs de la révolution, celui qui a le plus d'expérience; jadis avocat à Hong-Kong sous le nom de NG CHOY, il entra au service de son pays, et après avoir été chargé avec LIEN FANG d'échanger avec ITO MIYOYI, le 8 mai 1895 à Tche-Fou les ratifications du traité de Shimonoseki, il prit une part active à la rédaction du traité de commerce signé par la Chine et le Japon, le 21 juillet 1896.

En novembre 1896, envoyé comme Ministre plénipotentiaire aux États-Unis, en Espagne et à Cuba, c'est-à-dire dans les pays où se porte l'émigration chinoise, Wou signa le 14 avril 1898, à Washington, un arrangement préliminaire pour la ligne du chemin de fer Pe-King-Han K'eou. Nommé en mai 1903, secrétaire, puis la même année vice-président

du Ministère des Affaires Étrangères, il fut envoyé une seconde fois comme Ministre à Washington à la fin de 1907.

T'ang Chao-yi est un Cantonais également, créature de Youen Che-k'ai dont il a été secrétaire lorsque celui-çi résidait en Corée. Il fut lui-même consul-général dans ce pays après le traité de Shimonoseki, et a été directeur-général du chemin de fer Nan-King-Chang-Hai et Pe-King-Han-K'eou (1906); premier gouverneur de Foung Tien en avril 1907, lors de la réorganisation de la Mandchourie, il fut désigné comme envoyé spécial en Amérique pour remercier les États-Unis de la générosité avec laquelle ils avaient abandonné la part qui leur revenait de l'indemnité après la révolte des Boxeurs en 1900. C'est lui qu'on a nommé Président du premier Conseil des Ministres de la République et il a débuté en provoquant la méfiance du Consortium financier des Quatre Puissances : France, Angleterre, Allemagne et États-Unis, en faisant en dehors de lui un premier emprunt qui a amené les protestations des légations de ces Puissances.

Voyons maintenant quelle est la situation dans le pays même au moment de la proclamation de la République? Anarchie et massacre dans toutes les régions. A Canton, les bandits qu'on avait enrôlés pour garder la ville, n'étant plus payés, occupent les forts. A Fou Tcheou, deux régiments en viennent aux mains, parce que les hommes de l'un ont gardé la natte, tandis que les autres ont supprimé cet appendice caudal. A Pe King, dans les soirées du 29 février et du 1er mars, les soldats, secondés par la racaille, se paient leur solde en pillant les maisons et les gares de chemin de fer, brûlant le palais de Kouei Siang, frère de l'Impératrice douairière, fournissant ainsi un prétexte excellent à Youen Che-k'ai, incapable de réprimer leurs excès, pour ne pas se rendre à Nan King, au milieu de l'Assemblée des réformateurs qui annihileront toute son influence. A Tche Tcheou, au sud de Pao Ting, au mois de mars, des soldats assassinent le missionnaire protestant DAY, qui accompagnait l'évêque anglican SCOTT; la victime est ailleurs l'Américain HICKS. A Si Ngan fou, mas-

sacre de missionnaires suédois et de milliers de Mandchoux. Dans le Se Tch'ouan, massacre de missionnaires américains. En Asie Centrale, les troupes sont battues par les rebelles. A Chang Hai même, des soldats du Tche Kiang, mécontents de leur solde, se mutinent. La Mongolie, hésitante, va peut-être se jeter dans les bras des Russes. La Mandchourie est une proie mûre pour les Japonais. Les partis réactionnaires se remuent déjà : on voit un général des troupes du Chan Si marcher sur la capitale et s'entendre avec son collègue de la Mandchourie. Pour que le ridicule s'ajoute à l'horreur de l'anarchie dans laquelle la Chine est plongée, viennent se greffer les manifestations de suffragettes singeant leurs sœurs d'Angleterre et leurs exploits. Grâce à la multitude de journaux poussés comme des champignons, les fausses nouvelles circulent dans tout l'Empire et ajoutent aux angoisses de la situation. Les réformateurs ne sont plus qu'une infime minorité. Le pays a besoin de réformes sans doute, mais ce n'est ni Montesquieu, ni Rousseau, ni les socialistes russes qui pourront servir utilement de modèles à la Chine en ce moment. Il lui faut tout d'abord sortir du gâchis dans lequel elle est plongée, s'adresser à des gens d'expérience, pratiques, ayant la connaissance de la vieille Chine, tout au moins autant que de la vieille Europe, et avant de remplacer les enseignements de Confucius par ceux de la Sorbonne, il sera bon de voir ce qui répond naturellement aux habitudes et aux aspirations de la Chine. Chaque pays a ses besoins, et ce qui est bon pour la France ou les États-Unis, n'est pas nécessairement bon pour l'antique empire asiatique; il n'y a pas de panacée universelle.

Et puis, il y a la question financière; les événements montrent que sans argent, la révolte éclate partout; et ceux qui ont déchaîné la révolution en seront les premières victimes, s'ils ne savent pas apaiser à prix d'or les ambitions qu'ils ont éveillées. C'est alors qu'il faudra s'adresser à l'étranger. Ce dernier est flatté par la Jeune Chine parce qu'elle le sent nécessaire, mais il est exécré par le fond même de la population.

Quelle sera l'attitude de cet étranger? Il a déjà assuré

sa défense en occupant dès janvier 1912 le chemin de fer de Pe King à la mer. Assurément il a désiré une Chine paisible et travailleuse, mais il la voit sans mélancolie s'affaiblir elle-même par ses dissensions. On peut dire que son intervention seule sortira la Chine de l'anarchie; mais dans quelles conditions pourra-t-elle se produire? Ce qui domine tout, c'est la politique financière. Les « Quatre Puissances » sont disposées à aider la Chine; le Japon s'est rallié avec des réserves au Consortium financier; il envoie d'ailleurs des troupes à Port-Arthur et à T'ien-Tsin. La Russie fait ses conditions et marchera sans doute avec les autres. Mais pour cet appui financier, il faut donner des gages. Les Douanes et une partie des chemins de fer sont déjà données en garantie. Il y a de nouvelles lignes de chemin de fer à construire, des mines à exploiter, de nouveaux travaux à exécuter; c'est là ce qu'on leur demandera comme garantie, et de nouveau le particularisme provincial se trouvera en opposition avec l'intérêt général du pays. Source toujours nouvelle de difficultés ! Les « Quatre Puissances » n'ont que des intérêts économiques en Chine; elles doivent désirer le *statu quo* dans le pays et l'intégrité du territoire, mais il était, je crois, naïf de penser que le Japon et la Russie seraient disposés à abandonner le terrain qu'ils avaient acquis en Mandchourie, et cette même Russie qui redoutait la colonisation chinoise dans la Mongolie profitera certainement de la situation actuelle pour empêcher les tribus qui lui servent d'avant-garde ou mieux de tampon, de retomber sous le joug du Céleste Empire. Les Russes ont déjà placé dans leur sphère d'influence la région du haut Iénisséi, c'est-à-dire le pays au nord de Kobdo; soyons certains qu'ils voudront prendre Kobdo même, ainsi que le Tarbagataï. Et quant à leur agent Doriev, qui les avait si fidèlement servis au Tibet, et qui venait de quitter Saint-Pétersbourg, pour la Mongolie, il n'était pas dit qu'il ne sache persuader au *Houtoukht'ou lama* d'Ourga que le salut est vers l'Ouest et le Nord, plutôt que vers l'Est.

La monarchie mandchoue est à terre, la République

chinoise est proclamée, mais elle n'existe pas encore. Nous allons voir son développement.

***

Le 6 octobre 1913, Youen Che-k'aï est élu Président définitif au troisième tour par une majorité de 507 voix ; il est immédiatement reconnu par les chefs des missions étrangères, le Japon en tête, dont il s'était concilié les bonnes grâces en signant la veille avec son ministre YAMAZA une convention « aux termes de laquelle était décidée et stipulée la construction dans la Mandchourie méridionale et dans la Mongolie intérieure des quatre lignes de chemin de fer suivantes : Youen Che-k'ai Président.

« 1° Une ligne de 240 milles, entre Seu Ping Kie, station du chemin de fer sud-mandchourien, et Taonan fou dans la Mongolie intérieure ou orientale ;

« 2° Une ligne de 150 milles, entre Tchang Tchouan (Kouang Cheng tseu), station terminale du sud-mandchourien, et la même ville ci-dessous désignée de Taonan fou ;

« 3° Une ligne de Tao nan fou à Djehol dans la Mongolie intérieure ;

« 4° Enfin, sur l'aile droite du chemin de fer sud-mandchourien, un embranchement de 130 milles, reliant Kai Youen, station du sud-mandchourien, et Haï Loung tch'eng, sur la ligne de Kai Youen à Kirin.

« Ces quatre lignes devront être construites par la Chine, mais à l'aide de capitaux japonais, le matériel devant être demandé au Japon et l'ingénieur en chef de l'exploitation devant être un ingénieur japonais jusqu'au remboursement total des capitaux empruntés.

« Les lignes ainsi obtenues étendaient et complétaient de la façon la plus opportune le réseau du sud-mandchourien, déjà exploité par le Japon, et le reliaient aux lignes coréennes [1]. »

Le 24 septembre 1918, le Japon obtiendra de nouveaux avantages pour les lignes de chemin de fer du Chan Toung,

1. A. GÉRARD. — *Ma mission au Japon*, pp. 314-315.

de Mandchourie et de Mongolie, et le 28 septembre pour les lignes de Mandchourie et de Mongolie.

A la suite de son élection à la Présidence, Youen Che-k'aï signait le 5 novembre 1913 un traité avec la Russie par lequel la Chine reconnaissait l'indépendance de la Mongolie extérieure qui avait déjà en octobre 1912, conclu une convention avec la Russie par laquelle l'autonomie des Mongols était reconnue sous le protectorat russe. La Chine conservait une suzeraineté nominale. D'autre part, un accord relatif au Tibet fut négocié avec l'Angleterre pour compléter le traité sino-anglais du 27 avril 1906, par lequel était reconnue l'autonomie du Tibet sous la suzeraineté de la Chine; le Tibet devait être divisé en deux zones, l'une comprenant Lhasa et les régions du sud et de l'ouest sous l'autorité exclusive du Dalaï Lama, l'autre les régions de l'Est avec un résident chinois sans pouvoir militaire; les deux gouvernements ne purent s'entendre sur les limites des zones et en juillet 1914, ils renoncèrent à conclure ce nouvel accord, le traité du 27 avril 1906 continuant à rester en vigueur.

Youen commença par se débarrasser de ses adversaires en excluant du Parlement les membres du Kouo-Ming tang, 300 députés et 100 sénateurs; le Parlement lui-même ne tarda pas à être dissous. Le Président essaya de lui substituer un Conseil consultatif, composé de 71 membres, dont 8 représentants de la Présidence de la République, 2 membres du Conseil des Ministres, 9 fonctionnaires ministériels, 50 délégués provinciaux.

Une propagande active dans la capitale et dans les provinces couronna enfin les efforts de l'ambitieux Youen Che-k'aï; le 11 décembre 1915, il était élu Empereur sous le nom de Houng Hien; il avait tout d'abord refusé pour la forme le pouvoir suprême, mais naturellement il l'accepta deux jours plus tard : « Pendant les quatre-vingts trois premiers jours de l'année 1916, il agit en souverain et s'attribua les prérogatives qui appartenaient au Fils du Ciel [1] ». Mais l'hostilité contre le nouvel empereur augmente de

1. Chavannes.

jour en jour. Dès la fin de janvier 1916, il avertit le Japon que le projet de rétablissement de la monarchie était reculé *sine die*. Il est obligé de rétablir la République le 23 février. Concessions inutiles, Youen entouré d'ennemis, après avoir renoncé au trône, renonce à la vie (6 juin 1916). Le général TOUAN K'I-JOUEI, qui avait abandonné les fonctions de Président du Conseil, en reprend possession, et déclare en vertu de la constitution de 1912, que le vice-président LI YOUEN-HOUNG devient Président.

Malgré ses fautes et ses crimes, Youen Che-k'aï avait au moins fait preuve de volonté et d'énergie ; d'un physique peu sympathique, despotique, sans grande culture, sans goût d'art, il encouragea néanmoins l'introduction de méthodes modernes dans les écoles ; il semble avoir été désintéressé dans les questions d'argent, chose rare chez les fonctionnaires chinois, et il s'efforça d'arrêter le commerce de l'opium. Avec lui sombrait l'unité de l'Empire : des chefs avides, sans scrupule, sans patriotisme, s'arrachent des lambeaux de pouvoir sans se soucier des intérêts du pays qu'ils sacrifient à leur amour de l'argent, à leur jalousie, à leur vanité personnelle ou à leur ambition. Plus que jamais la lutte devenait acharnée entre le Nord et le Sud.

***

La République a modifié profondément l'administration des Ts'ing.

Sous l'ancien régime, la Chine était gouvernée par un empereur, *Houang Ti*, désigné sous le titre de *T'ien Tseu*, Fils du Cils, souverain absolu, avec l'aide d'un Grand Conseil, *Kioun Ki Tch'ou*, créé par l'Empereur Young Tcheng, d'un Grand Secrétariat ou Chancellerie, *Nei Ko*, et de six Ministères *(Liou Pou) : Li Pou* (Offices civils) ; *Hou Pou* (Finances) ; *Li Pou* (Rites) ; *Ping Pou* (Guerre) ; *Hing Pou* (Justice) ; *Koung Pou* (Travaux Publics). A ces ministères, qui avaient à leur tête deux Présidents, *Chang Chou*, l'un Mandchou, l'autre Chinois, il fallait ajouter le *Li Fan Youen*, bureau colonial, et le *Tsoung-li Ya-men*,

ministère des Affaires étrangères, créé après la guerre de 1860, transformé le 24 juillet 1901 en *Wai Wou pou.*

Depuis la révolte des Boxeurs en 1900, ces ministères ont été transformés, d'autres ont été créés; ils comprenaient, outre le *Wai Wou Pou,* le *Li Pou,* Ministère des Offices civils, le *Min Tcheng Pou,* Ministère de l'Intérieur, créé en 1906, le *Tou Tche Pou,* ancien *Hou Pou,* Ministère des Finances, le *Hio Pou,* Ministère de l'Éducation ou de l'Instruction Publique, créé en 1903; le *Fa Pou,* Ministère de la Justice; le *Lou Kiun Pou,* Ministère de la Guerre, créé en en 1907; le *Haï Kiun Pou,* Ministère de la Marine; le *Noung Koung Chang Pou,* Ministère de l'Agriculture, des Travaux et du Commerce, créé en 1903; le *Yu Tch'ouan Pou,* Ministère des Postes et des Communications, comprenant la navigation à vapeur, les postes et les télégraphes, créé en 1906; le *Li Pou* remplacé par le *Tien Li Youen,* Ministère des Rites; le *Li Fan Pou,* transformation du *Li Fan Youen;* le *Sioun King Pou,* Ministère de la Sûreté publique; les Ministères n'eurent plus qu'un Président.

Le *Kioun Ki Tch'ou,* le *Nei Ko* et le *Tcheng Wou Tch'ou,* composé de membres et des Présidents des Ministères ont été supprimés par un décret du 8 mai 1911 et ont été remplacés par un Cabinet et un Conseil Privé; les Présidents des Ministères prenaient le titre de Ministre. Le Cabinet composé de Ministres d'État comprenait le Premier Ministre responsable et les Ministres des Affaires étrangères; des Affaires civiles; des Finances; de l'Éducation; de la Justice; de l'Agriculture, Industrie et Commerce; des Postes et Communications; des Pays tributaires; les Ministres de la Guerre et de la Marine avaient le droit d'adresser leurs rapports au Trône, sans les faire passer par le Cabinet. Le Conseil Privé, créé par le Décret impérial du 8 mai 1911, comprenait les conseillers personnels de l'Empereur et se composait d'un Président, d'un Vice-Président, de trente-deux conseillers ordinaires et de dix conseillers techniques; ces derniers n'avaient pas le droit de vote.

Le contrôle de tous les fonctionnaires était exercé par une Cour des Censeurs *Tou Tch'a Youen,* qui comprenait

deux Présidents, l'un Mandchou, l'autre Chinois, quatre vice-présidents, vingt-quatre officiers, Mandchoux et Chinois, distribués en six « Cours partielles », et trente-huit censeurs *Che-wou-tao-kien tch'a Yu-che,* répartis dans quinze « Cours provinciales ».

Tous les fonctionnaires sont désignés d'une manière générale par les Européens sous le nom de *mandarins,* inconnu des Chinois, qui vient du mot portugais *mandar,* commander. En réalité, ils sont appelés *kouan;* il y a neuf degrés de fonctionnaires qui se distinguent par la boule ou bouton porté sur le chapeau officiel, par la broderie pectorale (un oiseau pour les civils, un mammifère pour les militaires, enfin par la boucle de la ceinture).

Nous passerons à l'ancien gouvernement provincial.

Les provinces au nombre de dix-huit, *Che pa cheng;* 1° Tche Li; 2° Chan Toung; 3° Chan Si; 4° Ho Nan; 5° Kiang Sou; 6° Ngan Houei; 7° Kiang Si; 8° Tche Kiang; 9° Fou Kien; 10° Hou Pe; 11° Hou Nan; 12° Kouang Toung; 13° Kouang Si; 14° Yun Nan; 15° Kouei Tcheou; 16° Chen Si; 17° Kan Sou; 18° Se Tch'ouan, étaient divisées en *Fou,* préfectures, *T'ing,* sous-préfectures indépendantes, *Tche-li tcheou,* départements indépendants, *Tcheou* dépendant d'un *Fou,* et *Hien,* district dépendant d'un *tcheou* ou d'un *tche-li tcheou.*

A la tête de la province était placé un *Tsoung tou,* Gouverneur-Général ou un *Siun Fou,* Gouverneur; il y avait en Chine huit *Tsoung Tou :* le *Tche Li Tsoung tou* pour le Tche Li, le *Liang* (deux) *Kiang Tsoung tou* (provinces de Kiang Sou, de Ngan Houei, de Kiang Si), le *Min Tche Tsoung Tou* (Fou Kien, Tche Kiang), le *Liang Hou Tsoung tou* (Hou Pé, Hou Nan), le *Liang Koung Tsoung tou* (Kouang Toung, Kouang Si), le *Yun Kouei Tsoung tou* (Yun Nan, Kouei Tcheou), le *Chen Kan Tsoung tou* (Chen Si, Kan Sou), le *Se Tch'ouan Tsoung tou.* Le *Siun Fou* portait aussi les titres de *Fou t'ai* et de *Fou Kiun;* il y avait quatorze fou t'aï, un dans chaque province, sauf dans le Tche Li, le Fou Kien, le Chen Si et le Se Tch'ouan, qui n'en avaient pas; en revanche il n'y avait que des fou t'aï et pas de

Tsoung Tou, dans les provinces de Chan Toung, Chan Si et Ho Nan dont les gouverneurs relevaient directement de l'administration centrale. Le Gouverneur-Général et le Gouverneur étaient désignés ensemble sous le titre de *Tou Fou* ou de *Liang Youen*.

Au-dessous du Fou t'aï était placé le *Pou Tcheng Che-se* ou *Fan t'ai*, le trésorier; puis le *Ngan tch'a Che-se* ou *Nié t'ai*, le juge provincial; ces deux fonctionnaires étaient désignés comme les deux principaux fonctionnaires du gouvernement provincial *Fan Nié Liang Se*. Ensuite venaient le *Yen Yun Che-se*, Surintendant du Commerce du Sel, et le *Liang Tao*, Intendant du grain; l'ensemble de ces hauts fonctionnaires principaux était appelé *Tou Fou Se Tao*, et les quatre derniers *(Se Tao)* formaient le Conseil d'administration provincial qui résidait dans le chef-lieu; il fallait y ajouter le *Hio Youen*, *Hio Tcheng* ou *Hio t'ai*, Directeur de l'Éducation.

L'administration d'un circuit était confiée à un *Fen Siun Tao* ou *Tao T'ai*, d'un *fou* à un *Tche Fou*, d'un *t'ing* à un *T'oung Tche*, d'un *tcheou*, à un *Tche Tcheou*, d'un *hien* à un *Tche Hien* (du mot *tche*, savoir). Cependant les administrateurs de quelques *t'ing* et *tcheou* étaient indépendants, c'est-à-dire qu'ils ne dépendaient pas d'un *tche fou*, mais qu'ils relevaient directement d'un *tao t'aï* ou du gouverneur provincial. On faisait précéder les noms de leurs titres par les mots *Tche Li* (qui indiquaient qu'ils n'étaient pas subordonnés à un *Tche Fou*).

Enfin dans l'ordre militaire il fallait compter dans les provinces le *Tsiang Kiun*, général tartare (il n'y en avait pas dans le Tche Li, le Chan Toung, le Ho Nan, le Ngan Houei, le Kiang Si, le Hou Nan, le Kouang Si, le Yun Nan et le Kouei Tcheou) et le *T'i Tou*, commandant en chef dont le gouverneur remplissait les fonctions dans les provinces de Chan Si, Chan Toung, Ho Nan, Ngan Houei, Kiang Si [1].

Le Gouvernement de la République a à sa tête la *Présidence (Ta Tsoung T'oung) :* L'Assemblée nationale avait nommé les deux premiers Présidents provisoires, Soun

1. Henri CORDIER, dans la *Géographie Bong*.

Yat-sen et Youen Che-k'ai, mais par la loi du 5 octobre 1913, le Président élu pour une période de cinq ans et rééligible par les Deux Chambres constituées en Assemblée nationale, doit être Chinois, âgé de plus de quarante ans, ayant vécu dans le pays plus de dix ans. Suivant la constitution provisoire du 15 mars 1912, le Président a les pouvoirs exécutifs, il promulgue les lois et les fait exécuter; il est le Commandant en chef de l'armée et de la marine; il nomme tous les fonctionnaires, et avec le concours de la Chambre, il choisit les ministres et les ambassadeurs, déclare la guerre et conclut des traités; il a le droit de veto qui peut toutefois être rejeté par les deux tiers des votes de la Chambre, qui peut l'inculper de haute trahison par une majorité de trois quarts d'un *quorum*, comprenant plus des quatre cinquièmes du nombre total de ses membres.

Le Président actuel, élu en octobre 1918, est SIU CHE-TCH'ANG, originaire du Tche Li, qui appartint au Grand Conseil et fut nommé en avril 1907, Gouverneur-Général de Mandchourie à Moukden. Ses prédécesseurs ont été : Soun Yat-sen, Président provisoire; Youen Che-k'ai, premier Président; Li Youen-houng et Foung Kouo-tchang.

Le *Vice-Président (Fou Tsoung T'oung)*, nommé en même temps que le Président, en vertu de la loi électorale du 5 octobre 1913; en cas de vacance de la Présidence, il en remplit les fonctions jusqu'à la fin de sa période.

Le *Sénat (Ts'an Yi Youen)*, composé de deux représentants par province, élus pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans; outre les représentants provinciaux, il y a ceux de Mongolie, du Tibet, etc. Le Sénat avec la Chambre des Représentants constituent l'Assemblée Nationale aux termes de la loi du 11 août 1912, ouverte en avril 1913.

La *Chambre des Représentants (Tchoung Yi Youe)*, composeé de délégués des diverses provinces, de Mongolie, du Tibet, etc. L'Assemblée nationale, d'après l'article 19 de la Constitution provisoire, vote les lois, établit les budgets, etc...

Le *Cabinet (Kouo Wou Youen)* se compose d'un Pre-

mier Ministre *(Kouo Wou Tsoung Li)* et des chefs *(Tsoung Tchang)*, des neuf Ministères *(Pou)* : Affaires étrangères *(Wai Kiao)*; Intérieur *(Nei Wou)*; Finances *(Ts'ai Tcheng)*; Guerre *(Lou Kiun)*; Marine *(Haï Kiun)*; Justice *(Se Fa)*; Éducation *(Kiao Yu)*; Agriculture et Commerce *(Noung Chang)*; Communications *(Kiao T'oung)*; ces ministères sont divisés en départements ou *Se*.

La *Cour des Comptes (Chen Tche Youen)*, créée par une loi du 3 octobre 1914.

Il y a un grand nombre d'autres cours ou bureaux. En 1914, le nom du district de Pe King, *Chouen T'ien fou*, fut changé en celui de *King Tchao*.

Dans les provinces, l'administration militaire est confiée au *Tou Kiun* et l'administration civile au *Siun Ngan Che*, qui a sous lui des *Tao, Yin* pour administrer les divisions provinciales *Tao*, des *Hien Tche Che*, pour les *Hien*; on a supprimé les divisions *Fou* et *Tcheou* [1].

Le 21 décembre 1916, quatre fêtes officielles ont été décrétées par une loi : Fête de la République chinoise, 1912; Ouverture du Parlement, 1914; Soulèvement à Wou Tch'ang, 1911; Soulèvement au Yun Nan, 1916.

***

Le Japon et le Chan Toung

Abordons la question qui, aujourd'hui, domine toutes les autres pour les Chinois : la question essentiellement nationale du Chan Toung, dont le règlement satisfaisant est nécessaire pour assurer la paix de l'Extrême-Orient, peut-être même du monde, car aussi bien les États-Unis que le Japon, l'Angleterre, que la France, sont intéressés directement dans la solution du problème posé maintenant devant le grand public, après avoir été résolu d'une manière laissant tout en suspens par la Conférence des Alliés, qui a réussi à réveiller et à susciter le sentiment patriotique endormi chez les Chinois.

A la suite du meurtre des deux prêtres de Steyl, les PP. Nies et Henle, le 1er novembre 1897, l'amiral von

1. On pourra consulter sur le gouvernement : S. Couling. — *Encyclopaedia Sinica*, et le *China Year Book*.

Diederichs avait occupé Kiao Tcheou, le 14 novembre. La Chine, malgré des arrangements antérieurs au sujet de cette baie avec la Russie, trop faible pour résister à cette agression injustifiable, fut obligée, par une convention du 6 mars 1898, de céder à bail à l'Allemagne pour 99 ans, tout en gardant tous ses droits de souveraineté, une zone de 50 kilomètres à partir de la marée haute autour de la baie de Kiao Tcheou, pour le passage en tout temps de troupes allemandes; elle accordait aussi un droit de bail sur les deux rives de l'entrée de la baie ainsi que sur un certain nombre d'îles, avec l'autorisation pour l'Allemagne de construire deux lignes de chemin de fer au Chan Toung et de mettre en valeur les gisements miniers sis dans les 15 kilomètres de part et d'autre de la voie; l'une de ces lignes, qui allait de Tsing Tao à Tsi Nan, capitale de la province, n'avait pas moins de 434 kilomètres de longueur. On conçoit combien ce coin enfoncé au cœur d'une province, patrie des grands philosophes Confucius et Mencius, limitrophe de celle dans laquelle se trouve la capitale, dut être douloureux pour les Chinois, et cet attentat ne fut sans doute pas étranger au mouvement des Boxeurs en 1900.

D'ailleurs les prétentions de l'Allemagne augmentaient; par un échange de notes du 31 décembre 1913, elle obtenait le privilège de deux lignes de chemin de fer, allant, l'une de Kaomi au Chan Toung, à la grande ligne de T'ien Tsin-Pou K'eou en face de Nan King; l'autre de Tsi Nan à la ligne de Pe King à Han K'eou; c'était la prise de possession, non seulement de tout le Chan Toung, mais aussi de la vallée du Canal Impérial, d'autant plus que l'Allemagne obtenait un droit de préférence pour les lignes Tche Fou-Wei Hien, Tsi Ning-K'aï Foung, et même pour toute extension vers l'ouest de la ligne Tsi Nan-Choun Te (ligne Pe King-Han K'eou).

Déjà le Japon, qui depuis les traités de Shimonosek et de Portsmouth, visait à l'asservissement de la Chine, tout en arguant de son désir de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, le 26 avril 1913, consent à la Chine un emprunt, destiné à aider, non pas la politique

personnelle de Youen Che-k'aï et ses entreprises contre le Sud, mais le paiement des dettes du pays et le licenciement des troupes, lourde charge; pour rassurer ses nationaux qui craignent de voir cet argent servir au Nord dans sa lutte contre le Sud, le gouvernement japonais publie le 10 juin, un communiqué à la presse.

La grande guerre éclate : le Président de la République chinoise proclame sa neutralité, le 6 août 1914. Le 15 août, le Japon envoyait à l'Allemagne un ultimatum pour l'inviter à retirer immédiatement des eaux chinoises et japonaises les bâtiments de guerre et navires armés allemands de tout genre et à remettre aux autorités japonaises, le 15 septembre au plus tard, l'intégralité du territoire, cédé à bail, de Kiao Tcheou, en vue de sa restitution éventuelle à la Chine. L'ultimatum étant resté sans réponse, le Japon déclara la guerre à l'Allemagne, le 23 août 1914. Le 27 août, une escadre japonaise bloquait le port de Kiao Tcheou; le 2 septembre, les troupes japonaises débarquaient ainsi qu'une force britannique de 1360 hommes et la flotte japonaise commençait le bombardement. Le 7 novembre, Kiao Tcheou, défendu par le gouverneur MEYER-WALDECK, capitulait avec 222 officiers et 4,426 sous-officiers et soldats et les troupes japonaises et anglaises pénétraient le 11 dans la ville, qui fut ouverte au commerce, le 1er janvier 1915.

Le 18 janvier 1915, le ministre du Japon à Pe King, HIOKI, remettait au Président Youen Che-k'aï, vingt et une demandes réparties en cinq paragraphes, qu'il avait reçues à To Kyo, le 3 décembre 1914. C'était la mainmise par les Japonais, non seulement sur le Chan Toung et la Mandchourie, mais aussi sur la politique et les finances de la Chine : un article stipulait que « le Gouvernement chinois s'engageait à ne céder ni louer à une tierce puissance un port, une baie ou une île quelconque, le long de la côte de Chine »; un autre : « Le Gouvernement central chinois emploiera des Japonais influents comme conseillers pour les affaires politiques, financières et militaires. »

C'était la mise en tutelle de l'Empire du Milieu. On comprend fort bien l'hésitation du Gouvernement de Pe King

à accepter de semblables conditions. Les Japonais renforcent leurs garnisons du Chan Toung et de Mandchourie et le 7 mai 1915, le Ministre du Japon à Pe King remet au Ministre des Affaires étrangères un ultimatum exigeant une réponse satisfaisante avant 6 heures de l'après-midi, le 9 mai ; le 8, la Chine cédait, et le 25 mai, son représentant, LOU TSENG-TSIANG, Ministre des Affaires étrangères, signait avec l'envoyé japonais Hioki Eki Juhsii une série de traités relatifs au Chan Toung, à la Mandchourie méridionale et à la Mongolie intérieure orientale. Le Japon, dans les instructions données à M. Hioki par le baron KATO, Ministre des Affaires étrangères, marquait au sujet des vingt et une demandes : « Le Gouvernement impérial estime qu'il est absolument essentiel, pour fortifier la position du Japon dans l'Asie orientale aussi bien que pour sauvegarder les intérêts généraux de cette partie du monde, d'amener la Chine à adhérer aux propositions dont il s'agit, et *il est déterminé à atteindre ce but par tous les moyens en son pouvoir.* » Pour mieux assurer sa domination sur la Chine, le Japon s'opposait à ce que cette puissance — qui s'offrait à le faire dès août 1914, — prît part à l'attaque dirigée contre Kiao Tcheou par les Anglo-Japonais ; de nouveau, en novembre 1915, le Japon l'empêche de se joindre aux puissances de l'Entente et ce n'est que le 14 août 1917 que la Chine peut déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche, alors que le Japon s'est assuré, en février, l'appui du Gouvernement Impérial de Russie au sujet de ses desiderata concernant la cession éventuelle au Japon des droits appartenant à l'Allemagne au Chan Toung, et des îles allemandes occupées par les forces japonaises dans l'Océan Pacifique au nord de l'Équateur. Le Japon se fait donner d'autres promesses d'appui par la Grande-Bretagne, le 16 février 1917, par la France, le 1er mars 1917, et par l'Italie, dont le Ministère des Affaires étrangères fit connaître verbalement, le 28 mars 1917, que le « Gouvernement italien n'avait aucune objection à formuler ».

Il est certain que la Chine n'a signé que contrainte les accords de 1915 ; la brutalité du Japon dans les négocia-

tions, ne peut se comparer qu'à celle de l'Autriche à l'égard de la Serbie en juillet 1914; elle fut telle que, quatre jours avant la remise de l'ultimatum, les États-Unis télégraphiaient la note suivante aux Gouvernements des deux empires d'Extrême-Orient :

« En raison des circonstances qui entourent les négociations entreprises et encore pendantes entre le Japon et la Chine, et les accords qui en ont résulté, le Gouvernement des États-Unis a l'honneur de notifier au Gouvernement de la République Chinoise qu'il ne reconnaîtra aucun accord ou engagement intervenu entre les Gouvernements de la Chine et du Japon qui porteraient atteinte aux droits que les États-Unis et leurs citoyens tiennent des traités en Chine, non plus qu'à l'intégrité politique ou territoriale de la République chinoise ou à la politique internationale relative à la Chine, connue sous le nom de politique de la porte ouverte. Une note identique a été transmise au Gouvernement japonais. »

En juillet 1916, le Japon et la Russie concluaient un traité en vertu duquel ces Puissances devaient se prêter un appui mutuel dans le cas où leurs intérêts dans l'Extrême-Orient seraient menacés; mais, en plus de ce traité, rendu public le 3 juillet 1916, un autre traité, resté secret jusqu'en février 1918, marquait dans le premier de ses six articles : « Les deux Hautes Parties contractantes, reconnaissant qu'elles ont un intérêt vital à ne pas laisser tomber la Chine sous la domination d'une tierce puissance qui entretiendrait contre la Russie ou le Japon des desseins hostiles, s'engagent réciproquement, chaque fois que les circonstances l'exigeront, à se concerter franchement dans un esprit de confiance mutuelle et complète, en vue de prendre conjointement les mesures propres à prévenir la possibilité de l'avènement d'un pareil état de choses (en Chine). » Et MM. SAZONOV et MOTONO, signataires du traité, s'engageaient par l'article 2 à venir au secours l'un de l'autre, à la première demande de son allié.

Ainsi donc, le Japon avait encerclé la Chine : non seulement il la menaçait dans son indépendance ainsi que dans

sa vie économique, mais il l'empêchait de rechercher au dehors un appui qui aurait pu contrecarrer des ambitions éclatant aux yeux de tous ceux qui ont conservé quelque clairvoyance.

Le principal argument des Japonais est : pourquoi les droits que réclament aujourd'hui les Chinois ont-ils été accordés aux Allemands? La réponse est bien simple : la Chine n'était pas assez forte pour résister aux demandes des Germains, elle a cédé à la contrainte. Aujourd'hui, s'appuyant sur les principes wilsoniens, elle réclame la restitution de son bien. Tous les arguments du monde ne prévaudront pas contre ce fait brutal : le Chan Toung est une terre essentiellement chinoise qui ne désire pas être séparée de la mère-patrie. La Chine, notre alliée, a autant de droit d'être écoutée que les Serbes, les Roumains, les Grecs, etc., dans leurs justes revendications.

Un autre argument des Japonais est que Kiao Tcheou a été arraché aux Allemands avec leur sang et leur argent; c'est vrai, mais la France et l'Angleterre, qui, à un prix bien supérieur, ont délivré la Belgique de la terreur teutonique, ont-elles réclamé la possession du territoire du roi Albert? En réalité, la thèse japonaise n'est défendue par aucun argument sérieux. La demande de la Chine a été écartée tout simplement parce que les Alliés ont cru utile à leur intérêt de donner satisfaction aux réclamations d'une puissance capable de les appuyer par son armée et sa flotte. Le calcul est dangereux. Le Japonais est essentiellement guerrier et il devient d'autant plus redoutable qu'il a avec son commerce (où ne foisonnent pas les scrupules) et son industrie, développé son impérialisme. Il a toujours été un voisin redoutable.

Les affaires chinoises sont traitées dans la partie IV, « Droits et intérêts allemands hors de l'Allemagne », du Traité de Paix signé à Versailles le 28 juin 1919. La Chine occupe la section II, art. 128 à 134; après des sections consacrées au Siam, à Libéria, au Maroc, à l'Égypte, à la Turquie et à la Bulgarie, on arrive à la section VIII, consacrée au Chan Toung, art. 156 à 158. On est en droit de

se demander pourquoi le règlement de la question du Chan Toung, partie intégrante de l'Empire depuis l'époque la plus reculée, est séparé de celui des autres questions chinoises. Par l'article 130, l'Allemagne accepte l'abrogation des contrats obtenus du Gouvernement chinois, en vertu desquels les concessions allemandes à Han K'eou et à T'ien Tsin sont actuellement tenues; par l'article 134, l'Allemagne renonce en faveur de Sa Majesté Britannique aux biens de l'État allemand dans la concession britannique de Chameen, à Canton. Elle renonce, en faveur des Gouvernements français et chinois conjointement, à la propriété de l'École allemande, située sur la concession française de Chang Haï. C'est ici qu'auraient dû être intercalées les clauses sur le Chan Toung : on s'en est bien gardé et l'on a disposé de cette province de la Chine, comme si elle ne lui appartenait pas, entre l'Allemagne et le Japon :

« Art. 156. — L'Allemagne renonce, en faveur du Japon, à tous ses droits, titres et privilèges, — concernant notamment le territoire de Kiao Tcheou, les chemins de fer, les mines et les câbles sous-marins, — qu'elle a acquis, en vertu du Traité passé par elle avec la Chine, le 6 mars 1898, et tous autres actes concernant la province du Chan Toung.

« Tous les droits allemands dans le chemin de fer de Tsing Tao à Tsi Nan Fou, y compris ses embranchements, ensemble ses dépendances de toutes natures, gares, magasins, matériel fixe et roulant, mines, établissements et matériel d'exploitation des mines, sont et demeurent acquis au Japon, avec tous les droits et privilèges qui s'y rattachent.

« Les câbles sous-marins de l'État allemand, de Tsing Tao à Chang Haï et de Tsing Tao à Tche Fou, avec tous les droits, privilèges et propriétés qui s'y rattachent, restent également acquis au Japon, francs et quittes de toutes charges.

« Art. 157. — Les droits mobiliers et immobiliers, que l'État allemand possède dans le territoire de Kiao Tcheou, ainsi que tous les droits qu'il pourrait faire valoir par suite de travaux ou aménagements exécutés ou de dépenses

engagées par lui, directement ou indirectement, et concernant ce territoire, sont et demeurent acquis au Japon, francs et quittes de toutes charges.

« Art. 158. — L'Allemagne remettra au Japon, dans les trois mois qui suivront la mise en vigueur du présent Traité, les archives, registres, plans, titres et documents de toute nature concernant les administrations civile, militaire, financière, judiciaire ou autres, du territoire de Kiao Tcheou, à quelque endroit qu'ils se trouvent.

« Dans le même délai, l'Allemagne notifiera au Japon tous les traités, arrangements ou contrats concernant les droits, titres ou privilèges visés aux deux articles ci-dessus. »

La Chine protesta et devant l'attitude de la nation, le gouvernement de Pe King envoya, le 25 juin 1919, un télégramme à la délégation chinoise de Paris lui ordonnant de ne pas signer le traité, que sans doute l'intelligent mais faible Lou Tseng-siang, chef dela délégation, aurait accepté ; trois jours plus tard, nouveau télégramme de Pe King, autorisant la délégation à signer le traité, avec certaines réserves. Le Traité était déjà signé depuis quelques heures !

Dans le discours que le Président WILSON prononçait, le 8 janvier 1918, au Congrès, pour énoncer les conditions essentielles de la paix, il marquait dans le quatorzième point de son programme : « Il faut qu'une association générale soit formée entre les nations, en vertu de conventions formelles, aux fins de procurer à tous les États, grands et petits également, des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale. » Les Japonais n'ont pas plus de droit sur le Chan Toung, arraché à la Chine par des traités auxquels elle était incapable de refuser sa signature, que sur la Corée, dont ils se sont emparés contre le vœu des gens du pays et qui doit recouvrer son indépendance absolue, si l'on suit les principes tracés par M. Wilson.

Le 21 janvier 1919, le vicomte UCHIDA, Ministre japonais des Affaires étrangères, déclarait :

« Le Japon n'a pas plus en Chine qu'ailleurs d'ambitions territoriales. Il n'envisage pas davantage des projets

susceptibles de nuire matériellement aux intérêts des Chinois ou à leur sécurité. Nous avons solennellement pris l'engagement de respecter l'indépendance et l'intégrité territoriales de la Chine et de rester fidèles au principe des facilités égales et de la porte ouverte pour l'industrie et le commerce. Nous désirons simplement nouer des relations avec ce pays dans un esprit de justice et d'aide mutuelle, seule politique qui aboutira à une entente complète et durable. Nous voulons rester les amis sincères de la Chine et faire tous nos efforts pour assurer à la République un avenir brillant, et au peuple chinois un état de bien-être général. Nous sommes donc décidés à traiter à la Conférence de la Paix toutes questions concernant les intérêts chinois dans un esprit de réelle amitié. Le territoire de Kiao Tcheou, cédé à bail à l'Allemagne, est passé entre nos mains, grâce à la victoire de nos armes ; nous nous conformerons à notre engagement de le restituer à la Chine, suivant l'accord japonais-chinois du 25 mai 1915. Mais nous devons avoir recours dans une large mesure, soit directement, soit indirectement, aux riches ressources de la Chine, et cela dans le dessein d'assurer notre existence économique. Je veux croire que le gouvernement et le peuple chinois, appréciant la valeur des relations de bon voisinage avec le Japon, ne nous refuseront pas de nous aider dans ce sens. Ils peuvent compter sur toute l'assistance que nous sommes prêts à leur donner, sur notre volonté de contribuer à la réalisation de leurs aspirations légitimes ; nous ne reculerons pas devant l'ampleur de l'effort à donner, si le but est le progrès et la prospérité de la Chine ; des problèmes financiers et économiques sont notamment à résoudre pour assurer la sécurité et le bien-être de ce pays. »

Vaines paroles ! Les Japonais, aujourd'hui encore (1920), ne prennent aucune mesure pour préparer l'évacuation du Chan Toung ; ils cherchent au contraire à consolider leur occupation. Ils ont besoin de la Chine pour en tirer les matières premières nécessaires pour leur industrie et leur commerce ; pays jadis agricole, le Japon s'est transformé, et, comme l'Angleterre, deviendra une vaste usine. Si les

Occidentaux et les Américains n'aident pas la Chine à sortir de ses difficultés et à exploiter ses richesses, le Japon le fera. La manière d'agir des Japonais au Chan Toung est caractéristique : Tsing Tao est un port en pratique fermé aux étrangers ; ils y revendent cinq ou six fois plus cher qu'il ne vaut le charbon de la province qu'ils accaparent ; les chemins de fer sont gardés par des soldats ; le secret des lettres de commerce est violé ; aucun scrupule pour arriver à leurs fins, sinon l'annexion, le monopole. Il ne reste rien de la « porte ouverte », chère aux Américains.

L'attitude de l'Entente au sujet du Chan Toung est inexcusable, tant au point de vue du droit qu'au point de vue de l'intérêt ; elle a cédé à la crainte que le Japon ne suivît l'exemple de l'Italie et ne quittât brusquement la Conférence de la Paix, si on ne lui accordait pas ce qu'il demandait. Ce qui est moins explicable, c'est la médiocre défense des représentants chinois.

« Dans les différentes conférences et réunions tenues pendant la guerre par les Alliés, le Japon fut toujours représenté et joua son rôle de grande Puissance à côté des grandes Puissances européennes et des États-Unis. A la Conférence de la Paix, il fut de même rangé parmi les Puissances principales et associé à toutes les délibérations et résolutions du Conseil suprême. La Chine, qu'une décision prise par le Conseil suprême sur la question de Kiao Tcheou et du Chan Toung n'avait pas satisfaite, s'était abstenue de signer le traité du 28 juin 1919, malgré les déclarations qui lui avaient été faites sur la ferme résolution du Japon de lui rétrocéder le territoire reconquis sur l'Allemagne. Aujourd'hui encore, la signature de la Chine manque au traité de Versailles, mais le protocole lui demeure ouvert et la situation de la République chinoise parmi les Alliés, son attitude vis-à-vis de nos anciens ennemis n'en sauraient sans doute être modifiées. L'intérêt de la Chine et la sincérité de ses sentiments envers les Alliés nous sont l'augure et le gage de l'adhésion qu'elle finira par donner à l'Acte international qui lui confère de si grands et précieux avantages, et lui trace sa ligne d'avenir.

« Le traité de Versailles a, en effet, marqué les devoirs qu'assignent et les bénéfices qu'assurent à nos Alliés et associés de la dernière guerre, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique, les stipulations contenues dans l'Acte destiné à régir pendant une période qui paraît devoir être de quelque durée, les relations et la vie du monde civilisé. J'ajoute que la guerre elle-même et les deux années qui ont suivi le dénouement ont déjà amené dans la situation de l'Extrême-Orient, dans les conditions politiques et économiques des deux grands États de l'Asie orientale, des changements et des conséquences dont il est dès maintenant permis de signaler le caractère et la portée.

« Le Japon qui, à la paix de Portsmouth, n'avait obtenu aucune indemnité de guerre, n'avait pu, malgré sa croissance politique et l'activité commerciale, industrielle, financière qu'il déploya de 1906 à 1914, mettre sa situation économique au pair du degré de prépondérance politique qu'il avait atteint. Sa dette s'était fort accrue, le poids des impôts avait subi une élévation de 150 millions de yen, l'équilibre des budgets n'était obtenu qu'au prix de très lourds sacrifices, et l'ère des grands emprunts, soit domestiques, soit étrangers, ne paraissait pas près d'être close. Le commerce extérieur s'était, dans les dernières années, sensiblement développé, passant de 700 millions de yen en 1904 à 1,200 millions de yen en 1914. L'industrie avait, de même, pris un très sérieux accroissement : le nombre des entreprises d'électricité s'était élevé, par exemple, de 91 en 1904 à 385 en 1913, avec un capital versé de 18,200,000 yen en 1904 et de 378 millions de yen en 1913. Le nombre des sociétés industrielles des diverses catégories avait passé de 2,384 en 1904 avec un capital de 160 millions de yen, à 4,961 en 1913, avec un capital de 814,304,000 yen. Mais, en dépit de ces progrès, le Japon avait peine à suffire à sa tâche, et à mener de front le maintien de son armature militaire et navale avec le développement nécessaire de son outillage économique.

« La guerre lui donna, de 1915 à 1919, l'élan, les facilités, l'occasion qu'il n'eût pu espérer. Le commerce d'exporta-

tion des Puissances occidentales, à l'exception des États-Unis, ayant subi une diminution considérable, et le Japon ayant sur les marchés d'Asie (Chine, Inde, Australie) comme sur certains marchés d'Europe et des États-Unis ainsi que de l'Amérique du Sud, remplacé peu à peu les pays exportateurs de l'Ouest, le commerce japonais passa, de 592 millions de yen, à l'exportation, en 1914 à 708 millions en 1915, 1,128,000,000 yen en 1916, 1,603,000,000 yen en 1917, 1 032 957 000 yen de janvier à juillet 1918. L'excédent des exportations sur les importations, qui était nul en 1914, passa à 175 millions de yen en 1915, 371 millions en 1916, 567,200,000 en 1917, 105,609,000 yen de janvier à juillet 1918. L'industrie surtout fit un bond qui, de 4,961, chiffre atteint en 1913, avec un capital de 814,304,000 yen, porta le nombre des sociétés à 5,266 en 1914 avec un capital de 833,569,259 yen, à 5,489 en 1915 avec un capital de 879,540,314 yen, à 5,942 en 1916 avec un capital de 1,057,108,262 yen. Outre que les industries de la soie et du coton prirent une extension considérable, des industries nouvelles, celles des matières colorantes, des produits chimiques, des verreries et cristaux, etc., se trouvèrent suscitées par la défaillance de l'importation étrangère, notamment de l'Allemagne. La construction des bateaux, le développement de la marine marchande, l'élévation prodigieuse des frets furent également parmi les causes les plus actives et les plus rapides du progrès de l'industrie japonaise appelée à suppléer au ralentissement forcé de l'industrie occidentale [1]. »

La situation du Japon s'est grandement modifiée depuis le traité de Portsmouth et la grande guerre qui l'avait enrichi. L'argent abondant il y a deux ans devient rare; Tokyo, comme les villes d'Europe, souffre de l'augmentation des prix et connaît les difficultés et les souffrances de la vie chère. Les ruraux qui encombrent la capitale et les chômeurs sont une menace de troubles. Récemment s'est produite une panique financière. A l'extérieur, les Chinois « boycottent » les marchandises japonaises et causent des

1. A. Gérard, — *Revue économique internationale*, août 1920, pp. 10-13.

pertes énormes à leurs vainqueurs qui voient en ce moment même les Californiens voter des lois rendant leur séjour fort difficile dans le grand État de l'ouest des États-Unis. L'alliance des Japonais avec la Grande-Bretagne est précaire, car les colonies anglaises, redoutant l'expansion japonaise dans l'Océan Pacifique, ont une politique dictée par des intérêts contraires à ceux de la métropole. Le centre de gravité de la politique mondiale s'est déplacé à la suite d'une guerre européenne dans laquelle ont joué un rôle presque aussi considérable que les vieilles nations d'Europe, les États-Unis, qui s'abstenaient de toute ingérence dans les affaires de l'ancien Continent. Le Japon, qui n'exerçait sa puissance nouvelle que dans l'Extrême-Orient et les Colonies, indifférentes jusqu'alors à ce qui se passait en dehors de chez elles, placé entre la Chine d'une part, les États-Unis et les Dominions d'Australasie, brouillé avec la Russie, le Japon devra rechercher l'alliance de l'Allemagne dont on peut mesurer l'influence par ce fait que l'enseignement de sa langue est donné dans les douze lycées supérieurs, tandis que l'on n'apprend le français que dans deux lycées et encore, conjointement avec l'allemand.

Que le Japon n'a pas renoncé à une politique d'expansion est marqué par le fait suivant :

« Dans son dernier budget, les dépenses de la Marine pour une période de huit ans sont estimées à un milliard de yen. Le programme naval comprend la construction de 4 dreadnoughts, 4 cuirassés de bataille, 20 croiseurs légers, 62 torpilleurs, 72 sous-marins et 59 navires d'une classe spéciale, soit un total de 207 vaisseaux [1]. »

Personne ne songe à nier l'importance des intérêts des Japonais en Chine. En 1919, sur une population de 350,991 étrangers, on comptait 171,485 Japonais; sur 8,015 maisons de commerce, il y en avait 4,878 japonaises. Sur un tonnage total, entrées et sorties, de 95,725,935, le Japon figure pour 27,532,449, l'Angleterre seule le dépasse avec 36,284,312. Mais sur le chiffre total du commerce étranger

1. *Far Eastern Political Science Review*, vol. 2, nº 1, janv. 1920, pp. 54-55.

en Chine : Haikouan taels 1,277,807,092, le Japon vient en tête avec H. tls. 441,947,029. Il faut noter aussi le change qui, en 1919, est monté pour le H. tael à fr. 10.12 alors qu'il n'était que de fr. 3.40 en 1910, montant subitement en 1916, à fr. 4.63; en 1917, à fr. 5.94; en 1918, à fr. 7.11. Aucune ville chinoise ne possède un aussi grand nombre de boutiques japonaises que Tsi Nan, la capitale du Chan Toung; d'après un recensement récent, on y comptait plus de 200 maisons japonaises; plus de 70 drogueries, environ 30 maisons de prostitution, 14 hôtels ou restaurants, etc. [1].

La Chine a refusé de signer le traité du 28 juin 1919 qui consacrait sa spoliation; elle a ainsi attiré l'attention du monde sur l'injustice dont elle est victime; personne ne saurait lui en faire un crime.

Le sénateur démocrate américain SWANSON déclarait récemment : « Le Japon a droit à une compensation pour les sacrifices qu'il a consentis en chassant les Allemands de la Chine. Ce sera la récompense accordée à un honnête homme qui expulse un voleur. » D'accord, mais cela ne veut pas dire que le gendarme, après avoir chassé le voleur, doit s'emparer de la propriété de la victime.

Mais, en général, les Américains semblent se rendre compte, mieux que les Européens, du danger que fait courir l'ambition japonaise à la paix du monde, et déjà un revirement se fait en faveur des Chinois, manifestement lésés dans le règlement de la question du Chan Toung. Les Japonais, qui sont une menace pour les Français en Indo-chine, le sont également pour les Américains aux îles Hawaï et aux Philippines et pour les Hollandais à Java.

Le Chinois s'est réveillé : partout il a boycotté le Japonais et ses marchandises; et les quelques magnats des transports japonais, qui sont en même temps les maîtres du commerce, s'inquiètent de cette guerre économique. Une Compagnie japonaise importante voit son fret diminuer de 50,000 tonnes et ses recettes de yen 660,000,000 sur la période correspondante de l'année précédente. Les navires

1. *Far Eastern Political Science Review*, vol. 2, nº 1, janv. 1920, pp. 47-48.

étrangers bénéficient du boycottage que surveillaient travailleurs et étudiants. « Aux premiers jours de décembre 1919, 86 écoles de Chang Haï, qui donnent l'instruction à plus de 25,000 élèves, ont déclaré une grève de 4 jours en faveur du boycottage. Des centaines d'étudiants parcouraient les rues de la cité chinoise, haranguant le peuple, alors que des milliers d'autres visitaient toutes les boutiques, invitant, d'une part les commerçants à ne plus faire le commerce des articles de « basse qualité », et saisissant d'autre part, tous les articles de « basse qualité » qu'ils découvrirent dans ces boutiques. Plus de 20,000 boutiques furent ainsi visitées. Les articles saisis furent ensuite transportés au « Recreation Ground » et brûlés. A Pe King, 20,000 personnes représentant plus de cent organisations scolaires, commerciales et sociales, votèrent, en Assemblée générale, la résolution de ne plus acheter ni de vendre des articles de provenance japonaise[1]. »

On peut juger de la manière d'agir des Japonais dans les affaires chinoises par le fait suivant :

Nous voyons le Consul du Japon, à T'ien Tsin, protester à Pe King, « contre l'élection du nouveau Président de la Chambre de Commerce chinoise de T'ien Tsin, sous le prétexte qu'il est le fondateur de l'Union des marchands, association hostile au Japon, dit le Consul[2] ».

Les Japonais cherchent à occuper en Chine une position privilégiée pour assurer leur prépondérance; ils convoitent la Mongolie et la Mandchourie, et ils ont retiré leurs troupes de Sibérie non sans regrets; ils se répandent dans toutes les provinces de Chine, jusqu'au Yun Nan, dont ils jalousent les richesses minières; ils y accèdent par notre Tong King où ils ont travaillé les populations en vue de fomenter des troubles; c'est chez eux que les rebelles annamites, en particulier CUONDÉ, ont trouvé un asile et un secret appui; en 1919, manquant de main-d'œuvre, les Japonais nous demandèrent 5,000 tra-

1. *Far Eastern Political Science Review*, vol. 2, nº 1, p. 61.
2. *Far Eastern Political Science Review*, vol. 2, nº 1, janv. 1920, pp. 71-72.

vailleurs tirés du Tong King ; le Gouvernement de l'Indochine eut la sagesse de répondre que nous avions nous-mêmes besoin de main-d'œuvre ; si nous avions accédé à la requête des Japonais, ils nous auraient plus tard renvoyé nos travailleurs transformés en agents de propagande anti-française. Pour le moment, les Japonais ont renoncé à s'emparer de vive force de la Cochinchine, grenier de riz dont ils ont grand besoin, mais ils tâchent d'atteindre au même but sous le couvert de sociétés commerciales « camouflées » en sociétés françaises. Les officiers japonais ont aidé les troupes chinoises à combattre la rébellion au Se Tch'ouan, mais ils ont poussé les Tibétains contre ces mêmes soldats du Yun-Nan.

C'est se bercer d'illusions que de juger le nouveau Japon sous son vernis européen. Le vieux Japon reprend son influence avec son shintoïsme national et guerrier ; le bouddhisme est redevenu en faveur ; mais l'occasion étant aujourd'hui peu favorable à une expansion guerrière, le Japon a transformé sa politique qui est devenue économique.

La frontière commune de Mandchourie est une autre source de difficultés entre la Chine et le Japon.

Tout récemment, le 3 octobre 1920, Houn Kiouen en Mandchourie, à la frontière coréenne, ouvert au commerce étranger, fut envahi par une bande de 400 pillards coréens, bolchevistes russes, toungouses : quatorze agents de police japonais et une vingtaine de sujets japonais furent massacrés. Les Japonais passèrent la frontière pour rétablir l'ordre et invitèrent les Chinois à collaborer avec eux s'ils avaient les troupes nécessaires.

L'intégrité des territoires chinois menacée jadis par la Russie, l'est aujourd'hui par le Japon.

***

En vérité, la Chine est aujourd'hui plongée dans un état chaotique qui peut, moins la terreur, se comparer à celui de la Russie. Le pouvoir appartient en entier aux armées que dirigent des chefs militaires luttant les uns contre

les autres dans l'intérêt de leur ambition personnelle; ce sont eux qui entretiennent la désunion entre le Nord et le Sud de l'Empire; entre leurs mains, le Parlement et le Président de la République lui-même ne sont que des jouets qu'ils font mouvoir à leur gré. Ces troupes elles-mêmes sont des éléments de désordre : elles cesseront d'obéir dès qu'elles ne seront plus payées; or, le trésor est vide, et seuls des emprunts permettent de faire face aux nécessités les plus pressantes : le Japon, là encore, a prêté son argent, mais il a en même temps allongé sa griffe sur le pays. Les étudiants venus de l'étranger, s'agitent; le bolchevisme essaie de faire pénétrer dans la masse du peuple son virus empoisonné. L'administration est corrompue; certains fonctionnaires sont soupçonnés d'être vendus à l'ennemi; des mouvements populaires en résultent et nous avons vu en 1919 le Ministre des Communications et le Ministre de Chine à Tokyo, accusés de complaisance pour le Japon, donner leur démission; le 10 juin 1919, le Président de la République lui-même offrit de se retirer et il ne resta que sur l'insistance du Parlement.

Déjà en 1917, il y avait eu une tentative de réaction : Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1917, le général TCHANG HIUN dépose le Président de la République Li qui se réfugie à la légation du Japon, et fait prévenir à Nan King le vice-président Foung de ce qui se passe. Tchang Hiun sort de sa retraite le petit empereur Siouen T'oung pour le replacer sur le trône, mais le règne de ce pauvre enfant devait être de brève durée. Le général Tchang K'i-jouei qui a fait venir des renforts, bloque dans Pe King Tchang Hiun, qui est obligé de capituler; Siouen T'oung abdique, Foung Kouo-tchang devient Président. Touan reprend la Présidence du Conseil le 14 août et, ce même jour, fait déclarer la guerre à l'Allemagne.

Au moment où l'union seule peut sauver le pays, nous voyons les divergences s'accentuer : une conférence ouverte à Chang Haï, le 20 février 1919, n'aboutit pas. Une nouvelle réunion des délégués devait avoir lieu le 9 avril; les sudistes demandaient la discussion des points suivants : 1° division

du pays en neuf zones militaires; 2° réduction du nombre des troupes; 3° abolition du régime des chefs militaires; 4° moyens d'encourager l'industrie et le commerce; 5° introduction du système autonome; 6° arrangement de la question du Parlement par les délégués des deux parties; 7° reconnaissance de l'élection du Président de la République. L'accord n'est pas encore fait, quand la seule chance de salut pour la Chine est dans l'union de tous les partis.

Nous voyons la lutte engagée, non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi entre les troupes du Nord dites, les unes, troupes de Ngan Fou, avec à leur tête le maréchal TOUAN K'I-JOUEI, originaire du Ngan Houei, vainqueur de Tchang Hiun; les autres, troupes du Tche Li, commandées par WOU P'EI-FOU, protégé de TS'AO K'OUN, *tou kiun* du Tche Li. Le nom de Ngan fou *(Anfu)* est formé de la première syllabe des noms des deux provinces *Ngan* Houei et *Fou* Kien, dont le club, où se réunissaient les partisans de Touan K'i-jouei, était situé dans la rue de Pe King, appelée *Ngan Fou Hou-t'oung*. Touan passait pour être en faveur des Japonais. Wou P'ei-fou, qui commandait au Hou Nan, évacua cette province et marcha avec ses troupes du Tche Li, sur Pe King qu'il encercla le 25 juillet 1920, les hostilités ayant commencé sur la ligne du chemin de fer de Pe King à Han K'eou. Le tou kiun des trois provinces mandchouriennes, TCHANG TSO-LIN, envoya ses troupes à l'aide de Wou P'ei-fou en faveur duquel se prononcèrent les chefs de Canton et du Yun Nan, ce qui paraît prouver qu'il s'agissait bien d'un mouvement national. Touan K'i-jouei fut complètement battu et ses principaux partisans se réfugièrent à la légation du Japon. L'élément civil n'a eu aucune part dans cette lutte entre les généraux.

La politique extérieure de la Chine, incertaine en général, ne paraît pas bien définie en particulier en ce qui concerne ses voisins du nord et du nord-ouest; le danger bolcheviste la menace, et tandis qu'elle négocie avec la Russie soviétique, par un décret du 23 septembre 1920, elle met fin à la mission de l'Ambassadeur impérial KONDA-

CHEV, veut saisir la légation de Pe King et faire administrer par des fonctionnaires chinois à la place des consuls russes les concessions de T'ien Tsin (25 sept.) et de Han K'eou. Les représentants des puissances étrangères, signataires du protocole de 1901, prennent soin de la légation de Russie et en confient la garde à Kondachev lui-même. Le 26 octobre, deux mille bolchevistes attaquent Ourga; les Russes sont repoussés, mais 300 Chinois sont tués.

La Chine ne se maintient encore que par ses coutumes ancestrales et son droit coutumier; le peuple est excellent, mais l'administration est pourrie; jalousie des fonctionnaires les uns contre les autres, rivalités personnelles, compétitions de toutes sortes, ambition démesurée, corruption sans égale, profonde ignorance, manque de désintéressement, absence d'idéal, patriotes plus bruyants que sincères : voilà ce que nous présente la nouvelle Chine, nous cachant les vertus réelles de la vieille Chine.

***

J'ai néanmoins confiance dans l'avenir de ce grand peuple dont l'histoire, fait unique dans le monde, se déroule sans interruption, pendant une période de plus de quatre mille ans. La Chine a joué un grand rôle dans l'Extrême-Orient; elle jouera aussi un grand rôle dans le monde entier. L'immobilité séculaire de ce vaste Empire cessera-t-elle? Les Jaunes ont vécu entre eux jusqu'à ce jour; leurs querelles, leurs alliances se sont produites dans l'Extrême-Orient; marcheront-ils vers l'Ouest comme les Barbares du V[e] siècle ou les Mongols du XIII[e]; les déserts et les steppes arides rendent la route longue et difficile; ne seront-ils pas attirés plutôt vers l'Est où le Pacifique leur offre une grande route jusqu'aux États-Unis où la place ne manque pas, malgré l'afflux des Anglais, des Irlandais, des Allemands, des Français, des Italiens, des Scandinaves, etc. Les rivalités, de locales, sont devenues mondiales, grâce à la rapidité et la facilité des communications. On peut prévoir l'époque encore très lointaine où la terre sera trop petite pour contenir tous les peuples qui s'y agitent, s'y entremêlent, s'y

entassent, s'y étouffent, jaloux les uns des autres. Utopie que la paix durable et universelle ! La guerre durera aussi longtemps que notre monde, n'y restât-il plus que deux hommes. L'égalité des hommes comme celle des races, réclamée vainement par les Japonais, est une chimère : le Japon marchant de pair avec la France, l'Angleterre et l'Italie, ne reconnaît la supériorité de l'Occident que pour sa valeur scientifique et les avantages matériels qu'il comporte.

APPENDICE

A. Table des Dynasties.

I.	Hia (2205-1766 av. J.-C.), ... vol.	I, p. 106.
II.	Chang ou Yin (1766-1122)	I, p. 115.
III.	Tcheou (1122-255)	I, p. 145.
IV.	Ts'in (221-209)	I, p. 218.
V.	Han occidentaux (206 av. J.-C.- 25 ap. J.-C.)	I, p. 289.
	Han orientaux (25-220)	I, p. 290.
	San Kouo (220-280) :	
VI.	I. Chou Han (221-264)	I, p. 299.
	II. Wei (220-265)	I, p. 299.
	III. Wou (222-280)	I, p. 300.
VII.	Tsin occidentaux (265-316)	I, p. 327.
	Tsin orientaux (317-420)	I, p. 327.
	Nord-Sud (Nan Pe Tch'ao) :	
VIII.	Soung (420-479)	I, p. 339.
IX.	Ts'i (479-502)	I, p. 344.
X.	Leang (502-557)	I, p. 361.
	Wei du Nord (Toba) (386-534)	I, p. 361.
	Wei occidentaux (535-557)	I, p. 362.
	Wei orientaux . . (534-550)	I, p. 363.
XI.	Tch'en (557-589)	I, p. 383.
	Ts'i du Nord (550-577)	I, p. 383.
	Tcheou du Nord (557-581)	I, p. 383.
XII.	Souei (581-619)	I, p. 406.
XIII.	T'ang (618-907)	I, p. 570.
	Époque des Cinq Dynasties (Wou Tai) :	
XIV.	I. Leang postérieurs (907-923)	II, p. 55.
XV.	II. T'ang postérieurs (923-936)	II, p. 55.
XVI.	III. Tsin postérieurs (936-946)	II, p. 55.
XVII.	IV. Han postérieurs (947-950)	II, p. 55.
XVIII.	V. Tcheou postérieurs (951-960)	II, p. 56.
XIX.	Soung (960-1127)	II, p. 184.
	Soung méridionaux (1127-1279)	II, p. 185.
	Leao (K'i Tan) (907-1125)	II, p. 186.
	Leao occidentaux (Kara K'i Taï) (1125-1199)	II, p. 187.
XX.	Youen (1280-1368)	II, p. 366.
	Kin (Niu Tchen) (1115-1234)	II, p. 367.
XXI.	Ming (1368-1644)	III, p. 89.
XXII.	Ts'ing (1644-1912)	IV, p. 281.

B. Missions Catholiques en 1918.

Première région [1].

Provinces.	Vicariats apostoliques.	Congrégations.
Tche Li,	Tche Li Nord,	Lazaristes.
	Tche Li Ouest,	d°.
	Tche Li Est,	d°.
	Tche Li Central,	d°.
	Tche Li Maritime,	d°.
	Tche Li Sud-Est,	Jésuites.
Ho Nan,	Ho Nan Nord,	Séminaire des Missions étrangères de Milan [2].
Mandchourie,	M. Sud,	Sém. miss. étr., Paris.
	M. Nord,	d°.
Mongolie,	M. Est,	Missions de Scheut [3].
	M. Centrale,	d°.
	M. Ouest,	d°.

Deuxième région.

Provinces.	Vicariats apostoliques.	Congrégations.
Ili (Sin Kiang)	Ili (mission),	Missions de Scheut.
Kan Sou,	Kan Sou N.,	d°.
	Kan Sou S.,	d°.
Chen Si,	Chen Si N.,	Franciscains.
	Chen Si Central,	d°.
	Chen Si S.,	Sém. de St-Pierre et de St-Paul [4].
Chan Si,	Chan Si N.,	Franciscains.
	Chan Si S.,	d°.
Chan Toung,	Chan Toung N.,	d°.
	Chan Toung E.,	d°.
	Chan Toung S.,	Miss. de Steyl [5].

1. Le Pape approuve le 27 avril 1879 une résolution de la S. Congrégation de la Propagande, partageant en cinq régions toutes les missions de la Chine.
2. Le Séminaire des M. E. de Milan a été fondé le 31 juillet 1850, par Mgr Angelo Ramazzotti, évêque de Pavie, sur l'invitation de Pie IX.

B. Missions Catholiques en 1918.

Première région [1].

Résidences centrales.	Création.	Maison Mère.
Pe King,	1856, lors de la suppression du diocèse de Pe King et la division de la province en trois vicariats.	Paris, 95, r. de Sèvres.
Tcheng Ting,	1856,	d°.
Young P'ing,	23 déc. 1899,	d°.
Pao Ting,	14 fév. 1910,	d°.
T'ien Tsin,	27 avril 1912,	d°.
Hien Hien,	1856,	Province de Champagne (Procure Lille.)
Wei Houei,	21 août 1882,	Milan, via San Calocero.
Moukden,	8 nov. 1838,	Paris, 128 r. du Bac.
Kirin,	10 mai 1898,	d°.
N.-D. des Pins,	21 déc. 1883,	Scheutveld-lez-Brux.
Si Wan tseu,	28 août 1840,	d°.
Eul che se K'ingti,	21 décemb., 1883,	d°.

Deuxième région.

Résidences centrales.	Création.	Maison Mère.
Ili.	1er oct. 1888,	Scheut (Belgique).
Leang Tcheou,	21 mai 1878,	d°.
Tsin Tcheou,	28 avril 1905,	d°.
Yen Ngan,	12 avril 1911,	Rome.
Si Ngan,	2 mars 1844,	d°.
Han Tchoung,	6 juillet 1887,	Rome, 74 Via S. Nicola di Tolentino.
T'aï Youen,	15 oct. 1696,	Rome.
Lou Ngan,	17 juin 1890,	Rome.
Tsi Nan,	3 sept. 1839,	d°.
Tche Fou,	16 fév. 1894,	d°.
Yen Tcheou,	22 déc. 1885,	Steyl (Hollande).

3. La Congrégation du Cœur de Marie-Immaculée, Scheut (Belgique), a été fondée en 1861 par Théophile Verbist.

4. Fondé 8 déc. 1875, rue Mastaï, à Rome, au Transtevere, par Pie IX.

5. La Société du Verbe Divin, connue sous le nom de Missions de Steyl, a été fondée le 8 sept. 1875, par Arnold Janssen, prêtre du diocèse de Munster.

Troisième région.

Provinces.	Vicariats apostoliques.	Congrégations
—	—	—
Ho Nan,	Ho Nan O.,	Miss. étr. de Parme [1].
	Ho Nan E.,	Miss. étr. de Milan.
	Ho Nan S.,	d°.
Hou Pe,	Hou Pe E.,	Franciscains.
	Hou Pe N.-O.,	d°.
	Hou Pe S.-O.,	d°.
Hou Nan,	Hou Nan N.,	Augustiniens [2].
	Hou Nan S.,	Franciscains.
Kiang Si,	Kiang Si N.,	Lazaristes.
	Kiang Si E.,	d°.
	Kiang Si S.,	d°.
Tche Kiang,	Tche Kiang E.,	d°.
	Tche Kiang O.,	d°.
Kiang Nan,	Kiang nan,	Jésuites.

Quatrième région.

Kouei Tcheou,		Miss. Ét. de Paris.
Se Tch'ouan,	Se Tch'ouan N.-O.,	d°.
	Se Tch'ouan E.,	d°.
	Se Tch'ouan S.,	d°.
Kien Tch'ang,		d°.
Yun Nan,		d°.
Tibet,		d°.

Cinquième région.

Fou Kien,	Fou Tcheou,	Dominicains espagnols.
	Amoy,	d°.
Hong Kong,		Miss. étr. de Milan.
Kouang Toung,	Kouang Toung,	Miss. étr. de Paris.
	Chan T'eou, (Swatow),	d°.
Diocèse de Macao,	Kouang Si,	d°.

1. Institut de St.-François-Xavier pour les Missions Étrangères, fondé par Mgr Guy-Marie Conforti, approuvé en 1906.

Troisième région.

Résidences centrales.	Création.	Maison Mère.
—	—	—
Hiang Tch'eng,	22 janvier 1906,	Parme.
K'aï Foung,		Milan.
Nan Yang,	28 juin 1869,	d°.
Wou Tch'ang,	1856,	Rome.
Lao Ho K'eou,	1870,	d°.
I Tchang,	1870,	d°.
Li Tcheou,	19 sept. 1879,	Philippines.
Heng Tcheou,	1856,	Rome.
Kieou Kiang,	1845,	Paris, 95, r. de Sèvres.
Fou Tcheou,	11 juillet 1885,	d°.
Ki Ngan,	1879,	d°.
Ning Po,	1845,	d°.
Hang Tcheou,	10 mai 1910,	d°.
Chang Haï,	21 janvier 1856,	Prov. de Paris (Procure, 21 rue de Sèvres).

Quatrième région.

Kouei Yang,	15 oct. 1696, puis 27 mars 1846,	Paris.
Tch'eng Tou,	15 oct. 1696, puis 1856	d°.
Tch'oung K'ing,	1858,	d°.
Soui Fou,	1860,	d°.
Ning Youen,	12 août 1910,	d°.
Yun Nan fou,	24 août 1840,	d°.
Ta Tsien Lou,	27 mars 1846,	d°.

Cinquième région.

Fou Tcheou,	15 oct. 1696,	Philippines. Procure à Hong Kong.
Amoy,	3 déc. 1883,	d°.
Hong Kong,	22 avril 1841 (préf.ap.) et 17 nov. 1874 (vic. ap.).	Milan.
Canton,	17 sept. 1858.	Paris,
Chan T'eou,		d°.
Nan Ning,	6 août 1875.	d°.

2. Ermites de St. Augustin de la Province du Très Saint Nom de Jésus des Philippines.

C. Divisions territoriales de la Chine [1].

Sous les HIA.

Neuf *Tcheou* ou Provinces :

K’i Tcheou.
Yen Tcheou.
Ts’ing Tcheou.
Siu Tcheou.
Yang Tcheou.
King Tcheou.
Yu Tcheou.
Leang Tcheou.
Young Tcheou.

Sous les CHANG ou YIN.

Neuf *Tcheou* ou Provinces :

You Tcheou.
Ying Tcheou.
Yen Tcheou.
Tchi Tcheou.
K’i Tcheou.
King Tcheou.
Yu Tcheou.
Siu Tcheou.
Yang Tcheou.

Sous les TCHEOU.

Neuf *Tcheou* ou Provinces :

You Tcheou.
Ping Tcheou.
Yen Tcheou.
Ts’ing Tcheou.
Tch’e Tcheou.
Young Tcheou.
Yu Tcheou.
King Tcheou.
Yang Tcheou.

Époque du *Ts’iouen Ts’ieou.*

Voir Vol. I, pages 127-132.

Sous les TS’IN.

Trente-six *Kiun* ou Provinces :

1 San Tch’ouan.
2. Ho Toung.
3. Nan Yang.
4. Nan.
5. Kieou Kiang.
6. Tchang.
7. Kouei Ki.
8. Ying Tch’ouan.
9. T’ang.
10. Se Chouei.
11. Sié.
12. Toung.
13. Lang Ya.
14. Ts’i.
15. Chang Kou.
16. Yu Yang.
17. Yeou Pei P’ing.
18. Leao Si.

1. Cf. *Historical Atlas of the Chinese Empire.* Shanghai, 1888. By E. L. OXENHAM.

19. Leao Toung.
20. Tai.
21. Kiu Lou.
22. Han Tan.
23. Chang Tang.
24. T'ai Youen.
25. Yun Tchoung.
26. Kieou Youen.
27. Yen Men.
28. Chang.
29. Loung Si.
30. Pei Ti.
31. Han Tchoung.
32. Pa.
33. Chou.
34. K'ien Tchoung.
35. Tch'ang Cha.
36. Nei Che, capitale.

Sous les Han.

Treize *Tcheou* ou Provinces :

You Tcheou.
Tche Tcheou.
Ping Tcheou.
Leang Tcheou.
Yun Tcheou.
Siu Tcheou.
Yu Tcheou.
Yi Tcheou.
King Tcheou.
Yang Tcheou.
Kiao Tcheou.
Ts'ing Tcheou.
Seu Tcheou.

Sous les Tsin.

Dix-neuf *Tcheou* ou Provinces :

Leang Tcheou.
K'in Tcheou.
Liang Tcheou.
Seu Tcheou.
King Tcheou.
You Tcheou.
Ping Tcheou.
Tche Tcheou.
Ts'ing Tcheou.
Yun Tcheou.
Siu Tcheou.
Yu Tcheou.
King Tcheou.
Yi Tcheou.
Ning Tcheou.
Kouang Tcheou.
Yang Tcheou.
Kiao Tcheou.
P'ing Tcheou.

Sous les Soung.

Vingt-deux *Tcheou* ou Provinces :

Tche Tcheou Tcheou.
Ts'ing Tcheou.
Yun Tcheou.
Yun S. Tcheou.
Siu Tcheou.
Siu S. Tcheou.
Yu Tcheou.
Yu S. Tcheou.
Se Tcheou.
Young Tcheou.
Wou Tcheou.
King Tcheou.
Liang Tcheou.
Yi Tcheou.
Ning Tcheou.
Siang Tcheou.
Kiang Tcheou.
Yang Tcheou.
Kouang Tcheou.
Yue Tcheou.
Kiao Tcheou.
K'in Tcheou.

Sous les Ts'i méridionaux.

Vingt-trois *Tcheou* ou Provinces :

Yang Tcheou.
Nan Siu Tcheou.
Yu Tcheou.
Yu S. Tcheou.
Yun S. Tcheou.
Yun N. Tcheou.
Siu N. Tcheou.
King Tcheou.
Kiang Tcheou.
Kouang Tcheou.
Kiao Tcheou.
Yue Tcheou.
King Tcheou.
Wou Tcheou.
Se Tcheou.
Young Tcheou.
Ningman fou Tcheou.
Siang Tcheou.
Leang Tcheou.
K'in Tcheou.
Yi Tcheou.
Ning Tcheou.
Tche Tcheou.

Sous les Souei.

Neuf *Tcheou* ou Provinces :

Young Tcheou.
Leang Tcheou.
Yu Tcheou.
Yun Tcheou.
Tche Tcheou.
Ts'ing Tcheou.
Siu Tcheou.
King Tcheou.
Yang Tcheou.

Sous les T'ang.

Dix *Tao* ou Provinces :

Kouan-nei Tao.
Ho Nan Tao.
Ho Toung Tao.
Ho Pe Tao.
Chan Nan Tao.
Loung Yo Tao.
Houai Nan Tao.
Kiang Nan Tao.
Kien Nan Tao.
Ling Nan Tao.

En 734 on ajouta les *Tao* suivants :

King Tche.
Tou Tche.
Chan Nan Toung.
Chan Nan Si.
Kiang Nan Toung.
Kiang Nan Si.
K'ien Tchoung.

Sous les Soung.

Vingt-six *Lou* ou Provinces :

Yun Tchoung Lou.
You Chan Lou.
Ho Toung Lou.
Ho Pe Si Lou.
Ho Pe Toung Lou.
King Toung Toung Lou.
King Toung Si Lou.
King Tche Lou.
King Si Pe Lou.
Hing Kiouen Lou.

King Si Nan Lou.
K'in Foung Lou.
Li Tcheou Lou.
Tch'eng Tou Fou Lou Lou.
Kouei Tcheou Lou.
King Hou Pe Lou.
King Hou Nan Lou.
Houai Nan Toung Lou.
Houai Nan Si Lou.
Leang Tche Lou.
Kiang Nan Toung Lou.
Kiang Nan Si Lou.
Fou Kien Lou.
Kouang Nan Toung Lou.
Kouang Nan Si Lou.
T'oung Tchouan Fou Lou.

Sous les Leao.

Cinq *Tao* ou Provinces :

Chang King Tao.
Tchoung King Tao.
Nan King Tao..
Si King Tao.
Toung King Tao.

Sous les Kin.

Vingt-cinq *Lou* ou Provinces :

Pou You Lou.
Hou li kai Lou.
Si Pin Lou.
Ho Lai Lou.
Tchao King Lou.
Chang King Lou.
Kan P'ing Lou.
Toung King Lou.
Pe King Lou.
Si King Lou.
Po Youen Fou Lou.
Tchoung Tou Lou.
Ho Pe Toung Lou.
Chan Toung Toung Lou.
Chan Toung Si Lou.
Ho Pe Si Lou.
Ho Toung Pe Lou.
Ho Toung Nan Lou.
Ta Ming Fou Lou.
Nan King Lou.
Lin Tchao Lou.
Foung Siang Lou.
King Youen Lou.
King Tchao Fou Lou.
Fou Yen Lou.

Sous les Youen.

Douze *Cheng* ou Provinces :

Tcheng Toung.
Leao Yang.
Tchoung Chou.
Chen Si.
Ling Pe (Karakoroum).
Kan Sou.
Se Tch'ouan.
Ho Nan Kiang Pe.
Kiang Tche.
Kiang Si.
Hou Kouang.
Yun Nan.

Sous les Ming.

Quinze *Cheng* ou Provinces:

King Che.
Chan Si.
Chen Si.
Ho Nan.
Chan Toung.
Nan King.
Hou Kouang.
Se Tch'ouan.
Yun Nan.
Kouei Tcheou.
Kouang Si.
Kouang Toung.
Kiang Si.
Fou Kien.
Tche Kiang.

Sous les Ts'ing.

Dix-huit *Cheng (Che pa Cheng)* ou Provinces :

Tche Li.	capitale :	Pao Ting.	
Chan Toung.	»	Tsi Nan.	
Chan Si.	»	T'aï Youen.	
Ho-Nan.	»	K'aï Foung.	
Kiang Sou.	»	Sou Tcheou	formaient le Kiang Nan, capitale Kiang Ning (Nan-King).
Ngan Houei.	»	Ngan King	
Kiang Si.	»	Nan Tch'ang.	
Tche Kiang.	»	Hang Tcheou.	
Fou Kien.	»	Fou Tcheou.	
Hou Pe.	»	Wou Tch'ang	formaient le Hou Kouang, capitale Wou Tch'ang.
Hou Nan.	»	Tch'ang Cha	
Kouang Toung.	»	Kouang Tcheou.	
Kouang Si.	»	Kouei Lin.	
Yun Nan.	»	Yun Nan.	
Kouei Tcheou.	»	Kouei Yang.	
Chen Si.	»	Si Ngan.	
Kan Sou.	»	Lan Tcheou, détaché du Chen Si.	
Se Tch'ouan.	»	Tch'eng Tou.	

A ces provinces, il faut ajouter *Sin Kiang* et la province mandchourienne de *Foung T'ien (Cheng King)*. Pendant peu de temps on avait détaché le *Kiang Houai* du nord du Kiang Sou avec Houai Ngan comme capitale; établie le 28 janvier 1905, cette province a été supprimée le 21 avril 1905.

D. Population de la Chine 1919.

I. Suivant les Rapports des Douanes maritimes :

Mandchourie	19.290.000
Tche Li	29.400.000
Chan Toung	38.000.000
Se Tch'ouan	72.190.000
Hou Nan	22.040.000
Hou Pe	24.770.000
Kiang Si	24.534.000
Ngan Houei	37.000.000
Kiang Sou	26.920.000
Tche Kiang	22.690.000
Fou Kien	20.000.000
Kouang Toung	32.000.000
Kouang Si	8.000.000
Yun Nan	7.571.000
Autres Provinces : Chan Si, Chen Si, Kan Sou, Ho Nan, Kouei Tcheou	55.000.000
	439.405.000[1]

Population étrangère en Chine, en 1919 :

Nationalité.	Maisons.	Personnes.	
Américains	314	6.660	
Autrichiens	5	27	
Belges	20	391	
Anglais	644	13.234	
Danois	27	546	
Hollandais	25	367	
Français	171	4.409,	y compris 918 protégés.
Allemands	2	1.335	
Hongrois	...	11	
Italiens	19	276	
Japonais	4.878	171.485	
Mexicains	...	1	
Norvégiens	12	249	
Portugais	93	2.390	
Russes	1.760	148.170	
Espagnols	8	272	
Suédois	4	632	
Divers appartenant à des puissances n'ayant pas de traité	33	536	
	8.015	350.991	

1. L'addition est fausse.

II. Suivant le Rapport des Postes Chinoises :

Pe King	4.014.619
Tche Li	30.172.092
Chan Si	11.080.827
Ho Nan	30.831.909
Chen Si	9.465.558
Kan Sou	5.927.997
Sin Kiang	2.519.579
Mandchourie	13.701.819
Chan Toung	30.803.245
Se Tch'ouan	49.782.810
Hou Pe	27.167.244
Hou Nan	28.443.279
Kiang Si	24.466.800
Kiang Sou	28.235.864
Chang Haï	5.550.200
Ngan Houei	19.832.665
Tche Kiang	22.043.300
Fou Kien	13.157.791
Kouang Toung	37.167.701
Kouang Si	12.258.335
Yun Nan	9.839.180
Kouei Tcheou	11.216.400
	427.679.214[1]

1. Non compris 1 *Hien* et la Mongolie dans le district de Pe King; 3 *Hien* dans le district de la Mandchourie, le Tibet.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE DE CHINE

K'IEN-LONG,
Empereur (1736–1796) † 1799
高宗純皇帝 Kao. Tsoung. Chouen. Houang ti.

KIA-KING
(Young yen)
Empereur (1796–1820)
仁宗睿皇帝 Jen Tsoung. Souei Houang ti
嘉慶顒琰 Kia King Young Yen

Yong Lin,
Prince King hi
17e fils.
永璘 慶僖親王

I
Mien Kiun wang

II
TAO KOUANG
Mien Ning,
Empereur 1821–1850
宣宗成皇帝 Siouen. Tsoung. Tcheng. Houang. ti
道光旻寧 Tao Kouang. Mien Ning

III
Mien K'ai,
Prince Touen K'io.
綿愷 惇恪親王

IV
Mien Hien,
Prince Houai
綿忻 懷親王

V
Mien Yu
Prince Houei.
綿愉 惠親王

Mien Min,
Prince K'ing leang
綿慜 慶良郡王

I
Yi Wei,
Prince de Yin Tché.
隱智郡王奕緯
Mort

II
Yi Kang
Chouen Kiun Wang
Mort

III
Yi-Ki
Houei Kiun Wang
Mort.

IV
HIEN FOUNG,
Yi Tchou,
Empereur 1851–1861
文宗顯皇帝 Wen Tsoung Hien Houang. ti.
咸豐奕詝 Hien. Foung. Yi. Tchou.

V
Yi Tsoung
Prince Touen, adopté comme héritier du 3e fils de Kia King
惇親王奕誴
○

VI
Yi Sin,
Prince Koung.
恭親王奕訢

VII
Yi Houan,
Prince Tch'ouen
† 1er janv. 1891
醇親王奕譞

VIII
Yi Ho,
Prince Tchoung
鍾郡王奕詥
Mort

IX
Yi Houei
Prince de Fou.
孚郡王奕譓
○

Yi Tsoung,
5e fils de Tao Kouang

Yi Tche
Prince Joui Min
瑞愍郡王奕誌

I
Yi Sang
奕詳
Beile
Tsai Jouen

II
Yi Siun
奕詢
Beile
Tsai Tsi

III
Yi Mou
奕謨
Tsai T..., fils du 7e prince adopté

Yi K'ouang,
Prince K'ing
奕劻 慶親王
2 fils
1 fille épouse un fils de Joung lou Grand Secrétaire

Tsai-Tché, fils de Yi Ki, adopté par décret de Hien Foung du 8 fév. 1855, comme héritier posthume,
貝勒載中改名載治

TOUNG TCHE
(Tsai Tch'ouen)
Empereur (1862–1875)
穆宗毅皇帝 Mou. Tsoung Yi Houang. ti
同治載淳 Toung Tche Tsai Tch'ouen

Min Kiun Wang
† jeune

Voir sa descendance au 3e fils de Kia K'ing

Tsai Ying,
fils du Prince Koung

I
Tsai Che
Beile,
mort jeune

II
Tsai Tsu
Beile
dégradé

I
Tsai Tch'eng
né vers 1856
貝勒載澂
† 1885

II
Tsai Ying.
載瀅
adopté comme héritier de son oncle défunt, le Prince Tchoung dégradé

III
Tsai Tsiun

I
P'ou-Wei,
nommé fils adoptif de son oncle Tsai Tch'eng

II
P'ou Jou

P'ou Ki, fils de Tsai Ying, donné comme héritier au prince de Fou, après l'avoir été de Tsai Tsin

Tsai Yi
2e fils
du Prince Touen),
Prince Touan
端郡王

I
P'ou
II
P'ou
III
P'ou
IV
P'ou Louen
né novembre 1874.
溥倫
V
P'ou-T'ong

Yü-Tsouen Yu K'ang.

P'ou Wei
fils de Tsai-Ying donné comme fils adoptif posthume à son oncle Tsai Tch'eng

I
○
Tsai Lien
載濂

II
○
Tsai Yi
載漪
adopté comme héritier du 4e fils de Kia K'ing.

III
○
Tsai Lan
載瀾

IV
○
Tsai Ying
載瀛

V
Tsai Tsin
adopte
1° P'ou Kin,
2° P'ou Sieou

VI
Tsai Hao

P'ou Ki,
d'abord nommé fils de Tsai Tsin, puis du prince de Fou.

I
P'ou Tch'ouen
Yü-Ngan.

II
P'ou Tsiun
héritier présomptif de Kouang Siu.
溥儁
destitué en 1902

I
P'ou Tch'eng.

II
P'ou Sieou
adopté par Tsai Tsin

I
P'ou Tcho

II
P'ou Tan

III
P'ou Sin

L'adoption est marquée par un °

I
Tsai Han,
載瀚
duc,
mort jeune.

II
KOUANG SIU,
Tsai Tien,
Empereur.
光緒載湉

III
Tsai Kouang,
載洸
duc,
mort jeune

IV
Tsai Foung.
載灃
Prince Tch'ouen.

SIUEN TOUNG,
P'ou Yi,
Empereur

V
Tsai Siun,
載洵
duc,
né le 20 mai 1885,
adopté en 1902 au prince Jouei Min en place du prince Touan

VI
Tsai T'ao,
載濤
adopté par Yi Mou, fils de Mien Yu puis en 1902 comme fils adoptif posthume au 8e fils de Tao Kouang en place de Tsai Ying

INDEX ALPHABÉTIQUE

B

D

G

H

L

M

N

O

P

Q

R

S

U

V

Y

Z

ERRATA (Vol. III.)

P. 335. K'ang Hi est mort le 20 décembre *et non* le 30.
P. 399. *Lire* Joseph *Paris au lieu de* Charles *Paris*.
P. 426. *Lire* Mien Ning *pour* Ming Ning.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Vromant & Co, 3, rue de la Chapelle, Bruxelles. — 7-21-7584.

CORDIER

—

STOIRE
NÉRALE
DE LA
CHINE

IV

PARIS
GEUTHNER
1921




